LA GUERRE DE 1870

V (1)

LE RENVERSEMENT DU MINISTÈRE DU 2 JANVIER

I

Dès dix heures du matin, le 9 août, des masses compactes d'ouvriers descendaient des divers quartiers de Paris, notamment de Belleville, et s'entassaient sur la place de la Concorde et les quais. Tous n'étaient pas des hommes d'action, mais 4 ou 5 000 communistes, anarchistes, blanquistes, étaient organisés, résolus et auraient entraîné le reste. Se mêlaient à cette foule les républicains qui n'étaient que républicains sans mélange de socialisme et un grand nombre d'orléanistes (2), enfin les curieux habituels, friands de spectacles publics. Le maréchal Baraguey d'Hilliers, suivant ponctuellement nos instructions, montra une martiale décision. A une heure, il se rendit au Corps législatif en grand uniforme, revêtu du grand cordon, suivi de trois aides de camp; il vint veiller lui-même à l'exécution des mesures de défense ordonnées la veille au soir. Toutes les issues furent fermées, sauf celles du quai d'Orsay et de la rue de Bourgogne, les troupes disposées de manière à faire tête à l'irruption de la foule. L'intérieur du Palais-Bourbon ressemblait à un camp. A mesure que les soldats se rangeaient aux abords du

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.
(2) Jules Simon, *Souvenirs du 4 septembre*, t. I, p. 250.

Corps législatif, ils étaient accueillis par les cris de : *Vive la ligne!* Quand un député connu par ses opinions avancées passait, il était acclamé. Les tribunes publiques regorgeaient de démagogues ; ils échangeaient des signes d'intelligence avec les députés de la Gauche ; ceux-ci, agités, allaient et venaient de la salle des séances à la salle des conférences et au péristyle extérieur.

Après avoir à la hâte déjeuné au ministère, je m'acheminai à pied, seul, vers la Chambre, me dirigeant vers la rue de Bourgogne pour éviter la foule. Pendant ce trajet j'arrêtai définitivement le plan de combat que je suivrais : j'écarterais par le dédain les attaques du Centre gauche ; je ne paraîtrais pas soupçonner les arrière-pensées de la Droite ; je porterais tout mon effort contre la Gauche, et ne garderais plus aucun des ménagemens auxquels je m'étais astreint dans mes luttes précédentes. A la violence, je répondrais par la violence ; j'étalerais le complot ourdi, je le dénoncerais en face, et je dresserais en quelque sorte le réquisitoire préalable explicatif des arrestations qui s'opéreraient ensuite. Je supposais que la Droite ne resterait pas impassible dans cette lutte, qui ne tarderait pas à s'élever au-dessus d'un renversement de Cabinet, et qui deviendrait le choc entre l'insurrection et l'Empire ; que, laissant Duvernois et ses compères à leurs ressentimens, elle m'appuierait d'autant plus que je deviendrais plus énergique. Alors j'aurais répondu à son entrée sur le champ de bataille, en lui tendant la main du haut de la tribune et en scellant avec elle le pacte d'union pour sauver la France et l'Empire. J'arrivais ainsi, me sentant au dernier degré de la résolution, lorsque, étant entré sans encombre au Corps législatif, je vins m'asseoir à ma place dans l'attitude concentrée de quelqu'un qui va livrer une bataille suprême.

Personne ne m'accompagna à mon banc et ne vint me serrer la main ; aucun de mes collègues n'étant présent, j'étais seul ; d'Albuféra et les autres membres de la majorité se dérobaient ; quelques-uns me toisaient d'un air de menace ; d'autres chuchotaient ; la plupart restaient immobiles et silencieux ; on n'entendait pas le bourdonnement bruyant, prélude des grandes séances oratoires, mais le murmure sourd qui annonce les séances tragiques.

Schneider venait de monter à son fauteuil. Au moment où

il quittait son cabinet, son secrétaire, Bouilhet, était venu lui annoncer le succès de la manœuvre contre le Ministère, dont il faisait, depuis notre refus de démissionner, son affaire personnelle. « La chute du Cabinet est certaine, » lui avait-il dit. D'Auribeau, secrétaire général de l'Intérieur, resté en relations journalières avec la plupart des députés, disait également au frère de Chevandier venu aux nouvelles : « Votre frère est dans une erreur complète ; il croit qu'il triomphera à la Chambre ; tout est arrangé ; le Ministère est renversé. »

Je ne tardai pas, en effet, à constater combien Chevandier s'était trompé. Avant même que je fusse monté à la tribune, le tumulte se déchaîna. Lorsque le président, donnant lecture du décret de convocation, en fut venu à ces mots : *Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français...* « Passez, passez ! » s'écria la Gauche avec fureur. Dès que j'eus prononcé quelques paroles, les clameurs recommencèrent avec une force, une colère, dont le *Journal officiel* ne peut donner une idée. On a parlé des injures dont Thiers fut assailli dans la séance du 15 juillet, c'étaient des complimens en comparaison des outrages grossiers dont ses amis m'abreuvèrent le 9 août. Thiers, Grévy, Jules Simon, Gambetta conservèrent une attitude décente. Mais Jules Ferry, que j'avais autrefois comblé de mes bontés, se signala parmi les plus emportés et créa le précédent d'injures violentes, contre les ministres innocens d'une défaite, qui se retourna plus tard contre lui dans des conditions où sa responsabilité n'était pas plus engagée que la nôtre.

On voulait m'intimider et m'obliger à me taire ; Jules Favre cria : « Descendez de la tribune, c'est une honte ! » Ces vociférations ne me déconcertèrent point ; elles accrurent mon imperturbabilité. Je dédaignai les insultes qu'a reproduites le compte rendu et celles que par pudeur il a omises, mais que j'entendais. Ils comprirent qu'à moins de m'arracher de la tribune, par un acte de violence brutale dont ils n'avaient pas plus le courage que la possibilité, ils seraient bien obligés de m'entendre jusqu'au bout. A chaque phrase « prononcée, a écrit depuis Jules Favre, sans émotion apparente, » au lieu de s'affaiblir, ma voix devenait plus vibrante, plus impérieuse :

« Messieurs, l'Empereur vous a promis que l'Impératrice vous appellerait si les circonstances devenaient difficiles. Nous n'a-

vons pas voulu attendre pour vous réunir que la situation de la patrie fût compromise... *(Latour-Dumoulin : C'est l'incurie du ministère qui a compromis la patrie.)* — Nous vous avons appelés au moment des premières difficultés. Quelques corps de notre armée ont éprouvé des échecs ; mais la plus grande partie n'a été ni vaincue, ni même engagée. *(Très bien! très bien! — Protestations à gauche.)* — Veuillez me laisser continuer. Celle qui a été repoussée ne l'a été que par des forces quatre ou cinq fois plus considérables ; elle a déployé dans le combat un héroïsme sublime. *(De tous côtés : Nous n'en doutons pas! Oui, oui! Bravos et applaudissemens prolongés. — Voix à gauche : Mais elle a été compromise. — Jules Favre : Oui, par l'impéritie de son chef! Exclamations et réclamations bruyantes : Descendez de la tribune! C'est une honte! — Bruit et agitation. — Le président Schneider : Vous ne voulez pas même entendre les faits. Prenez garde à la responsabilité que vous assumez. — Très bien! très bien! — M. Roulleaux-Dugage : Si le tumulte continue, je demande que la Chambre se forme en comité secret. — Le président Schneider : Délibérons en paix, et entendons d'abord la lecture que nous fait M. le Ministre! — Emmanuel Arago : Pour le salut public, que les ministres disparaissent! — Le président Schneider : Écoutez d'ailleurs la déclaration du gouvernement ; nous verrons après quelles seront les délibérations que la Chambre aura à prendre. — Oui! oui! Très bien! très bien!)* Elle a, disais-je, déployé un héroïsme sublime, qui lui vaudra une gloire au moins égale à celle des triomphateurs. *(C'est très vrai!)* Tous nos soldats qui ont combattu, comme ceux qui attendent l'heure de combattre, sont animés de la même ardeur, du même élan, du même patriotisme, de la même confiance dans une revanche prochaine. *(Oui! oui! Très bien! très bien!)* Aucune de nos défenses naturelles ou de nos forteresses n'est entre les mains de l'ennemi, nos ressources immenses sont intactes. Au lieu de se laisser abattre par des revers, que cependant il n'attendait pas, le pays sent son courage grandir avec les épreuves. *(C'est vrai! Très bien! très bien! — Jules Favre : Oui, malgré son gouvernement, le pays est patriotique ; mais il est indignement gouverné! — M. Segris, ministre des Finances : Il l'a été si bien par vous!)* Nous vous demandons de nous aider à organiser le mouvement national et à organiser la levée en masse de tout ce qui est valide dans le pays. *(M. de Jouvencel : Non! Non! pas avec vous!*

Vous êtes celui de tous avec lequel ce serait le plus impossible. Vous nous avez dit : « C'est la paix! » Et, quelques jours après, c'était la guerre! — Rumeurs. — M. Eugène Pelletan : Vous avez perdu le pays. Il ne se sauvera que malgré vous! — M. Emmanuel Arago : Tous les sacrifices, oui, tous, mais sans vous. — Bruit. — Le président Schneider : Messieurs, si vous aimez mieux les cris violens et confus qu'une étude et une délibération, je vous en laisse la responsabilité. — Marques d'approbation. — M. Vast-Vimeux : En vérité, messieurs, vous faites les affaires de la Prusse!) — Tout est préparé. Paris va être en état de défense et son approvisionnement est assuré pour longtemps. La garde nationale sédentaire s'organise partout... *(Exclamations à gauche. — Approbations au centre.)* Les régimens de pompiers de Paris, les douaniers seront réunis à l'armée active; tous les hommes de l'inscription maritime qui ont plus de six ans de service sont rappelés; nous abrégeons les formalités auxquelles sont assujettis les engagemens volontaires; nous comblons avec nos forces disponibles les vides de notre armée, et, pour pouvoir les combler plus complètement et réunir une nouvelle armée de 450 000 hommes, nous vous proposons d'abord d'augmenter la garde nationale mobile en y appelant tous les hommes non mariés de vingt-cinq à trente ans... et de nous accorder la possibilité d'incorporer la garde mobile dans l'armée active et d'appeler sous le drapeau tous les hommes disponibles de la classe 1870. *(Approbations.)* Ne reculant devant aucun des devoirs que les événemens nous imposent, nous avons mis en état de siège Paris et les départemens que l'ennemi menace. Aux ressources dont ils disposent contre nous, les Prussiens espèrent ajouter celle qui naîtrait de nos discordes intestines... *(A gauche : Allons donc! — Eugène Pelletan et autres membres à gauche : C'est une indignité! — Rampont : Retirez ce mot-là, monsieur le ministre. — Eugène Pelletan : Oui, qu'on retire le mot, ou je demande le rappel à l'ordre du ministre!)* Et ils considèrent le désordre à Paris comme leur valant une armée. *(Nouvelles interruptions à gauche.)* Cette espérance impie ne se réalisera pas. Non, l'immense majorité de Paris conservera son attitude patriotique! Quant à nous, nous ferons appel, pour nous aider, non seulement à la garde nationale courageuse et dévouée de Paris, mais à la garde nationale de la France entière... *(Très bien! très bien!)* Et nous défendrons l'ordre avec

d'autant plus de fermeté d'âme que, dans cette occasion surtout, l'ordre c'est le salut... »

Pendant que j'étais aux prises avec les insultes et les interruptions grossières de la Gauche, la Droite et même le Centre étaient demeurés immobiles, silencieux. Parvenu au terme de l'exposé dont j'étais chargé de donner lecture, je fis un appel direct à leur appui : « Maintenant, messieurs, en réponse aux interruptions que j'ai recueillies pendant une lecture que je ne devais pas discontinuer, un seul mot, et pour n'y plus revenir. Les circonstances sont telles que ce serait manquer à ce qu'on doit à la patrie que de mettre une minute la discussion sur les personnes. *(Exclamations ironiques à gauche.)* Il est un temps de parler pour des hommes de cœur, et il est un temps de se taire. Pour nous, ministres, en ce qui nous concerne personnellement, c'est le temps de se taire. Qu'on nous accuse !... Nous ne sommes pas vaincus, grâce au ciel, mais nous paraissons l'être... Qu'on doute de notre capacité à soutenir le poids des événemens... *(A gauche : Oui ! nous en doutons !...)* qu'on accumule les reproches et les paroles cruelles, nous garderons le silence le plus complet. Nous ne répondrons que lorsqu'il s'agira de défendre les mesures que nous proposons ou d'écarter celles que nous croyons nuisibles. Et si la Chambre ne se place pas derrière nous... » A ces mots, la Gauche et le Centre gauche éclatent en cris furibonds. Je me retourne vers la Droite et le Centre, en espérant un secours. Ils demeurent plus que jamais silencieux et glacés. Ils nous livraient.

Alors tout mon sang reflua au cœur et une vision d'épouvante se dressa devant moi. Je vis la discorde civile déchaînée, l'étranger aidé par les fureurs des partis, la défense nationale compromise, l'Empire renversé, la patrie démembrée, la gloire et la grandeur perdues. Je chancelai et je me serais affaissé sur moi-même, si je ne m'étais cramponné au marbre de la tribune; sans le répit que m'accordèrent les interruptions prolongées, je n'aurais pu articuler une parole.

Je parvins cependant à me ressaisir, et, sous une apparence de calme glacial, où ils voulurent voir de l'insouciance, je cachai les bouillonnemens de ma fièvre intérieure. Je changeai le mouvement de mon discours. J'avais promis à l'Impératrice de ne pas poser la question de confiance. L'attitude de l'assemblée la posait contre moi : je l'acceptai. Seulement, je n'essayai pas une

justification inutile. Je ne me préoccupai que de conjurer la honte et la démoralisation qu'eussent entraînées en ce moment des récriminations personnelles, qui eussent vite tourné à l'injure et au scandale, et, répondant à la notification muette d'abandon par laquelle le Centre et la Droite approuvaient les emportemens des Gauches, je repris avec une gravité dédaigneuse : « Je vais donner à ma pensée une forme plus nette. La Chambre manquerait au premier de ses devoirs, si elle restait derrière nous, ayant dans l'esprit ou dans le cœur la moindre défiance. *(Nouvelles exclamations à gauche.)* Je lui demande donc, — et c'est la seule prière que je lui adresse, en montant peut-être pour la dernière fois à cette tribune... *(Un membre à gauche: Nous l'espérons bien pour le salut de la patrie ! — Réclamations sur divers bancs.)* J'adresse une dernière supplication à la Chambre : ne perdons pas notre temps en discussions. Agissons ! Si vous croyez, — et Dieu sait avec quelle ardeur nous soutiendrons les hommes que vous honorerez de votre confiance, — si vous croyez que d'autres plus que nous peuvent offrir à vous, au pays, à l'armée, à la défense nationale, les garanties dont elle a besoin, ne discutez pas, ne faites pas de discours ; demandez les urnes du scrutin, et jetez les boules signifiant que nous n'avons pas votre confiance ; qu'aussitôt, un nouveau ministère s'organise ; qu'il n'y ait aucune suspension dans l'action publique. Croyez-moi, retenez ce qui n'est que retours en arrière et récriminations. Nous ne voulons pas nous soustraire à vos accusations, nous vous appartenons ; vous nous reprendrez quand vous voudrez, nous serons toujours là pour subir vos reproches et vos anathèmes. Mais, je vous en supplie, aujourd'hui, à l'heure actuelle, ne songez qu'au péril public, ne songez qu'à la patrie. Renvoyez-nous, si vous voulez, tout de suite et sans phrase, car ce qu'il faut, avant tout, ce n'est pas pérorer, ce n'est pas discuter, c'est agir ! »

Cette scène révélait avec une telle évidence les dispositions de la Chambre que, sans attendre davantage, Schneider envoya aux Tuileries Bouilhet, avec mandat de dire que le ministère allait être renversé, qu'il était nécessaire qu'il n'y eût point d'intérim et qu'on fît appeler sans retard le comte de Palikao, l'homme de la situation. Lui-même viendrait, au sortir de la séance, parler de la composition d'un ministère nouveau.

II

Depuis le matin, les dispositions de l'Impératrice, qui jusque-là nous avaient été bienveillantes, ne l'étaient plus. Elle avait vu clairement qu'il existait désormais un dissentiment inconciliable entre elle et moi, et qu'il fallait, ou que je cessasse d'être ministre ou qu'elle cessât d'être régente, puisque l'exigence principale de ma politique était désormais le retour de l'Empereur. Cette exigence avait été rejetée par le Conseil, mais en mon absence. L'Impératrice avait éprouvé, dans toutes ses négociations avec moi, que je n'abandonnais guère mon avis, et elle présumait que je reviendrais à la charge ; de plus, elle redoutait les mesures vigoureuses que nous voulions exécuter, et dont Pietri, manquant au secret promis, l'avait instruite. « Je ne veux pas, avait-elle dit, qu'une goutte de sang français soit versée pour notre cause sur mon ordre. » Puis elle avait ajouté : « Et les représailles (1) ? »

Enfin, sous l'influence de Rouher, grandissante à mesure que la malheureuse femme avait besoin d'être plus soutenue, elle s'était décidée, malgré sa nature chevaleresque, à adopter la vile politique des boucs émissaires. Déjà elle s'était jetée dans ce système avec impétuosité à propos de Le Bœuf; maintenant elle ne fermait plus l'oreille à ceux qui lui disaient qu'un bouc émissaire civil était également indispensable et que ce bouc émissaire était naturellement moi. Elle aurait peut-être hésité à nous abandonner si elle n'avait entrevu comme notre successeur possible que ce Trochu dont elle se défiait si justement. Mais elle avait sous la main Palikao, l'ami de Persigny ; on le lui présentait comme le sauveur assuré qui relèverait nos affaires et rendrait la victoire à nos drapeaux, et elle délibérait dans une salle reculée du palais, accessible seulement à ses confidens, pendant qu'au Corps législatif mes ennemis et même mes amis, jusque-là dévoués, préparaient la coalition qui devait me jeter par terre.

(1) Ce mot m'a été répété par la princesse Mathilde. Le fait est confirmé dans les *Souvenirs de Mme Carette*, lectrice de l'Impératrice, t. II, p. 174. « M. Émile Ollivier voulait, après avoir obtenu le retour de l'Empereur et dans la nuit même, faire arrêter tous les chefs de l'opposition. Les mandats d'arrêt étaient préparés. L'Impératrice s'y refusa. »

Après les quelques mots échangés avec moi, Palikao était allé déjeuner chez Dejean. Il ne lui avait pas appris qu'il allait le remplacer et ne lui avait parlé que de son départ pour Metz. Puis il était revenu auprès de l'Impératrice. Elle lui annonça que l'Empereur n'avait pas agréé l'idée de son voyage au quartier général. « Je ne comprends rien, avait-il télégraphié, à l'envoi de Palikao à Metz ; il ne peut rien changer à la situation. » Elle l'avait donc retenu. Palikao avait approuvé son opposition au retour de l'Empereur et soutenu qu'un Napoléon ne pouvait revenir dans sa capitale que victorieux : l'Impératrice s'était crue sauvée. Ses derniers scrupules à notre égard s'évanouirent ; elle proposa au général d'être le président du futur ministère. Il opposa quelque résistance : « J'ai passé, dit-il, vingt-sept ans de ma vie en Algérie, six ans à Lyon, quelque temps en Chine ; je n'ai jamais été un homme politique ; je n'ai pas l'habitude de parler en public ; je n'ai connu à Paris ni les hommes, ni les choses ; vous me mettez dans un cas embarrassant, et je ne saurais à qui m'adresser pour former un ministère. » Néanmoins, sur la promesse de le faire maréchal, il se décida.

Comment se débarrasser de nous? Directement cela n'était pas possible ; les lettres de l'institution de la Régence n'accordaient pas le droit de changer un ministère sans le consentement de l'Empereur, et l'Empereur refuserait le consentement. Mais il était un moyen de lui forcer la main : l'Impératrice pouvait, sans se découvrir, engager ou faire engager les nombreux députés sur lesquels elle avait de l'influence à nous mettre en minorité en votant avec nos adversaires habituels; alors l'Empereur serait bien obligé de consentir à notre renversement, et la Régente ne serait pas empêchée de soutenir qu'elle n'y avait pas contribué. A-t-elle organisé cette manœuvre, dont je ressentais déjà les effets et qui allait m'emporter? Je trouverais tout naturel qu'elle l'eût fait. Convaincue que ma politique serait funeste et déshonorerait l'Empereur, elle était tenue en conscience de me retirer le pouvoir dont je me préparais à faire un si mauvais usage; son abstention eût été une faute d'État. A-t-elle commis cette faute? L'Empereur me l'a affirmé. En tout cas, ses fidèles agirent comme si elle ne l'avait pas commise.

Tous ceux qui l'approchaient de près ou de loin se déchaî-

naient contre nous. Jérôme David, de Pierres, Mathieu, en faveur auprès d'elle, étaient dans un va-et-vient continuel entre la Chambre et les Tuileries, et chaque fois qu'ils revenaient des Tuileries, ils accentuaient leur propagande pour notre renversement immédiat. Ce qui paraît compte plus que ce qui est : quelle qu'ait été l'attitude réelle de l'Impératrice dans son cercle intime, se fût-elle renfermée dans une abstention stricte, personne ne mit en doute que notre renversement était voulu, conseillé, poursuivi par elle, et que ses amis notoires étaient ses porte-paroles.

Bouilhet eut quelque peine à être reçu. Comme il régnait déjà dans le palais un certain désordre, il fut introduit dans un salon du premier étage où il ne rencontra ni chambellan, ni fonctionnaire de service. Après quelques minutes d'attente, une porte s'ouvrit et donna passage à un familier, de Pierres. Il lui serra la main en lui disant qu'il se rendait à la séance et disparut. L'Impératrice ne tarda pas à entrer par cette même porte, qui s'ouvrait sur une pièce où se trouvait Palikao avec d'autres familiers. Le message de Bouilhet la combla d'aise. Elle répondit : « Ah! monsieur, vous me soulagez d'un grand poids ! J'apprends avec une vive satisfaction que je me rencontre dans la même opinion que M. Schneider et que le choix du général Palikao a son agrément. »

III

A la Chambre, la séance continuait. Le général Dejean compléta ma déclaration par la lecture de l'exposé des motifs de notre projet sur l'augmentation des forces militaires. Il fut à peine écouté. Dans les bancs circulaient les meneurs, allant de l'un à l'autre quêter des adhésions, offrir des portefeuilles. Puis les motions se succédèrent. D'abord, celle de Latour-Dumoulin et d'Andelarre : « Les députés soussignés demandent que la présidence du Conseil des ministres soit confiée au général Trochu, et qu'il soit chargé de constituer un ministère. » Latour-Dumoulin n'était qu'un bafouilleur vide, dont la proposition eût à peine fait relever les têtes s'il n'y avait mis en panache le nom de Trochu, et si elle n'avait paru un acheminement à une motion plus révolutionnaire.

En effet, Jules Favre, livide, presque vert, la lèvre tendue

comme la corde d'un arc qui va lancer le trait empoisonné, gagna la tribune d'un pas solennel. Là, laissant tomber lentement chacune de ses paroles, sans son hoquet fatigant, d'une voix contenue, mais dans laquelle on sentait le grondement sourd de l'invective prête à jaillir, il demanda : 1° que des armes fussent immédiatement distribuées aux mairies de chaque arrondissement à tous les citoyens valides inscrits sur les listes électorales et que la garde nationale fût réorganisée en France dans les termes de la loi de 1831 ; 2° qu'un Comité exécutif de quinze membres, choisi dans le sein de la Chambre, fût investi des pleins pouvoirs du gouvernement pour repousser l'invasion étrangère. A l'appui de sa proposition, il reprit son thème, malheureusement juste, sur l'insuffisance du commandant en chef et sur la nécessité de concentrer les forces militaires entre les mains d'un homme qui ne fût pas l'Empereur. L'Empereur devait abandonner le quartier général; il ne devait pas commander en chef, « il a été malheureux, il doit *revenir*. » Puis, par une de ses contradictions habituelles, après avoir établi que les revers sont dus uniquement à l'insuffisance d'un commandement auquel les ministres sont étrangers, il les impute à ces ministres. « L'Invasion, dit-il en nous désignant, ne serait pas convenablement repoussée par les hommes qui sont sur ces bancs, qui ont perdu déjà deux provinces, et qui, grâce à leur ineptie, perdront le reste. » Une vive approbation et des applaudissemens soulignèrent à gauche ces paroles que rendait plus significatives l'adhésion silencieuse du Centre et de la Droite. Mais alors Jules Favre, laissant les ministres, revient à l'Empereur et propose son renversement : « Il faut, si la Chambre veut sauver le pays, qu'elle prenne en main le pouvoir. »

Cette fois, plus de ces périphrases dans lesquelles l'orateur emmiellait ses perfidies. Sa pensée est à découvert : « Plus d'Empereur ni à l'armée, ni au gouvernement. A l'armée, il sera remplacé par un général, le « glorieux Bazaine, » au gouvernement, par une commission du Corps législatif composée de quinze membres. Il ne restait qu'à ajouter : « Plus d'Empire. » Cette conclusion impliquée dans ses paroles, l'orateur crut prématuré de la dégager. Il attendait les prochains désastres.

Tant que l'orateur n'avait vilipendé que les ministres, la Droite avait été patiente et complice. Quand il visa l'Empereur et surtout l'Empire, elle se réveilla, et son attitude indignée

obligea Schneider à intervenir : « *Votre proposition a un caractère essentiellement révolutionnaire; je ne puis ni accepter, ni mettre en discussion une proposition ayant ce caractère.* » Et avec une confiance que l'événement ne tarda pas à démentir, il ajouta : « Vous ne ferez pas de révolution avec cette Chambre-là. »

Ces paroles parurent trop molles à Granier de Cassagnac. S'avançant dans l'hémicycle, la tête haute, la voix tonnante, le bras tendu et menaçant, sans se laisser troubler par les clameurs furieuses qui l'interrompaient à chaque parole, il jeta cette apostrophe : « L'acte qui vient de s'accomplir devant vous est un commencement de révolution donnant la main à un commencement d'invasion. Les Prussiens vous attendaient! Lorsque Bourmont, d'odieuse mémoire, vendit sa patrie, il ne fit rien de plus que vous. Au moins Bourmont était un soldat, qui avait vu en face et de près les ennemis de son pays, tandis que vous, abrités ici derrière vos privilèges, vous vous proposez de détruire le gouvernement de qui? de l'Empereur qui est en face de l'ennemi. Nous sommes venus ici sous la condition de notre serment qui constitue notre caractère et qui crée notre inviolabilité. Lorsque, par un acte révolutionnaire, on reprend son serment, on perd à la fois l'inviolabilité et le caractère qui en découle, pour rester de simples factieux. Et je vous le déclare, si j'avais l'honneur de siéger au banc du gouvernement, vous tous, signataires, vous seriez ce soir devant un conseil de guerre! »

La Gauche effarée, hors d'elle, hurle, bondit, comme si elle sentait déjà sur son épaule la main du gendarme. Elle s'agite dans un véritable délire. Jules Simon se jette dans l'hémicycle et crie en gesticulant : « Nous sommes prêts à y aller au conseil de guerre. Si on veut nous fusiller, nous sommes prêts; vous n'avez qu'à venir. » Jules Ferry, sous prétexte que Gramont s'est permis de rire, s'élance vers lui dans une rage comique : « Il n'appartient pas à un ministre qui, en ce moment même, songe à négocier une paix infâme... » Estancelin, Garnier-Pagès et quelques autres rejoignent Ferry et se dirigent d'un air agressif vers le banc de Gramont. Chevandier, absent au début de la séance et qui venait seulement d'arriver, se lève et les brave. Gramont ne se lève même pas; il les toise avec hauteur. Je réponds ironiquement à Jules Simon : « L'honorable Jules

Simon m'a demandé si nous voulions faire fusiller tous les députés, et il a ajouté qu'il s'offrait *(Rires à droite)*, je tiens à le rassurer. » Jules Simon se récrie : il n'a pas parlé au ministre; c'est à la Chambre qu'il a dit : « Si vous voulez recourir à la violence, nous vous attendons. » Le tumulte cependant ne cesse de s'accroître ; les vociférations se croisent de tous les côtés; le président est contraint de se couvrir et de suspendre la séance. Jules Simon se précipite, au milieu des journalistes et des citoyens, dans la salle des Pas-Perdus, et, les bras croisés sur la poitrine, crie : « Un Granier de Cassagnac vient de proposer qu'on fusille tous les députés de la Gauche. »

J'assistais le dégoût dans l'âme à ce pugilat indécent. J'avais cessé virtuellement d'être ministre tant qu'un vote de confiance ne m'avait pas rendu l'autorité. Si la Chambre me l'avait donné, certes, je n'aurais pas laissé à Granier de Cassagnac le privilège de démasquer les hypocrisies ; je ne l'eusse fait ni avec plus d'éloquence, ni avec plus de courage; mais avec plus de justesse politique, et les emportemens séditieux de la Gauche seraient devenus un des considérans probans de l'acte d'accusation que j'aurais rédigé au sortir de la séance. Mais je ne me souciai pas de m'exposer à de nouveaux outrages au profit de ceux qui travaillaient à me frapper dans le dos.

IV

Jules Favre avait compromis les affaires de son parti en démasquant trop tôt ses pensées, et en ne transperçant les ministres que pour atteindre l'Empereur. Picard essaya de les rétablir, en écartant l'Empereur et en concentrant l'effort de son attaque sur le Ministère seul. Jérôme David, en lui répondant, vint alors porter à l'Empire le coup le plus cruel qu'il eût encore reçu. Son discours débuta patriotiquement en rappelant que c'est de notre côté qu'avaient été la bonne foi et la sincérité et de l'autre le désir et la préméditation de la guerre, et que nous ne pouvions éviter la guerre sans abdiquer notre rôle en Europe. Il attesta l'héroïsme de nos soldats dont il avait été témoin, puis, tournant court, il expliqua nos revers par ce fait : « La Prusse était prête, et nous ne l'étions pas. » Jeter au public ces paroles, même suivies d'une prédiction de revanche, c'était jeter aux Prussiens un encouragement et à notre armée la déses-

pérance. Celui qui les proférait méritait, bien plus que Jules Favre, d'être envoyé devant un conseil de guerre. C'était à Dejean qu'il eût appartenu de répondre, mais il ne se considérait plus comme ministre; il craignit que sa dénégation ne fût suivie par des affirmations emportées de l'Opposition et il ne crut pas prudent d'ouvrir, à une heure aussi inopportune, un débat dont le retentissement eût été désastreux; il jugea moins dommageable de laisser tomber les paroles abominables de Jérôme David. Au surplus, ces paroles n'atteignaient pas le Ministère, dont la réorganisation militaire n'avait pas été l'œuvre; elles frappaient tout le règne, et l'Empereur et Niel, auteurs de la préparation, et qui s'étaient maintes fois portés garans de son efficacité.

La Gauche releva cette arme qui lui était offerte par un soudoyé de l'Empereur. Kératry dit : « Après les paroles prononcées par l'honorable M. Jérôme David, je considère comme un devoir pour moi, membre de la Commission chargée du rapport relatif à la guerre, de venir faire ici une déclaration qui ne sera démentie par aucun de mes collègues : M. le ministre de la Guerre, appelé dans le sein de notre Commission, a affirmé sur l'honneur que nous étions absolument prêts. S'il nous eût laissé voir quelque hésitation dans son esprit, nous serions venus soumettre la situation à la Chambre en l'éclairant sur la réalité des faits. Maintenant, je dois revenir à ce qu'a dit M. Granier de Cassagnac, car il a posé la question sur son véritable terrain : quand Napoléon Ier a succombé avec nos bataillons, la France s'est chargée elle-même de prendre le gouvernement de ses affaires. La confiance du pays s'était retirée du chef de l'État; c'était justice et prévoyance. Napoléon III n'a pas su conduire nos armées à la victoire; selon la proposition que nous avons déposée, qu'il cède la place au patriotisme du Corps législatif! » *(Bruyantes réclamations. — Bruit prolongé.)* Le président rappela Kératry à l'ordre. Il eût dû auparavant rappeler Jérôme David à la pudeur, à la loyauté et au patriotisme.

Il ne restait qu'à voter. Schneider, ayant refusé de mettre aux voix la proposition de Jules Favre, c'était sur celle de Latour-Dumoulin que le vote allait avoir lieu. Son adoption eût été un vote de défiance prononcé; la majorité voulait ce vote de défiance, mais sous une autre signature que celle de Latour-Dumoulin et non au profit de Trochu. Les meneurs cherchèrent

donc une formule qui, en frappant à mort le Ministère, ne froissât les susceptibilités d'aucun des coalisés, de l'extrême Gauche à l'extrême Droite. Cette formule, ils ne l'avaient pas trouvée ; il leur fallait encore quelque temps de délibération. Ce fut Talhouët qui le leur procura.

Cet homme excellent et charmant, droit, désintéressé, mon ami personnel, était, depuis son rapport du 15 juillet, hanté sans répit de la pensée de se décharger d'une responsabilité qui l'accablait. On lui avait persuadé qu'un des meilleurs moyens serait de contribuer à notre chute ; il marquerait ainsi qu'il avait été trompé. C'est pourquoi il intervenait. Il proposa de suspendre le vote sur la question de confiance et de commencer par examiner les projets de loi demandés d'urgence. « En suivant cette marche, la question des personnes pourra se poser naturellement et se décider... *(Interruptions)* sans montrer au pays une division que je regretterais profondément quand nous sommes en face de l'étranger. » *(Nombreuses marques d'approbation.)* Après les motions violentes de Jules Favre, Picard, Kératry, c'était s'y prendre un peu tard pour cacher au pays « une division regrettable » qui venait d'être bruyamment étalée.

J'eusse été, si j'eusse accepté sa proposition, un étrange ministre : dès que la question de confiance est posée, il est de règle que, toute affaire cessante, elle soit résolue incontinent, afin que l'exercice du pouvoir ne demeure pas longtemps interrompu. En aucune circonstance, cette règle ne s'imposait plus impérieusement. De quart d'heure en quart d'heure, à mon banc, me parvenaient des rapports de police alarmans. Il y était dit que la foule s'exaspérait, qu'elle avait saisi et précipité dans la Seine un agent de police. A tout moment, la situation pouvait exiger des résolutions suprêmes, et l'on devait, sans perdre une minute, ou investir les ministres de la force que la proposition d'un vote de méfiance leur avait enlevée, ou immédiatement les remplacer.

C'est précisément parce qu'on savait que je rejetterais la proposition inacceptable de Talhouët qu'on l'avait présentée. Sans me donner la peine inutile d'expliquer ce que tout le monde comprenait aussi bien que moi, je dis simplement que je n'acceptais pas. La Chambre presque entière, à l'exception d'une quinzaine de membres, se leva et vota la motion. Latour-Dumoulin

s'écria : « Il est bien entendu que le Ministère s'y opposait; nous le constatons. — La proposition, ajouta Cochery, a été adoptée malgré le Ministère. C'est le prélude de sa condamnation par la Chambre. » La Chambre se retira dans ses bureaux; la séance fut levée.

Je montai au fauteuil demander ou donner un renseignement à Schneider : « Eh bien ! me dit-il, je vous l'avais bien annoncé hier; la Chambre est décidée à vous renverser. — Qu'ils se déshonorent, dis-je, si cela leur convient. Je ne me déshonorerai pas moi-même. Je ne considère pas comme décisif le vote qui vient d'être rendu, quoiqu'il soit clair; je ne me retirerai que devant un vote de défiance formel. Je veux qu'il soit bien incontestable que je n'ai pas déserté, sans y être contraint, un poste qui n'est plus qu'un poste de danger. »

V

Le tumulte aux environs du Corps législatif n'était pas moindre que dans l'assemblée. La foule faisait mine d'escalader les grilles et le petit mur du côté du quai; quelques députés lui tendaient la main. Baraguey d'Hilliers crut qu'il était temps d'en finir.

Il s'avança vers la bande qui grimpait aux grilles et, tirant sa montre et se tournant vers ses aides de camp, il dit à voix haute : « Dans cinq minutes, vous chargerez s'ils n'ont pas f... le camp. » Au bout d'une minute, il ne restait plus personne. Gambetta s'étant dirigé au delà du pont vers la foule, le maréchal le repoussa : « Vous ne passerez pas, monsieur; à la Chambre, vous pouvez être quelqu'un; ici, vous n'êtes rien et je ne tolérerai pas que vous me désobéissiez. » Il fit ensuite évacuer la salle des Pas-perdus, et ordonna à un détachement de cuirassiers, soutenu par un escadron de gardes de Paris à cheval, un régiment d'infanterie de marine, de nombreuses brigades de sergens de ville et un bataillon de la garde nationale, de déblayer le pont de la Concorde et les quais à droite et à gauche du Palais. Aucune résistance ne se produisit; en quelques instans, la tranquillité la plus complète régnait aux abords du Corps législatif. Des forces massées à proximité demeurèrent prêtes à charger, à dissiper la foule et à la rejeter sur la place de la Concorde, si elle avait remué. Les quatre mille révolution-

naires les virent et se tinrent prudemment cois, et plus encore les députés; le brave qui devait proposer la déchéance et donner le signal de l'insurrection ne parut pas.

Certainement si le gouvernement n'avait pas été résolu, si le ministre de l'Intérieur, le préfet de Police et le maréchal Baraguey d'Hilliers n'avaient, chacun dans leur sphère, pris des mesures intelligentes, si le commandement militaire n'avait pas énergiquement soutenu les forces municipales, « si, au lieu de se porter de sa personne au Corps législatif et d'affirmer sa résolution par son attitude et son langage sans réticence aux députés, le maréchal s'était abstenu, la révolution aurait pu réussir dès ce jour-là, car la population qui entourait le Corps législatif était composée d'élémens semblables à ceux qui triomphèrent le 4 septembre (1). » La révolte avorta le 9 août parce qu'elle trouva devant elle un ministère et un chef militaire décidés à l'écraser.

La vigueur que nous venions de déployer sous ses yeux aurait dû convaincre la Chambre que nul autre ministère ne la défendrait mieux et ne saurait mieux se mesurer avec la révolution. Mais les corps politiques ont leurs jours de panique, comme ils ont leurs jours de calcul : « C'était assurément une grande inconséquence aux partisans les plus ardens de la guerre d'en imputer les malheurs aux ministres à qui ils l'avaient imposée : mais ils n'avaient que le choix de se le reprocher à eux-mêmes ou aux ministres (2). » Cette considération effaça toutes les autres. La Chambre se servit de la tranquillité que nous lui assurions pour mieux consommer notre renversement.

J'attendis la sortie des bureaux en me promenant devant la salle des conférences. Aucun de ceux qui me soutenaient si ardemment d'ordinaire ne s'approcha de moi et ne m'apporta un témoignage d'amitié. Mes collègues étant dispersés de côté et d'autre, je demeurai seul, apercevant dans les coins ceux qui se préparaient à me porter le dernier coup. Je ne fus abordé que par un de mes amis de l'École de droit, Thoinnet de la Turmelière. Avec la familiarité de nos anciennes relations, il me dit : « Vous le voyez, la Chambre désire que vous vous retiriez; votre

(1) Pietri, *Déposition dans l'enquête sur le 4 septembre et le procès Trochu.*
(2) Saint-Marc Girardin, *Rapport sur le 4 septembre.*

chute est nécessaire; ce sera un répit gagné et la possibilité de se retourner assurée; n'obligez pas d'anciens amis comme moi, qui vous resteront toujours attachés, à voter contre vous; donnez votre démission. — Jamais, répondis-je, ce serait une lâcheté, un aveu d'incapacité ou de culpabilité. » Thoinnet reprit : « Mais si nous vous présentions une lettre signée par les Cent seize, vous priant dans l'intérêt public de vous retirer, le feriez-vous? — Certainement, j'attacherais à cette manifestation la même importance qu'à un vote hostile de la Chambre. » Alors il se mit en mouvement; mais, au bout de quelques instans, il revint et me dit : « Cela ne peut aller. — Vous avez raison, répondis-je, j'étais moi-même revenu sur mon premier acquiescement; je ne dois m'en aller que devant un vote formel et public. — Vous n'en voudrez pas, n'est-ce pas? fit Thoinnet ému, à ceux de vos amis qui, s'inspirant du salut public plutôt que de l'amitié, voteront contre vous? — Comment leur en voudrais-je, répondis-je, non sans quelque ironie, de placer le pays au-dessus de leur amitié? »

Thoinnet s'était éloigné, lorsque je vis arriver à moi Persigny. Sa sortie véhémente du matin contre le retour de l'Empereur à Paris l'avait mis en faveur auprès de l'Impératrice. Étant venu se renseigner aux Tuileries, il avait été reçu aussitôt, avait trouvé Palikao et appris qu'il allait être ministre de la Guerre. Persigny approuva chaudement, mais il pensa que Palikao ne pouvait suffire à la situation dès que le Parlement était réuni : mon maintien aux affaires lui parut indispensable, nul autre n'étant en mesure de me suppléer et de tenir tête à ces manifestations violentes de l'Opposition contre lesquelles j'étais aguerri. L'Impératrice lui répondit qu'il n'était pas plus en son pouvoir de maintenir que de renverser M. Émile Ollivier, et que tout dépendait du Parlement; elle avait reçu du président de la Chambre un message l'invitant à composer un nouveau ministère, le ministère Ollivier étant irrévocablement condamné, l'adjonction de Palikao ne le sauverait donc pas. Toutefois, Persigny insistant, elle consentit à ce que cet expédient fût tenté, et Persigny venait me le proposer : « Montez à la tribune, annoncez que Palikao est ministre de la Guerre et vous resterez. » C'était inacceptable. Je ne pouvais faire entrer Palikao dans le Ministère, d'abord sans m'être assuré de l'assentiment de mes collègues, dont j'étais loin d'être sûr, ensuite sans avoir obtenu du

général qu'il adhérât aux deux mesures sans lesquelles je ne resterais pas au pouvoir : le retour de l'Empereur et l'arrestation des révolutionnaires. Je crus superflu d'entrer dans ces considérations et je dis simplement : « Non, mon cher duc, j'aurais beau monter à la tribune et lire cette nomination, je ne resterais pas. La Chambre, pour se dégager, vient de me sacrifier par un premier vote formel provoqué par un de mes amis, et, comme je n'ai pas voulu m'y soumettre, elle va le renouveler sur la proposition d'un de mes ennemis (1). Jetez un coup d'œil sur la salle des conférences, vous y verrez les chefs de la Gauche et de la Droite réunis délibérant sur les termes de l'ordre du jour qui doit nous exécuter. Il ne s'agit pas de savoir si je serai renversé, je le suis. Ce que vous proposez ne serait qu'un essai de replâtrage sans dignité, qui n'arrangerait rien. Puisque Palikao est votre suprême espérance, ne le compromettez pas en l'associant même un instant à celui qui va être frappé comme le bouc émissaire. » Persigny n'essaya pas de me réfuter : « C'est aussi l'avis de l'Impératrice, » dit-il. Il me serra la main, et me quitta. Je ne l'ai jamais revu.

La véritable pensée de l'Impératrice me fut confirmée par une démarche de celui de ses intimes qui, pendant toute cette séance, était allé sans répit des Tuileries à la Chambre et de la Chambre aux Tuileries, Jérôme David. Sans être arrêté par ses machinations, il m'aborda et me dit d'un ton embarrassé : « Entre gens de cœur, on peut s'expliquer clairement. Après le vote de la Chambre qui vous renversera, consentirez-vous à monter à la tribune, et à annoncer que le général Palikao est nommé ministre de la Guerre avec mission de former un Cabinet? — Oui, monsieur, répondis-je sèchement, si l'Impératrice me le demande par une lettre. » Et je lui tournai le dos. Il courut aussitôt aux Tuileries chercher cette lettre, avant que la séance fût reprise, tant il était sûr de ce qui allait se passer.

(1) Auguste Vitu, *le Peuple Français*, 11 août 1870. « Lorsque l'amendement de M. Clément Duvernois a été adopté, le Cabinet était déjà mort. Il avait été tué raide par le vote sur la proposition de M. de Talhouët. Le vote de l'amendement Duvernois n'a fait que constater le décès. »

VI

Les coalisés avaient enfin trouvé l'ordre du jour qui, sans mettre en cause l'Empereur, serait acceptable à la Droite, et cependant assez énergique contre le Ministère pour contenter les Gauches. Duvernois fut chargé de le proposer. Il fut entendu que ni lui ni qui que ce soit ne le soutiendrait afin de ne pas m'offrir l'occasion de riposter : il serait soumis à l'assemblée par le président. On voulait m'exécuter sans phrases; on tenait à ce qu'il n'y eût aucune discussion qui me permît de dire de rudes vérités, et on était certain que, si on ne m'y contraignait pas, je ne prendrais pas l'initiative, ne voulant pas me rabaisser à paraître, en un pareil moment, préoccupé de ma personne. D'ailleurs, l'opinion publique réprouverait quiconque soulèverait un débat sur nos malheurs, et l'on savait que je ne voudrais pas être celui-là. La manœuvre était donc ce qu'il y a de plus lâche et de plus fin dans la perfidie.

A cinq heures et demie, on entra en séance. Aussitôt se produisit une palinodie comme les assemblées ne se les refusent pas. La Chambre avait décidé, contre mon avis, que les lois seraient discutées avant les personnes; mais si elle avait persisté à voter d'abord ces lois, la discussion, si rapide qu'elle fût, eût absorbé la séance entière et notre renversement eût été renvoyé au lendemain. Or elle ne voulait pas se séparer avant qu'il ne fût chose faite; elle revint donc à l'avis de ne plus s'occuper des lois et se mit à discuter les personnes. Talhouët, battu après m'avoir battu, ne parut pas s'en apercevoir. Schneider donna lecture de l'ordre du jour de Duvernois : « La Chambre, décidée à soutenir un Cabinet capable d'organiser la défense du pays, passe à l'ordre du jour. »

J'avais promis de ne pas engager de débat sur la question de confiance. Mais ceci était une motion d'insulte. Je sentis bouillonner l'ardeur combative que je refrénais. Je redressai ma tête et je braquai mon regard sur la tribune. Personne ne s'y montra. Il n'est pas d'exemple d'une motion de cette sorte qui n'ait été justifiée par son auteur. Cette fois personne, rien. Duvernois, malgré les sommations de quelques députés non initiés à la manœuvre, s'était dérobé. Je compris le sens de cette

désertion. Elle me plongea quelques secondes dans une cruelle perplexité. Que faire? A une attaque motivée, j'aurais répondu vertement et châtié l'insulteur; mais que riposter à une attaque muette et masquée? Prendrais-je l'offensive? Tomberais-je dans le traquenard? Me donnerais-je l'odieux de ne paraître penser qu'à moi en un aussi pressant péril de la patrie? Était-ce l'heure de courir après celui qui fuyait, de le souffleter, de démontrer qu'il n'était qu'un drôle? Allais-je réfuter comme ayant été dit ce qui ne l'avait pas été? D'ailleurs, par quels argumens aurais-je établi que nous n'étions pas incapables? Expliquerais-je que ce n'était pas le Ministère qui avait fait perdre les batailles de Wœrth et de Forbach; que les généraux, dont l'impéritie les avait fait perdre, Failly et Frossard, étant des généraux de cour, choisis en dehors de toute intervention du Cabinet, ce n'était pas à nous, arrivés de la veille aux affaires, qu'il fallait s'en prendre si véritablement nous n'étions pas prêts? Pouvais-je révéler la cause réelle de nos défaites, étaler le spectacle lamentable de nos misères de Metz, de ce pauvre Empereur malade, de ces généraux démoralisés, de ces soldats dont on usait l'ardeur en leur refusant le combat, de cette victoire qui s'était offerte et qu'on n'avait pas saisie? Pouvais-je répéter à la Chambre, à la France, à l'Europe ce que j'avais dit librement au Conseil, et contresigner ainsi en quelque sorte, l'acte de déchéance de Jules Favre et Kératry? Je ne pouvais prononcer une parole de justification qui ne retombât sur l'Empereur comme une lourde accusation, et c'est précisément ce qui donnait à l'attaque dirigée contre nous son caractère de lâcheté. Du reste, devant l'apostasie de ce troupeau, qui avait tant aboyé après moi lorsque je résistais à l'irréflexion de sa passion belliqueuse et qui aboyait encore plus lorsque cette guerre, la sienne et non la mienne, tournait mal, je ressentais un tel dégoût que je n'aurais su proférer que des paroles de mépris, soulever des colères, amener des ripostes brutales, et je voulais que quelqu'un, au moins, conservât sa dignité dans cette honteuse journée. Amené devant le prévaricateur Ponce Pilate, le Juste s'était tu, *tacebat*. Incriminé devant ces prévaricateurs, résolus à nous frapper pour s'innocenter, je trouvai un conseil dans cet auguste exemple et je me tus, *tacebat*. Du reste, je faisais de nécessité vertu, car aurais-je uni à l'éloquence de Démosthène celle de Mirabeau et de Berryer, je ne serais pas parvenu à

achever un raisonnement devant une assemblée furibonde de peur qui voulait frapper et non écouter. Oh! certes, il y avait matière à un superbe discours, émouvant et élevé; mais j'étais le seul auquel ce discours ne fût pas possible : je souffre encore de n'avoir pu le prononcer.

Aucun ordre du jour de confiance ne fut opposé à celui de Duvernois. Aucun orateur ne flétrit la coalition de rancune, de convoitise et de passions qu'on abritait sous une apparence de salut public. Aucun ne stigmatisa l'expédient des boucs émissaires. Il y eut, cependant, un mot de raison. Il fut dit par le fou de l'assemblée, Piré : « Il est honteux de discuter à l'heure qu'il est. Vous devriez être tous unanimes, quand même les ministres auraient tous les torts. » Le président le pria de ne pas donner, par un excès de zèle, un déplorable exemple. Jouvencel ne trouvait pas l'ordre du jour clair. « Je ne sais pas s'il est besoin de l'expliquer, répliqua Schneider, mais je déclare que, quant à moi, j'en comprends parfaitement la signification. »

Je terminai ce pitoyable débat : « Le Cabinet n'accepte pas cet ordre du jour. » Et il y avait dans mon accent quelque chose de si altier qu'il y eut comme un frémissement dans la Chambre. Cela ne dura qu'un instant. Elle se leva et à l'unanimité, moins une dizaine de voix, l'ordre du jour insultant, que son auteur n'avait pas eu le courage de venir défendre, fut adopté par assis et levé. La Gauche, qui n'avait pas présenté d'ordre du jour, ne prit pas la peine de se lever, constatant ainsi que l'œuvre subversive était commencée par la majorité gouvernementale. « Nous avons réussi à renverser le Cabinet, a dit Jules Simon, parce que nous avons eu tous les partis pour auxiliaires, *même le parti de la Cour* qui recueillit la succession (1). »

Je demandai la suspension de la séance. Jérôme David me remit la lettre de l'Impératrice et je réunis mes collègues dans un bureau de la Chambre où je leur en donnai connaissance.

VII

A la reprise de la séance, Jules Favre demanda l'urgence pour les deux propositions qu'il avait déposées : l'une relative à

(1) Jules Simon, *Souvenirs du 4 septembre*, t. I, p. 253.

l'armement des gardes nationaux (il avait d'abord dit de Paris, il ajouta de France), l'autre proposant l'institution d'un comité de défense. L'urgence de la première fut votée à l'unanimité. La seconde aurait dû être écartée, et Schneider aurait dû persister dans son refus de la mettre en délibération en la déclarant inconstitutionnelle, comme il l'avait fait au début de la séance. Mais en ce peu d'heures la grâce efficace de la révolution avait si subitement agi sur son esprit que, ne se souvenant plus ni de ce qu'il avait dit ni de son devoir de défenseur de la Constitution, il devint le complaisant de ses destructeurs et ouvrit la route à leur premier succès. Il mit aux voix l'urgence. Elle fut repoussée. Cependant elle réunit 53 votes, parmi lesquels celui de Thiers, et cette minorité inusitée fut considérée avec raison par les Irréconciliables comme la promesse d'une défection prochaine plus complète, car on y trouvait les noms de députés jusque-là fidèles à l'Empire.

Il me restait à clore cette triste séance par la lecture de ma lettre de démission. Je montai à la tribune et je dis : « Après le vote de la Chambre, les ministres ont présenté leur démission à l'Impératrice régente, qui l'a acceptée, et je suis chargé par elle de vous déclarer qu'avec l'assentiment de l'Empereur, elle a chargé le comte Palikao de former un ministère. *(Applaudissemens à droite et au centre. — Bruit à gauche.)* J'ajoute que pendant les quelques heures qui nous séparent de la formation du Ministère, nous continuerons à remplir notre devoir et que le nouveau ministère, quel qu'il soit, peut compter de notre part sur l'appui le plus ardent, le plus fidèle et le plus dévoué. » *(Nouveaux applaudissemens à droite et au centre.)*

A la suite de la séance, parmi les membres de la majorité, qui nous avaient condamnés par peur, ce fut à qui m'entourerait, me serrerait la main. « Vous n'êtes pas tombé du pouvoir, me disait l'un, vous en êtes descendu. — Le régime parlementaire est fondé, » disait l'autre. — « Maintenant on peut vous parler, » dit Gambetta en me tendant la main. A ce mot : « Le régime parlementaire est fondé, » je me retournai vers mon fidèle Adelon, dont j'avais pris le bras, et je dis : « C'est l'Empire qui est mort, Dieu veuille que ce ne soit pas aussi *finis Franciæ*. »

Jules Simon a très bien décrit les sensations de la foule de curieux, de révolutionnaires, de socialistes, de républicains,

d'orléanistes, qu'il traversa en voiture découverte après la séance : « Ce qu'on me demandait le plus après les nouvelles de l'armée, c'était des nouvelles du Cabinet. Quand je répétais qu'il n'existait plus, les applaudissemens éclataient, se prolongeaient, redoublaient. On n'aurait pas été plus joyeux pour une victoire. Je ne discernai aucun cri contre la Chambre. Comme nous débouchions sur la place, deux ouvriers en blouses blanches saisirent le cheval par la bride en disant : « Il faut la déchéance ! » On répéta autour d'eux : « Oui, oui ! » mais sans trop grande animation. Quoique tout le monde voulût la déchéance, ce n'était pas l'affaire de la journée. Au contraire, on entendait de tous côtés : « *Qu'il revienne!* qu'il renonce au commandement ! c'est lui qui nous perd ! » Les imprécations contre le maréchal Le Bœuf étaient aussi très vives et très persistantes. »

Ceux qui, dans la foule hurlante, demandaient la déchéance avaient raison de se réjouir de notre renversement comme d'une victoire : ils n'avaient plus d'obstacle devant eux. Le sentiment était juste aussi de ceux qui répétaient le vrai mot de la situation : « Qu'il revienne ! » Toute la population parisienne le disait à l'envi. Elle n'eût donc pas été étonnée qu'il revînt ; elle n'eût vu dans ce retour ni lâcheté, ni déshonneur ; elle eût été, au contraire, reconnaissante de cette abnégation.

La journée était bonne pour l'opposition irréconciliable : elle s'était débarrassée du seul ministère de force à lui barrer la route et elle avait ouvert l'ère révolutionnaire en s'affranchissant des contraintes constitutionnelles. On ne lui avait pas encore accordé le droit de tout faire, mais on ne lui refusait plus celui de tout dire. Enfin, un résultat était acquis, à savoir qu'au prochain revers, on appliquerait à l'Empereur le traitement qu'on venait de nous faire subir et que l'on prononcerait sa déchéance comme on avait voté notre renversement, d'autant plus que sa responsabilité existait, tandis que nous n'en avions encouru aucune. La Gauche exultait. « *Dès ce moment*, a dit Jules Simon, *l'Empire n'existait plus que de nom* (1). »

Le contentement de l'assemblée ne fut pourtant pas complet parce que notre chute n'était pas accompagnée de la destitution

(1) *Origine et chute du second Empire*, p. 246.

de Le Bœuf. Elle avait son bouc émissaire civil, il lui fallait le bouc émissaire militaire. L'Impératrice ne se ménageait pas pour lui accorder cette satisfaction. Elle employa pendant toute cette journée, contre Le Bœuf, autant d'efforts que ses amis en déployaient contre nous. Connaissant la générosité du maréchal, elle s'était adressée à lui-même : « Au nom de votre ancien dévouement, donnez votre démission de major général, je vous en supplie. Je sais combien cette détermination va vous coûter, mais dans les circonstances actuelles nous sommes tous obligés aux sacrifices. Croyez qu'il n'en est pas de plus dur que la démarche que je fais auprès de vous (9 août). » Le maréchal répond incontinent que ce n'était pas auprès de lui qu'il fallait insister, que sa démission était donnée depuis le 7 août, et que c'était l'Empereur qui persistait à la refuser. La réponse pleine d'effusion de l'Impératrice indique l'ardeur de son désir : « Je vous remercie de ce que vous faites, je n'oublierai jamais cette preuve de dévouement que vous donnez à l'Empereur, j'en suis touchée et émue (9 août soir). » Le Bœuf crut que l'Empereur se décidait à accepter sa démission. Il persistait au contraire à la refuser, et la journée se termina sans qu'on pût annoncer au public le départ du maréchal.

Pendant ce temps, les écervelés qui formaient le Conseil intime de l'Impératrice triomphaient : « Nous avons empêché Papa de revenir. » Et l'Impératrice télégraphiait à l'Empereur : « Ce que je craignais est arrivé ; j'ai un changement de ministère. Palikao est à la tête, mesure admirablement acceptée. »

Vers neuf heures du soir, nous allâmes aux Tuileries prendre congé de la Régente. Dans la salle d'attente était Baroche. Il attribuait notre chute à Schneider, et me dit : « Vous le voyez, sans l'accord avec le président du Corps législatif, on ne peut pas marcher dans le régime parlementaire. » Il est dans les devoirs des ministres qui quittent les affaires de donner leurs conseils pour le choix de leurs successeurs. Quoique l'Impératrice ne nous y engageât pas, nous nous assîmes autour de la table des délibérations et nous communiquâmes nos sentimens. Nous étions écoutés avec politesse, mais froidement et avec distraction. Nous le comprîmes et nous nous levâmes. L'Impératrice parut soulagée. Malgré la sécheresse de ce congé, j'étais ému de pitié en songeant dans quel abandon elle n'allait pas tarder à se trouver lorsqu'elle n'aurait plus à ses côtés ses seuls

conseillers indomptablement résolus à la protéger jusqu'au bout et quoi qu'il arrivât. Je me souvins de cette soirée de décembre aux Tuileries où, pendant que nous causions au coin du feu, un ouragan ouvrit violemment la fenêtre et s'engouffra dans le salon. L'Impératrice s'était levée et avait essayé de la fermer ; la tempête était trop violente et je dus venir à son aide. La tempête était là, mais l'Impératrice se croyait de force à l'affronter sans moi.

L'émotion du Parlement se retrouva le lendemain dans les articles de la presse. Le parti de l'extrême Droite nous piétina furieusement et surtout le journaliste de Rouher, Dréolle. Le Centre gauche ne fut pas moins amer, il nous reprocha surtout de ne lui avoir pas épargné par une démission la honte de nous renverser. Les Irréconciliables ne montrèrent que de la satisfaction ; débarrassés de nous, ils se sentaient les maîtres et ils poussèrent plus que jamais leur cri insurrectionnel. Les modérés, qui, la veille, nous soutenaient, se retournèrent contre nous pour se faire pardonner de nous avoir soutenus. Les ambitions découragées des vieux états-majors monarchistes se ranimèrent, chacun recommença à espérer et à haïr, ce qui est la conséquence des espérances politiques. Par une raison ou par une autre, ce fut à qui nous condamnerait le plus cruellement.

VIII

La séance du 9 août avait été comme ces reconnaissances militaires qui révèlent les dispositions de l'ennemi. Aucun doute n'était désormais possible. Jules Simon a eu la franchise d'en convenir. « Jusqu'à la chute de l'Empire, ce ne fut ni un homme, ni une réunion d'hommes qui commanda ; ce fut la haine (1). » Cet aveu justifie le jugement sévère de Paul Déroulède : « C'est l'ineffaçable opprobre de tous les partis d'opposition au régime impérial que d'avoir continué à se laisser dominer à pareille heure par leurs passions personnelles. L'intérêt de la Patrie avait disparu pour eux par cela seul qu'ils le sentaient mêlé aux intérêts de l'Empereur. *Il y eut chez la plupart une perte absolue du sens national.* « *Croule la France pourvu que l'Empire tombe* (2). » Le « partiotisme » l'emportait sur le

(1) *Origine et chute du second Empire*, p. 250-251.
(2) P. Déroulède, *Feuilles de route*, p. 30.

patriotisme, la tradition de Carnot était vaincue par celle de Talleyrand.

Même aux temps d'aberration générale, il est toujours en France un ou plusieurs hommes qui résistent au courant d'insanité ou de lâcheté, et font et disent ce que tous auraient dû faire et dire. Trois hommes considérables désapprouvèrent la politique de la collaboration avec l'invasion.

Le comte de Chambord, représentant auguste du principe que l'Empire avait battu, souffrant d'être éloigné depuis sa naissance du pays constitué par ses ancêtres, écrivait à un de ses amis, le 1er septembre, alors que sa parole devait profiter à un gouvernement qu'il haïssait : « Il faut oublier en ce moment tout dissentiment, mettre de côté toute arrière-pensée; nous devons au salut de notre pays toute notre énergie, notre fortune, notre sang. La vraie mère préférait abandonner son enfant plutôt que de le voir périr. J'éprouve ce même sentiment, et je dis sans cesse : « Mon Dieu, sauvez la France, dussé-je mourir sans la revoir! »

Le plus remarquable, après l'incomparable Duc d'Orléans, de tous les fils si distingués de Louis-Philippe, le prince de Joinville, écrivait : « Je ne comprends rien à la Chambre, je ne comprends pas qu'il se prononce un mot, qu'il se fasse un acte ayant un autre but que de venir en aide aux armées, seul espoir de la France aujourd'hui. Quel que soit le gouvernement actuel, il vaut mieux, tant qu'on a chance de résister, que le provisoire, par le seul fait qu'il est organisé (1). »

Changarnier exilé, proscrit, dont la carrière avait été brisée en plein épanouissement, et que nous avions tous vu dans l'hémicycle du Corps législatif, frémissant d'aise aux discours hostiles de Thiers, oublie ses colères, ses griefs et court à Metz, parce que l'Empereur est le symbole de la Patrie.

Mais les lettres des princes demeuraient dans un cercle restreint et l'acte de Changarnier fut à peine remarqué; il étonna plus qu'il n'enthousiasma. Le sentiment des politiciens de toute nuance était dans la rebuffade de Schneider à ce pauvre Piré qui demandait qu'on fût uni dans le danger : « Ne donnez pas, par excès de zèle, un déplorable exemple. »

Le voilà renversé, ce ministère qui avait réalisé déjà tant de

(1) Prince de Joinville à Bocher, Lettre du 10 août 1870.

belles espérances et dont la durée eût assuré un avenir bienfaisant de concorde, d'ordre, de liberté, de progrès. Le voilà jeté à terre au moment où, ayant surmonté tant de difficultés intérieures redoutables, il allait aborder son œuvre organique de réformes sociales et compléter sa rénovation politique. Le voilà précipité, non seulement par la haine des Irréconciliables dont il avait brisé les trames, mais surtout par l'ingratitude de ceux dont il avait été la sauvegarde, et qui, n'étant plus couverts par lui, étaient voués à une fin misérable; le voilà, lui, le ministère loyal, culbuté, non par une attaque à face découverte, mais lâchement par la mine d'une coalition ténébreuse; le voilà, lui, ministère d'honnêtes gens, mis en déroute par la machination d'un futur escroc (1).

Le Ministère du 2 janvier avait été envoyé comme le salut à l'Empire désemparé. A son avènement, les appréhensions étaient générales, tous les ressorts fonctionnaient mal; les espérances du parti révolutionnnaire égalaient son audace. Après quelques semaines, l'esprit public s'était rasséréné, l'action gouvernementale avait repris son aplomb, le parti révolutionnaire, réduit dans l'affaire Victor Noir, avait perdu sa jactance. Les anciens partis gardaient encore des chefs acharnés, mais les soldats se ralliaient à un gouvernement qui les accueillait sans leur imposer aucun sacrifice de dignité. Les intérêts religieux avaient été sauvegardés non moins que les intérêts politiques et sociaux; le concile œcuménique du Vatican avait joui d'une ampleur de liberté qu'aucune assemblée de ce nom n'avait encore connue. Près de huit millions de voix avaient consacré cette politique, rajeuni l'Empire, effacé le souvenir du 2 décembre. Dans la courte existence de ce Cabinet s'étaient accumulées plus d'affaires graves qu'il n'y en a eu dans les années de bien d'autres. Il avait suffi à toutes et je puis le dire sans sotte vanité, mais par le sentiment d'une juste fierté qui se relève sous les outrages, il avait déployé dans toutes une égale capacité. Assailli à l'improviste par une provocation prussienne, il se montra résolu et modéré, souple et ferme, ressentant l'émotion publique sans s'y abandonner, et sachant parer aux accidens imprévus avec une rapidité réfléchie. L'intérêt sauvegardé, il ne permit pas l'atteinte à notre honneur, mais il ne se décida à la guerre que

(1) Duvernois fut condamné comme tel à deux ans de prison et 1 000 francs d'amende le 24 novembre 1874 par un jugement de police correctionnelle.

lorsqu'il n'eut plus à opter qu'entre le champ de bataille et le ruisseau. Et ses résolutions sortaient tellement des entrailles du pays qu'aucune guerre ne rencontra à son début un assentiment aussi passionné et aussi universel. Les revers arrivés, il n'avait pas désespéré de la chose publique. On a dit qu'il était « capable de toutes les fautes. » Certainement il a commis des fautes : qui agit sans en commettre? (Chi fa falla (1).) Mais ce n'est pas de toutes les fautes, c'est surtout de toutes les énergies qu'il fut capable, car son existence n'a été qu'un acte perpétuel d'énergie. Si on lui en eût laissé le temps, il eût réparé nos revers; il n'aurait pas permis à l'insurrection de s'organiser paisiblement pendant trois semaines ; il n'aurait pas envoyé une armée démoralisée s'engloutir entre trois armées victorieuses. Lui debout, il n'y aurait eu ni Sedan, ni 4 septembre, ni Commune. Sa chute a été une catastrophe nationale.

IX

Schneider, pendant la séance du 9 août, n'avait pu agir aux Tuileries que très indirectement. La séance levée, il se rendit auprès de l'Impératrice et discuta, avec elle et Palikao, les conditions d'un nouveau Cabinet. On fut d'accord à reconnaître qu'il ne pouvait être question d'un Cabinet Trochu. Palikao s'étant réservé le portefeuille de la Guerre et la présidence du Conseil, aucune situation ne restait à offrir au général atrabilaire, que l'insolence hostile de ses refus ne permettait pas d'aborder derechef. Schneider ne voulait pas davantage entendre parler de Duvernois, à cause de son mauvais renom, ni de Jérôme David parce qu'il le détestait. Si on les prenait, il menaçait de sa démission. Ce qu'il voulait, c'est un ministère de Centre gauche, dont le pivot eût été son ami Magne, autour duquel il aurait groupé Daru, Buffet, Talhouët, Brame et peut-être Latour-Dumoulin.

L'Impératrice fut épouvantée. « M. Schneider, télégraphie-t-elle à l'Empereur, me met le couteau sur la gorge pour un ministère presque impossible. » En effet, ce ministère eût été la bride sur le cou de la Gauche, laissée libre de recruter ses soldats et de les armer, l'abandon de toute mesure préventive ou

(1) Michel-Ange.

répressive sous prétexte de liberté, le télégraphe ouvert sans contrôle aux dépêches espionnes, la glissade sans frein à l'abîme. L'Impératrice disait juste : c'était un ministère impossible ; il eût fallu l'appeler *le ministère des dernières prières*. Cependant, intimidée par les menaces de retraite de Schneider, elle l'autorisa à faire des démarches auprès du Centre gauche, étant bien convenu que Palikao, pendant ce temps, en tenterait ailleurs. Le général devait venir à la Présidence à dix heures du soir, rendre compte de ses opérations et arrêter une liste à insérer au *Journal officiel*.

Les principaux membres du Centre gauche, Daru, Buffet, Talhouët, refusèrent de se prêter à ce triste rôle et Schneider vint au rendez-vous de dix heures sans aucune liste. Palikao n'y vint pas du tout. Schneider l'attendit jusqu'à deux heures du matin. A huit heures, on lui remit ce billet apporté par le général à quatre heures : « Monsieur le Président, — J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que, réfléchissant plus mûrement à la responsabilité qui pèse sur moi, au milieu des circonstances actuelles, j'ai modifié la liste dont je vous ai donné connaissance. Cette liste, approuvée par Sa Majesté l'Impératrice Régente, sera insérée au *Journal officiel* de ce jour. J'espère que Votre Excellence, dont le dévouement à Sa Majesté l'Empereur m'est bien connu, voudra bien continuer à me prêter son concours dans la tâche officielle que j'ai à remplir. — Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentimens de haute considération. » La modification consistait à placer Jérôme David à l'Intérieur et Duvernois au Commerce ; on conservait les Finances à Magne, mais l'impertinence n'était pas déguisée et Schneider la ressentit. « Voici le commencement de la fin, dit-il à Bouilhet, l'ère des maladresses et des folies. J'attendrai que l'Impératrice m'appelle pour retourner aux Tuileries. » Puis il ouvrit le *Journal officiel* et n'y trouva aucun ministère.

A mon réveil, j'avais reçu aussi un billet de Palikao, daté de cinq heures du matin, dans lequel il m'envoyait la liste des ministres en me demandant mon concours et celui de mes amis.

Comme Schneider, je fus surpris de ne pas trouver dans le *Journal officiel* la liste communiquée. Je me rendis aussitôt chez le général. Il m'expliqua que le retard de l'insertion tenait aux

hésitations manifestées par Magne au dernier moment, mais qu'il ne doutait pas qu'elles ne seraient bientôt levées et qu'il pourrait donner connaissance, à la tribune, du nouveau Cabinet. Je lui fis une seule recommandation : c'est de faire voter d'urgence toutes les lois nécessaires et de congédier aussitôt la Chambre. Je lui expliquai la procédure que j'avais innovée et comment, par un simple décret à l'*Officiel*, il pourrait la proroger sans être exposé aux scènes d'une séance publique. Il ne répondit ni oui ni non et parut surtout ne pas saisir l'importance du conseil.

Du reste, il n'était pas plus dans le vrai que Schneider, et sa combinaison ne valait pas mieux que l'autre ; il était aussi peu sensé de s'adresser à la menue monnaie du régime autoritaire qu'aux résidus du Centre gauche. Une seule combinaison était pratique, prévoyante, efficace, c'était un ministère vigoureux composé, Rouher à part, des dévoués de la première heure dont on n'avait à craindre ni désertion, ni pusillanimité. Ces hommes étaient là, prêts à se donner; il n'y avait qu'un signe à leur faire et en peu d'instans on aurait eu le ministère de la circonstance : Granier de Cassagnac, Persigny, Forcade de la Roquette, Haussman, Pinard, etc. Ce ministère aurait pris les mesures nécessaires, renvoyé le Parlement, mis la main sur les conspirateurs, supprimé les journaux révolutionnaires, écrasé la révolution, et la patrie eût été sauvée par lui comme elle l'eût été par nous.

Les Nefftzer et les petits journalistes eussent crié à la réaction, mais cela n'eût pas mordu sur le public. Il se souciait peu en ce moment de la liberté, du Centre gauche, du Centre droit, de toutes ces idées qui naguère le passionnaient. Il n'avait qu'une pensée : l'ennemi approche, vite des hommes d'énergie qui l'arrêtent ! Ce n'était pas un coup d'État qu'il redoutait, c'était un effondrement de faiblesse ; ce n'étaient pas des hommes inspirant confiance à l'opinion, ce qui voulait dire au Centre gauche, qu'il fallait choisir, c'étaient des hommes inspirant une crainte salutaire aux auxiliaires de l'étranger. Et le reproche de réaction eût produit d'autant moins d'effet que j'aurais adhéré au nouveau Cabinet. La Droite m'avait refusé sa force ; plus patriote, je lui aurais donné la mienne et à la force autoritaire se serait jointe la force libérale. Mais comment attendre cette lucidité courageuse de la part de pauvres cerveaux persuadés qu'en créant des boucs émissaires ils domineraient tous les périls ?

Ils ne s'adressèrent qu'à Haussmann : il répondit qu'il n'accepterait qu'à la condition que l'Empereur rentrerait à Paris, et l'Impératrice étant de plus en plus contraire à l'idée de ce retour, Haussmann fut écarté.

Ils continuèrent donc à s'acharner à leur liste et toute la matinée du 10 août fut employée à triompher des hésitations de Magne. Ce fervent libéral ne voulait pas faire partie d'un ministère dans lequel ne siégerait ni un Daru, ni même un Latour-Dumoulin ; il ne lui plaisait pas d'être le collègue de Duvernois, dont il avait naguère dédaigneusement refusé l'accession ; il n'admettait pas que le portefeuille principal fût confié à un ennemi de Schneider; enfin il estimait qu'il était mieux de ne pas entrer dans une maison qui menaçait ruine. Malgré tous les efforts, Magne persistait dans ses refus, et la combinaison dont il était un des pivots semblait devoir être abandonnée.

L'Impératrice, à qui on avait tant dit « que rien ne serait plus facile que de nous remplacer, » ne savait plus qui entendre. Segris vint lui demander quelques signatures de liquidation. Il m'a raconté ainsi cette entrevue : — « Notre retraite avait été prise par elle avec un empressement si peu dissimulé que je ne m'attendais qu'à des complimens de condoléance satisfaits. Je la trouvai profondément triste; d'autant que le ministère sur lequel elle avait compté rencontrait des difficultés. M. Magne refusait les Finances, et cependant on lui avait affirmé son concours. Je ne lui dissimulai pas l'urgence inexorable de pourvoir à la vacance ; le cours forcé des billets, l'emprunt, etc., n'admettaient pas un seul jour de retard. Elle m'adressa quelques bonnes paroles en me tendant la main et m'exprima le regret de se séparer de nous. « M. Ollivier, dit-elle avec émotion, a été si bon pour nous ! » Ses yeux étaient fatigués de larmes, mais son courage restait inébranlable (1). »

X

A une heure de l'après-midi, à l'ouverture de la Chambre, Schneider n'avait reçu aucun appel de l'Impératrice. Il lui envoya Bouilhet : « Le Président me charge de dire à Votre Majesté que l'heure des susceptibilités personnelles est passée.

(1) Lettre de Segris à Émile Ollivier, 4 novembre 1871.

Après mûre réflexion, il restera à son poste, quel que soit le ministère dont Votre Majesté fasse choix. Il s'y conduira jusqu'au bout avec dévouement et fidélité. Mais il décline toute responsabilité dans les choix qui vont être faits. Il insiste seulement pour la très prompte constitution du Ministère. » L'Impératrice répondit : « Veuillez remercier M. Schneider en mon nom et au nom de l'Empereur de la nouvelle marque de dévouement qu'il nous donne. Je n'attendais pas moins de lui. »

Cependant Magne ne se décidait pas et il était venu dans les couloirs du Corps législatif protester qu'il ne s'était nullement engagé envers l'Impératrice. Les députés, mécontens de n'avoir pas trouvé de liste ministérielle au *Journal officiel*, murmuraient. Enfin Conti et Palikao accoururent et proposèrent à Magne une transaction : Jérôme David serait subordonné, passerait de l'Intérieur aux Travaux publics ; le préfet de la Seine, Chevreau, prendrait l'Intérieur. Magne hésitait toujours ; on ne savait si Chevreau accepterait ; Jules Brame se faisait prier ; Busson-Billault tergiversait ; La Tour d'Auvergne ne répondait pas. Il fallait en finir : Palikao, laissant chacun à ses perplexités, sans attendre leur dernier mot, fit un coup hardi de soldat et forma son ministère à la baïonnette : il monta à la tribune où il débuta par une gasconnade qui eut beaucoup de succès. Quelques voix ayant crié : *Plus haut!* il dit : « Je vous demande, messieurs, la permission de ne pas parler plus haut, pour un motif que vous apprécierez : il y a vingt-cinq ans j'ai reçu une balle qui m'a traversé la poitrine et qui y est encore. » Puis, il fit connaître les noms des membres du Cabinet. *Guerre :* Palikao. *Intérieur :* H. Chevreau. *Finances :* Magne. *Justice :* Grandperret. *Commerce :* Clément Duvernois. *Marine :* Rigault de Genouilly. *Travaux publics :* Jérôme David. *Affaires étrangères :* La Tour d'Auvergne. *Président du Conseil d'État :* Busson-Billault. *Instruction publique :* Brame. Le ministère des Beaux-Arts n'est pas encore pourvu. Aucun des ministres ne protesta contre l'acte de violence qu'ils avaient paru subir.

Lorsque j'entendis ces noms, je fus consterné, tant ils me parurent au-dessous de la tâche que les événemens imposaient. Palikao représentait un des types accomplis du général africain, et possédait au plus haut degré les qualités de résolution, d'audace, de sang-froid qui distinguaient les meilleurs d'entre eux. On ne disait pas de lui qu'il était l'ordre et le contre-ordre ;

il ne connaissait pas les hésitations; il allait droit au but qu'il s'était assigné jusqu'à ce qu'il l'eût atteint; il n'avait pas eu l'occasion, comme la plupart de ses frères d'armes, de pratiquer la grande guerre, puisqu'il n'avait participé ni à la guerre de Crimée, ni à celle d'Italie et que ce n'est pas en Chine qu'il avait pu l'apprendre, mais certainement, quoiqu'il fût déjà appesanti par ses soixante-quatorze ans, s'il eût été à Bitche, à la place de Failly, ou à Forbach, à la place de Frossard, nous n'eussions pas éprouvé ce jour-là deux défaites. Allait-il maintenant se révéler grand stratège et organisateur de la victoire? On voulait l'espérer. Ce dont personne ne doutait, c'est qu'il serait absolument incapable de pourvoir aux exigences de la politique intérieure et de tenir en main une assemblée. A cause de cela, le choix de ses collaborateurs était d'importance majeure et aucun d'eux n'était de taille à suppléer à son insuffisance politique et parlementaire.

Busson-Billault, sûr, actif, intelligent, homme d'affaires expérimenté, orateur agréable et disert, n'était pas préparé aux actes vaillans et au maniement des grandes affaires. Chevreau, administrateur habile, homme d'esprit et de tact, de relations aimables, préférait les douceurs épicuriennes de la vie commode à la fatigue des luttes. Brame n'était qu'un hâbleur madré et sans consistance qui n'avait aucun dévouement à donner à qui que ce soit. On savait, de reste, que Magne était décidé à ne pas sortir de sa spécialité financière et qu'il avait toujours évité de se lancer dans le branle-bas des combats. La Tour d'Auvergne, moribond, découragé, n'avait plus, malgré sa bonne volonté, d'activité à consacrer à un office public. Grandperret, plumitif glacé et inerte, n'était capable que d'aligner des phrases bien faites qu'il récitait pompeusement : après le 4 septembre, il s'est targué auprès des vainqueurs de sa modération! Jérôme David, ancien officier, bravache élégant, posant pour le foudre de guerre, s'était donné le renom d'un type d'intrépidité, mais il n'avait convaincu personne de ses capacités intellectuelles et sa déclaration « que nous n'étions pas prêts, » faisait douter à la fois de son discernement, de sa véracité, de son patriotisme. Duvernois, homme de sac et de corde, était prêt à toutes les audaces, même bonnes. Cependant, quoique aucun scrupule ne le gênât, les compromissions avec la Gauche, auxquelles l'avait poussé sa passion de nous renverser, ses récentes manifestations

en faveur de la permanence de la Chambre et de l'armement universel, ne devaient pas être sans le gêner.

Ce ministère était le plus faible de tous ceux qui avaient été constitués sous l'Empire, quoique, à côté et au-dessus de Palikao, il eût un autre chef, Rouher, redevenu vice-empereur *in partibus,* dont la prépotence occulte n'était plus contre-balancée par l'autorité de l'Empereur, et qui, en dehors du Parlement, n'était pas une force parce qu'il n'était pas une clairvoyance. Par l'esprit et le tempérament de ses membres, ce Cabinet ne différait pas de ce qu'eût été le ministère des dernières prières : c'était le ministère du Suicide.

Palikao fut accueilli par une double salve d'applaudissemens au Sénat. Toutefois une protestation s'éleva contre ce qui s'était passé au Corps législatif. Un honnête homme, qui n'avait aucune relation avec aucun de nous, un bonapartiste véritable, Larrabit, s'écria : « J'ai la plus grande confiance dans le ministère qui va être présidé par M. le comte de Palikao, mais il faut être juste; j'avais aussi confiance dans le ministère précédent. Il vient d'être renversé par un coup de majorité, qui provient d'hostilités que je ne veux pas qualifier. *Pourtant il n'est pas responsable des malheurs qui ont frappé notre armée.* »

XI

L'Empereur fut affligé de la chute du Ministère : l'Impératrice avait donné trop de latitude à son autorisation d'opérer les changemens nécessaires; il avait cru qu'il s'agissait d'un changement partiel de personnes et non du renversement du Cabinet lui-même. Il avait accepté Palikao comme ministre de la Guerre dans notre Cabinet et non comme chef d'un Cabinet nouveau destiné à remplacer le nôtre. Il mesura les conséquences du renvoi de ces ministres auquel il était attaché, sur le dévouement desquels il comptait, et il se sentit frappé en eux. Le Bœuf était près de lui à l'arrivée de la nouvelle. « Je ne sais pas ce qu'ils font à Paris, dit l'Empereur, ils perdent la tête; ils ont renversé le ministère. » Et Le Bœuf lui demandant le nom des nouveaux ministres : « Ils ont pris Palikao. » Et il lut les autres noms. « Quel ministère !... Que voulez-vous ! » ajouta-t-il, de l'accent d'un homme qui sent tout perdu et

s'abandonne au destin. Et il rentra tristement dans sa chambre à coucher. « Ce n'est pas au milieu de la tempête, dit-il encore au prince Napoléon, qu'on change de pilote et d'équipage. »

Il éprouva bientôt qu'il n'avait plus au gouvernement de véritables amis, et que la Régente, hallucinée par les illusions de ses pauvres conseillers, croyant obéir à des intuitions de son cœur, secondait les pires imprévoyances d'une politique effarée aussi dépourvue de bon sens que de grandeur. Elle envoya un homme de son entière confiance, le capitaine de vaisseau Duperré, officier des plus séduisans et des plus persuasifs, ayant aux Tuileries son libre parler, expliquer à l'Empereur que son retour à Paris était impossible : « S'il revenait, on lui jetterait à la face plus que de la boue. » Il devait en outre insister sur la nécessité de sacrifier sans retard Lè Bœuf : l'opinion publique le rendait responsable des commencemens malheureux de la campagne, des ordres et contre-ordres qui l'avaient compromise ; le prestige de l'Empereur ne resterait intact que si, en répudiant son major général, on confirmait l'accusation publique. Enfin, Duperré devait recommander de transmettre la direction de l'armée à Bazaine : lui seul inspirait confiance.

Sur le retour à Paris, l'Empereur était très perplexe. Il aurait pu dire : *Vorrei e non vorrei.* Connaissant mieux que personne son inaptitude physique à supporter les charges du commandement, il se sentait disposé à rentrer aux Tuileries et à se remettre à la tête de son gouvernement, mais il n'osait affronter la réprobation dont on le menaçait, s'il rentrait en vaincu dans la capitale d'où son armée était sortie acclamée par l'espérance publique. Finalement, il se montra coulant et promit de renoncer à quitter l'armée. Il consentit à augmenter l'importance de Bazaine : il l'investit du commandement des 2e, 3e, 4e corps et de la Garde, et, donnant à ce commandement général un caractère plus sérieux que n'avaient eu les précédens, il remplaça Bazaine au commandement du 3e corps par le général Decaen (9 août). Mais il résista à ce qu'on lui demanda contre Le Bœuf. Il répéta noblement ce qu'il avait dit au maréchal lui-même : « Il n'a fait qu'exécuter mes ordres, je ne puis pas le désavouer, c'est impossible. Quoique j'aie sa démission entre les mains, je ne l'accepterai pas, d'autant plus que je n'ai trouvé encore personne à lui substituer. »

L'Impératrice insiste : il lui semble que le commandement

qui vient d'être conféré à Bazaine, de toutes les forces réunies sous Metz, rend inutile le maintien d'un major général. L'Empereur regimbe toujours : « Il n'y a aucun rapport entre les fonctions d'un major général et celles du ministre de la Guerre. Si je supprime, sans le remplacer avantageusement, le major général, l'armée pourra manquer de vivres, le corps de cavalerie de fourrages. Il faut ne rien connaître aux choses de la guerre pour penser qu'à la veille d'un combat, je puisse supprimer le ressort le plus important de l'activité. » (10 août.)

Cet acharnement contre Le Bœuf était inique. Le Bœuf n'était pas coupable ; il n'avait pas poussé à la guerre ; il n'avait jamais dit dans le langage de caporal qu'on lui prête : « Il ne nous manque pas un bouton de guêtre. » Il avait donné l'assurance à ses collègues, aux députés, au pays, que nous étions en état de vaincre et qu'il avait foi en la victoire, et il n'avait pas tort. Si un grave retard fut la conséquence du changement malencontreux que le projet de mobilisation de Niel avait subi, on ne saurait le lui imputer, puisqu'il s'y était opposé de toutes ses forces. Arrivé à l'armée, il avait discerné très nettement la conduite à suivre : du 28 juillet au 6 août, il n'avait cessé de montrer la Sarre et de demander qu'on la franchît ; après Wœrth et Forbach, il avait conseillé le mouvement offensif qui eût rétabli nos affaires. Si son impulsion avait été suivie, il n'y aurait eu qu'un mot d'ordre, le mot sauveur : En avant ! Il n'a pas été l'auteur des ordres et des contre-ordres démoralisateurs, il en a été la victime. On ne peut même lui reprocher d'avoir manqué de sincérité vis-à-vis de l'Empereur. Il l'aimait et lui était dévoué, et, en toute circonstance, il lui avait exprimé son opinion, beaucoup plus franchement que d'autres qui racontaient ce qu'ils n'avaient pas dit. En restant inaccessible aux considérations vulgaires, dominantes dans les conseils de la Régence, et en refusant d'appliquer à son major général la basse politique des boucs émissaires, l'Empereur témoignait une fois de plus de sa hauteur d'âme. Plût à Dieu qu'il eût montré la même fermeté dans la conduite de ses opérations militaires !

XII

Le projet de se concentrer sur Metz et de former un second centre d'opérations à Paris sous Canrobert souleva encore plus

d'objections que la retraite sur Châlons. Il paraissait déraisonnable de couper en deux des forces insuffisantes dans leur totalité et de recommencer une de ces disséminations dont nous avions tant souffert. L'Empereur en revint à la concentration totale à Metz, aussi complète qu'elle l'eût été à Châlons, et il prescrivit à Douay, Failly, Canrobert, de le rejoindre.

Il avait également envoyé à Mac Mahon un officier porteur de l'ordre de se replier sur Metz. L'officier était venu saluer Le Bœuf, et lui avait dit pourquoi il partait. Quoique Le Bœuf se fût promis de n'être plus, jusqu'à son remplacement, qu'un instrument passif, il bondit. Plusieurs officiers qu'il avait envoyés à Mac Mahon, soit pour l'aider à rassembler ses hommes, soit pour préparer des vivres, lui faisaient un tableau effrayant du désarroi de la retraite... Il courut chez l'Empereur et, l'abordant plus véhémentement que ce n'était dans ses habitudes: « Votre Majesté veut donc perdre Mac Mahon? Lui ordonner, avec des hommes épuisés, une marche de flanc devant un ennemi victorieux qui s'approche à grands pas, c'est le vouer à une destruction certaine. » Il parla avec tant de conviction que l'Empereur retint son messager, et laissa Mac Mahon continuer sur Châlons.

Failly avait pris les mesures nécessaires pour gagner Nancy, mais de toutes parts on lui signala la présence des avant-gardes de l'ennemi, à Château-Salins, Dieuze, Marsal et sa marche rapide sur Pont-à-Mousson. Ces renseignemens un peu grossis n'étaient pas complètement erronés. Failly craignit que son corps à Nancy, ayant l'ennemi en face, ne fût cerné et coupé de sa ligne de retraite, et, usant de l'élasticité de l'ordre qu'il avait reçu, contremanda la marche sur Nancy et continua à suivre Mac Mahon vers Châlons. La volonté de l'Empereur d'appeler à Metz toutes ses forces disponibles ne s'exécuta donc point.

Cette impossibilité de concentrer toutes nos forces sous Metz commandait encore plus impérieusement de bien disposer celles qu'on avait sous la main et de se mettre en meilleure position de recevoir l'offensive prussienne qui n'allait plus tarder. C'est ce qui fut loin d'être fait. Le 10 août, Bazaine était sur la rive gauche de la Nied française, depuis Pange jusqu'au village des Étangs. L'Empereur, sous prétexte que le terrain n'était pas assez bon, et que les bois environnans le rendaient dangereux, le fit replier sous le canon de Metz en avant des forts

de Queuleu et de Saint-Julien. Bazaine établit son quartier général à Borny. Ce mouvement en arrière supposait qu'on renonçait à protéger la rive droite de la Moselle, car ce n'est pas au pied des forts de Metz qu'on devait la défendre, c'était en livrant bataille sur une des belles positions entre la Sarre et la Moselle, abandonnées les unes après les autres. Même dans le cas où l'on aurait voulu ne se tenir sur la rive droite de la Moselle que défensivement, ce n'est pas à l'abri des forts de Metz, en état de se défendre eux-mêmes, c'est vers Frouard qu'il eût fallu se concentrer. Pourquoi alors s'attarder à Borny et sous les forts de Queuleu et de Saint-Julien? Il n'y avait qu'à passer rapidement sur la rive gauche du fleuve, s'établir sur les hauteurs formidables qui dominent comme des forteresses une vallée large de trois kilomètres; ce mouvement se serait opéré aisément, puisque l'ennemi était trop éloigné pour le contrarier, et on l'aurait complété en coupant tous les ponts. Metz alors devenait, non le refuge éventuel d'un camp retranché, mais le centre des manœuvres extérieures facilitées par la protection de la ville qui permettait d'employer toutes les réserves.

On contre-balancerait ainsi la supériorité numérique des Allemands. Tant qu'ils manœuvraient sur un terrain tactique restreint, leurs masses compactes restaient unies ; elles étaient obligées de s'éparpiller lorsqu'elles tentaient un large mouvement, tel que celui de tourner Metz, en passant la Moselle sur des ponts distans, et de gravir le plateau de Lorraine qui sépare les bassins de la Moselle et de la Meuse. Établis au centre de la circonférence, nous aurions pu manœuvrer de façon à avoir la supériorité numérique sur un point déterminé, puis sur un autre, et tout succès remporté sur une partie de l'armée allemande eût contraint l'autre à se retirer. Enfin, si nous étions revenus à l'idée, qui était toujours au fond celle de l'Empereur, de nous replier tous sur Châlons, cette marche se serait opérée aussi tranquillement que le passage de la rive droite de la Moselle sur la rive gauche.

Cette stratégie de manœuvres sur la rive gauche de la Moselle offrait donc des chances sérieuses de succès ; mais, dans la détresse d'esprit où était tombé l'Empereur, il est certain que le recul sur le camp de Châlons eût offert plus de sécurité et permis la concentration des armées de Bazaine et de Mac Mahon qui n'était plus possible sur les plateaux de la Moselle. En résumé, défen-

dre la rive droite de la Moselle étant une idée abandonnée virtuellement, il n'y avait à opter qu'entre la défensive manœuvrière sur les plateaux de la rive gauche ou la retraite sur Paris après un arrêt à Châlons. L'opinion de l'Empereur n'était pas douteuse. Dès le lendemain de Wœrth et de Forbach il avait voulu la retraite sur Châlons, qui, dans sa pensée, était l'étape vers Paris. Mais il s'était produit dans l'armée une révolte violente contre cette reculade. Cette révolte avait été dans un cas semblable celle de Turenne. Il était dans le Palatinat, maître des deux rives du Rhin, lorsque les ennemis, avec une armée deux fois plus forte, passèrent le Rhin à Mayence menaçant d'envahir l'Alsace. Louvois ordonna à Turenne de se replier sur la Lorraine. Turenne écrivit au Roi : « Si je m'en allais de moi-même comme V. M. me l'ordonne, je ferais ce que les ennemis auront peut-être de la peine à me faire faire. *Quand on a un nombre raisonnable de troupes, on ne quitte pas un pays encore que l'ennemi en ait beaucoup davantage.* Louis XIV donna à Turenne entière liberté. Mais Napoléon III n'était pas Turenne; la retraite sur Châlons et Paris représentait le seul parti qui convînt à son état de corps et d'esprit.

Il était, du moins, un point sur lequel aucune résistance ne l'aurait gêné : c'est la nécessité du passage immédiat de la rive droite sur la rive gauche de la Moselle, qui pouvait alors s'opérer tout à l'aise. Il ne s'y résolut pas; il sembla garder encore une idée d'offensive, maintint Bazaine à Borny et resta à cheval sur les deux rives du fleuve. On eût dit qu'il attendait, pour donner aux Prussiens la facilité de le tourner et de l'enlever. Les piétinemens du début de la campagne nous avaient été funestes; les piétinemens que nous recommencions depuis le 6 août achevaient de ruiner notre armée et de décourager l'initiative de nos chefs. Et cependant, on ne peut plus prétendre que du 6 au 12 août les incertitudes du quartier général fussent imposées par l'incomplet de la mobilisation. Elle était maintenant plus qu'achevée en vivres, munitions, etc., et les quelques manques encore existans étaient inévitables dans tout rassemblement d'hommes; on les signalait aussi dans l'armée prussienne.

Bien des fois j'ai voulu taire ces détails navrans. Mais je n'ai pu m'y résoudre : les générations futures ne doivent pas ignorer, afin que leur confiance se ranime, qu'en 1870 nous avons été perdus par une série non interrompue d'aberrations, de défail-

lances physiques, intellectuelles, morales, qu'il serait impossible à l'esprit humain de renouveler une seconde fois au même degré.

A Paris on était de plus en plus mécontent. Le refus de livrer Le Bœuf avait fini par exaspérer. Kératry demanda à la Chambre qu'il fût appelé devant une Commission d'enquête. « Le maréchal Le Bœuf est devant l'ennemi! il faut l'y laisser, » s'écria Chevandier. La proposition fut écartée, mais l'animosité contre le maréchal n'en fut que plus vive. A la suggestion de l'Impératrice, Conti, le chef du cabinet de l'Empereur, lui télégraphia: « Il est prudent de ne pas résister davantage aux exigences même injustes de l'opinion (12 août). » Palikao de son côté recourut à des procédés inconnus jusque-là vis-à-vis de l'Empereur: il lui accorda deux heures pour que la démission fût envoyée; sinon, Le Bœuf serait destitué. Alors enfin l'Empereur s'exécute (12 août) et l'Impératrice le remercie : « Vous avez fait une bonne chose, je vous embrasse bien tendrement et je vous remercie de ce grand sacrifice que vous avez fait. » Cette joie fait mal.

L'Empereur, inébranlable jusqu'au bout à ne pas attribuer à son major général une responsabilité qui était la sienne, se sacrifia lui-même après avoir sacrifié Le Bœuf. Du reste, il n'était pas libre de ne pas le faire. A Paris, des politiciens déloyaux ou mal instruits pouvaient attribuer à Le Bœuf les tergiversations, les contre-ordres qui nous livraient sans défense à l'invasion; mais à l'armée, où l'on voyait la réalité, personne n'incriminait Le Bœuf; au contraire, le *tolle* contre l'Empereur était général.

Dans les bivouacs on exprimait ouvertement le vœu qu'il choisît un commandant en chef et qu'il quittât Metz, débarrassant les troupes de ses indécisions et de l'encombrement de sa cour. Après une visite faite au camp par un de ses officiers, l'Empereur comprit qu'il n'avait plus à s'attarder. Il appela Bazaine et, en présence du prince Napoléon, lui annonça qu'il le mettait à la tête de l'armée du Rhin. Bazaine, qui n'avait ni souhaité, ni poursuivi ce terrible commandement, refuse; Mac Mahon et Canrobert sont ses anciens, plus aptes que lui. Canrobert est mandé; il refuse lui aussi : « L'opinion et l'armée indiquent Bazaine; quoique plus ancien, il se rangera bien volontiers sous ses ordres. » L'Empereur écarte le refus de Bazaine par quelques mots péremptoires : « L'opinion publique,

unie à celle de l'armée, vous désigne à mon choix. Mac Mahon a été malheureux à Frœschwiller et Canrobert vient d'avoir son prestige égratigné au camp de Châlons. Il n'y a donc que vous d'intact, et c'est un ordre que je vous donne. » L'acceptation de Bazaine acquise, l'Empereur entre chez Le Bœuf et lui dit d'un ton de bonté : « Ni destitution, ni démission : nous sommes destitués tous les deux. Je quitte le commandement de l'armée; il n'y a plus de major général. »

L'Empereur, s'il avait été à Paris, aurait défendu son ministère comme il avait couvert son major général. Il voulut, du moins, ne pas nous laisser ignorer les sentimens qu'il nous conservait. De Châlons, du fond même de sa détresse, il m'écrivit:

« Châlons, 19 août 1870. — Mon cher monsieur Émile Ollivier, — J'ai été si préoccupé des événemens militaires que je n'ai pas encore pu vous dire combien j'avais regretté votre départ du Ministère. Vous m'avez donné tant de preuves de dévouement que je m'étais habitué à compter sur vous pour aplanir les difficultés et imprimer aux affaires une marche ferme et exempte de faiblesse. J'espère néanmoins que nos relations continueront à être aussi intimes que par le passé. Je fais mes efforts pour tâcher de regagner le terrain perdu. Le pourrons-nous? Dieu le sait!

Croyez, mon cher monsieur Émile Ollivier, à ma sincère amitié. — Napoléon.

« Exprimez de ma part aux membres de l'ancien Cabinet toutes mes sympathies. »

Voilà donc la motion insultante, votée par la pusillanimité de la Chambre, condamnée par celui qui, plus que personne, avait été à même d'apprécier la valeur morale, intellectuelle et civique du Ministère du 2 janvier. En perdant ce ministère qui était vraiment le sien, il sentait qu'il perdait son dernier espoir de salut, et que le suicide allait commencer.

Émile Ollivier.

LE MAITRE DES FOULES[1]

DEUXIÈME PARTIE (2)

IV

Ce dimanche de février, vers onze heures, Manès achevait de corriger les copies de ses élèves, quand il entendit frapper à sa porte : « Entrez! » dit-il, agacé qu'on le dérangeât. En se retournant, il aperçut une large cape, un feutre mou bien connu; il s'écria joyeusement :

— Jozan! Quelle bonne surprise! Fini, ce grand voyage!

Il savait, par des cartes postales, que son ami revenait de Jérusalem. Dans le visage immobile de Jozan, l'œil, couleur d'acier, s'échauffait d'une affectueuse sollicitude.

— Et vous? vous? demandait le voyageur. Quand vous avez quitté Paris en octobre, vous n'étiez pas bien?

— Moi! dit Manès. Oh! ce n'était rien.

Il avait répondu sur le ton le plus naturel; toutefois, il lui sembla qu'avec l'écho de cette réponse résonnait en lui-même un murmure de rancune. Comme pour l'étouffer aussitôt, il répéta fermement :

— Rien.

Jozan remarqua son regard vif et brillant, son air nouveau d'aisance et presque d'autorité.

— Vous déjeunez avec moi? reprenait Manès... Allons! pour une fois, ne soyez pas cérémonieux!

— L'absence d'un ami, fit Jozan, est bien plus pénible quand

(2) Voyez la *Revue* du 1er juin 1912.

on ignore les lieux où il vit ; au contraire, maintenant que je connais cette ville, ce sera comme si je vous voyais !

— C'est très gentil, ce que vous dites là, fit Manès. Et cette ville, comment la trouvez-vous?

— Eh bien ! elle n'est pas avenante; mais je sais ce qu'elle vaut; et j'ai de la sympathie pour les choses, comme pour les êtres, qui cachent quelque mérite sous des dehors disgracieux.

Ils allaient vers le restaurant de la place des Mines. Un peu de neige restait accrochée aux cimes des arbres; l'air glacial plaquait, sur la pâleur des visages, une couche de vermillon. On parut ébahi de la cape de Jozan ; mais, à la vue de Manès, les sourires s'effaçaient; des casquettes, des chapeaux le saluèrent.

— Vous êtes très connu, je vois, remarqua Jozan.

— Assez, fit Manès négligemment.

Durant le déjeuner, il excita Jozan à raconter son voyage. Le récit l'intéressait, à cause des réactions de cette âme religieuse qui avait dû, à la simplicité de sa foi, une émotion inouïe, un enseignement définitif.

— Aimez-vous les uns les autres, concluait Jozan : tout l'avenir du monde tient dans cette parole. Après votre départ, j'avais eu la faiblesse d'en douter : aux lieux saints, j'ai retrouvé ma confiance. C'est pourquoi je suis si content de mon voyage; du reste, d'ici peu, cette dépense m'eût été interdite...

— Ah ! fit Manès qui se rappelait la fortune de Jozan.

— Mais oui ! L'Église, après la séparation, aura besoin d'être aidée par tous ses enfans : ma fortune lui appartient.

— Sans doute, reprit Manès étonné. Mais vos œuvres?

— Oh ! fit Jozan. L'argent est presque tout dans la charité moderne qui soulage des misères et n'apaise pas les âmes : il est peu de chose dans la charité chrétienne qui seule, essentiellement spirituelle, console les malheureux.

— Il est vrai, murmura Manès, qu'on n'a jamais tant donné, ni d'une manière plus irritante pour ceux qui reçoivent... Tout de même, nous faisions mieux !

— Pourquoi ne pas recommencer?

Un sourire aux lèvres, Manès pianotait sur la table.

— Voulez-vous marcher un peu? demanda-t-il.

Jadis ils avaient battu, des nuits entières, les rues de Paris. Ils prirent une longue avenue plantée de platanes.

— On s'élève ensuite, dit Manès, et la vue s'étend sur les

environs... Mon cher ami, j'ai recommencé déjà... à ma manière...

Il raconta comment ses débuts, à la réunion des armuriers, lui avaient acquis une rapide popularité. Maintes fois, depuis, on l'avait appelé à des réunions : il y avait eu le même triomphe. Il souriait encore au souvenir de ces ovations populaires. Mais, auprès de Jozan, il ne pouvait se contenter de cette satisfaction glorieuse; le caractère de cet homme et sa sincérité lui imposaient un aveu et un regret. Il hésita un instant; puis un élan irrésistible l'emporta soudain :

— A un ami tel que vous, je dois toute la vérité. Ma parole a fait une part de ce succès; mais j'ai surtout réussi, devant ces foules ouvrières, en leur disant ce qui satisfait leurs instincts de violence et de haine.

— Ah! fit Jozan avec chagrin. A notre dernier entretien, vous exaltiez ces idées. Se peut-il qu'encore aujourd'hui?...

— Mais non! Il ne se peut pas. Ces idées me déplaisent : de sang-froid, je les trouve courtes, dangereuses; et j'ai appris, ici même, dans cette ville industrielle, à m'en défier.

— Alors, pourquoi les soutenir?

— Eh oui! pourquoi?... En face de la foule, on est comme devant une femme passionnément désirée. On ferait tout pour la conquérir. Que ne lui dirait-on pas? Et puis, au regard d'esprits si simplistes, on est comme prisonnier dans le type qu'on a laissé concevoir de soi. Mon tort, assurément, fut de leur apparaître comme l'apôtre des luttes violentes : ils ne pouvaient plus oublier. Je le sens, je le sais, je m'en veux... Et vous m'en voulez aussi, dites? ou bien vous méprisez ma duplicité?...

— Je ne vous en veux pas... je n'ai nul mépris. Je suis gêné... pour vous.

Ils marchèrent un moment dans un silence lourd de malaise. Jozan, ne pouvant absoudre Manès, lui cherchait une excuse qu'il ne trouvait pas. Manès s'irritait de la condamnation secrète qui payait sa franchise. Il faillit s'écrier :

« Je ne suis pas un chrétien comme vous! Je ne suis pas un être de résignation et de sacrifice! J'avais été atrocement humilié ; j'avais horriblement souffert. Il me fallait une revanche. Est-ce donc impardonnable d'avoir écouté la voix douloureuse qui criait en moi la souffrance des uns, la cruauté des autres, toutes les misères humaines?... »

Son orgueil retint ces paroles qui auraient semblé solliciter

la pitié de Jozan. Mais, à cette minute même, Jozan se rappelait le mariage de Germaine, le désespoir de Manès : un homme si cruellement blessé avait pu s'emporter, dans l'excès de sa douleur, à des violences passagères. Là était l'excuse.

— Mon cher ami, dit-il rasséréné, ce qui est fait est fait. N'en parlons plus. Il n'y a pas de chances que vous retombiez dans ces erreurs, puisque vous êtes le premier à les déplorer.

« Hélas ! songea Manès, il me flatte ! »

Son émotion était déjà suivie d'un retour ironique et il redoutait à présent l'optimisme de Jozan, comme tout à l'heure sa sévérité. Mais Jozan reprit seulement :

— Ah ! voici le point de vue que vous m'annonciez.

La route dominait la longue ville, toute tachetée de neige sur ses maisons couleur de poussière. A gauche, la vallée s'élargissait, et de belles pentes boisées s'étageaient vers la montagne.

— Le paysage est charmant, dit-il, malgré tout ce que les hommes ont fait pour le gâter.

— C'est la campagne, ici, dit Manès, et je l'ai vue délicieuse en octobre, surtout ce coin que vous apercevez à gauche : on y est à cent lieues du charbon et du fer : des champs, des prés, des ruisseaux et un joli nom : Solaure !

Ils s'étaient arrêtés. Et Jozan reprit soudain :

— Tout à l'heure, à propos de ces idées de guerre sociale, vous disiez qu'une défiance vous était venue ici même ?...

— Naturellement, fit Manès. Tenez... le hasard, une répétition, la seule que je donne, m'a mis en rapports avec un homme qui m'a très vite intéressé, le père de mon élève... un homme malade, usé par un asthme et une affection cardiaque, ancien ouvrier, aujourd'hui maître de forges et riche à plusieurs millions... Il est propriétaire d'une belle maison et d'un grand parc, dans ce joli Solaure que vous voyez là-haut : et même, il y habite toute l'année, pour respirer un peu mieux, l'infortuné ! Cet automne, je montais souvent jusqu'à Solaure, jusqu'au petit bois qui le domine de ses vieux arbres. Une fois, j'ai rencontré ce M. Talaudière, en sabots, comme toujours, appuyé sur sa canne, toussotant, haletant. C'était après mon discours aux armuriers. Je supposai que le bonhomme me regardait de son œil de patron et donc sans bienveillance. Je me contentai de le saluer. Mais il m'arrêta, s'informa des progrès de son fils, puis se mit à me parler de la ville, me demanda ce que j'en pensais.

Nous causâmes le plus librement et, quant à moi, le plus agréablement du monde... Il le vit bien : il savait mes promenades au petit bois. En me quittant, il m'invita, pour une autre fois, à entrer chez lui. Je vous avoue qu'à ma première promenade la tentation fut très forte de le revoir et de l'écouter, si forte que j'y cédai. Je suis allé chez lui, dès lors, chaque jeudi. Après tout, le meilleur socialiste peut connaître un patron...

— C'est mieux qu'excusable, dit Jozan avec un sourire.

— N'est-ce pas?... Cet homme, qui a manié pendant dix ans le marteau comme ouvrier, qui est devenu maître, qui connaît tous les chefs de toutes les entreprises, qui sait les conditions de chaque industrie, il fut pour moi comme un annuaire vivant du pays. Dans ses récits, j'ai toujours senti ce quelque chose de moyen, ni beau, ni vilain, jamais absolu ni dans une perfection intangible, ni dans un mal sans remède, ce quelque chose de complexe et pourtant de simple qui est la vérité. Oh! sans doute, cet homme, malgré sa clairvoyance, est un patron, un riche, dominé par le souci qu'ils ont tous, de garder sa fortune, de l'accroître et d'assurer aux siens les moyens de la grossir après lui. Cependant, tout ce qu'il me racontait, ces difficultés de la production, de la vente, de la concurrence internationale, qui composent l'existence d'un grand fabricant, tout cela était pour moi une révélation; j'ai vérifié : tout était exact; et mon ignorance m'a chagriné, à mesure d'ailleurs que je m'efforçais de la réduire... Je n'ai pas changé : je reste socialiste; mais la lutte des classes me paraît une méthode assez misérable.

— Et là-dessus, demanda Jozan, je veux dire sur le socialisme, que pense votre M. Talaudière?

— C'est le contraire d'un théoricien : il ne connaît que l'expérience. Pourtant, lorsque je le pousse un peu, il en arrive à ceci : quant aux patrons, ils tiennent à la paix et à la liberté, par-dessus tout; quant aux ouvriers, ils comprennent une élite qu'on doit vivement encourager, une moyenne qui est à peu près satisfaite, une lie dont on ne fera jamais rien ; et la sottise, d'après M. Talaudière, est qu'on s'acharne à favoriser ce rebut dont il n'y aurait qu'à se défendre; enfin, patrons comme ouvriers, ce qui leur importe, c'est qu'il y ait des affaires. Pour lui, tout se résume en cela : des affaires! Quand elles marchent, que les usines et les manufactures travaillent, que l'argent roule, tout le monde est heureux.

Jozan s'applaudit que la véhémence de Manès eût été comme désarmée par cette morale utilitaire. Toutefois, il s'affligeait de ces mots « lie » et « résidu » qui rejetaient des hommes, des âmes, comme on ferait d'une matière inutile ou répugnante. Il le dit avec quelque vigueur. Manès sourit :

— Cela vous amuserait-il de voir Talaudière? Nous sommes tout près... Si vous avez le temps...

Le train de Jozan ne partait qu'à sept heures : il accepta.

Après une descente assez raide, leur chemin suivit le ruisseau qui charrie, pareilles à des flots de rubans multicolores, les eaux venues des teintureries : ensuite, il s'allongea sur la lisière des prairies et des champs. Une grille apparut.

— C'est ici, dit Manès.

Ils entrèrent. Une allée sablée, entre des massifs de fusains et de troènes, aboutissait à une large cour. Le parc s'étageait au-dessus; Manès s'informa si M. Talaudière pouvait les recevoir.

— Oui, fit le jardinier, tous ces messieurs sont au billard.

— Diable! fit Manès à Jozan; il est vrai que c'est aujourd'hui dimanche. M. Talaudière a réuni ses amis. Lui, bien. Ses amis?... Tant pis, ma foi! puisque nous y sommes!...

De la cour, ils étaient passés sur une terrasse où donnait la façade principale de la maison : au-dessous, s'étendait un jardin anglais, et se découvraient, au loin, les collines de la ville.

— C'est fort bien compris, disait Jozan : des fleurs sur la terrasse, des arbres et des massifs dans le jardin, puis les prés et les collines...

Dans le billard, quatre hommes jouaient au bouchon, avec des rires, des éclats de voix qui cessèrent quand Manès ouvrit la porte. L'un des joueurs, grand, le visage coloré, avec de longues moustaches gauloises, murmura :

— Manès! Ah! par exemple!...

Il chuchotait à l'oreille de ses compagnons groupés soudain autour de lui : et ce nom de Manès, les paroles qu'il avait dites, la cape de Jozan les laissèrent stupéfaits, leurs regards curieux fixés sur les deux amis. Au fond de la grande pièce, des bridgeurs s'absorbaient dans leur jeu. Et il y avait aussi une table de jeunes gens, de jeunes filles, qui faisaient un joyeux tapage autour d'une partie de « trente-et-un. »

Manès s'était arrêté, cherchant M. Talaudière qu'il n'apercevait pas. De la table des jeunes gens, un garçon de dix-huit ans vint à lui avec empressement.

— Vous voulez voir papa ? Il est à côté.

— Comment va-t-il, par ce froid?

En répondant, le jeune homme ouvrit la porte du salon contigu. Cinq femmes, assises en cercle, piaillaient à tue-tête : malgré ce bruit, près de la cheminée, écroulé dans un fauteuil, un homme gras et pâle sommeillait, le menton sur la poitrine, une main sur une canne, l'autre pendante, bouffie et blanchâtre.

— C'est M. Manès, papa.

Comme dans le billard, ce nom fit taire brusquement les voix, et les regards s'allumèrent. Le visage de M. Talaudière se releva : les chairs blafardes en étaient sillonnées de rides ; sous la broussaille des cheveux gris, les yeux brillaient avec une vivacité infiniment douloureuse qui parut s'adoucir et s'égayer à la vue de Manès. Cramponné à la cheminée, pesant sur sa canne, M. Talaudière se dressa avec effort :

— Je vous en prie, fit Manès.

Il salua le cercle des dames et particulièrement une personne mûre, aux traits encore beaux, l'air ennuyé et placide, qui était Mme Talaudière. Comme elle paraissait extrêmement gênée, pour les quatre autres dames du cercle, de sa présence et de celle de Jozan, il revint tout de suite à Talaudière.

— Je voulais vous présenter un de mes amis, de passage ici, à qui j'ai beaucoup parlé de vous, M. de Jozan.

— J'espère, monsieur, fit Jozan, que vous excuserez cette indiscrétion d'un voyageur que votre ville a beaucoup intéressé.

Talaudière marmotta quelques mots qui se perdirent dans une quinte de toux. Le visage tout à coup écarlate, luttant pour reprendre haleine, il faisait signe de la main aux deux amis de s'asseoir. Quand la quinte fut calmée, il balbutia :

— Vous êtes... bien aimable... Votre nom... Monsieur... me rappelle... un très vieux souvenir... de la guerre...

Il s'arrêta, aspira un peu plus longuement, et reprit :

— J'y ai connu un M. de Jozan, le comte Aymeric de Jozan, capitaine de dragons : il fut blessé grièvement à la bataille du Mans et je n'ai plus entendu parler de lui ; il a dû succomber à ses blessures : c'était peut-être un de vos parens.

— C'était mon père, monsieur, répondit Jozan. Je l'ai à peine

connu : il ne parvint pas à se rétablir, et il mourut quand j'avais cinq ans...

— Je suis très heureux, monsieur, de voir le fils du comte de Jozan, un beau soldat, monsieur, et un homme de cœur.

— On me l'a toujours dit, fit Jozan, et je vous remercie de me le répéter.

Ces paroles n'avaient point été perdues pour le cercle des dames qui en parurent favorablement impressionnées. Leur silence, un instant rompu, se figea de nouveau, mais attentif et bienveillant, tandis que Talaudière poursuivait :

— J'étais lieutenant de mobiles, un pauvre lieutenant, vous pensez, qui n'en savait pas plus long que ses troupiers : le hasard des campemens m'avait rapproché de votre père, et nous nous liâmes tout de suite; car je lui inspirais, je crois pouvoir le dire, autant de sympathie que j'en éprouvais moi-même... On s'est bien battu...

— Ce sont de glorieux souvenirs, déclara Jozan.

— Oui, oui..., bien démodés aujourd'hui, allez !...

— Je ne sais s'ils sont démodés, insista Jozan ; mais je plaindrais mon pays d'oublier tant de courage et de dévouement.

Talaudière se contenta de hocher la tête. Une dame observa que tous les bons sentimens se perdaient. Mme Talaudière demanda, avec un sourire très déférent :

— Si vous ne connaissiez pas notre pauvre ville, monsieur le comte, vous devez la trouver bien laide ?

Jozan protesta : la ville, étendue dans son berceau de collines, lui plaisait :

— Et puis, mon ami Manès en parle avec une telle éloquence, que je me suis pris tout de suite à l'aimer.

— Elle vaut bien qu'on l'aime, fit Manès.

Tout le monde le regarda ; mais on ne voulut pas donner à ses paroles une sympathie qu'on refusait à sa personne.

— Certainement, déclara une des dames : le pays est riche, et il y a beaucoup de braves gens. Le malheur est que les ouvriers sont faciles à entraîner; les Messieurs ont assez de peine à les tenir, et il suffit, pour les gâter, d'une mauvaise tête...

Elle secoua d'un geste dédaigneux les plis de sa belle robe :

— ... Le plus souvent, ajouta-t-elle, c'est un étranger.

Manès accueillit l'allusion avec tranquillité. Mme Talaudière, un peu rouge, s'était écriée :

— Et combien de jours, monsieur le comte...

Mais son mari l'interrompit :

— Ma chère madame Paréon, vous dites vrai. Et cependant, quand l'envie leur prend de mal faire, à nos mauvaises têtes d'ici, elles n'ont besoin de personne... Moi, qui vous parle, j'ai vu un jour... Tenez, monsieur, et vous aussi, monsieur Manès, puisque notre ville vous intéresse, écoutez ceci... Blessé comme votre père à la bataille du Mans, j'étais rentré ici, et, ma blessure guérie, je faisais partie, comme tout le monde, de la garde nationale... Ce jour... ce jour-là, j'étais de service avec ma compagnie à l'Hôtel de Ville, qui servait aussi à loger la Préfecture. Un nouveau préfet venait d'arriver, le matin même, un homme à l'air paisible et ferme, ce qu'on appelle un doux entêté. Il ne connaissait rien, bien entendu, de la ville ni de ses habitans. Ici, comme dans la France entière, tout était sens dessus dessous : un gâchis inimaginable. Le préfet, sans retard, voulut faire ce qu'on essayait alors partout, rétablir l'ordre et les affaires. Mais ce qu'il ne pouvait pas savoir, le malheureux, c'est qu'ici, à la faveur du désordre général, un orage se préparait : cela, il n'y avait que des indigènes comme moi pour le pressentir... Quand on connaît bien son monde, vous savez, on ne se trompe pas... Depuis la veille, il y avait quelque chose dans l'air. Les gens étaient inquiets. Ils n'auraient trop pu dire pourquoi. Des figures avaient paru, de ces mauvaises figures qu'on ne voit jamais au grand jour, avec le public honnête : elles paraissaient un moment, puis, on ne les apercevait plus... On entendait des paroles étranges, comme au théâtre, dans un drame : « C'est pour demain! Il signera, sinon!... »

Cependant, la journée fut calme; du perron de l'Hôtel de Ville, j'observais de mon mieux la grande place. Quelquefois, des groupes se formaient dans les coins; des individus faisaient des gestes; d'autres criaient. Mais quoi! Depuis la guerre, on était habitué. On était si bien habitué que des mamans s'en allaient tranquillement avec leurs enfans; des jeunes gens taquinaient des jeunes filles; des vieux se promenaient au soleil. Et ce fut ainsi jusqu'au soir.

Notre garde était finie : nous allions être relevés; nous étions prêts à partir. La garde montante parut sur la place : elle arriva vers nous et quand je pus distinguer les visages, je fus effrayé; il y avait là les hommes les plus violens, les plus dan-

gereux, et il n'y avait qu'eux!... Ainsi, pour cette soirée, pour cette nuit où nous avions peut-être à redouter des troubles, l'Hôtel de Ville et la Préfecture seraient au pouvoir des meneurs enragés, des révolutionnaires, des sauvages!... Mais à peine m'étais-je dit cela, que je m'aperçus d'autre chose, de quelque chose qui, pour lors, m'épouvanta. Cinq minutes plus tôt, quand la garde arrivait, la place était vide. Maintenant, elle était pleine, vous m'entendez, pleine comme jamais je ne l'ai vue. On aurait dit un bassin qui se remplit d'un seul coup. La foule avait ainsi rempli la place. Elle était partout, des hommes, des femmes, par centaines, par milliers, avec des figures que je me rappelle, toutes haineuses et sinistres; et ce qui était plus impressionnant que cette multitude, que ces figures, c'était le silence. On était là, dans cette cohue qui s'accroissait sans cesse, et on n'entendait rien, pas un cri, pas un mot!

M. Talaudière s'arrêta; son souffle haletant faisait dans sa poitrine un bruit rauque. Il ne s'accorda que le repos indispensable et poursuivit :

— Comment nous avons pu traverser cette cohue et quitter la place, je n'en sais rien. Il me semble que les rangs s'entr'ouvraient devant nous sans difficulté, sans bousculade, et, sitôt que nous étions passés, se refermaient d'eux-mêmes, tellement compacts qu'il nous aurait été impossible de faire un pas en arrière; non seulement la foule ne nous retenait pas, mais elle nous rejetait au loin, comme pour obéir à un mot d'ordre... Bientôt, nous avons été loin. A mesure que nous étions plus loin, mon inquiétude augmentait. Avec ces meneurs dans l'Hôtel de Ville, avec cette multitude sur la place, où en serions-nous le lendemain? Qu'arriverait-il cette nuit même? Je fis part de ces inquiétudes à notre capitaine. Il les éprouvait comme moi. Mais que faire? Si nous tentions quelque chose pour surveiller les autres, ils auraient le droit de s'irriter; ce serait alors la bagarre : nous étions trop peu nombreux pour risquer l'aventure. Mieux valait attendre, tâcher de se concerter... Et puis, peut-être qu'il ne se passerait rien...

« C'était le bon sens assurément. Cependant, je pensais à ce préfet, seul à l'Hôtel de Ville, ne soupçonnant ni la place envahie, ni l'arrivée des révolutionnaires, qui, par dérision, étaient maintenant chargés de sa sûreté. Il fallait l'avertir, cet homme. Je rentrai chez moi, je pris mes habits d'ouvrier : il n'y avait pas

si longtemps que je ne les portais plus, et je n'avais pas l'air déguisé : avec un peu de noir sur la figure, je ressemblais tout à fait à ceux de la place, et, en effet, sur la place personne ne prit garde à moi. C'était toujours la même foule. Seulement, des cris, des hurlemens plutôt, partaient d'un endroit, d'un autre : on hurlait : « Vive la Commune ! » Je pensais à gagner l'escalier du perron ; mais je vis que je n'y parviendrais jamais. Alors, je fis le tour de l'Hôtel de Ville. Par là non plus, il n'était pas facile d'aborder : toutes les issues étaient surveillées. Je me risquai à donner le nom d'un des individus que j'avais remarqués dans la garde : cela pouvait me coûter cher ; mais, à ces momens, on ne tient pas à sa peau. Je finis par entrer... Dans l'Hôtel de Ville, encore, Dieu sait quelles ruses il me fallut pour circuler de salle en salle... Je me désolais du temps perdu : j'entendais la rumeur gronder ; je sentais le désordre grandir ; des gens couraient autour de moi, et tout, le bruit, le mouvement, le désordre se rapprochaient du cabinet où devait être le préfet. Je m'étais jeté dans une enfilade de pièces vides : je désespérais d'atteindre à mon but. J'ouvris une dernière porte : je me trouvai devant le préfet lui-même...

La voix de M. Talaudière était de nouveau haletante : il aurait eu besoin de se reposer encore. Mais l'attention de ses auditeurs et l'excitation de ses souvenirs lui communiquaient une énergie qui commanda à ses poumons épuisés. Seulement, sa voix se fit plus basse et poussa les mots par groupes précipités.

— L'heure n'était pas aux discours... je lui dis tout ce que je savais... tout ce que j'avais vu... Il s'attendait à quelque chose,... mais pas à tout cela... la foule sur la place... les révolutionnaires dans l'Hôtel de Ville, à sa porte... Il avait reçu une délégation... qui voulait qu'il proclamât la Commune... Il avait refusé, naturellement... Il y avait eu un peu de tapage, puis rien... Il croyait que c'était fini... En m'écoutant, son visage devint plus grave... Il comprenait le danger... moi-même, je le comprenais si bien que je lui proposai de fuir avec moi, chez moi... Il eut un haut-le-corps... je pensais qu'il se défiait de moi, qu'il me prenait pour un traître... J'insistai... Mais il me répondit : « Mon devoir est de rester ici et j'y resterai. » Je m'écriai : « C'est un sacrifice inutile !... » Et il me répondit encore... je me le rappellerai jusqu'à mon dernier soupir : « Il n'y a pas de

sacrifice inutile, quand on a fait son devoir... » Je le regardai, quelques secondes, avec angoisse : nous avions le temps encore de disparaître... Tout à l'heure, nous ne l'aurions plus... Il me tendit la main et me dit : « Je vous remercie, et s'il plaît à Dieu que je vive, je n'oublierai jamais ce que vous avez fait, ce soir, pour moi... » A peine avait-il achevé qu'on frappa à la porte... car on prit soin de frapper... Un homme de service annonça : « Monsieur le Préfet, on vous demande... Il y a des gens... » Il n'acheva pas... En un clin d'œil, le cabinet fut envahi... J'avais été repoussé tout au fond... puis ballotté, à droite, à gauche... Les cris montaient, tout le monde criait, les gens de la place qui étaient là avec la garde... Et je ne pouvais plus rien distinguer dans ce tumulte... Puis, brusquement, tout contre moi, je vis rouler un groupe d'hommes vociférant qui en entraînaient un autre, un seul, tête nue, les habits arrachés, insulté, secoué comme un malfaiteur. Dans la grande salle, d'une poussée, ils le précipitèrent devant eux, seul en avant, au milieu de l'espace vide... L'un d'eux cria : « Une dernière fois, oui ou non?... » Le malheureux se redressa ; avec ses habits déchirés, sa figure souillée, il avait l'air d'un martyr et d'un héros ; d'une voix ferme, il répondit : « Non ! » Et aussitôt, deux, trois, quatre coups de fusil retentirent : il retomba tout de son long, mort !...

— Ah ! quelle horreur ! dit Jozan. Vous saviez cela, Manès ?

Manès fit un geste évasif : il ne voulait pas parler, car Talaudière s'abandonnait à la crise trop longtemps combattue ; les quintes de toux, les aspirations désespérées de sa poitrine retentissaient dans un silence pitoyable ; Mme Paréon murmura :

— Pauvre Monsieur ! Il s'est fatigué à parler...

Les autres dames dirent quelques mots de sympathie. Très doucement, à mesure que le bruit de la toux décroissait, celui de leurs paroles s'éleva. Elles avaient repris un sujet qui les animait fort, le mariage d'un jeune fabricant de velours, le « fils » Guivrier, avec une de ses ouvrières. Et elles répétaient ce qu'elles avaient dit, durant et depuis le déjeuner, chacune y trouvant le même plaisir. Comme Talaudière restait épuisé dans son fauteuil, Jozan le remercia vivement de son récit.

— Et cependant, dit Manès, il n'est pas douteux que ce peuple de Noirville soit essentiellement « bon enfant. »

La voix encore faible, Talaudière dit en souriant :

— Les patrons, aussi, croyez-le bien.

— Mais, je le crois, protesta Manès ; du moins, je le crois pour ceux qui vous ressemblent...

— Nous nous ressemblons tous, reprit Talaudière, parce que nous avons tous les mêmes tracas. J'ai été ouvrier, et je vous jure que, sans parler de la santé, jamais je n'ai été si heureux... En ce moment, mon fils aîné travaille à la forge, avant de prendre la direction de l'affaire, et ça le vexe de paraître dans les rues en bourgeron ; mais je lui dis : « Mon garçon, crois-moi, c'est ton pain blanc que tu manges aujourd'hui ! »

La porte du billard s'ouvrit, les joueurs parurent.

— Allons, maman, dit à sa femme M. Paréon, le bel homme aux moustaches gauloises, il faut nous en aller : il est quatre heures, la nuit vient vite ; Jean a encore à travailler.

Jean était un solide gaillard taillé comme son père.

— Non ! mais regardez-moi ça ! fit M. Paréon avec orgueil. Dirait-on pas qu'il a dix-huit ans ? Et il vient d'en avoir quinze.

Les autres pères s'exclamèrent d'admiration. Après quoi, chacun d'eux fut félicité à son tour des mérites de son fils... « Le fils ! » tous en parlaient avec la même joie orgueilleuse. Les mères, qui remettaient leurs chapeaux, faisaient des réserves : « Qu'on a de mal avec les garçons ! J'aimerais mieux élever dix filles ! Et pourtant le mien. Ce n'est pas comme le fils Cuivrier. Oh non ! » Et, mêlé à la tendresse, à l'inquiétude, elles avouaient aussi vif l'orgueil du fils qui continuerait la maison.

La bande des jeunes gens envahit le salon : ils venaient saluer M. Talaudière ; tous disaient : « Au revoir, mon oncle. » Son âge et sa bienveillance le faisaient envers eux tel qu'un oncle indulgent et soucieux de leur plaisir. Ils regagnaient la ville à pied, garçons et jeunes filles, sous la conduite de leurs pères, laissant à leurs mères les voitures. Seul, M. Paréon déclara qu'il ne pourrait abandonner les dames, et cette galanterie fut le prétexte de plaisanteries fortement appuyées.

Quand tout le monde eut disparu, Manès et Jozan, qui avaient été laissés à l'écart, prirent congé :

— Je vous accompagne à la grille, fit M. Talaudière.

Mme Talaudière s'excusa de ne pas sortir : elle redoutait l'air du soir dont son mari ne s'inquiétait plus. Elle exprima l'espoir de revoir Jozan à Solaure, et parut désolée qu'il quittât Noirville, le soir même.

Dans l'avenue, Manès marchait en avant avec son élève.

Jozan mesurait son pas sur la lenteur de M. Talaudière, qui lui dit tout à coup, la voix confidentielle, hésitante et grave :

— Vous êtes l'ami, l'ami sincère de Manès?

— Assurément, fit Jozan avec un peu de hauteur.

— Ne soyez pas froissé... Voici pourquoi je vous le demande... Comme ami, vous pourriez lui dire ce que, moi, je ne peux pas me permettre de... Il est plein d'intelligence et de talent, ce garçon... Il y a en lui une étoffe!... Il ne lui manque que de connaître la vie et les hommes comme il connaît les livres... Il est certainement ambitieux, et c'est son droit... Eh bien ! ici, il aura de quoi se satisfaire. Il nous faut un homme, habitué à la parole, qui nous ferait honneur et défendrait nos intérêts au Parlement. Les élections sont dans deux ans : notre député Germain est malade; Manès pourrait le remplacer. Seulement... qu'il ne nous rende pas impossible de le soutenir. Il a débuté par cette bêtise des armuriers, et on lui en veut... Vous avez vu ces messieurs, à peine polis avec lui, même chez moi... Entre parenthèses, je leur dirai là-dessus ma façon de penser. Mais d'ici deux ans, on a le temps d'oublier... pourvu qu'il ne recommence pas. Qu'il soit socialiste, si ça lui plaît, quoique, pour un homme de sa valeur!... Enfin, c'est la mode : ça n'a pas d'importance. Mais pas révolutionnaire! Cela, non! Il faut qu'il le comprenne, et peut-être, vous, son ami, pourriez-vous?...

— Il est prêt à le comprendre, fit Jozan...

Il dit quel enseignement pratique Manès reconnaissait avoir trouvé dans ses entretiens avec M. Talaudière lui-même :

— Tant mieux, fit Talaudière évidemment satisfait. Et je ne demande qu'à continuer. Dites-lui tout de même...

Ils arrivaient à la grille. Avec la déférence la plus sincère, Jozan remercia M. Talaudière de son accueil. Talaudière, tête nue, ses cheveux gris emmêlés par le vent, répétait en toussotant : « Enchanté, enchanté... » Il prononça brusquement :

— Je ne vous reverrai pas. Je suis content de vous avoir vu.

De leur pas rapide, Manès et Jozan s'éloignèrent. Jozan louait vivement Talaudière : l'intelligence du vieux fabricant, sa raison, son humeur égale dans la souffrance lui paraissaient donner une valeur singulière à la ville qui avait produit ce type d'humanité. Manès le laissait dire, silencieux, le regard fixé sur les lumières qui brillaient au loin, par delà les prairies voilées

de brouillard, aux premières maisons. Des voix résonnèrent devant eux, sur la route : les amis de Talaudière.

— Prenons par ici, fit Manès.

Il entraînait Jozan dans un sentier qui coupait les prairies, droit vers les maisons éclairées.

— J'en ai assez de ces gens-là ! S'ils s'imaginent m'émouvoir de leurs dédains, ils se trompent !... Et ce qu'ils veulent bien m'offrir n'est rien auprès de ce que je leur rends !...

Sa voix grondait dans la brume. Jozan laissa bouillonner un moment cet irritable orgueil. Il finit par murmurer :

— Cependant, pour vous comme pour eux, il est préférable que vous vous entendiez... Oui... et que vous soyez leur député !

— Moi ? s'écria Manès. Qu'est-ce que vous me chantez là ?

Jozan lui rapporta les conseils de Talaudière. A travers la nuit qui s'épaississait, il ne voyait plus le visage de Manès, silencieux de nouveau : il imaginait un Manès assagi par la réflexion et l'expérience, et c'est à cet être idéal qu'il adressait des exhortations énergiques.

A la place de Bellevue, ils entrèrent dans la pauvre clarté des réverbères et dans le flot lassé d'une foule qui achevait, — faces pâles, bouches muettes, membres gênés sous les habits du dimanche, — la promenade coutumière de ce jour de repos. Jozan retrouva le visage de son ami, et les yeux de Manès lui parurent singulièrement apaisés, au moment où, rompant son silence, il demanda :

— Sans doute, M. Talaudière est plein de bonté... Mais quelle apparence y a-t-il que son projet ?...

Jozan lui donna tous les encouragemens que cette question sollicitait :

— Un talent tel que le vôtre saura faire accepter par tous, ouvriers et patrons, la belle idée de concorde et de fraternité.

Manès sourit un peu, tandis que Jozan poursuivait. Il n'avait pas eu besoin de cette suggestion pour imaginer aussitôt les salles de réunions et les hommes assemblés, pour sentir, en face des milliers de regards, la fièvre oratoire monter à son cerveau, pour forger aussitôt, au foyer qui s'allumait en lui, les phrases fortes, aiguës, pleines d'éclairs comme un acier brandi au soleil... La longue rue droite, qui joint les extrémités de la ville, continuait de charrier le flot lent des promeneurs. Jozan parlait : Manès rêvait. Il était près de six heures quand ils arri-

vèrent à la place de l'Hôtel-de-Ville, toute grouillante de gens qui passaient ou flânaient. Jozan s'arrêta :

— Ainsi, c'est là? fit-il en montrant la façade dressée au-dessus du large escalier.

— Quoi? demanda Manès qui s'éveillait.

— Cette chose affreuse, cet assassinat!

— Oui, c'est là, murmura Manès distraitement.

Cependant, il regardait la façade, lui aussi, et il eut un long frémissement. La foule, il la voyait telle que Talaudière la décrivait tout à l'heure, dans cette sinistre soirée de 1871 ; sournoise et silencieuse d'abord, de ce silence lourd de menace qui précède le crime, puis, hurlant à mort et ruée tout entière sur la malheureuse proie humaine livrée à ses fureurs, elle lui apparaissait, dans sa formidable puissance, comme une bête monstrueuse. Et certes, le crime de 1871 le révoltait d'horreur et de dégoût. Mais, en même temps, la puissance de la bête déchaînée l'exaltait. Il aimait qu'elle fût ainsi, terrible et sanguinaire : car il se sentait plus fort que la force de ses instincts; il était celui qui pouvait tirer d'elle, à son gré, des brutalités ou des caresses... Demain, s'il le voulait, il pourrait la rassembler sur cette même place, et la précipiter, ivre de massacre, contre les victimes qu'il aurait choisies; il pourrait aussi bien dompter ses élans et la tenir soumise, docile, confiante... Entre elle et lui, une harmonie secrète était établie. Partout, elle l'avait reconnu sien, de même qu'il l'avait sentie sienne : ils s'étaient toujours attirés l'un l'autre, par l'effet de l'action qu'il avait sur elle, de la fascination qu'elle exerçait sur lui. A cette heure, il avait besoin qu'elle confirmât sur lui le choix des patrons, qu'elle lui ouvrît, d'une poussée, la porte des grandes ambitions. En retour et d'avance, il lui vouait une gratitude sans limites...

Ils prirent l'étroite rue de la République. Les tramways cornaient bruyamment. Les familles de mineurs regagnaient les faubourgs. Et soudain, Manès tressaillit à la voix de Jozan qui semblait répéter, qui répétait, en effet, une question :

— Vous ne me donnez pas de commissions pour Paris, pour nos amis?...

Manès ne répondit pas. L'image de Germaine surgissait tout à coup devant lui; et les lèvres de cette femme, qui appartenait à Vambard, gardaient le sourire d'autrefois. Il eut un désir passionné de revoir ce sourire, vivant, de ses yeux; un délice

mortel l'étourdit; il considéra la rue, les passans; il découvrit, au delà d'une place où ils aboutissaient, la descente qui mène à la gare... la gare! le train prêt à partir, qui emmènerait Jozan vers Paris, vers le sourire de Germaine que lui-même ne pouvait voir!... Il s'arrêta, cloué au sol : il n'aurait pu faire un pas de plus... Jozan, qui avait continué de marcher, se retournait, étonné. Manès lui tendit la main :

— Excusez-moi, balbutia-t-il, je ne peux pas... La gare, le train... cela me rappelle trop de choses... et...

Jozan s'était rapproché et le contemplait avec émotion :

— C'est bête, fit Manès en riant. N'allez pas croire! Non!... J'ai les nerfs un peu excités en ce moment... C'est votre faute, aussi, tout ce que vous m'avez raconté de la part de Talaudière et ce que vous y avez ajouté de votre cru! Vous êtes un ami excellent. Votre présence m'a fait beaucoup de bien. Je vous en remercie. Quant aux conseils de Talaudière et à vos propres encouragemens, je vous promets d'y réfléchir. Rappelez-moi au souvenir de tous nos amis... Et... écrivez-moi, voulez-vous? Je serai heureux de continuer ainsi nos causeries de ce dimanche...

— Tâchez de me répondre, dit Jozan. Et soyez convaincu que de vous seul peuvent dépendre... beaucoup de choses...

— Oui, dit Manès. Et moi-même, de qui puis-je dépendre? Vous croyez donc vraiment que notre volonté est libre?...

— Je le crois... Croyez-le aussi et, déjà, vous serez libre.

— Peut-être!... C'est une de ces illusions que l'on pourrait appeler dynamiques... Pardon! avec vous, il n'est pas permis de parler d'illusion... Le respect ne m'est pas un sentiment familier : je vous dois de l'éprouver...

Jozan recueillit l'hommage de Manès dans une âme surprise d'abord, et, aussitôt, doucement émue. Cependant, inhabitué à de telles paroles, il ne trouvait rien à répondre, et il ne pouvait plus rien ajouter à l'énergie de sa sollicitation. D'un commun accord, ils glissèrent aux menus faits de l'heure présente.

— Êtes-vous bien couvert? dit Manès; la nuit sera froide...

Ils se serrèrent la main une dernière fois; Jozan s'éloigna vers la gare : Manès, en le suivant des yeux, sentit encore peser la lourdeur du regret. Il se détourna d'un mouvement automatique. Il avait besoin de revoir la ville; il l'aimait davantage de lui garder le trésor qu'il avait espéré, le soir où il voyait monter ses fumées, de la colline des Capucins. Il arpenta la

place de l'Hôtel-de-Ville, jouissant de ses lumières et de son animation. Au passage, il s'arrêta devant les bureaux d'un journal qui affichait, le soir, les nouvelles de Paris. Il parcourut les télégrammes, et soudain une ligne lui sauta aux yeux :

« Germain, député, décédé, ce matin, à onze heures. »

Son cœur cessa de battre, puis bondit, et ensuite se serra. Le trésor ! Il venait de le sentir sous sa main, puis emporté loin de lui. Il murmura : « C'est trop tôt, trop tôt !... »

V

A la tribune, un obscur député, — barbe et cheveux de filasse, tête avantageuse d'avocat intarissable, — psalmodiait un discours sur les douanes. Sa voix, par momens, se haussait pour crier : « La Chambre n'a pas oublié... » Mais la Chambre, c'est-à-dire quatre douzaines de législateurs, ne daignait pas entendre, et les conversations faisaient un bourdonnement continu...

Accoudé à son pupitre, la tête entre ses poings, Manès regardait la salle. Il y siégeait pour la première fois. Tout à l'heure, il avait goûté le petit plaisir de franchir les portes défendues, de pénétrer dans l'enceinte privilégiée. En s'asseyant, il avait murmuré : « Enfin !... » Oui, enfin! Mais, pour l'instant, la joie d'être député se résumait dans la contemplation des banquettes vides, et du jour blafard qui éclairait ce fantôme de Parlement. Une réalité si misérable laissait bouillonner en lui les émotions de la lutte d'où, l'avant-veille, il était sorti vainqueur. A travers la salle déserte, ses yeux voyaient des murs bariolés d'affiches, des visages enfiévrés, un peuple en tumulte ; ses oreilles entendaient des cris, des grondemens, des acclamations. Les événemens de ces six semaines se ramassaient en un fouillis d'images, en une formidable rumeur; ses nerfs surmenés en vibraient encore, et toutefois ces événemens lui paraissaient détachés de sa personne; lui-même, qui venait de les vivre, il se voyait tel qu'un étranger.

Dans cette confusion de souvenirs, quelques-uns émergeaient avec une extraordinaire intensité : des tableaux s'étalaient, animés et frémissant de vie.

C'était une salle de cabaret, à Noirville, un soir de mars, du côté de la gare. Autour de lui, ses amis Bourru, des armuriers et des forgerons, des jeunes gens surtout, ouvriers ou démo-

crates catholiques, discouraient passionnément. Et les voix s'élevaient, enthousiastes et joyeuses; car tous étaient d'accord. La période électorale venait de s'ouvrir. En apprenant la mort de Germain, Taludière avait dit, lui aussi : « Trop tôt! » Il ne pouvait, si vite, décider ses amis en faveur de Manès ; ils avaient choisi M. Monceau, ancien bâtonnier. En même temps, les radicaux désignaient le docteur Besson; le comité socialiste, Colombier, secrétaire du Syndicat des armuriers. Mais alors, des indépendans, des audacieux pensèrent à Manès, parce qu'il était jeune comme eux, ou parce qu'ils aimaient sa parole, ou parce qu'ils voulaient secouer la tyrannie des secrétaires de syndicats. C'étaient les plus ardens qui, ce soir, dans ce cabaret plein de bruit et de fumée, le conjuraient de se lancer dans la bataille. Il les écoutait, souriait, une cigarette aux lèvres. La rancune d'une déception et le plaisir de se battre le sollicitaient autant que leur exaltation. Il songeait : « Cela semble une folie; mais qui sait? Et ce sera si beau d'être seul contre tous!... » Il avait pris ainsi sa décision; il l'avait annoncée simplement, gaîment. Aussitôt les visages illuminés, les mains tendues, les cris d'allégresse, il avait oublié pour toujours la témérité de sa tentative.

La belle campagne, ardente et généreuse, des premières semaines! L'insouciance du résultat! La joie qui leur suffisait à tous du combat oratoire, de l'idéalisme où il conviait ce peuple et du succès triomphal qui le suivait, chaque soir, dans tous les quartiers de la ville!... Il en frémissait de nouveau à cette heure, et il se sentait, comme alors, emporté par un magnifique élan de jeunesse, d'éloquence et de noble dévouement...

Et puis, peu à peu, il lui avait semblé que le mouvement perdait de sa vigueur, se faisait de plus en plus lent, cessait. Ses amis ne s'apercevaient de rien. Mais lui-même, à travers leurs rapports, démêlait une insupportable vérité. S'il avait enfermé Monceau et Besson dans le cercle de leurs partisans irréductibles, Colombier demeurait invincible, non pas l'homme, effondré dès leur première rencontre, du moins le candidat investi par les comités, le syndicaliste, le professionnel : les masses ouvrières voulaient le représentant, le défenseur de leur classe, à elles!

Et, tout de suite, il s'était demandé :

« Comment persuader ces hommes, moi, le professeur, le savant aux mains blanches, que je les représenterai mieux, que je les défendrai mieux que leur camarade Colombier?... »

C'était le matin que cette question l'oppressait le plus péniblement, quand il s'éveillait après un mauvais sommeil, encore énervé des réunions de la nuit. Un de ces matins était resté vivant dans sa mémoire. Comme il songeait amèrement à l'avenir tout prochain, — deux semaines encore, — Toinette était entrée, apportant son thé. Depuis le début de la campagne, la famille Bourru avait pour lui les soins minutieux de l'entraîneur pour son champion, la sollicitude affectueuse des habitans assiégés pour le soldat qui, chaque jour, risque sa vie sur les remparts. Les hommes le suivaient dans toutes les réunions, les femmes veillaient sur sa santé. Ainsi, Toinette s'était chargée de le nourrir; car son appétit, comme son sommeil, s'était sérieusement altéré. Ayant beurré les tartines, elle le forçait à les manger; il obéissait, il buvait le bol de thé où elle avait mis les quatre morceaux de sucre et le doigt de lait qu'il aimait. « Ah! » disait-elle ensuite avec un sourire satisfait. Ce matin, comme il se plaignait d'un mal de tête, elle s'était assise contre le chevet du lit, et elle s'était enhardie à poser sa main sur ce front soucieux. Il s'était apaisé comme un enfant à la fraîcheur de cette main, au bruit timide du jeune cœur qui battait près de son oreille. Les yeux fermés, il réfléchissait; il cherchait le moyen de vaincre, et soudain, il l'apercevait aussi nettement que la certitude présente de la défaite :

« Pour gagner ce peuple, il me suffirait de prendre en bloc ses aspirations, bonnes ou mauvaises, ses plaintes et ses haines, quelles qu'elles soient, et de les faire miennes. A ce prix, et parce qu'il verrait à sa disposition toute ma force pour défendre toutes ses causes, il me reconnaîtrait semblable à lui!... »

A peine l'idée s'était-elle cristallisée, qu'un concert de protestations attristées retentissait en lui pour la repousser. Jozan rappelait les promesses du dimanche de février; Talaudière parlait au nom de leur sympathie et des leçons de l'expérience; Trifeuil invoquait le devoir de vérité. Et, de plus loin dans le passé, son père, si sévère envers soi-même, sa mère à l'âme charitable et douce, l'aïeul, enfin, qui étreignait le monde dans son amour romantique, tous lui demandaient de ne pas asservir son talent aux plus furieuses, aux plus basses passions populaires!... Et tous, c'étaient ceux qui l'avaient aimé... A cet instant, il avait eu peur, il avait eu honte pour lui-même, pour la foule de ce qu'elle ferait de lui, le jour où il aurait résolu de la

contenter à tout prix... Il avait murmuré : « Merci, Toinette, je suis bien ! » Mais c'était seulement pour laisser à la jeune fille l'illusion de son bien-être : après cette révélation décisive, il restait plus inquiet et plus sombre.

La campagne, des quinze derniers jours, sembla menée par un homme nouveau. Il voulait vaincre et il en avait vu les moyens. Dans les profondeurs inconscientes de son être, son désir voisinait avec l'idée des complaisances et des excès par où il était sûr de prendre la foule. Tandis qu'il se promettait de résister à cet asservissement, le désir et l'idée s'unirent, se pénétrèrent. Sa parole, portée le même jour dans trois, quatre salles, préaux ou cabarets, se fit plus véhémente. Il attaquait maintenant les classes ennemies; il les menaçait dans leur existence même. La riposte du centre et des radicaux fut unanime et vive : on ne visait que lui; Colombier paraissait négligeable; l'Extrême Droite ne cacha pas que Manès, tel un brûlot qui ferait sauter la République, avait ses préférences; de toutes parts, on criait à la Révolution. Ainsi, en quelques jours, sur le champ de bataille, toutes les positions furent changées; en face des hommes et des partis qui pouvaient plus ou moins se réclamer de la conservation sociale, il parut être seul, ennemi résolu de la société... Alors se dessina le grand mouvement qu'il avait tant souhaité : il sentit venir à lui les masses où il éveillait les fermens destructeurs, instincts de haine et de bouleversement. Ce fut comme une vague formidable qui sembla s'amasser. Avant qu'elle eût commencé à poindre, il avait pu lutter un peu contre son désir. Quand elle se forma, quand elle se mit en marche, il ne résista plus...

Jours d'angoisse et de rage désespérée ! il se les rappelait aujourd'hui, si violens et si durs, jusqu'à celui de l'élection, le dimanche, l'avant-veille... L'avant-veille !... Il perdit toute notion du présent : il subissait ici le choc d'une sensation immédiate. Il n'était pas à la Chambre, tranquillement assis à son banc de député; il était là-bas, à Noirville, dans la salle de l'Éden où il donnait, à cette heure même, sa dernière réunion.

On la lui avait demandée pour tenir ainsi rassemblés, pendant le scrutin, une masse d'hommes qu'il électriserait de sa parole et qui précipiterait avec elle les craintifs, les hésitans. Brisé par un accès de fièvre, il s'était mis debout, à force de stimulans. A deux heures, il pénétrait dans les coulisses de l'Éden. La vaste salle, déjà comble, s'emplissait encore. A travers la toile

de fond, il entendait un vacarme assourdissant. Par momens, une détonation éclatait ; les gens, installés dans les loges, avaient apporté des bouteilles de limonade ; un bouchon sautait, retombait au hasard, parmi les jurons et les rires. Des cris isolés, d'homme à homme, haussaient, amplifiaient la grande clameur générale. La multitude s'excitait dans ce bruit qui s'enflait toujours... Par un trou de la toile, il distingua tout un peuple de mineurs, reconnaissables au cerne noir dont la poussière de charbon cerclait leurs yeux, et puis les armuriers, les fidèles de Colombier, les dissidens menés par Bourru. Plusieurs quittaient leur veste, à cause de la chaleur excessive, et des bras de chemise blanche gesticulaient sur le fond noir des chapeaux, des casquettes, des habits... Il s'appuya, les yeux mi-clos, contre un portant... Il contractait son énergie, pareil au coureur hors d'haleine qui va sacrifier ses dernières forces et les suprêmes battemens de son cœur.

L'aîné des Bourru vint lui dire :

— Il en arrive toujours, mais le père croit que c'est le moment !

Un geste pour ouvrir la porte de toile, quelques pas sur la scène ; il s'arrêtait tout au bord, les bras croisés ; d'un regard, il parcourait, interrogeait, étreignait cette foule, ce monstre fait de milliers de corps et de milliers d'yeux, qui semblaient, tous ensemble, n'avoir qu'une seule vie, à cause de lui, Manès, et pour la lui donner. Tout entière, cette foule, — il l'avait vu ! — venait de frémir comme un seul être, en l'apercevant... D'un élan furieux de passion, il s'abandonna au désir de la multitude et la voulut toute à lui. Aussitôt il se mit à parler.

Il savait que la magique puissance de sa voix viendrait facilement à bout du tumulte. La rumeur, en effet, s'apaisait déjà, s'étouffait d'elle-même. Toutefois, du coin où se groupaient les amis de Colombier, des hommes dressés, le poing tendu, l'injurièrent grossièrement. Mais d'autres poings se levèrent : le tonnerre de Bourru éclata :

— A la porte, les vendus ! Qu'on leur casse la g... !

La salle hurla avec Bourru. Une brève bousculade rejeta les interrupteurs contre la porte, les poussa dehors ; et les visages, un instant irrités, se retournèrent tous vers la scène, avec une avidité plus impatiente de boire la parole qui avait, à la fois, l'énergie savoureuse et les ardeurs de l'alcool.

Ce que souhaitait cette foule surexcitée, c'était de s'enivrer tout à fait et de crier son ivresse ; ce que lui-même voulait et pouvait pour elle, c'était de la griser par la musique de sa voix, de lui lancer les phrases qui, chacune, font éclater l'enthousiasme, la fureur, la folie. Il parlait, et il laissait ensuite jaillir librement les clameurs. Il se reprenait à parler, et il se taisait de nouveau pour que, de nouveau, la foule lui répondît. C'était comme une extraordinaire tragédie, où sa voix alternait avec les mugissemens du chœur immense que faisaient les cris, les encouragemens, les excitations vociférées vers lui ; il disait :

— ... Il faut abattre une fois pour toutes votre ennemi, le patron, le riche !

... Que devez-vous exiger de votre représentant ?... Que vos ennemis soient les siens, qu'il ait au cœur la haine vigoureuse, la haine bienfaisante, la haine qui ne finira qu'avec l'extermination de tous les exploiteurs...

... Si quelqu'un a cette haine plus forte que moi, qu'il le dise !... Colombier ? Allons donc...

... Moi, moi ! je l'ai, la haine... Je la sens vivre en moi... Ne la voyez-vous pas dans mes yeux ?... Aujourd'hui, je ne suis qu'un individu ; ce soir, si vous le voulez, j'aurai toute votre puissance pour servir notre haine... Tous ensemble, nous attaquerons cette société maudite... Nous la ferons tomber en poussière. Et demain, nous créerons la société nouvelle, fondée sur la justice et sur la vérité !... »

Il parlait toujours, étourdi par sa parole et par le bruit de sa propre voix, enragé par l'écho formidable qui montait vers lui comme, du fond d'un abîme, monte le grondement des eaux déchaînées. Cependant, quelqu'un, au premier rang, lui glissa un papier et, soudain, il s'arrêta. Ce fut, dans le mouvement vertigineux qui emportait tous ces êtres, comme un coup de frein inattendu. Les têtes, les corps oscillèrent, ainsi qu'ils auraient fait dans une voiture brusquement immobilisée... Sa main brandit le papier, et il cria :

— Les soldats !... On fait venir les soldats... La place est pleine de vos frères qui, comme vous, voulaient entrer ici... Et contre eux, contre vous, on appelle la troupe !...

Des cris de fureur éclatèrent. Sa voix monta frénétiquement :

— Vous ne vous laisserez pas assassiner !.. Souvenez-vous

que l'Hôtel de Ville est la maison du peuple... Souvenez-vous que le peuple y donna jadis aux exploiteurs une terrible leçon... Que le peuple se mette donc en marche : il savait fusiller un préfet en 1871 ; il saurait en fusiller un autre, aujourd'hui... Tous aux urnes, citoyens !... Et s'il le faut, aux armes, mort à l'ennemi !

Au chant de la « Carmagnole, » la multitude s'écoula. Dans la rue, il la retrouva, immense, indéfinie, bouches ouvertes pour chanter, faces rouges sous le soleil qui donnait un dur reflet au noir des chapeaux et des vestes. Les bras sous ceux de ses amis, il voulut avancer. On fit place à leur groupe serré. Derrière eux, tout le monde se mit en marche, comme eux, sur des rangs qui avaient la largeur de la rue et où les hommes se tenaient par le bras. Il entendait le refrain révolutionnaire qui rythmait le pas. Bientôt le premier rang, le sien, atteignit la place. Assez loin, de l'autre côté de l'Hôtel de Ville, les casques des dragons luisaient. Une ivresse de bataille et de massacre acheva de le griser. Et tout en marchant, penché à droite, à gauche, pour que ses compagnons vissent tous son visage, il cria :

— En avant ! Droit sur eux ! Qu'ils osent nous toucher !

La fureur romantique de l'aïeul exaspérait sa propre rage. Il se voyait, dans un instant, abattu d'une balle, d'un coup de sabre, et rendant l'âme pour l'amour du peuple. Ce destin imminent l'exaltait jusqu'à la folie. Les dragons gardaient l'issue de la place ; entre eux et lui, un espace libre se découvrait, et devant la longue ligne des cavaliers, un officier était seul, l'homme et le cheval immobiles comme une statue. Ce fut à cet homme, par défi, qu'il voulut marcher. Encadré de ses compagnons, il franchit l'espace libre. L'officier ne bronchait pas : le cheval eut seulement un léger frémissement des oreilles. Manès avait les yeux fixés sur ce visage à moustaches grises, impassible et sévère sous le casque doré. Encore quelques pas, et il pourrait saisir la bride. Mais, à ce moment, l'immobilité absolue du cavalier et du cheval fit que, d'eux-mêmes, ses compagnons s'arrêtèrent. Il sentit peser les bras qui tenaient les siens. Son regard, levé vers l'officier, rencontra un œil clair, ferme et froid, où il vit la force du devoir, prête à subir les pires avanies comme à affronter les blessures et la mort. Ce fut en lui un choc qui l'ébranla mieux que le coup de sabre qu'il avait souhaité, — toute son ivresse tombée, plus de lutte héroïque,

rien que l'humiliation d'avoir conduit tous ces hommes, saouls de sa parole, devant cet officier, qui était là pour défendre la ville contre eux et qui n'avait pas le droit de se défendre lui-même. En une seconde, il sentit cette humiliation sur sa face, sur ses membres, comme sur son âme, — non pas un coup de sabre, certes, mais un coup de fouet qu'il était venu chercher à cette place et qui le déshonorait. La foule haletait et roulait derrière lui. Il devait la détourner, sans perdre un instant, loin des soldats inoffensifs. Il s'y décida aussitôt. Mais, d'abord, un sursaut de colère mauvaise le rejeta hors du rang, contre la botte de l'officier, où il cria « Vive la Révolution! » Du moins, il était sûr qu'après la sienne, des milliers de voix lanceraient, comme une insulte, le même cri au visage impassible. Ses amis crièrent, en effet, comme lui. Mais déjà il avait poussé un autre cri : « Aux urnes! » et il les emmenait vers l'Hôtel de Ville. Seulement, il sentait encore sur lui le regard de l'œil clair qui l'avait fixé de nouveau ; et tandis qu'il marchait vers le perron, qu'il entendait derrière lui le grondement sourd des syllabes insultantes, indéfiniment hurlées, il imaginait, il voyait, immobile et calme par obéissance au devoir, l'officier que la foule, à son exemple, venait injurier : la grandeur et la beauté étaient toutes en ce soldat, et il en était écrasé; la laideur et la lâcheté étaient toutes, inspirées par lui, dans la foule, et il en était écœuré...

Il vécut les dernières heures écroulé dans un coin, excédé, malade.

Le scrutin fut enfin dépouillé. Il passait à près de mille voix de majorité. Hissé sur les épaules de quatre hommes de haute taille, il fut emporté à travers la foule. Sa tête penchait : il avait à peine la force de se tenir à ses porteurs, et il répétait comme un automate : « Merci... merci... comptez sur moi ! »

Possédé par ces souvenirs, Manès regardait sans le voir, écoutait sans l'entendre le fade orateur aux chevaux de filasse. Soudain, l'orateur se tut : par imitation, le bourdonnement des voix cessa. Le Président, debout, grave comme un prêtre à l'autel, prononça :

— Messieurs, l'orateur sollicite une suspension de séance. Je consulte la Chambre...

La Chambre s'acheminait déjà vers la sortie. Ahuri, Manès quitta sa place et la suivit.

Par contraste avec le vide et l'ennui de la salle, le bruit et l'animation des couloirs le saisirent aussitôt. Il avait allumé une cigarette et flânait parmi les groupes. Isolé, ignoré, il se faisait l'effet d'une molécule, happée au passage par un organisme qui continuait ensuite sa marche indifférente. Il considérait, dans la familiarité de ces coulisses, des personnages tels que Ligeard, la moustache blanche sur une bouche gouailleuse, le petit Nanteuil, aux gestes mécaniques et à l'air impérieux, Bragasse, indolent et souple; puis, çà et là, Pierre Durand, du Centre, Bévaud, socialiste, — tous anciens présidens du Conseil, anciens ministres, orateurs notoires. Dans son regard, qui se promenait de l'un à l'autre, luisait l'envie d'un élève du Conservatoire pour les sociétaires des Français.

— Tiens! monsieur Manès! que je suis heureux de vous retrouver ici!

Les bras ouverts, le crâne brillant, les yeux vifs derrière les lunettes, le vieux Chautin, informateur parlementaire, ami de Mme Grandier et de Germaine, le saluait avec un accent toulousain qui faisait chanter tous les mots. Il répondit un peu froidement : au souvenir de Germaine, son être se rétractait comme pour défendre d'un contact une cicatrice douloureuse. Mais la cordialité de Chautin n'en fut pas troublée.

— Vous n'avez pas revu cette bonne Mme Grandier? Ni Germaine, je veux dire Mme Vambard? Nous avons souvent parlé de vous, et encore au déjeuner de dimanche... Je ne vous cache pas que le brave Vambard est suffoqué... « Ce Manès! Ah! »

Il imita la mine solennelle et triste de Vambard; puis il rit bruyamment. Manès aurait voulu rire aussi, mais il ne pouvait pas.

— Alors, vous voilà des nôtres... Un drôle d'endroit, n'est-ce pas? Qu'en dites-vous?

— J'y suis tout à fait perdu, avoua Manès.

— Oui, reprit Chautin avec bonhomie. C'est la première impression : vous vous y ferez. Si je puis vous être utile?... Depuis près de quarante ans que je vis ici, j'ai mes habitudes, et... Bonjour, cher ami, vous ne connaissez pas mon ami Manès, votre nouveau collègue de Noirville?... monsieur Brouillaud.

Brouillaud, gras, les yeux saillans, l'air affairé, tendit la main et s'écria, plein d'effusion :

— Enchanté, mon cher collègue, enchanté... Cher ami, je vais

présenter une proposition, et j'ai rédigé pour vous une petite note...

— Parfait, mon bon Brouillaud : nous mettrons ça en D. H... Hein ? ajouta Chautin... En voilà un qui soigne sa réclame. Que voulez-vous ? Il me sert beaucoup ; pour faire courir une nouvelle, il n'a pas son pareil, surtout quand elle est fausse...

Chautin rajustait ses lunettes, et son regard riait de malice. D'autres députés l'abordèrent, de gauche, de droite ; ils le traitaient avec des égards qui faisaient entrevoir à Manès son extrême importance. On l'aurait jugé bavard, si une manière preste d'esquiver une question, de noyer sa réponse n'avait révélé la plus parfaite maîtrise de soi. Il continuait de présenter à tous son excellent ami Manès.

— Chautin, un mot, s'il vous plaît...

Ligeard lui avait tapé sur l'épaule. Il se retourna :

— Mon cher président, je suis à vous... Votre jeune collègue de Noirville, qui mérite toute votre bienveilance, en attendant qu'il vous fasse applaudir son beau talent...

Ligeard répondit par une phrase aimable ; toutefois, sa bouche gouailleuse prononça :

— Cette Chambre vous paraîtra bien somnolente et douçâtre après votre campagne de Noirville.

— Elle peut se réveiller, fit Chautin. Au revoir, mon bon Manès... On se retrouvera chez Mme Grandier, n'est-ce pas ? ou chez Mme Vambard, et, en tout cas, ici.

Ligeard et lui s'éloignèrent, bras dessus, bras dessous, causant en grande confidence.

— Voilà Ligeard qui conspire encore ! déclara Mollaërt, de Lille, avec un rire épais comme sa personne.

La sourde hostilité de l'ancien président et de son groupe contre le ministère qu'ils n'osaient attaquer de front, était alors le sujet habituel des entretiens de couloir.

Manès regardait ces hommes : tous les accens et tous les types des provinces françaises, toutes les conditions et tous les âges, les vestons de confection et les jaquettes bien coupées, faisaient une confusion déconcertante, où, cependant, la passion du bavardage et la conscience de la souveraineté parlementaire mettaient une sorte d'uniformité. A ce moment, Manès n'éprouvait que l'ennui des paroles médiocres et vaines ; il restait étrangement déprimé de sa rencontre avec Chautin... Comme la

séance reprenait, il regagna sa place : l'orateur poursuivait son discours dans le murmure des conversations.

« Peut-on imaginer rien de plus fastidieux que cet après-midi ? » songeait Manès avec une sorte de satisfaction ironique.

« Ah ! M. Vambard est suffoqué ! se disait-il encore. Qu'il tremble donc un peu, cet idiot, dans sa couardise de marchand, dans son égoïsme de riche !... »

Ce Vambard, dont Germaine avait admiré le caractère, il le voyait pleutre, ridicule ; et il se réjouissait, comme d'une revanche, de l'avoir terrorisé par ses audaces révolutionnaires.

« C'est un résultat, » se disait-il.

Mais, aussitôt, il se rappela d'autres résultats : Talaudière, Trifeuil et Jozan, trois amitiés si précieuses qu'il avait perdues. Et il lui sembla que Germaine elle-même, avec le sourire protecteur qui jouait sur ses lèvres, dans la salle du Grand Palais, murmurait dédaigneusement :

« Qui donc peut croire qu'on fasse rien, qu'on fonde rien par la violence ? Vos pauvres électeurs de Noirville !... Mais vous ! vous ne le croyez pas ; vous ne l'avez jamais cru ! »

Une crispation de dépit le redressa sur son banc ; le regard méprisant de Germaine le forçait à considérer dans sa propre pensée le reflet du monde véritable : non pas des abstractions, mais des êtres réels et vivans ; non pas des classes homogènes, mais des individus divers et en perpétuel changement ; non pas l'humanité enfin, mais des hommes. Or, entre ces hommes, les rapports ne pouvaient être que d'une infinie complexité, et chacun de leurs progrès avait été conquis par une longue et lente évolution... Il subissait cette évidence, et la voix railleuse ajoutait : « Que tenterez-vous, dans ce Parlement dont vous avez enfoncé la porte, pour apaiser les désirs furieux qu'il vous a plu de déchaîner là-bas ? »

Il regarda cette tribune, ce prodigieux instrument de gloire, d'où le triste orateur ne tirait que des sons étouffés. Ah ! le jour où il la ferait jouer, lui !... Mais la voix de Germaine insistait : « Pas de duperies !... Si vous parlez ici comme dans vos réunions publiques, votre échec est certain. »

Du coup, il se vit lui-même, et non plus Vambard, pitoyable et ridicule : à la Chambre, il ne ferait rien ; à Noirville, ses ennemis, qui travaillaient déjà contre lui, triompheraient de son impuissance, et, dans deux ans, les élections générales le

rejetteraient au néant. Germaine et Vambard insultaient par avance à sa ruine... A ce point de détresse, il faillit crier :

« Est-ce bête, murmura-t-il, de s'halluciner ainsi ? »

L'orateur remerciait ses collègues de leur attention. La séance était levée. Il sortit.

Au dehors, la charmante gaîté de Paris, sous un ciel printanier, l'enchanta. Il aspira l'air tiède. Il se sentait jeune, alerte. Sur le pont de la Concorde, une voix joyeuse l'interpella :

— Manès ! Albert !

Un grand garçon, Roques, journaliste parlementaire, qu'il avait connu au temps de *La Lutte*, le rejoignait avec d'autres camarades. Tous lui firent fête. Leurs félicitations agissaient sur ses nerfs comme le soleil de printemps. Il les écoutait avec un plaisir mêlé de surprise. Et soudain, il pensa se débarrasser du souci qui l'avait opprimé tout à l'heure en se disant : « Les Vambard ? quoi ? les Vambard ? Ils ne veulent plus me voir; ils méprisent un homme tel que moi... C'est clair, c'est net. Eh bien ! tant mieux, je préfère ça ! »

Cependant Roques l'interrogeait :

— Où diable t'étais-tu fourré ?

— J'étais à la séance...

— Non ! Tu en as de bonnes, dit Roques stupéfait. Et tu t'es bien amusé, mon petit ?

— Ah ! fit Manès.

— Alors, tu n'as pas un peu envie de te distraire, ce soir, avec des amis ? et leurs dames ? et les amies de leurs dames ?

— Ma foi !

— Eh bien, ça va... Rendez-vous à notre vieille « Pie. »

Après quelques semaines, Manès avait pris de la Chambre l'impression la plus décourageante. Il distinguait, parmi ses collègues, une minorité, le quart environ, dont le talent, le savoir, le labeur assuraient la fonction du Parlement et lui maintenaient une apparence de dignité. Mais ils ne pouvaient empêcher quelque inepte bavard de traverser une discussion par un discours saugrenu. Ils ne pouvaient empêcher non plus que, brusquement, un coup de passion ne précipitât dans la salle le peuple obscur de la représentation nationale : des bandes extraordinaires qui étaient là comme au théâtre, pour les cris et

le cabotinage. Deux de ces séances tumultueuses inspirèrent à Manès le dégoût de cette plèbe. Toutefois, impassible à son banc, il observa, pour le jour où il tenterait d'agir sur elle, quels accens, quels mouvemens la dominaient.

Il ne fut pas moins déçu par les commissions. Une espèce d'hommes y sévissait, mal écoutés à la tribune, qui se satisfaisaient autour de la grande table où l'attention ne pouvait se dérober à leur exigence. A la Commission du travail, pour laquelle il avait été désigné, Manès, d'abord, espéra beaucoup de la présence de Ligeard : « Avec un homme de cette valeur, on fera quelque chose. » Mais Ligeard subissait, comme le premier venu, le bavardage inutile : le front dans sa main, il baissait les yeux, et on ne voyait que la moustache blanche sur la bouche ironique. Manès, qui l'observait, s'avoua : « C'est ici le triomphe de la pire égalité : deux ou trois imbéciles font perdre à Ligeard sa journée. Quelle dérision!... Comme il est habile d'ailleurs à dissimuler son ennui! C'est un art dont il faut que je profite. »

Mais les séances publiques et les commissions ne lui montraient que les déformations de la vie parlementaire : il en connut peu à peu l'avilissement. Des propos toujours pareils étalaient cyniquement un seul et souverain souci, celui de tirer, et du régime, et de la place fortuite qu'on y occupait, tout le profit qu'ils pouvaient donner. On était alors dans l'épanouissement de ce système : un ministère méprisé se maintenait en assurant à sa majorité l'exploitation exclusive de tous les bénéfices. Manès voyait ce trafic, au grand jour des couloirs, entre les députés, les préfets, les hauts fonctionnaires. Il voyait aussi bien se démener les lanceurs d'affaires. Et Chautin, qui savait à fond son personnel, le renseigna minutieusement.

Certains jours, après l'avoir écouté, il se disait en considérant le grouillement du Salon de la Paix : « Si j'apportais ici un esprit de dilettante, je trouverais à me divertir; nul spectacle n'est plus pittoresque. Mais quoi! c'est ça, le Parlement français! Une halle! Une foire!... Que suis-je venu faire ici?... »

Ses habitudes de travail l'avaient préservé de sombrer dans l'ennui; il apprenait son métier de législateur : assidu plus qu'aucun autre aux séances publiques, aux commissions, à la bibliothèque, il s'instruisait avidement. Mais cette activité cérébrale et silencieuse ne pouvait le satisfaire. Là-bas, à Noirville, il avait aspiré de toutes ses forces vers Paris et la vie publique.

Il avait réussi et il était déçu. Le soir, en flânant au bord de l'eau, ou bien dans son petit appartement d'Auteuil, — trois pièces sur un bout de jardin, — il prenait de cette déception une conscience mélancolique. Il se répétait : « Je suis plus seul et plus désenchanté que je n'ai jamais été... Que suis-je venu faire ici ? » Et il ne s'apaisait un peu que dans le train qui l'emmenait, le samedi, vers Noirville.

Depuis l'élection, il n'avait pas manqué, chaque semaine, d'y retourner pour la journée du dimanche. Il visitait un quartier de la ville, ou quelques villages; quand on le savait dans une maison, les voisins accouraient. Souvent, c'étaient les femmes qui l'accueillaient, qui lui contaient leurs misères, qu'il essayait de consoler et d'encourager; elles paraissaient heureuses, ensuite, d'avoir été si bien écoutées, d'avoir entendu sa voix dont la musique portait dans leurs âmes des paroles fraternelles; et elles l'aimaient aussi pour le plaisir qui vibrait dans ses yeux, quand il leur donnait une aide effective : un petit tuberculeux envoyé dans un sanatorium, un cadeau discret, une promesse du propriétaire d'attendre pour son terme... Une popularité nouvelle grandissait autour de lui, non plus retentissante comme celle de sa campagne, mais amicale et presque amoureuse. Il en goûtait la douceur. Il s'attachait davantage à ces humbles, à mesure qu'ils s'attachaient à lui, et de plus en plus, il sentait que le meilleur de sa vie s'écoulait auprès d'eux.

A vrai dire, il faillit s'y engourdir. Des sympathies si nombreuses et si touchantes lui faisaient oublier les représailles dont ses ennemis vaincus, les secrétaires de syndicats, l'avaient menacé dès le jour de l'élection. Cependant des avis lui arrivaient; on intriguait, contre lui : qu'il prît garde ! Un dimanche, Bourru parla vigoureusement : un complot était formé : il allait être sommé de soutenir, pour les mineurs et les forgerons, des revendications presque toutes absurdes ; l'échec était certain ; on en ferait tomber sur lui tout le poids : on l'écraserait. Qu'il se défendît donc ! Il en avait juste le temps !... L'émotion du vieil homme était extrême. Ce fut, pour Manès, comme le son éclatant d'une cloche d'alarme qui secoua sa nonchalance. Il se réveillait indigné, révolté :

« Ils veulent m'arracher mon siège, mon siège à moi ! »

Il répondit à Bourru :

— Eh bien ! mon vieil ami, on va se battre de nouveau... Il y avait longtemps !... Nous allons rire !

Bourru riait déjà de voir toute son énergie revenue.

Sur-le-champ, Manès prit l'offensive.

Pourquoi ces revendications soudaines, et la grève qui s'ensuivrait sûrement ? Pour les besoins de la masse ouvrière ? Non, mais contre lui, pour le perdre. Il dénonça partout cette machination. Les secrétaires, d'ailleurs, n'étaient-ils pas encouragés sous main par la Préfecture ? Le soupçonnant, il l'affirma :

— Le ministère venge la défaite de Besson, et les secrétaires, celle de Colombier. Ils s'entendent pour vous trahir.

Autour de la ville sombre, maintenant, les collines les plus proches étaient parées de magnifiques verdures, et, dans le lointain, la pente des bois épanouis semblait une tapisserie aux bleus légers, négligemment drapée sur les flancs de la montagne. Les platanes, les marronniers, les tilleuls des promenades et des places étendaient leurs feuillages sous un soleil ardent. A travers les rues, l'air brûlait, et partout des couples, le soir, cherchaient l'ombre, enlacés. Dans les faubourgs, la journée finie, les voisins, les voisines, causaient sur le pas des portes. A les voir, à les écouter, Manès sentait en eux un désir de bataille, où il reconnaissait trop bien les germes naguère jetés par lui et qui fructifiaient hâtivement.

« Ce sont de braves gens, et ils ne doivent qu'à moi d'avoir un peu perdu la tête. Il faut que je les refroidisse après les avoir tant échauffés. Y réussirai-je ?... Ils m'aiment bien ; ils ont confiance en moi... Et puis, il y a la chance, ma chance !... »

Il multipliait ses voyages. Il allait, disant :

— S'il faut marcher, vous me verrez à votre tête. Mais on ne doit engager la lutte qu'avec la possibilité de vaincre. Peut-on vaincre, quand les patrons ont plus d'avantage à subir une grève, qu'à céder même le quart de ce qu'on leur réclame ?

Très vite, ce langage modérateur détacha un parti considérable, celui des mineurs. Naturellement sages et pratiques, ils étaient satisfaits de l'augmentation de salaire, qui datait de l'affaire des armuriers; ils n'oubliaient pas que Manès s'était alors prononcé pour une grève générale, contre Colombier, prêt à céder, et ils auraient pu s'étonner de leur voir aujourd'hui, à tous les deux, des rôles exactement contraires. Ils n'y pensaient pas : certains de compter sur lui, l'heure venue, ils déclarèrent

que, pour le moment, on ne pouvait pas « risquer le coup. »

Au contraire, les ouvriers des forges, plus remuans, s'exaltaient chaque jour davantage. C'était parmi eux que Manès comptait les amitiés les plus vigoureuses; mais, précisément, une confiance aveugle en sa force leur montrait la victoire certaine.

— Laissez faire Colombier et Moreau! C'est eux qui demandent, c'est vous qui obtiendrez.

Et l'effervescence gagnait. Manès voyait les caractères les plus froids s'emporter tout à coup, les esprits les plus tranquilles bouillir d'impatience. Il ne parvenait pas à les calmer; car cette ardeur irrésistible et mauvaise, qui frémissait en eux, c'était celle de ses paroles récentes, la sienne même.

Il vécut alors des heures de terrible inquiétude. Durant ces nuits d'été où le train l'amenait à Noirville, le ramenait à Paris, il considérait son œuvre et la jugeait durement. Que ferait-il si son action persuasive devait échouer? Un moment, il pensa: « Avec l'aide de Talaudière, j'essaierais une entente! » Mais il ne pouvait rien demander à Talaudière. Non! il était seul, seul en face de la foule où il avait si bien incarné les pires violences de son âme. Il entendait le grondement de la tempête se rapprocher. Et il n'avait plus que le choix, ou de la laisser éclater, dans le heurt formidable de ces milliers de forcenés contre le roc des patrons unis, ou de se jeter au travers, lui qui avait soufflé l'orage, qui était coupable de tout. Il avait horreur des souffrances où ces malheureux allaient se précipiter par sa faute; et il gémissait de compromettre, en bravant leur fureur, sa popularité, sa fortune même. Mais, enfin, le sentiment de ses responsabilités fut le plus fort:

« Tout plutôt que cette hideuse grève, les familles sans pain, les hommes prêts au pillage et au massacre! »

Il les rassemblerait; il leur parlerait; il tenterait un effort désespéré pour les retenir, dussent-ils venger sur lui la déception de leur désir...

Cette résolution, si douloureuse d'abord, rétablit toutefois, dans la pensée de Manès, le sang-froid et la perspicacité. Décidé à ce cruel sacrifice, il voulait en tirer le meilleur parti:

« L'arbitrage nous sauverait. Mais les patrons ne l'accepteront que s'ils ont assez de commandes pour redouter une interruption de travail. En est-il ainsi? »

Il désirait se renseigner par des faits, des chiffres. Mais, à Noir-

ville, tous les moyens d'information lui manquaient. A tout hasard, il consulta Chautin :

— C'est facile, fit le vieux journaliste. Je demanderai ça, comme pour moi, à un des petits jeunes gens de ma boîte, qui est très bien vu des bourgeois capitalistes et républicains.

Quelques jours plus tard, il apportait les résultats de l'enquête : à Noirville, les seules commandes de l'État assuraient du travail pour plus de trois ans. Manès le remercia chaudement :

— Mais non! dit Chautin. Trop heureux... D'abord, le ministère est à fond contre vous, et puis, je ne vous le cache pas, vous m'intéressez.

Manès le laissa dire en souriant. Il se reprenait lui-même à croire en son étoile : il en voyait de nouveau la lueur percer à travers les nuages. Si les patrons repoussaient l'arbitrage, avec ces faits et ces chiffres, qui démontraient leur prospérité, il tournerait contre eux l'opinion, Mais ne valait-il pas mieux les convaincre? Malheureusement, sur ces chefs des grandes maisons de Noirville, il ne savait presque rien : « Je ne sais que ce qu'en racontent les ouvriers : Varod est un bon type; Banel est un mauvais bougre; Romilion ne pense qu'aux femmes... Il faudrait pourtout les voir chacun, d'un point de vue moins simpliste... »

La démarche du syndicat était imminente. Au plus vif de cette perplexité, il reçut, à Paris, d'une grosse écriture tremblée, une lettre qui lui donnait d'un coup tout ce qu'il souhaitait :

« Je me compromets peut-être en m'adressant à vous. Mais cela m'est égal. Je parle à l'homme que j'ai vu soucieux de connaître la vérité et d'agir honnêtement. Je sais votre conduite depuis l'élection et je vous y retrouve tel que vous devez être. Je vous dis donc ceci : les prétentions du syndicat des ouvriers des forges sont d'une si mauvaise foi que ça va être, tout de suite, entre eux et nous, un choc terrible. Mesurez-en les conséquences. C'est un désastre. Voulez-vous que nous essayions ensemble de le conjurer? Je ne vois qu'un moyen : l'arbitrage. Si je peux compter que vous le ferez accepter de votre côté, je me charge de le faire accepter aussi par notre Chambre syndicale. Vous rendrez ainsi à notre ville un service qu'elle n'oubliera pas, je vous l'assure; et vous savez bien que c'est dans ce rôle de conciliatenr et d'arbitre, non dans les violences où l'on a eu le tort de vous pousser, que j'ai toujours aperçu, quant à

moi, votre véritable destinée. Répondez-moi comme à un ami, si vous n'avez pas oublié que je vous ai témoigné une amitié sincère à laquelle vous ne paraissiez pas insensible... »

La lettre était signée : « Talaudière. »

Manès l'avait parcourue d'un trait, assis dans son petit jardin, où, par ces claires matinées, il venait lire son courrier, ses journaux. Il murmura :

— La chance! ma chance!

La démarche de Talaudière frappait, comme un coup merveilleux du hasard, son imagination de visionnaire et ses instincts fatalistes. Ayant tout de suite répondu, il passa les heures de ce matin, à l'ombre de son marronnier, dans une paix légère et délicieuse, qui était comme la revanche des heures d'inquiétude. De nouveau, à peine délivré, il s'emparait de l'avenir. Toutefois, il réfléchissait aussi ; et il finissait par se dire :

« Je peux bien appeler hasard le concours de toutes les circonstances qui viennent de me servir; mais, à l'analyse, il est vrai que j'ai tout fait pour me les rendre favorables... »

Il s'amusa de cette conclusion qui contredisait si nettement son déterminisme :

« Tant mieux, si j'ai mérité l'estime de ce brave homme et si ses intérêts se trouvent d'accord avec les miens. Il n'en reste pas moins un patron habile et fin. Gare à me défendre! »

L'arbitrage, sitôt accepté que proposé, les mit en présence, arbitres de chacune des parties. Ils eurent le même plaisir à se revoir; et tout de suite, ils commencèrent une lutte acharnée. Talaudière n'abandonnait le terrain que pied à pied, et, renseigné par sa longue expérience, il ne faisait grâce à son adversaire d'aucun moyen de défense; sa maladie même lui était une ressource; à bout d'argumens, parfois, il avait de courtes crises de suffocation dont Manès finit par s'apercevoir que quelques-unes étaient simulées.

Dans les pauses de leurs assauts, le vieil homme se montrait plein de douceur affectueuse, et laissait voir les espérances qu'il fondait sur le jeune député :

— Vous représentez une force inestimable, parce que vous disposez, par votre parole, de cette autre force qui est celle du nombre. Mais que ferez-vous de cette puissance? Je ne suis pas un utopiste : j'ai vu les hommes de trop près et trop longtemps : ils seront toujours tentés par les mêmes bêtises, les mêmes

méchancetés, les mêmes folies; mais ils ont aussi des ressorts pour le bien, dans notre pays spécialement. Ils aiment le travail; ils ont le vif sentiment du juste et de l'injuste; ils se dévouent de bon cœur à soulager les misères. Ce sont ces ressorts qu'un homme tel que vous peut faire jouer, s'il le veut. Et si vous le voulez, il y a tout de suite une double tâche qui vous honorerait à jamais. Délivrez-nous de l'oppression que font peser sur la malheureuse province des politiciens avides et intolérans : nous étouffons, nous mourons... Et puis, travaillez à la paix sociale, comme en ce moment. Il ne sert de rien qu'ouvriers et patrons se détruisent : quelqu'un, au dehors, profitera de ce massacre; ils sont solidaires : il faut leur rappeler cette vérité souvent, aussi souvent qu'ils l'oublient, les uns et les autres. Mais, de plus en plus, soyez-en sûr, c'est un oubli qui coûtera cher à ceux qui le commettront. Je ne dis pas que vous établirez ainsi la concorde parfaite qui n'est pas de ce monde; vous aurez du moins, pour vous, une foule qui, chez nous, l'emporte tôt ou tard : celle des hommes de bonne volonté.

Manès écoutait ces paroles et y recueillait, en frémissant, la promesse d'un avenir glorieux. Des fenêtres de la Chambre syndicale, il pouvait voir la façade du tragique Hôtel de Ville jadis ensanglanté par la mort; il apercevait, sous les arbres qui abritaient maintenant la flânerie des passans, la place même où il avait subi, dans la honte, le regard sévère de l'officier de dragons; il comparait la misère de ces brutalités au pouvoir grandiose et bienfaisant de celui qui s'essaierait, qui réussirait à fonder au lieu de détruire. Et son choix était fait désormais.

La sentence des arbitres fut connue un samedi; au meeting qui se tint, le soir même, pour l'examiner, Manès, quoi qu'il lui en coûtât, résolut de ne point paraître: son absence signifiait qu'il laissait aux ouvriers toute leur liberté, et il le fit savoir; d'ailleurs, il avait préparé lui-même un ordre du jour de gratitude et de confiance que ses amis devaient proposer. Il comptait qu'il n'y aurait pas de lutte, et il ne se trompait pas : l'assemblée supporta bien quelques récriminations contre la parcimonie des patrons, mais non contre Manès. Il était l'idole, décidément; lui, lui seul avait tout fait : son ordre du jour fut acclamé.

Le lendemain, c'était la fête, « la vogue, » comme disent les gens du pays, dans le quartier des ouvriers de forge. Entre les baraques foraines, les tirs, les loteries, une foule endimanchée

roulait joyeusement, dans l'éblouissante lumière d'un ciel de juillet, dans le tintamarre des orgues de Barbarie, des pistons et des grosses caisses : foule insouciante, grise de soleil, de musique, de plaisir, où les rires des jolies filles et leur coquetterie bruyante mettaient comme une ardeur amoureuse et gaie.

Manès eut envie de voir cette vogue, souvenir de son enfance. Et tout de suite, la foule porta vers lui son ardeur, son exaltation, sa joie.

— Manès ! C'est Manès !... Je te dis qu'il est là... Ah ! quel homme... Tiens, tu le vois ?...

— C'est pas qu'il soit beau, ma petite... mais il a des yeux !... Quand il vous regarde, on est comme une bête : on serait heureuse de faire tout ce qu'il voudrait... Et quand il vous parle, donc !... Viens !... On lui dira n'importe quoi...

Les plus jeunes hommes tendaient leur main. D'autres s'écriaient en jurant : « Vous avez gagné la partie, et ça n'était pas commode... Aussi vous pouvez dire qu'on vous aime... »

Les jolies filles ne parlaient pas ; leurs yeux rayonnaient de lueurs câlines ou vives, et, penchées l'une contre l'autre, elles riaient tendrement.

— Le plus content, c'est moi ! répondait Manès... Et moi aussi, je vous aime bien !

Il sentait profondément la joie d'être aimé et d'aimer lui-même ; l'amour qui lui venait de cette foule et qu'il éprouvait pour elle était, à la fois, robuste comme la confiance et la gratitude de ces hommes, jeune et chaud comme l'enthousiasme des jeunes gens, infiniment doux comme les yeux des jolies filles. Il n'avait jamais connu d'émoi si puissant ni plus délicieux. Il se laissait attirer d'un groupe à un autre. Il subissait la volonté de tous ces êtres, et le besoin de s'emparer de lui, de se donner à lui, où ils exhalaient l'ivresse de l'admirable journée. Avec eux aussi, il s'amusait comme au temps de son enfance : il tirait aux loteries, il visitait les baraques. Et il lui semblait que cet après-midi représentait une éternité de vie bienheureuse dont il ne verrait pas la fin. Par momens, toutefois, il se disait :

« N'y a-t-il pas ici quelque duperie, où ils se prennent tous, où je me prends moi-même ? Et puis, quel sera le lendemain ? »

Mais ces tentatives d'ironie ne résistaient pas à l'afflux de la vie intense et joyeuse qui coulait autour de lui comme en lui.

« Ah ! qu'importe demain ?... Cette heure est trop belle !

N'est-ce donc rien que d'être fêté par cette foule comme le dieu qui lui dispense la joie de ce jour et la foi dans l'avenir?... »

Quand il entra au Palais-Bourbon, le lundi, Ligeard l'attira tout de suite dans un cercle qui paraissait fort animé :

— Ah! nous vous attendions. Nous allons attaquer le ministère à fond... Il faut que vous nous aidiez.

Il expliqua le complot qui succédait à beaucoup d'autres. La demi-douzaine de députés qui formaient le cercle étaient tous anciens ministres, personnages considérables. Manès les écoutait, flatté, mais surpris, de leur être associé. Il promit de réfléchir. Un moment après, il disait à Chautin son étonnement:

— C'est bien simple, mon bon Manès ; vous avez gagné, avec vos forgerons, une partie qui fait de vous un monsieur...

Manès s'aperçut en effet, à l'attitude de ses collègues, qu'il était soudain sorti de la masse, qu'il accédait à l'élite. Ce changement lui rendit agréable la vie parlementaire. Toutefois, quant au complot de Ligeard, il restait sceptique. Certes, l'habileté de ces hommes était parfaite. Mais que pouvaient leurs promesses, leurs tractations, leurs intrigues contre un ministère qui disposait de bénéfices immédiats?

Un accident déjoua la combinaison. De la droite, un « sauvage » devança l'attaque; les conspirateurs furent réduits au silence, et le président du Conseil triompha dédaigneusement.

« Tant mieux! » se dit Manès.

Les vacances allaient commencer. Hors de cette fourmilière, à l'air libre, dans la bienfaisante solitude, il retremperait ses forces: et sans doute, il verrait clair, il verrait loin...

Le jour de la clôture, Chautin l'aborda :

— Savez-vous ce qui arrive à nos amis Vambard? Les affaires de cet excellent Vambard ont pris tout à coup une extension prodigieuse. Le voilà riche, vous entendez, dix fois plus qu'avant... Hein! quelle chance pour Germaine!

— C'est, en effet, très heureux, murmura Manès.

— Je pensais que cela vous ferait plaisir... Entre nous, personne ne croit à l'extension des affaires. Il n'y a qu'un coup de spéculation pour vous enrichir un homme de cette façon... Vambard a joué sur les laines et il a gagné. C'est l'opinion de Lagrolier qui s'y entend... Mais il ne faut pas le dire et, d'ailleurs, n'est-ce pas? cela vous est bien égal, autant qu'à moi!

Manès quitta le Palais-Bourbon. Était-ce la nouvelle fortune des Vambard, qui séparait Germaine de lui, plus encore, pour la mettre davantage sous la dépendance du mari ? Il se sentit douloureux. La solitude, en attendant qu'elle le ranimât et qu'elle l'éclairât sur l'avenir, offrait à ses yeux une étendue vide et morose, comme la place où des buées de poussière roulaient sous le ciel blanc. Il avait éprouvé, jadis, une mélancolie semblable, au lycée, puis au régiment, les veilles de congés, quand il voyait ses camarades ravis de leur liberté, et qu'il songeait à l'ennui de la sienne. Lorsqu'il arriva chez lui, la pluie commençait à tomber, légère, incertaine. Appuyé contre la porte-fenêtre de son cabinet, il contemplait la chute des menues gouttes d'eau : il écoutait leur bruit étouffé sur les feuilles et sur le sable... Que ferait-il ? Emmènerait-il avec lui cette grande Louisette, une belle fille dont il avait les bonnes grâces ? La seule pensée d'entendre son rire, deux jours de suite, le décourageait. Il eût souhaité de vivre auprès d'une femme intelligente, discrète, tendre et dévouée...

Le jour baissait : les formes des choses s'enveloppaient d'ombre grise. Pareillement voilée, lointaine, indistincte, l'image de Germaine glissa devant ses yeux. Il n'avait pas revu la jeune femme, il n'avait pas voulu la revoir. Et voici que, tout à coup, il en éprouvait une peine accablante. Car jadis, il avait cru trouver en Germaine la sympathie même, délicate, ingénieuse, inlassable, qui lui manquait à cette heure.

« N'aurais-je pas mieux fait de la revoir ?... Peut-être !... »

Peut-être aussi lui apparaissait-elle meilleure qu'elle n'avait été et le charme de leurs causeries plus délicieux... Il ne savait plus... La pluie tombait toujours, lente et triste... L'ombre grise s'épaississait. Il regrettait infiniment ces jours qui ne reviendraient plus ; et, sans colère contre elle qui avait préféré la destinée qu'il ne pouvait lui assurer, il se sentait aussi heureux d'avoir connu le plaisir rare de cette amitié que malheureux de l'avoir connu pour en être maintenant à jamais privé.

VI

Il partit un soir : il partit au hasard. Il avait pris, à Saint-Lazare, le premier train en partance, qui s'en allait à Rouen. Cette ville était sans doute, par tant d'images de Germaine

qu'il y retrouvait, celle qui pouvait l'émouvoir le plus profondément. Il s'y perdit dans une hallucination qui lui rendait vivantes la beauté de la jeune fille et la caresse de ses yeux, pour le laisser ensuite comme épuisé. Après quelques jours de cette dangereuse rêverie, il s'aperçut qu'il s'y dissolvait. Et, comme il était venu, il s'enfuit. Il voyagea toute une nuit, tout un après-midi, jusqu'au fond de la Bretagne. Dans le village où il s'arrêta, une auberge logeait un de ses camarades de Montmartre, le peintre Gayet, qui avait entraîné la famille de sa sœur et d'autres familles amies, — gens simples, d'une cordialité un peu bruyante, enchantés de mener la vie de la pêche et de la mer.

Ils firent place à Manès comme s'ils l'avaient connu de tout temps. Leur accueil lui fut salutaire et, plus encore, l'existence rude et saine où leur exemple le força. Être debout dès cinq heures, et tout de suite pousser la barque au large, manœuvrer les cordages, les rames, le filet, rentrer affamé pour un repas solide où chacun disait ses prouesses, puis, reprendre la mer ou bien chercher avec Gayet les rochers pittoresques, et se jeter à l'eau vers le soir, — il découvrit, à vivre ainsi, le bonheur inouï de l'appétit insatiable et du sommeil que rien ne peut troubler. Il ne pensait plus à rien. Il se disait : « Je vis comme une brute ! » Et il ajoutait : « Dieu ! que c'est bon ! »

On était bavard, toutefois, dans ce petit monde. Très vite, on plaisanta Manès, et sa dignité de législateur, et la Chambre tout entière, sur le ton de malice un peu grosse qui était celui de ces bourgeois, fonctionnaires subalternes ou commerçans modestes. Et quand les uns ou les autres se plaignaient de n'importe quoi, il était convenu qu'on devait dire :

— C'est la faute au Gouvernement, mais notre député arrangera tout cela.

Tout cela, c'était l'émigration de la sardine vers le golfe de Gascogne et la mauvaise récolte des pommes de terre. C'était aussi, pour les fonctionnaires, l'impossibilité d'avancer sans protection politique ; pour les commerçans, le poids de l'impôt, et l'inquiétude qui gênait les affaires. Manès répondait en riant :

— Il n'y a plus de Chambre à cette heure, plus rien que la mer, la pêche et la soupe aux choux.

Dans le village, sa qualité avait excité quelque émoi :

— Ah ! vous êtes député ; alors, vous devriez bien faire que le Gouvernement finisse par régler notre histoire de bornage.

La commune, pour échanger des terrains de la côte avec ceux d'un particulier, était en instance d'autorisation. Agens voyers, ingénieurs avaient vérifié et contre-vérifié; leurs rapports étaient allés au ministère, puis revenus; d'autres avaient fait le même chemin. Et pour cette simple opération, on attendait depuis sept ans.

— Évidemment, c'est absurde, avoua Manès; et il promit de presser l'Administration, là-bas, à Paris.

On se plaignait aussi du juge de paix, qui avait décidé, une fois pour toutes, de ne donner raison qu'aux amis de ses amis.

— Quoi qu'il y ait ici, dispute, affaire de propriété ou n'importe, pas la peine d'aller devant lui si on n'est pas bien avec Lanteven, le marchand de vins, et avec Birjou, le tailleur. Qu'est-ce qu'on demande pourtant? que tout le monde soit pareil et que chacun garde son droit.

— Sans doute, disait Manès, apitoyé de cette humble prière qui sollicitait en lui, comme on eût fait, jadis, le monarque lointain, la souveraine puissance du député. Quand la prière venait de certains de ces hommes, du vieux patron Kermaëdec, notamment, qui fixait sur lui ses candides yeux clairs, il avait honte, pour la Chambre tout entière, qu'elle méritât ces craintives remontrances,

Ses forces se rétablirent, et l'envie le prit de voir du pays nouveau. On voulait le retenir; les enfans se fâchaient qu'il les quittât. Mais la sœur de Gayet, Mme Louveau, matrone opulente et de jugement très droit, fit taire ces reproches :

— Laissons-le partir. Il n'est pas fait pour vivre longtemps avec nous. Chacun a sa vocation, et la sienne l'attire loin d'ici.

Elle exprimait ainsi la pensée inconsciente de tous. Manès partit donc : il emportait, avec des regrets affectueux, les souhaits, les supplications qu'il comptait à la façon d'un commissionnaire :

— Le terrain, les sardines, la nomination de M. Louveau, le juge de paix, les pommes de terre... j'en oublierai!...

Dès lors, de la Bretagne aux Pyrénées, puis à travers les magnifiques plaines de la Garonne jusqu'à la forteresse du Plateau Central, à travers les causses de l'Aveyron, les vallées verdoyantes du Cantal et les rochers volcaniques du Velay, enfin par les gorges de l'Ardèche vers l'éclatante et joyeuse beauté de la vallée du Rhône, il fut le passant à l'esprit curieux, à l'œil avisé, qui se divertit partout au spectacle du monde.

Et partout, il goûtait la merveilleuse diversité de cette terre française, de ses formes épanouies, gracieuses ou tourmentées, de ses couleurs cuites aux feux des volcans, ou baignées d'une éternelle fraîcheur, ou brûlées à blanc par un soleil impérieux. Il n'avait pas assez d'admiration pour les chefs-d'œuvre dont l'a parée l'industrie patiente des hommes, la cathédrale d'Albi et Notre-Dame du Puy, la poussée romane qui a fait éclore les églises auvergnates, l'art altier qui érigea la Chaise-Dieu et les tours du Château des Papes... Mais les yeux, l'esprit constamment récréés et ravis, c'était l'élément humain qui éveillait le plus vif de ses sympathies. Il lui semblait ne rien savoir d'une contrée, tant qu'il n'avait pas associé, à ses paysages et à ses monumens, quelque vue directe de l'âme de ses habitans... Il causait. Il vérifiait combien ce peuple aime à se communiquer, quelle bonne grâce il ajoute à ses dispositions sociables, et aussi, quelle raison pratique présente en lui, chez les plus humbles et les plus ignorans, comme le sédiment des habitudes séculaires. La vie, nulle part, ne semblait mauvaise. Dans les montagnes où elle avait ses rudesses, l'homme aussi, et la femme plus encore, montraient une admirable énergie à les supporter. Dans les plaines du Centre et du Midi, elle était amicale et douce. Il l'éprouvait avec un indicible plaisir. Et partout, il voyait la misère contenue, soulagée par le même effort charitable, obstiné. Il prenait ainsi, de la terre française, un amour plein de respect et de fierté, en même temps que, pour les êtres qui l'habitent, une estime, une affection nouvelles.

Pourtant, on se plaignait, et les plaintes, comme celles des Bretons, le touchèrent tout de suite et l'humilièrent, en ce qu'elles dénonçaient le même malaise produit par les mêmes malfaiteurs : l'État, avide et indifférent, le député et sa clientèle figurant une féodalité rapace et tyrannique. Il recueillit sur son passage ces doléances. Et, renouvelées ainsi, d'un bout à l'autre du territoire, elles finirent par l'oppresser d'une sorte de chagrin, par l'irriter aussi et l'indigner. Il y songeait, un soir de septembre qu'il était monté, dans Avignon, à la promenade des Doms, pour contempler, à la fin du jour, la course puissante des eaux du fleuve tout écaillées d'or et d'azur, et les blancheurs de Villeneuve.

« C'est leur faute aussi, se disait-il. Pourquoi envoient-ils à la Chambre ces gens, que je vais retrouver, incapables, égoïstes

et bas?... Est-ce donc que, parmi les bonnes fées qui les ont si généreusement dotés, il s'en est glissé une mauvaise qui les a privés à jamais de la simple sagesse politique?... »

La sagesse lui paraissait habiter l'esprit de ce peuple, mais pour être comme mise au cachot, les jours où il avait à nommer ses représentans. Entre eux et lui, des couloirs de la Chambre à ces villes et villages, le contraste le saisissait : là un air chargé de miasmes, ici une atmosphère libre et saine.

« Et on ne se révolte pas! songeait-il encore. Et on accepte le poids des impôts, les entraves de l'administration, sans compter les vexations journalières de la coterie du député!... C'est admirable!... »

Il se rappelait certaines fureurs qu'il avait entendues gronder comme les roulemens incertains d'un orage qui paraît hésiter. Mais il apercevait aussi que la paix sociale et politique restait profonde par le bon vouloir d'une masse moyenne, — moyenne en ses désirs et en ses mœurs, avant tout laborieuse, économe, régulière. A travers ces provinces variées qu'il venait de parcourir, il l'avait reconnue identique, avec la même physionomie paisible, assez moqueuse et satisfaite de peu. C'était maintenant, au terme du voyage, un sentiment de force et de sécurité que lui laissait cette société de gens modestes et sûrs comme avait été son père. Mais que devenait, avec cette expérience, son habitude ancienne de diviser le monde en capitalistes et travailleurs, pour opposer l'un à l'autre ces deux groupes sociaux? Conception théorique et fausse, s'avouait-il.

« Même à Noirville, qui est toute jeune et ne vit que par l'industrie, la couche moyenne s'est vite formée : elle s'est inventé les traditions qui lui manquaient, et elle exerce son influence régulatrice. Talaudière en est, quoique capitaliste. Bourru en est aussi, quoique ouvrier, et avec eux tous ceux qui m'ont soutenu, sans rancune, par amour de la paix, alors que je tâchais d'éteindre le feu que j'avais allumé... »

Une telle certitude s'accommodait au calme intérieur que lui valaient ces mois de repos cérébral et d'activité physique. Il se sentait fixé lui-même en un parfait équilibre. A peine, certains soirs, le long de la mer et de ses vagues d'argent bleu, le souvenir, l'image de Germaine, en passant sur son âme, y faisaient-ils comme une traînée un peu mélancolique. Le sens de la vie l'affranchissait, en le défendant contre toute tristesse, et répan-

dait dans son être une profonde sérénité. Il en jouissait trop bien pour regretter même de ne pas rapporter à la Chambre le discours, le fameux discours qui aurait dû renouveler la politique, émouvoir la France, étonner le monde. Il n'essaierait pas contre le ministère, lui, novice, l'attaque où des routiers tels que Ligeard avaient échoué. Il travaillerait de son mieux, à son rang, pour le bien de ses amis de Noirville et, autant qu'il pourrait, du pays.

Il raisonnait ainsi dans la douceur des nuits méditerranéennes, et durant les derniers jours de son voyage par les Vosges et la Lorraine. Sitôt rentré au Palais-Bourbon, il raisonna et d'abord il sentit autrement. Le dégoût, soudain, le prenait à la gorge, et c'était en lui une révolte comme s'il avait dû se débarrasser d'un malfaiteur. Au contact des ambitions des autres, la sienne se cabrait d'impatience et de colère. Cependant, il ne voyait plus qu'indifférences résignées ou dédaigneuses à l'endroit du ministère, qui triomphait par l'universelle lassitude. Mais, loin de l'endormir aussi, cette torpeur l'exaspéra. Les souvenirs de son tour de France le tenaient éveillé, lui faisaient insupportables les marchandages, où ce gouvernement et ses amis oubliaient le peuple lui-même. N'était-ce point toutefois une folie de lutter, seul à présent, contre cette formidable coalition d'intérêts ?

« Tant pis! ah! tant pis. Je m'y briserai, c'est entendu, mais du moins j'aurai jeté le cri de mon indignation!... Il le faut... C'est dit. A la première occasion, je parlerai... »

Il rentrait chez lui, un soir de novembre, le long des quais, où la vue de l'eau lui semblait rafraîchir sa pensée et en précipiter la course. Dès qu'il eut pris cette résolution : « Je parlerai, » son cœur battit de crainte. Que dirait-il, et quelle était la matière dont forger ce discours? Il eut l'hallucination de l'échec : la tribune, les demi-cercles étagés des visages hostiles, la chute dans le ridicule, dans le néant définitif... Puis, tout à coup, un éclair dans son cerveau, un éblouissement devant ses yeux, une rumeur de triomphe à ses oreilles, et, dans sa poitrine, dans tous ses membres, une merveilleuse allégresse.

« Je leur dirai ce que j'ai vu, et, par-dessus leurs têtes, c'est au pays que je parlerai — de lui-même. »

Il ne dormit guère cette nuit-là. Désormais, chaque nuit, il devait moins dormir. La pensée qu'il portait s'était emparée de toute son attention, de toute sa force vitale. Il s'absorbait en elle ; il s'oubliait lui-même, et il n'y avait plus en lui nul désir ambitieux d'un succès oratoire. Il était le porte-paroles de l'immense foule silencieuse.

Plusieurs semaines s'écoulèrent ainsi dans l'attente et le recueillement, tandis que fermentaient en son cerveau les images, les idées, les mots. L'œuvre s'était dressée, dans la vision première : il avait pu la contempler un instant tout entière. Ce fut ensuite un minutieux travail d'en reprendre, d'en fixer, et d'en faire vivre chaque fragment. Sans cesse, il poursuivait ce labeur patient, aux séances de la Chambre comme au cours de ses promenades et dans la solitude de son cabinet. En moins d'un mois, il avait achevé : il était prêt.

Il lui parut que la meilleure occasion se présentait dans le débat général qui précède la discussion du budget. Devait-il avertir Ligeard, Pierre Durand, Bévaud? Le jour où il s'inscrivit, il leur dit seulement qu'il s'était inscrit.

— Très bien, fit Ligeard avec bienveillance, on battra le rappel pour ce début.

La précaution n'était pas inutile, car dès lors que la Chambre s'occupait du budget, la salle des séances ne comptait plus qu'une soixantaine de députés. Ligeard et ses amis surent exciter la curiosité, et surtout le vieux Chautin. Les bancs étaient à peu près garnis, ce jour de novembre, vers quatre heures, où Manès entendit tomber la phrase fatidique :

— La parole est à monsieur Manès.

Il eut un frisson d'angoisse : il allait jouer sa vie même et il croyait jouer aussi celle de son pays. Il pouvait perdre... Aussitôt debout, il descendait de sa place, les yeux baissés ; il se faufilait dans l'hémicycle, entre des groupes qui causaient et riaient. La main serrant la rampe, il gravissait les degrés de la tribune. Il y arrivait enfin. Il n'avait ni dossier, ni notes. Les deux mains appuyées sur la table, il contemplait la salle. Son cœur battait encore un peu trop vite ; mais il reprenait haleine. Sous la clarté crue du plafond, les visages, en cercle devant lui, avaient tous la même ombre dure, plaquée sur le front et qui enfonçait les yeux. D'en bas, le président du Conseil, les bras croisés, la main caressant sa barbe grise, le considérait sans

aménité. La fausseté de cette figure semblait le défier. Il eut comme un élan intérieur, et il commença :

— Je m'excuse auprès de la Chambre. Je sens à merveille combien je suis indiscret de prendre la parole dans un débat, où le ministère et sa majorité échangent de si gracieux complimens, en présence d'une opposition qui semble résignée à tout. Ce ne sont pas des complimens que j'apporte ; ce ne sont pas des paroles de paix ; et la raison en est que je ne suis pas résigné, ni pour moi, ni pour mon pays, à souffrir, et une politique, et une méthode de gouvernement dont je vois partout les sinistres méfaits !

Dans le vaste demi-cercle, les regards se tendaient soudain vers la tribune : la voix musicale et profonde avait fait passer à travers la salle comme un courant magnétique ; et surpris par le charme de cette voix, tous ces hommes concentraient sur Manès les effluves de leur attention... Il connaissait ce choc en retour : jamais il ne l'avait éprouvé si violent ; il en fut ébranlé. Mais quelques exclamations, qui l'assaillaient, l'affermirent aussitôt. Le centre, étonné, souriait. A droite, on avait crié : « Bravo ! » A gauche, on lui jeta :

— Voyez qui vous applaudit !... Et c'est un socialiste qui parle !... ce langage est indigne d'un républicain.

Il dévisageait sans embarras les dix ou quinze députés qui protestaient avec des gestes d'un suprême dégoût. Il avisa celui qui criait le plus fort, debout dans l'hémicycle, un méridional à courte barbe, du nom de Christian ; cet homme avait pour office, dans les grandes séances, de répandre, comme un sergent de bataille, les consignes et les ordres ministériels ; d'ailleurs, il ne se serait jamais hasardé à la tribune.

— Monsieur Christian, lui dit Manès doucement en le fixant dans les yeux, je m'étonne de votre interruption : pour me répondre, nous savons tous que vous avez la tribune...

Des « très bien » moqueurs soulignèrent cette réponse. Christian haussa les épaules en bougonnant. Déjà Manès avait repris :

— En vérité, messieurs, ce qui se passe ici me déconcerte. M. le ministre des Finances vient de vous dire que tout était pour le mieux sous le meilleur gouvernement que la France ait jamais connu... La majorité l'a vigoureusement applaudi... Est-ce donc assez, du bruit de ces applaudissemens, pour vous empêcher

d'entendre l'immense rumeur de malaise qui monte du pays tout entier?... Suffira-t-il d'entrer dans cette salle et d'en fermer les portes, pour oublier les foules qui sont au dehors, qui attendent de leurs représentans justice et liberté, et qui n'obtiennent qu'iniquités, vexations, ou, tout au plus, indifférence?...

Par-dessus les apostrophes qui voulaient l'interrompre, sa voix avait trouvé des sonorités éclatantes pour faire retentir toutes ses paroles. Mais il dut s'arrêter. La droite, le centre, certains socialistes battaient des mains. A gauche, on l'interpellait vivement. Au-dessus de sa tête, le couteau à papier du président frappait sur le bureau, et la cloche sonna plusieurs fois. Par les couloirs, des députés entraient, attirés par le bruit, et se hâtaient de gagner leur place, avec un regard jeté vers l'orateur. Le président put enfin prononcer :

— Je prie la Chambre de garder son sang-froid. L'orateur semble vouloir apporter ici un réquisitoire contre le gouvernement et la majorité. Il tiendra sans doute à justifier ses accusations par quelques argumens. Il convient d'écouter les argumens pour juger l'accusation.

Ces paroles furent applaudies. Manès, immobile, sûr de soi à présent, observait les mouvemens de l'assemblée ; il constata qu'une seule fraction de la gauche applaudissait, un groupe d'une centaine de députés qui était le noyau même des ministériels. Les socialistes paraissaient hésitans. Ligeard et ses amis restaient attentifs, et s'ils ne voulaient pas se déclarer pour lui, il sentait dans leur attention même une vigoureuse sympathie. Il n'aurait donc à lutter que contre la phalange irréductible de la majorité. Toutefois, l'ironie sournoise du président méritait une réponse :

— Le mot de M. le président est profondément juste; je l'en remercie et je m'en empare !... Oui, c'est bien un réquisitoire que j'apporte ici contre une politique, contre une méthode de gouvernement aussi contraires aux désirs du pays que néfastes à ses intérêts.

Il poursuivit et on l'écouta ; les plus hostiles subissaient la puissance de sa voix, la force de son accent, l'autorité de son attitude, de son geste, de toute son action. Au premier contact, il éprouvait le secret et merveilleux accord de ses dons oratoires avec le goût séculaire de la belle parole, plus vif encore dans cette assemblée que dans les réunions populaires. C'est pourquoi,

après l'avoir interrompu, ses adversaires voulaient l'entendre, et, l'interrompant de nouveau, se taisaient pour l'entendre encore. Et toute la Chambre, avec eux, attendait, recevait de lui, et souhaitait toujours cet émoi prodigieux par où l'éloquence pénètre, soulève et bouleverse toutes les âmes humaines. Ainsi, à travers les protestations et les invectives, à travers l'orage le plus violent, par instans, dont cette Chambre eût le souvenir, il avança sans broncher sur la route qu'il s'était choisie. Il montra ses électeurs, ouvriers de la mine et de la forge, peinant dans la nuit ou dans le feu, avec l'espoir, toujours trompé, de ces lois sur les conditions du travail, sur le contrat collectif et l'arbitrage, qui leur donneraient enfin un statut d'hommes libres, au lieu de la grève, « la sinistre grève, » leur seule ressource, où ils ne trouvaient que déception, fureurs et désespoir... En regard de ces humbles désirs, il dénonça la mesquine politique de persécution religieuse, par où le ministère prétendait, en chassant quelques moines et en gênant quelques curés, apaiser la faim de ce peuple.

— Je dis la faim, oui, la faim, et trop souvent le mot, en son sens matériel, est strictement et cruellement vrai... Mais il est encore plus vrai, il est pour vous plus redoutable, dans la signification que lui donne l'âme populaire dont vous n'avez pas le droit de méconnaître la noblesse... C'est la faim d'un idéal éternel, la faim de justice et de fraternité qui la tourmente surtout : et c'est aussi celle que vous avez si bien excitée, il y a quelque temps, pour la mieux tromper aujourd'hui !...

Une salve de bravos éclatait. Une ardeur mystique, une colère vengeresse enflammaient la parole de l'orateur. Dans cette effusion qui brûlait, il déversait, à la fois, son enthousiasme héréditaire pour le mythe du peuple-héros, et sa passion d'idéaliste, et son mépris de l'égoïsme jouisseur. De tels sentimens, devant cette assemblée engourdie, pour une part, dans le bien-être, et, pour une autre, fatiguée de son impuissance, figuraient d'extraordinaires nouveautés. Tout entière, elle en était secouée. Et, par momens, seul, un groupe, un autre, paraissait soutenir Manès : par momens, aussi, touchée en quelque fibre plus vibrante, ce n'était pas une Chambre divisée en partis politiques, c'était une foule, pareille à toutes les foules françaises, qui se reconnaissait et s'acclamait elle-même dans la générosité romantique de ce langage inaccoutumé. Mais, à mesure qu'il la

sentait plus complètement conquise, il la dominait mieux en se détachant d'elle, en s'observant lui-même ; les mots coulaient de ses lèvres avec le même emportement, et dans la froideur de sa pensée, il commençait à se défier d'elle comme de soi. Il aurait ralenti son mouvement, éteint sa flamme, si, dans la composition de son œuvre, le même instinct ne l'avait averti en cet endroit, et contraint à se reprendre.

— Sans doute, votre excuse sera-t-elle qu'en oubliant les ouvriers de l'industrie et des mines vous avez songé, du moins, aux travailleurs de la terre, et que votre zèle leur a été profitable ; que, même, dans ce monde âpre au labeur, soucieux d'épargner, timide en ses désirs, qui peuple les petites villes, vous vous êtes acquis attachement et reconnaissance par le soin de son bien-être et de ses intérêts... Ne le croyez pas ! Vous n'avez pas cette excuse. Car là, ce n'est plus votre politique qui fut coupable d'indifférence, c'est votre administration qui commit des injustices... Vous demandez des preuves ? J'en ai recueilli qui vous convaincraient vous-mêmes, si vous étiez capables de vous laisser convaincre... Où ? mais partout...

C'était là qu'il avait placé le récit de son voyage, avec un trait bref pour décrire chaque contrée, ses habitans et leurs mœurs, avec une scène rapide pour faire gémir partout les mêmes doléances. Son accent était changé : il parlait d'un ton uni, comme il eût causé ; et il reproduisait, en effet, exactement, ces causeries où il avait recueilli des plaintes uniformes. Toutefois, avec cette simplicité de la voix et du geste, une émotion contenue l'animait. On l'écoutait dans un silence qui était parfois absolu, et où les interruptions, par l'effet même de ce ton familier, discret, ne tombaient qu'avec une sorte d'embarras. Son récit se développait et, peu à peu, après le divertissement des premières anecdotes, une émotion grandissait : il la sentait grandir ; il n'en était que plus simple et plus retenu... Elle s'échauffait : elle s'exaspérait en colère chez les uns, en indignation chez les autres. Des apostrophes véhémentes jaillissaient, et des cris de rage, des ripostes insultantes. Ce fut enfin un paroxysme. Il semblait que le récit de Manès eût fait surgir devant tous, non pas une vaine image, mais la figure même, vivante et malheureuse, du pays. Ils étaient là, tous, autour d'elle ; et les uns aux autres, ils se demandaient compte de cette infortune ; toute l'opposition la reprochait à la majorité ; la majorité s'en défendait avec fureur,

et, d'ailleurs, se réduisait, de minute en minute, pour n'être plus que ce groupe tyrannique dont Manès avait tout de suite éprouvé l'hostilité... Il se taisait maintenant. Il contemplait l'ouragan déchaîné, et une joie puissante résonnait en lui. Il ramassait toutes ses forces. Il devait encore jeter ses dernières paroles : il guettait l'instant où la foule se livrerait elle-même, épuisée, pour qu'il lui imposât la menace la plus redoutable, et, après les colères ou les indignations, la terreur. Sa voix retentit, haussée à son plus haut diapason, poussée de tout l'effort de sa poitrine.

— Ne le niez pas, messieurs. Ce n'est pas moi que vous avez applaudi ou maltraité à cette tribune, c'est la vérité. Vous l'avez vue, triste et les yeux pleins de reproches. Puissiez-vous ne l'oublier jamais!... Prenez garde. Il est encore temps. Demain, il serait trop tard. Demain! savez-vous ce que je vois pour demain? Ce que tous les dévouemens et le sacrifice même de notre vie ne sauraient empêcher?... C'est la mort de la République!...

Une explosion de cris l'arrêta : mais d'un élan désespéré, sa voix se fit entendre :

— La République périra!... Elle périra!... Rien ne l'empêchera de périr... Elle périra, et c'est vous, vous qui l'aurez tuée!

Il lança ses mots, comme un anathème, à la cohorte de ses adversaires. Il avait achevé, il quittait la tribune. Tandis qu'il descendait les degrés, de nouveau les cris éclatèrent ; des visages s'étaient convulsés; des bras se levaient, s'agitaient. On eût dit un peuple de croyans qui entendent la bouche d'un impie blasphémer leur Dieu. Et, d'autre part, des applaudissemens roulaient avec un fracas de tonnerre. Au bas des degrés, il entra dans cette atmosphère chargée des plus ardentes passions. En quelques pas, il eut franchi l'hémicycle. Il remontait à son banc. Sur son passage, un mouvement pareil à celui qui courbe les herbes sous un souffle de tempête, penchait vers lui des figures enthousiastes et des figures haineuses; des mains serraient la sienne; et quand il fut assis, les applaudissemens reprirent, leur bruit triomphal le salua longuement.

Le reste? Qu'importait le reste? Le président du Conseil répondit, invoqua son passé républicain. La Chambre endurait impatiemment ce refrain trop connu qui ne devait même pas lui donner le petit émoi d'un vote. Il était à peine achevé que la salle se vida. On avait hâte de commenter cet événement inattendu : le ministère inébranlable, pour la première fois

atteint, et par un inconnu que ce début éclatant consacrait tout de suite comme un grand orateur... Manès suivit les flots qui s'écoulaient. Les mêmes louanges passaient de bouche en bouche : il souriait, il remerciait, l'air un peu las. Décidément, il avait gagné sa partie, à lui, et il goûtait, à ce succès, un plaisir immense. Mais tous ces hommes, encore vibrans de sa parole, discutaient seulement le sort des ministres. Quant à la pensée qui avait paru s'éveiller en eux, le souci vrai, sincère du pays, c'en était fait déjà... Il sourit davantage. Il se laissa féliciter avec une bonne grâce un peu ironique. Après tout, ils faisaient leur métier, ces gens...

— Enfin, je vous attrape, disait Ligeard. Pourquoi n'avoir pas parlé plus tôt, avec un pareil talent?... Enfin, c'est fait!... Vous les avez blessés à mort... Mes complimens. On avait vraiment besoin de vous...

Chautin fut un des derniers à le joindre ; sa verve toulousaine s'épanchait en éloges lyriques.

— Croyez-moi, conclut-il en dressant sa petite taille pour atteindre l'oreille de Manès... A partir d'aujourd'hui, il y a, dans ce pays, quelque chose de changé.

Quelques députés sortirent avec Manès, continuèrent à célébrer son triomphe. Il les quitta sur la place pour s'enfoncer dans la pénombre du quai. Il s'en allait lentement :

« Quelque chose de changé? Non. J'ai réussi et c'est extraordinairement agréable... Mais il n'y a rien de changé... »

Il continua sa route; dans la nuit, l'assemblée haletante était devant ses yeux, les cris, les bravos retentissaient; puis, une étendue morne se découvrait, un murmure s'élevait, triste, résigné.

« Rien, rien de changé dans ce pays! » répétait-il.

Le lendemain matin, en s'éveillant dans une lumière brumeuse qui noyait jusqu'aux lignes nettes des branches du marronnier, il eut à peine la sensation de sa victoire que la même pensée, la même crainte la rapetissèrent : « Non, rien, rien de changé. » Sa femme de ménage lui apportait ses journaux. Il les lut en hâte, comme un enfant goulu se bourre de friandises. Il en envoya chercher d'autres, tous les autres. Il se dit ensuite : « Et pourtant! pourtant!... » Car, dans ce concert de reproches, d'injures et d'éloges qui proclamaient sa gloire, il avait perçu comme un écho de la parole de Chautin. Certains disaient : « Ce

n'est pas seulement un beau discours, c'est un acte audacieux et neuf qui ne manquera pas de secouer tout le pays et qui peut provoquer de singuliers changemens... »

A ce moment, il sentit enfin l'allégresse complète qui, la veille, se dérobait à lui. Mais il doutait encore. A la Chambre, dans l'après-midi, ses doutes s'aggravèrent. Certes, il avait étrangement remué cette assemblée inerte ; mais elle retombait décidément à ses intrigues, à ses combinaisons. Le soir, il trouva la carte de Jozan et une lettre de Trifeuil qui disait : « Je viens de vous lire; j'ai été très malade; on ne me permet pas d'écrire longuement, et je ne peux donc pas vous dire tout ce que je pense de ce discours. Il est beau, et je suis sûr que nous aurons maintenant grand plaisir à nous revoir, dès que je pourrai voir mes amis... » Ce témoignage, comme celui de Jozan, lui firent mesurer, à la satisfaction qu'il en éprouva, combien avait été douloureux l'éloignement de ces deux amis. Le soir, les journaux rétablirent son allégresse du matin. Oui, à Paris, hors du Parlement, tous les esprits étaient ébranlés; il semblait à tous qu'il y eût déjà « quelque chose de changé. » Et le lendemain, enfin, le surlendemain, les journaux de province affluèrent, des *Dépêches*, des *Phares*, des *Indépendans*, des *Gazettes*, des *Avenirs* de toutes les opinions, de tous les styles. Ils arrivaient de partout : les provinces qu'il avait parcourues, l'été, lui disaient, toutes, leurs impressions. Il recueillait là le sentiment même du pays dont il avait voulu exprimer le désir. Et cette fois, il ne pouvait plus douter. De partout, une acclamation montait vers lui. Un grand cri d'espérance et de gratitude exhalait la joie de la libération, et saluait l'homme qui l'avait annoncée, qui l'avait promise, qui la donnait déjà parce qu'il y avait cru.

LOUIS DELZONS.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LA FRANCE DANS L'AFRIQUE DU NORD

I

Quatre-vingt-deux ans se sont écoulés depuis que, le 14 juin 1830, l'armée française, attirée par une accumulation de vieux griefs et par une insulte au représentant de la France, débarqua à Sidi-Ferruch, la ville d'Alger devant capituler trois semaines plus tard, le 5 juillet, et le reste de l'Algérie devant être laborieusement conquis durant une période de dix-sept ans, si l'on considère la reddition d'Abd-el-Kader en décembre 1847 comme le terme de la conquête, ou de vingt-sept ans, si l'on n'en place la clôture qu'à la soumission de la Kabylie en juin 1857. La France se trouvait avoir ainsi annexé, juste en face de ses rivages méditerranéens, une contrée dont l'étendue de côtes dépasse un millier de kilomètres, dont la superficie, suivant la part de terrain désertique qu'on y joint, varie entre 500 000 et 600 000 kilomètres, et dont la population paraissait être alors de 2 millions à 2 millions 1/4 d'habitans.

Bien plus simple et plus rapide fut, un demi-siècle plus tard, la prise de possession de la Tunisie par la France. Des incidens divers, le pillage d'un navire français naufragé sur la côte, des violations de notre territoire algérien par de petites bandes de la tribu, la veille inconnue et devenue subitement historique, des Kroumirs, un déni de justice à propos de l'achat d'un immense domaine indigène par une société française, s'ajoutant à une série de griefs antérieurs, amenèrent en avril 1881 les troupes françaises dans la Régence de l'Est ; elle fut occupée, dans toute

sa partie septentrionale du moins, quasi sans combat; le 12 mai, le bey signait la convention appelée tantôt traité du Bardo, tantôt traité de Kasr-Said, ensemble de clauses assez vagues qui plaçaient le pays sous la direction de la France : notre gouvernement ayant retiré trop tôt une partie des troupes, la ville de Sfax s'insurgea le 28 juin; plus au Nord, les employés de la petite gare de l'Oued Zergua furent massacrés; on se résolut à envoyer des renforts, à occuper tout le pays, sans résistance sérieuse, d'ailleurs, sauf à Sfax; au mois de juillet, on était maître de toute la Régence. L'informe traité du Bardo était précisé par une convention du 6 juin 1883, puis par un décret du 4 octobre 1884 : la simple direction politique et domination militaire de la France en Tunisie évoluait rapidement en un complet protectorat. Les traités spéciaux, constituant une situation privilégiée à certaines puissances européennes, venaient à expiration ou étaient dénoncés et remplacés par des conventions sanctionnant la suprématie de la France et les immunités pour les produits français en Tunisie; tel fut le cas de la convention de 1896-97 avec l'Italie et de l'arrangement du 18 octobre 1897 avec la Grande-Bretagne (1). Sauf quelques réserves, d'importance secondaire, au sujet des écoles et des droits de pêche, en ce qui concerne l'Italie, la France, qui maintient loyalement et politiquement la souveraineté du bey, est aussi maîtresse en Tunisie qu'en Algérie.

La prise de possession de la Régence de l'Est ajouta 130 000 kilomètres carrés et environ 1 700 000 habitans aux 600 000 kilomètres carrés de l'Algérie, et aux 4 millions 1/4 d'habitans indigènes que cette première des possessions françaises nord-africaines contient à l'heure présente (1912).

Les événemens qui se déroulent depuis l'ouverture du xxe siècle et qui ont trouvé leur formule dans la convention de novembre 1911 entre la France et l'Allemagne ont conféré à notre pays la direction politique et administrative du Maroc,

(1) Au 31 décembre de l'année présente (1912) doit disparaître, aux termes de cette convention d'octobre 1897, le dernier vestige de la situation autrefois privilégiée dont jouissait la Grande-Bretagne; il était, en effet, stipulé dans la convention anglo-française de 1897, conclue pour 40 années sur la seule base de la clause du « traitement de la nation la plus favorisée, » en dehors de la France, que les cotonnades de la Grande-Bretagne et des colonies britanniques ne pourraient être frappées, jusqu'au 1er janvier 1913, d'un droit de plus de 5 p. 100 de leur valeur au port de débarquement.

sauf les deux zones espagnoles. Tout en portant le nom de protectorat, la situation que nous avons diplomatiquement acquise dans ce pays diffère singulièrement de celle que nous nous sommes faite en Tunisie. Les pouvoirs qui nous sont reconnus au Maroc sont étroitement limités à bien des points de vue ; on peut se demander s'ils ne nous laissent pas plus de charges que de droits. En aucun point du monde, croyons-nous, il n'existe une souveraineté aussi garrottée par des liens multiples et assujettie à de si nombreuses et si minutieuses servitudes. On y a donné à la formule séduisante de « la porte ouverte » une portée qu'elle n'a jamais eue ailleurs. On peut dire qu'on a fait à la France au Maroc une situation analogue, quasi même inférieure, à celle que les puissances, avant le réveil récent de ces nationalités, faisaient à la Turquie en Europe ou à la Chine dans ses provinces côtières.

Quoi qu'il en soit, et si délicate que doive être notre tâche en ce pays, notre nouvelle acquisition nord-africaine ajoute environ 500 000 kilomètres carrés et 4 millions et demi, sans doute, d'habitans aux étendues et aux populations indigènes dont nous avions précédemment pris possession dans le Nord de l'Afrique. Le chiffre de 4 millions et demi ou 5 millions d'habitans pour le Maroc paraîtra faible à certaines personnes qui restent sous l'impression d'évaluations beaucoup plus considérables, mais manifestement grossies. On verra plus loin qu'il ne peut maintenant être question de 8 ou 9 millions d'habitans au Maroc, ni même de 6 à 7 millions, et que, si l'on en déduit notamment les zones espagnoles, tout permet de penser que la population de ce pays se rapproche plutôt de 4 millions que de 5.

Pour terminer ce premier aperçu, la France, en n'ajoutant aux régions cultivées ou cultivables que la lisière du désert, possède maintenant, ou plutôt, quand elle aura exercé une occupation effective sur la totalité du territoire marocain dont elle ne détient, et encore incomplètement, qu'un septième aujourd'hui, possédera environ 1 200 000 kilomètres carrés, dépassant deux fois sa propre superficie, au lieu de 700 000 kilomètres carrés (Algérie et Tunisie réunies), et dominera une population d'une douzaine de millions d'habitans (Algérie, Tunisie et Maroc compris), dont 11 millions environ de Musulmans, 250 000 à 300 000 juifs indigènes, graduellement assimilables, et environ 900 000 Européens.

L'action qu'a exercée depuis quatre-vingt-deux ans la France et celle qu'elle exercera dans le prochain avenir en ces contrées de l'Afrique du Nord, peut être examinée et appréciée à trois points de vue principaux : au point de vue politique et financier d'État, au point de vue économique général, enfin au point de vue social et moral.

Nous allons nous placer successivement à ces trois points de vue, en prenant l'une après l'autre chacune de ces possessions nord-africaines ; l'aînée d'abord, l'Algérie, vieille de quatre-vingt-deux ans, que l'on peut considérer comme une adolescente ; la cadette ensuite, la Tunisie, âgée de trente et un ans et dont l'enfance s'est normalement développée sans avoir été affligée par aucune épreuve (1) ; la dernière venue enfin, celle qui naît péniblement, le Maroc, au milieu de circonstances tout particulièrement épineuses, qui devront rendre son développement laborieux et, sans doute, assez lent.

II

Les quatre-vingt-deux années écoulées de notre domination en Algérie ne doivent pas être considérées comme une période très étendue. Il faut un temps très prolongé pour que la colonisation s'enracine, se consolide et forme des sociétés ayant une relative harmonie et une certaine stabilité. Cette observation est surtout vraie en ce qui concerne le type de colonies que l'on appelle les colonies mixtes, par opposition aux colonies d'un type pur, telles que les colonies de peuplement (Australie, Nouvelle-Zélande, etc.) et les colonies d'exploitation (Indes Anglaises et Néerlandaises, etc.).

La diversité des populations, leur opposition de traditions, de conceptions, d'intérêts, rendent délicates et malaisées l'enfance et l'adolescence des colonies mixtes où le peuple colonisateur apporte de nombreux immigrans qui font souche au milieu d'une population indigène déjà un peu dense, cohérente et résistante.

On n'a pas assez remarqué que la célèbre Province Romaine

(1) Nous nous permettons de renvoyer pour un exposé étendu de la colonisation de ces pays à nos deux ouvrages : *l'Algérie et la Tunisie* (2e édition), et *la Colonisation chez les peuples modernes*, 2 volumes (6e édition), Alcan.

d'Afrique, correspondant à notre actuelle Tunisie, n'acquit une véritable prospérité que plusieurs siècles après qu'elle eut été conquise et dirigée par les Romains. Cette contrée subit, dans l'antiquité, pendant huit siècles entiers, la domination et la direction soit de Rome, soit de Byzance, continuatrice de Rome. Un spécialiste, érudit et clairvoyant, M. Toutain, dans son ouvrage : *Les Cités Romaines de la Tunisie, Essai sur l'histoire de la Colonisation romaine dans l'Afrique du Nord*, écrit que « la Tunisie Centrale était déserte et stérile à l'époque de Marius (1), » c'est-à-dire quarante ans après la prise de Carthage par Scipion. La province romaine d'Afrique n'acquit que très lentement une grande importance. « Sous Trajan, écrit Gaston Boissier, un historien latin, qui se crut un sage, se demande sérieusement s'il n'aurait pas mieux valu que Rome n'occupât jamais ni la Sicile, ni l'Afrique et qu'elle se fût contentée de dominer sur l'Italie (2). » Cet historien, c'est Florus ; Trajan régnait de l'an 98 à l'an 117 de notre ère, soit deux siècles et demi après la prise de Carthage. L'auteur du chapitre consacré à l'archéologie dans la compilation officielle : *La Tunisie* (1904), homme très versé dans la connaissance des monumens anciens de la Régence de l'Est, M. Gauckler, s'exprime ainsi : « Les édifices païens les plus nombreux remontent au temps des empereurs africains ; ceux de l'époque des Antonins sont déjà plus rares. Il n'existe pas sur le sol de la Tunisie un seul monument romain dont on puisse affirmer qu'il fut antérieur à notre ère (3). » C'est aux empereurs africains qu'universellement on rapporte l'apogée de la province romaine d'Afrique ; or, ils régnaient de l'an 193 de l'ère chrétienne à l'an 235. Il fallut donc trois siècles et demi pour que l'Afrique Romaine atteignît la prospérité dont le tableau et les traces frappent si vivement nos contemporains (4).

On peut rappeler aussi que l'ancienne Tunisie et les contrées nord-africaines adjacentes furent plutôt pour les Romains une colonie d'exploitation, c'est-à-dire de direction administrative et économique, qu'une colonie de peuplement. Et cela même est

(1) *Opus citatum*, page 41.

(2) Boissier, *l'Afrique romaine*, p. 84.

(3) *La Tunisie. Histoire et Description* (1896), tome Ier, page 304.

(4) On nous permettra de renvoyer, pour l'exposé sommaire de la colonisation trop peu connue des Romains dans l'Afrique du Nord, à notre ouvrage : *l'Algérie et la Tunisie*, chapitre v : *l'État réel de la Tunisie sous la colonisation romaine et byzantine*.

pour nous un encouragement ; les Romains, comme les Français de nos jours, n'avaient pas de population surabondante. Ils imposaient aux peuples vaincus leur droit, en partie leur langue, et certaines conceptions générales : ils établissaient surtout la paix romaine ; tel était leur type de colonisation duquel le nôtre doit se rapprocher. Il est vrai qu'ils ne se heurtaient pas à deux obstacles que nous rencontrons aujourd'hui dans l'Afrique du Nord : une religion chez les indigènes absolument réfractaire à toute influence extérieure et, d'autre part, la jalousie d'autres nations civilisées puissantes.

Si nous remontons si haut, ce n'est pas pour faire preuve d'une vaine érudition, mais pour bien pénétrer le lecteur des conditions requises pour une colonisation durable. Le temps, les siècles ont été la condition essentielle, l'un des facteurs principaux de la colonisation romaine ; ils le sont également des colonisations modernes.

L'Espagne, par exemple, aux jours de sa plus grande expansion et de sa suprême puissance, a possédé et occupé pendant plus de deux siècles Oran et des points importans du Nord africain, des districts même de l'intérieur, sans qu'il en reste aujourd'hui d'autres vestiges que d'imposantes ruines de bâtimens militaires. Il en a été de même des Portugais sur la côte Atlantique, aux jours brillans de leur suprématie coloniale.

Dans la région, au contraire, où les Espagnols et les Portugais sont parvenus à maintenir leur domination durant trois ou quatre siècles, au milieu de populations autochtones plus ou moins denses, parfois ayant une civilisation relativement avancée, au Mexique, au Pérou, au Brésil, ils ont fait une œuvre qui a bravé les révolutions et les séparations politiques.

Avec ses quatre-vingt-deux années d'existence, l'aînée de nos colonies africaines, l'Algérie doit être ainsi considérée comme une colonie adolescente ; quand on célébrera son centenaire, dans juste dix-huit ans, elle ne sera pas encore entrée dans l'âge adulte ; son adolescence se prolongera bien un demi-siècle au delà. Ces réflexions sont nécessaires pour bien apprécier notre œuvre nord-africaine.

On dira peut-être qu'aujourd'hui, avec les inventions modernes, chemins de fer, télégraphes, téléphones, automobiles, aéroplanes, le travail colonisateur peut être beaucoup plus rapide. Ce serait, sinon une erreur, du moins une exagération.

Ces instrumens nouveaux aident sans doute à l'exploitation économique et en facilitent l'essor ; mais ils ne transforment pas les populations ; ils auraient plutôt une action troublante sur les autochtones et ils ne hâtent aucunement soit la fusion, soit l'entente cordiale entre les élémens ethniques différens.

Aussi importe-t-il bien de distinguer, en matière de colonisation, comme nous l'avons fait, l'action politique, l'action économique et enfin l'action sociale.

Au point de vue politique, notre œuvre algérienne s'est développée sans autre obstacle que celui qu'elle trouvait dans la résistance de la population indigène et dans notre propre ignorance du milieu physique et moral où nous opérions.

La conquête a été très longue. On a vu qu'elle ne se termina qu'en 1847 par la prise d'Abd-el-Kader ou même en 1857 par la soumission de la Kabylie. Jusqu'à cette dernière date, il y eut, en notre Algérie, l'équivalent du bled ès Makhzen et du bled ès Siba au Maroc, contrées soumises et contrées insoumises, situées au milieu même du terrain occupé. On connaît les deux expéditions de Constantine, l'échec de la première et la prise de cette ville en 1837. Notre poussée vers le Sud est lente : nous n'occupons Biskra qu'en 1844 et Laghouat seulement en décembre 1852, soit vingt-deux ans après la prise d'Alger.

Diverses circonstances entravèrent la conquête ; le gouvernement qui avait conçu l'expédition fut renversé au lendemain même de celle-ci ; les personnages les plus importans du régime de Louis-Philippe et les Chambres même étaient peu favorables à une œuvre qui leur apparaissait comme âpre, coûteuse et de résultats médiocres ou incertains ; la colonisation n'était pas en honneur en France ; on s'y livra sans conviction et sans méthode. On eût voulu n'occuper que les côtes et avoir un protégé indigène pour administrer, sous un contrôle bienveillant et peu rigoureux, l'intérieur du pays : de là le traité de 1837 avec Abd-el-Kader, qui laissait à celui-ci presque toute la zone non côtière des provinces d'Alger et d'Oran. L'émir ne comprit pas la France et nous contraignit à le combattre et à l'expulser.

Il est utile de rappeler brièvement ces péripéties à l'heure où le Maroc nous inflige une tâche malaisée et de longue haleine. Une fois accomplie, la conquête fut définitive. Une seule insurrection vraiment sérieuse éclata, celle de 1871 dans les provinces d'Alger et de Constantine, qui heureusement suivit et n'accom-

pagna pas la guerre avec l'Allemagne. Elle fut aisément réprimée. Il en fut de même de l'insurrection de 1881 dans la province d'Oran, dirigée par Bou Amama. Depuis lors, dans toute l'Algérie, règne la paix française ; un incident, toutefois, relativement récent, — les troubles qui se produisirent, en avril 1901, dans le village français de Margueritte, près de Miliana, dans une région des premiers temps de la conquête et d'ancien peuplement européen, — témoigne que les indigènes sont susceptibles de mouvemens imprévus ; il suffit des excitations d'un marabout, réveillant les griefs administratifs ou agricoles des habitans, pour que le village français de Margueritte fût envahi par des bandes armées de plusieurs centaines d'Arabes qui le saccagèrent et y tuèrent une dizaine d'Européens. Une cinquantaine de ces Arabes furent mis en jugement devant la Cour d'assises de Montpellier.

Si définitive que soit la conquête de l'Algérie, il importe que l'administration ne se relâche pas de sa surveillance et surtout qu'elle mette en pratique à l'égard de la population indigène une bienveillance éclairée qui écarte d'elle tout motif légitime de plainte (1). Autrement, s'il se produisait pour la France des circonstances difficiles, on pourrait avoir à compter avec des mouvemens dangereux.

L'œuvre politique principale de la France en Algérie, à savoir la prise de possession, le gouvernement régulier et l'administration paisible du pays, peut être regardée, tout considéré, comme un succès. Il n'a pas été obtenu sans une énorme dépense. D'après des calculs qui s'arrêtent à l'année 1887, le total des dépenses effectuées pour l'Algérie depuis 1830, y compris celles de l'armée, se serait élevé à 4 milliards 868 millions, et le total des recettes à 1 milliard 207 millions seulement, ce qui ferait ressortir un découvert de 3 milliards 660 millions (2). En faisant le calcul jusqu'à la fin du XIXe siècle, on ne peut guère estimer à moins de 4 milliards et demi le prix de revient de l'Algérie pour la France. On pourrait dire, il est vrai, qu'une bonne partie des troupes occupées en Algérie et des dépenses

(1) Nous avons, dans notre *Colonisation chez les peuples modernes* (6e édition, tome Ier, page 551), examiné les griefs, qui n'étaient pas sans fondement, des indigènes de Margueritte.

(2) Voyez la *Statistique générale de l'Algérie* pour les années 1884 à 1887, pages 73 et suivantes.

militaires effectuées dans cette colonie, eussent dû, si nous n'avions pas possédé celle-ci, être faites dans la métropole. Pour tenir compte de cette considération, on pourrait réduire à 3 milliards environ le prix de revient de l'Algérie pour l'État français. En regard de cette énorme charge, on alignerait des élémens impondérables, mais qui ont leur importance soit matérielle, soit morale : le prestige que la possession de cette vaste contrée a donné à la France, l'honneur qui en est résulté pour elle, les perspectives plus vastes ouvertes à l'âme française et à l'activité française par une extension aussi ample, aussi nouvelle et aussi variée de notre domaine national, l'élan donné à notre esprit d'entreprise, à notre commerce, à notre production. Ces derniers élémens seuls pourraient être susceptibles de calculs ; encore leur complication les rendrait-elle très conjecturaux. Ceux qui savent que l'argent ne doit pas plus être la considération dominante dans la vie des nations que dans celle des particuliers, tout en regrettant qu'une méthode meilleure n'ait pas réduit le prix de revient de l'Algérie pour l'État français, doivent s'applaudir de cette précieuse acquisition et juger qu'elle vaut bien son prix.

Depuis l'ouverture du xx[e] siècle, la situation financière de l'Algérie s'est considérablement améliorée. On a eu la sagesse d'octroyer à cette colonie une autonomie, encore bien incomplète, comme le prouve la malheureuse, nous dirons presque la phénoménale affaire de l'Ouenza, mais, cependant, en partie efficace. L'Algérie possède maintenant son budget propre, voté par des autorités algériennes et dont elle dispose sous un contrôle qui n'est qu'exceptionnellement vexatoire. Les dépenses qui restent à la charge du budget métropolitain sont d'abord les dépenses militaires, inscrites au budget pour une soixantaine de millions (1) ; quand l'Algérie sera devenue centenaire, ce qui est encore la toute première jeunesse pour une colonie, on pourra lui demander une contribution à ces dépenses d'occupation, c'est-à-dire d'ordre et de sécurité ; cette participation, encore distante, d'abord de 5 pour cent par exemple, pourrait graduellement s'élever jusqu'à 50 pour cent, chiffre maximum. L'autre dépense algérienne, celle-ci civile, à la charge de la

(1) Le chiffre exact est de 77 315 439 francs au budget de 1911 pour l'Algérie et la Tunisie réunies, ce qui représente bien près de 60 millions pour l'Algérie seule.

métropole, et montant actuellement à une quinzaine de millions par an, consiste dans la garantie d'intérêts aux lignes ferrées algériennes; par un arrangement avec la colonie, on est convenu que cette garantie décroîtrait d'une somme qui, pour les années en cours, est de 400 000 francs par an; cette dépense s'atténue donc et disparaîtra dans un certain nombre d'années.

Depuis la création en 1901 du budget spécial à l'Algérie et l'octroi à cette contrée d'une relative autonomie, la situation financière du pays, grâce aussi à un ensemble de circonstances économiques favorables, s'est sensiblement fortifiée : les recettes propres, qui jusque-là flottaient entre 45 et 50 millions de francs, se sont élevées au delà de 80 millions (recettes d'ordre et subventions métropolitaines non comprises); les budgets algériens se soldent en général en excédent. La colonie peut emprunter sans garantie de la métropole. Tout cela est satisfaisant, et l'on peut dire, ce qui, il est vrai, n'est qu'un éloge insuffisant, que les finances algériennes sont beaucoup mieux menées que les finances métropolitaines.

Ainsi, au premier point de vue auquel on doit se placer pour juger l'œuvre de la France dans l'aînée de nos colonies nord-africaines, le point de vue politique et financier d'État, on peut conclure que, après bien des tâtonnemens, en partie excusables, des erreurs ou des fautes nombreuses, on est arrivé, depuis le début du xxe siècle, à une situation très honorable pour notre pays et offrant des garanties sérieuses pour l'avenir.

Au point de vue économique, qui est le second auquel il convient de se mettre, notre œuvre algérienne a passé par des péripéties analogues : de l'enthousiasme initial, du découragement et, sinon de la stagnation, du moins une certaine lenteur de développement ; enfin, depuis quelques années un épanouissement incontestable. On sait que les 50 ou 60 millions d'hectares du sol algérien, suivant la largeur de la partie désertique que l'on veut y comprendre, sont d'une valeur culturale beaucoup plus inégale que ce n'est le cas des territoires de l'Europe Occidentale. La division empirique de l'Algérie, en région du Tell, région des hauts plateaux et zone saharienne, est bien connue : la dernière comprend la plus grande partie des 50 à 60 millions d'hectares qu'on attribue, suivant les calculs divers, à notre colonie. La longue, mais étroite bande de terre, dite le Tell, qui s'étend sur tous les rivages de l'Algérie entre la mer

et l'Atlas, offre presque seule, dans la colonie, des conditions tout à fait propices à la culture ; on en évalue la superficie à une douzaine de millions d'hectares. Les hauts plateaux qui la dominent à une hauteur de mille ou quinze cents mètres en général peuvent couvrir une superficie approximativement égale où l'on trouve aussi des parties offrant des ressources à la culture. Vingt à vingt-cinq millions d'hectares, l'étendue d'une quarantaine au plus de départemens français, une moitié de bonne qualité, l'autre moitié de qualité médiocre, voilà les surfaces sérieusement utilisables que l'Algérie offre au cultivateur ou au pasteur de bestiaux. Les 25 ou 30 autres millions d'hectares ne peuvent comporter des cultures ou des dépaissances que sur des points exceptionnels.

Les ressources minières, sauf quelques gisemens de fer, se dissimulèrent longtemps en Algérie. Aussi le développement du pays, malgré l'apport des capitaux et des capacités techniques des Français, ainsi que d'une immigration européenne qui ne fut pas négligeable, témoigna-t-il pendant presque les trois premiers quarts de siècle suivant la conquête d'une certaine indécision et d'une relative lenteur. Aucun succès éclatant ne se révélait qui pût servir d'entraîneur.

Depuis l'ouverture du xxe siècle, un changement quasi subit s'est produit, et l'Algérie s'est mise à jouir d'une prospérité économique, un peu tardive et imprévue, mais qui semble aujourd'hui définitive. Une culture y a donné des résultats très avantageux, la vigne ; les prix extraordinairement élevés du vin dans les dernières années y ont fait naître des fortunes inattendues. Les céréales et le bétail, objet de soins méthodiques, se sont montrés rémunérateurs également. Le sous-sol algérien mieux exploré, a témoigné de richesses insoupçonnées. Les voies de communication, qui longtemps étaient restées presque stationnaires, ont bénéficié d'un trafic rapidement ascendant. Comme l'écrivait ici même, il y a quelques semaines, en tête d'un très intéressant article sur *la Situation des indigènes et le Crédit agricole en Algérie*, M. Raymond Aynard, les recettes des chemins de fer, de 23 millions et demi de francs, moyenne quinquennale de 1891 à 1895, se sont élevées à près de 46 millions en 1910, ayant à peu près doublé, quoique le réseau, dans cette période, ne se soit que médiocrement étendu. Quant au commerce extérieur de l'Algérie, il a fait de véritables bonds :

de 786 millions de francs en 1909, il s'est élevé à 1 milliard 25 millions en 1910 et a atteint 1 milliard 78 millions en 1911. Il faut, toutefois, tenir compte de ce que le chiffre des exportations algériennes a été singulièrement grossi par la hausse extraordinaire des prix du vin ; on sait que les vins communs se sont couramment vendus au prix de 40 francs l'hectolitre au cours de la campagne de 1910-1911, contre une dizaine de francs dans les années précédentes. L'Algérie a pu ainsi exporter en 1911 pour 207 690 000 francs de vin, d'après les évaluations de la douane; mais il y a là une centaine de millions de francs que l'on doit regarder comme un produit extraordinaire, destiné à ne plus se représenter qu'à des intervalles excessivement éloignés. Les Algériens feront bien de ne pas se laisser griser par ces prix tout à fait passagers du vin ; ils agiront sagement en n'étendant pas leurs vignobles, s'ils ne veulent pas retomber dans la désastreuse mévente dont le cuisant souvenir ne doit pas être oublié. Ils ont, outre les céréales, le bétail, les primeurs, d'autres produits susceptibles d'une extension considérable, et l'on se reprend à cultiver dans la contrée le coton qui, s'il y réussissait, grâce à des méthodes plus scientifiques et plus soigneuses, pourrait apporter à l'Algérie un nouvel élément de vie.

Les organismes commerciaux et financiers, pendant longtemps languissans, sinon souffreteux dans notre colonie, y jouissent maintenant d'une prospérité qui parfois est éblouissante. Il suffit de citer les cours de la Banque de l'Algérie, dont les actions de 500 francs, après des péripéties pénibles il y a vingt ans, se cotent aujourd'hui aux environs de 3 000 francs, celles de la Compagnie algérienne qui valent près de 1 500 francs, celles aussi du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, qui se tiennent à 675 francs; tous ces établissemens avaient été plus ou moins éprouvés il y a une vingtaine d'années. Parmi les mines, l'action de 500 francs de la Société de Mokta-el-Hadid se cote aux environs de 2 500 francs; il est vrai que cette société est devenue aujourd'hui plus tunisienne qu'algérienne. D'autres actions de mines sont aussi à de bons cours. Il n'est pas, comme certains rigoristes pourraient l'imaginer, hors de propos de citer ici ces cours de bourse : s'appliquant à des valeurs qui ne sont pas spéculatives, ils témoignent que la confiance et la faveur publique, qui longtemps s'écartaient d'elles, sont revenues aux choses algériennes.

Malheureusement, la métropole, par ses préventions, sa routine, ses formalités de vieille personne endormie, fait parfois obstacle à l'essor des entreprises en Algérie. On en a eu un exemple que nous n'hésitons pas à qualifier de scandaleux dans la question de l'Ouenza : on sait qu'il s'agit d'un gisement de fer dans la province de Constantine que l'on considère comme exceptionnellement riche. Depuis plusieurs années, l'autorisation du Parlement français est demandée pour la construction d'un chemin de fer devant desservir la région où se trouve le gisement; on ne sollicite de la France aucune subvention, aucune garantie; la colonie elle-même n'aura, d'ailleurs, pas à en fournir; les concessionnaires se chargeront de construire la ligne à leurs frais. Or, le Parlement français, par les motifs les plus mesquins, retarde son assentiment. Il ne devrait pas oublier que l'on crée ainsi la désaffection dans les colonies et que, si les circonstances le comportaient, ce qui n'est pas et ne sera sans doute jamais le cas, on risquerait d'y susciter des idées séparatistes.

Une modification s'impose au statut entre la France et l'Algérie : il convient que la colonie soit désormais maîtresse, sous sa responsabilité propre, de ses concessions de mines et de voies ferrées; la seule réserve que l'on puisse apporter à l'autonomie algérienne sous ce rapport, c'est que le gouvernement métropolitain aurait le droit, dans un délai court, de trois mois par exemple ou de six mois au plus, de s'opposer à la concession en formulant les raisons de son opposition et en suggérant les modifications désirables; au cas où l'opposition n'aurait pas été faite, dans le délai sus-indiqué, par la métropole, avec l'indication précise des motifs, la concession donnée par les pouvoirs publics algériens deviendrait *ipso facto* définitive.

Dans l'ensemble, néanmoins, l'œuvre économique en Algérie se montre considérable et heureuse. C'est au point de vue social que l'œuvre française en cette contrée peut le plus susciter de critiques et qu'elle paraît comporter le plus de lacunes. Il s'agissait d'implanter dans le Nord de l'Afrique une nombreuse population européenne, de la faire vivre en harmonie avec la population indigène, de relever graduellement le niveau de celle-ci et de le rapprocher du niveau européen.

Il serait excessif de nier qu'une partie tout au moins de cette tâche n'ait été accomplie. L'Algérie, quand nous en prîmes pos-

session, comptait environ 2 millions à 2 millions un quart d'indigènes et à peine quelques milliers d'Européens dans une situation des plus misérables, sinon même à l'état d'esclavage. En quatre-vingts ans de domination française, cette situation s'est singulièrement modifiée. D'après le résumé officiel du recensement de 1911, l'Algérie compte 4 708 838 habitans musulmans, soit deux fois et quart environ le chiffre du moment de la conquête, et 788 752 habitans européens ; il faut, toutefois, apporter à ce dernier chiffre certaines corrections : d'abord, il comprend l'armée et, si l'on veut avoir la population civile, il faut bien retrancher une quarantaine de mille hommes, ce qui ramène à 750 000 en nombre rond le chiffre de la population civile européenne; mais il y a un autre retranchement à effectuer; on a compté parmi les Européens les israélites indigènes, qui ont été naturalisés en bloc par un décret du gouvernement de la Défense nationale (24 octobre 1870) ; ces israélites indigènes étaient au nombre de plus de 64 000 d'après le recensement de 1906 ; ils sont très prolifiques et s'accroissent de 2 000 environ par année ; ils doivent bien aujourd'hui être au nombre de 75 000. En les déduisant du chiffre officiel de la population européenne, on peut fixer celle-ci, en 1911, à 675 000 âmes environ. Si l'on ajoute qu'il se trouve en Tunisie, d'après les recensemens tunisiens, 165 000 Européens environ, on voit que la population d'origine vraiment européenne en Algérie et en Tunisie, armée non comprise, s'élève, dans l'année 1911, à 840 000 âmes en nombre rond ; si l'on y ajoutait les Européens établis au Maroc, — mais un bon nombre se trouvent à Tanger ou dans la zone espagnole, — on approcherait de 900 000 âmes.

Certes, l'on avait eu de bien plus grands espoirs. On avait rêvé d'implanter dans notre Afrique méditerranéenne, sinon une douzaine, du moins une demi-douzaine de millions d'Européens, en majeure partie français. On perdait de vue ainsi et la nature même de la contrée colonisée et celle de la contrée colonisante. L'Algérie n'était pas une terre vacante comme la Nouvelle-Zélande et l'Australie; tout le sol, dont plus de la moitié infertile ou médiocrement fertile, était sinon cultivé, du moins occupé et possédé. La France, d'autre part, contrée peu prolifique et de moyenne aisance, offrait de la place sur son sol à l'excédent annuel des naissances sur les décès qui atteignait 150 000 à 200 000 âmes jusque vers 1880 et qui, depuis l'ouver-

ture du xxe siècle, est tombé à rien ou quasi rien. On ne pourrait, d'ailleurs, pas trouver dans le monde entier une colonie mixte, c'est-à-dire ayant une forte population indigène, tout en jouissant d'un climat tempéré où les Européens peuvent non seulement vivre, mais travailler au dehors, qui eût gagné un million d'habitans européens en moins d'un siècle. L'Afrique du Sud britannique, région coloniale d'environ 1 200 000 kilomètres carrés, pays de Golconde, sur laquelle ses mines de diamant et d'or attirent l'attention de l'univers entier, toute colonisée qu'elle soit depuis trois siècles, ne compte que 1 278 000 habitans d'origine européenne, moitié plus environ que le nombre des Européens en Algérie et en Tunisie, possessions toutes jeunes.

Réjouissons-nous d'avoir 840 000 habitans civils européens implantés dans ces contrées encore adolescentes. On peut espérer que ce nombre augmentera graduellement, non pas toutefois abondamment ni très rapidement. Quand on célébrera, dans dix-huit années, le centenaire de la prise de possession d'Alger par la France, tout porte à croire qu'il se trouvera alors en Algérie et en Tunisie une population d'un peu plus de 1 million d'Européens et, si l'on y joignait le Maroc, d'environ 1 200 000. Cet effectif déjà notable ne cessera, sans doute, pas alors de se développer encore dans une certaine mesure. Mais il ne faudrait pas compter qu'il triplât ou quadruplât : la nature des choses ne s'y prête ni de l'un, ni de l'autre côté de la Méditerranée : la France ne peut plus essaimer; nos deux sœurs latines, l'Italie et l'Espagne, outre qu'elles vont avoir chacune leur domaine transméditerranéen propre, voient leurs émigrans surtout sollicités par les deux Amériques aux perspectives plus vastes et plus entraînantes. Si, vers la fin du xxe siècle, on pouvait compter dans toute l'ancienne Berbérie (Algérie, Tunisie, Maroc) 2 millions à 2 millions et demi d'habitans d'origine européenne, ce serait le plus beau succès qu'un esprit bien informé et réfléchi pourrait espérer. Si ce nombre tendait à être un moment dépassé, l'accroissement en serait bientôt contenu par la saturation qui ne tarderait pas à se produire de l'élément européen en cette terre à population indigène rapidement croissante et susceptible d'essor économique. Cette saturation de l'élément européen, il faut l'entrevoir, non pas pour un jour tout prochain, mais dans un délai d'un demi-siècle et tout au plus

de trois quarts de siècle. Déjà, quoique l'on puisse considérer ce phénomène comme encore distant, on en découvre certains symptômes. On lit dans un document officiel de l'an dernier. « A cette cause d'accroissement pour la population européenne, — l'excédent des naissances sur les décès, — est venue s'en ajouter une autre : l'immigration ; mais les résultats n'en sont pas brillans. Une seule année, 1909, a donné un chiffre d'immigrans supérieur à 10 000, pendant que 1901, 1902, 1904 et 1907 présentaient malheureusement un chiffre de sorties supérieur aux entrées. Tout compte fait, l'Algérie a reçu, en dix ans, 34 000 émigrans. C'est peu, d'autant plus que, — il est triste de le constater, — un certain nombre d'Algériens émigrent chaque année (1). »

Aux 840 000 habitans européens, dont 45 p. 100 environ d'origine française, qui se trouvent maintenant en Algérie et en Tunisie, il faut joindre environ 150 000 israélites indigènes, dont la moitié peut être considérée comme déjà européanisée, et l'autre moitié comme devant l'être graduellement.

Il ressort de ces constatations qui, sans répondre aux espérances des esprits ardens, sont néanmoins réconfortantes, qu'on ne doit pas se flatter que la population européenne arrive jamais en Algérie et en Tunisie à égaler la population indigène : nous croyons même que le rapport numérique de l'une et de l'autre n'a aucune chance de se grandement modifier : la population indigène s'accroît automatiquement en Algérie d'environ 1 et demi p. 100 par an ; c'est aussi à peu près jusqu'ici la proportion d'accroissement de la population européenne : 7 indigènes pour 1 Européen, voilà le rapport jusqu'ici resté à peu près constant et qui ne paraît avoir aucune chance de se modifier en faveur du dernier élément.

Il n'y a pas lieu de s'alarmer de ce rapport numérique. Les Romains ne paraissent pas avoir été dans une situation meilleure que les Français et ils ont gardé, civilisé la plus grande partie de l'ancienne Barbarie durant huit siècles ; ils y ont laissé, du moins sur le sol, les restes les plus imposans.

Si nous insistons sur ces rapports numériques, c'est que la politique doit en tenir compte. Cette population indigène au milieu de laquelle un nombre notable, mais très inférieur, d'Euro-

(1) *Gouvernement général de l'Algérie. Délégations financières*, session de mai 1911, 2e partie, page 38.

péens, s'est fixé, il convient de la gouverner, de l'administrer, d'en obtenir la coopération économique, et, si possible, sociale.

C'est à ce sujet surtout que les critiques se produisent. Nous avons exposé ailleurs les indécisions et les flottemens regrettables, mais longtemps excusables, de l'administration française en ce qui touche l'immigration et le régime des terres, ainsi que les rapports des indigènes et des colons dans l'aire de nos colonies nord-africaines (1).

Sous le règne de Louis-Philippe, période de conquête et de tâtonnemens, le gouvernement hésita à favoriser un grand afflux de colons. La République de 1848, dans sa brève existence, dirigea, au contraire, sur la nouvelle colonie nombre d'immigrans dont la plupart seraient classés aujourd'hui parmi les indésirables ; imbue des doctrines démocratiques qu'elle considérait comme des dogmes, elle reconnut aux colons tous les droits existant dans la mère patrie, ce qui leur constituait des privilèges au regard des indigènes. Le second Empire s'efforça de tenir la balance égale entre les deux élémens ; il témoigna même pour les indigènes d'une particulière sollicitude. On connaît la fameuse maxime émise par l'Empereur : « L'Algérie est une colonie européenne et un royaume arabe, » — le sénatus-consulte de 1863, qui reconnaissait aux indigènes la propriété du sol, enfin la célèbre lettre du 20 juin 1865, adressée par l'Empereur au maréchal de Mac Mahon gouverneur général, où le chef de l'État témoignait de la bienveillance la plus accentuée pour la population autochtone. Il se peut qu'il y ait eu quelque excès dans ces manifestations gouvernementales ; notamment il eût été bon d'inscrire quelques réserves dans le sénatus-consulte de 1863 ; aujourd'hui, cependant, une science nouvelle, la sociologie, et en outre l'expérience du demi-siècle qui a suivi témoigneraient en faveur de la politique du second Empire en Algérie ; c'est d'elle, en tout cas, que les réformateurs voudraient, à l'heure présente, se rapprocher.

La troisième République, comme la seconde, pendant un quart de siècle tout au moins, ne pensa guère qu'aux colons : le Parlement français comptant, dans son sein, leurs représentans, toutes les autorités administratives locales furent à leur service

(1) Se reporter à nos ouvrages : *la Colonisation chez les peuples modernes* (6e édition) et *l'Algérie et la Tunisie* (2e édition). On peut consulter aussi l'ouvrage récent de M. Victor Piquet : *la Colonisation française dans l'Afrique du Nord*.

exclusif : 300 000 hectares de terres, confisqués sur les indigènes rebelles de 1871, furent employés à la dotation du peuplement européen. On fit voter la loi de 1873 pour la constitution de la propriété privée chez les indigènes, qui n'avait guère d'autre but que de mettre graduellement les biens de ceux-ci à la disposition des cultivateurs français. Préalablement, M. Crémieux, ministre du Gouvernement provisoire, avait trouvé le loisir, au milieu des désastres du mois d'octobre 1870, de naturaliser en masse ses coreligionnaires, les Israélites indigènes d'Algérie. Un projet dit des 50 millions fut présenté par le gouvernement pour exproprier les Arabes de 300000 à 400000 hectares de terres et en doter la colonisation. Nous fûmes de ceux qui combattirent ce déplorable projet. Il échoua; parmi ceux qui contribuèrent le plus à son échec était le feu comte d'Haussonville au Sénat.

Nous n'avons pas dans cette revue rapide à examiner le régime terrien suivie en Algérie pour la colonisation : la création officielle de centres a été l'objet de beaucoup de critiques, certaines fondées; elle a trouvé, d'autre part, un apologiste dans M. de Peyerimhoff. On peut dire à son éloge qu'elle a contribué à constituer la colonisation agricole européenne qui oscille entre 200 000 et 220 000 âmes; notons que, depuis une vingtaine d'années, ce nombre reste à peu près constant. On eût pu, sans doute, obtenir des résultats approximativement égaux, en évitant des vices divers dont cette colonisation fut entachée.

On calcule que, à l'heure présente, les Européens possèdent environ le cinquième de la superficie cultivable de l'Algérie. Si les quatre autres cinquièmes étaient convenablement cultivés, ils pourraient sans doute nourrir une population indigène encore croissante et dans des conditions améliorées.

Se préoccupe-t-on de favoriser cette ascension à un niveau social supérieur de la considérable population autochtone? Elle se multiplie, s'étant accrue de 130 à 140 p. 100 depuis la conquête, ce qui est déjà un signe que ses conditions de vie sont devenues moins étroites et moins ingrates. Mais la législation a eu jusqu'ici peu de part à ce développement. La période de 1848 à 1890 a été marquée par l'oubli, sinon le dédain, des intérêts des indigènes, et si ceux-ci ont vu, néanmoins, leur sort s'améliorer dans une certaine mesure, ç'a été par les conséquences indirectes des progrès généraux du pays. Depuis 1890 et même

un peu auparavant, l'opinion publique en France s'est retournée et tout en témoignant aux colons la plus vive sympathie, elle se préoccupe davantage de la masse d'êtres humains sept fois plus considérable au milieu de laquelle ils se trouvent. La loi radicale de constitution de la propriété privée parmi les Arabes a dû être abandonnée. Quelques crédits concernant les indigènes ont été créés ou accrus : au point de vue judiciaire et administratif, on leur a fait quelques concessions. Néanmoins, leur part semble encore bien insuffisante à nombre d'observateurs. Au Parlement, ils ont quelques zélés défenseurs; dans la presse, des feuilles importantes et pondérées, le *Journal des Débats, le Temps*, celui-ci avec une grande ardeur, recommandent les intérêts et les droits de nos sujets indigènes à la sollicitude de la métropole. Nous-même, depuis un quart de siècle, sans jamais attaquer les intérêts et les droits particulièrement respectables des colons, nous avons signalé les réformes que nos sujets musulmans pouvaient réclamer (1).

Sans mettre aux prises, en antagonisme aigu, ni surtout sacrifier l'une à l'autre les deux catégories de la population, si inégales par le nombre, les colons européens, qui sont environ 700 000 (armée et israélites non compris) et nos sujets musulmans, qui sont 4 700 000, ceux-ci prépondérans par la quantité, ceux-là par l'activité et l'impulsion au progrès, il y a toute une œuvre délicate et graduelle de péréquation en quelque sorte et de conciliation à effectuer.

La place nous manquerait pour dresser ici le bilan des charges respectives des indigènes et des colons. En laissant de côté les impôts indirects, les plus convenables aux sociétés naissantes, et les droits d'enregistrement et de timbre, qui ont une relation approximative, les premiers avec la consommation, les seconds avec soit la fortune acquise, soit l'activité économique, nombre d'observateurs sont frappés de l'inégalité des impôts directs pour les deux catégories de la population. Il ne peut être question d'unifier les impôts pour les indigènes et les colons. Les impôts dits arabes, l'*achour*, le *zekkat*, la *lezma* et l'*hokkor*, dîmes sur les céréales, taxes sur le bétail et capitation, sont consacrés par la loi religieuse, par la tradition et par l'accoutumance. Nous éprouvons en France toutes les difficultés,

(1) Voyez, outre nos ouvrages, notre article dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1906 : *La France dans l'Afrique du Nord : Indigènes et Colons.*

toutes les résistances que suscitent les modifications aux impôts directs. Ce serait donc une véritable folie que de bouleverser les impôts arabes. On pourrait seulement, dans certains cas, alléger la capitation. D'autre part, on ne peut guère appliquer ces impôts arabes aux cultures intensives des Européens. Mais le moment serait venu, sauf pour les terres récemment défrichées, qui pourraient jouir d'une immunité pendant douze ou quinze ans, d'instituer pour les colons l'impôt foncier rural. Dès 1884, le Conseil supérieur de l'Algérie avait adopté un projet de taxe foncière qui devait être perçu en centimes additionnels calculés sur un principal fictif : ce principal devait varier entre 0 fr. 15 par hectare pour les pâtures et terres vagues, et 6 francs pour les vignes, orangeries, vergers. On pourrait rendre effectif ce principal fictif et en relever dans une certaine mesure les taux. On peut dire que cette mesure s'impose, et il n'y a guère lieu de douter qu'elle soit adoptée à bref délai.

C'est ailleurs, toutefois, que sont les principaux abus dont les indigènes peuvent réclamer le redressement. Ils sont, au point de vue administratif, trop subordonnés aux colons. L'organisation municipale a été instituée exclusivement pour servir les intérêts de ceux-ci, et, loin d'élargir la représentation des indigènes et les pouvoirs de leurs mandataires, on les a, au contraire, restreints de la manière la plus regrettable. C'est ainsi qu'un décret du 7 avril 1884 a réduit au quart, au lieu du tiers, le nombre des conseillers municipaux que pourraient élire les musulmans, en fixant à six le maximum de ces conseillers et leur a, en outre, enlevé le droit de participer à l'élection des maires. Cette mesure de réaction avait, sans doute, pour objet d'empêcher la coalition entre les conseillers musulmans et les conseillers européens dissidens; les coalitions sont le moyen le plus effectif de sauvegarde des minorités. Il faut abolir sans retard ces limitations établies par le décret de 1884.

Les abus sont très grands aussi parfois dans les communes de plein exercice, où l'on rattache à quelques dizaines ou quelques centaines de colons un nombre parfois décuple ou vingtuple d'indigènes, ceux-ci payant des impôts dont il n'est fait presque aucun, parfois même aucun, emploi à leur profit. On a calculé, il y a déjà un quart de siècle, que le rattachement d'un indigène à une commune de plein exercice procurait à celle-ci une perception de 2 francs. Il serait nécessaire d'établir

qu'au moins la moitié des sommes provenant, dans les communes mixtes, des impôts indigènes, devrait être employée en œuvres directement et spécialement utiles à ceux-ci, par exemple, aux écoles indigènes, aux chemins, aux fontaines, aux puits desservant les douars ou hameaux indigènes, l'autre moitié pouvant être affectée aux dépenses générales de la commune.

Le code de l'indigénat contient des prescriptions, édicte des servitudes dont certaines ne peuvent aucunement se justifier, surtout à l'endroit des indigènes notables, ayant un rang social ou une situation commerciale qui doit les mettre au-dessus de mesures policières vexatoires. Nous n'avons cessé de signaler les plus crians de ces abus.

Les indigènes sont, en outre, soumis, en droit ou en fait, à des corvées dont ils sentent amèrement le poids. Nous en avons cité des exemples frappans, notamment en ce qui concerne la répression des incendies de forêts. Les plaintes légitimes qu'ils font entendre à ce sujet sont distinctes de leurs griefs généraux contre le régime forestier. Il se peut que, dans certains cas, on exagère les rigueurs du régime forestier en Algérie ; on peut le tempérer en tant que les tempéramens ne nuiraient pas sensiblement à l'œuvre très remarquable qui se poursuit, depuis nombre d'années, en vue de la reconstitution des forêts algériennes. Outre leur incontestable utilité climatérique, les forêts domaniales commencent à être une source de revenus pour l'Algérie. Elles sont inscrites au budget de 1912 pour une recette de 4 388 000 francs, qui laisse, relativement aux dépenses, un excédent de 5 à 600 000 francs. Il serait peut-être possible d'abandonner une petite partie des 1 955 000 hectares de forêts domaniales ; mais il est très désirable qu'au moins les trois quarts de ces étendues continuent d'être l'objet de soins attentifs et d'intelligentes dépenses qui les mettent en valeur.

Nous avons ici même, il y a une demi-douzaine d'années, consacré une étude à l'exposé fait par un ancien officier, interprète indigène, M. Ismaïl Hamet, dans son livre : *Les Musulmans français du Nord de l'Afrique*, de la situation et des aspirations de ses coreligionnaires (1).

Ces aspirations naturellement peuvent moins s'atténuer que grandir. On a beaucoup parlé, dans ces derniers mois, d'une

(1) Voyez notre article dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1906.

sorte de découragement, une neurasthénie collective qui se serait emparée de certains groupes d'indigènes de la province d'Oran et aurait provoqué, parmi eux, une émigration en Syrie, d'où la plupart seraient revenus très désillusionnés de l'hospitalité de l'Empire ottoman.

On a beaucoup disserté sur l'établissement de la conscription parmi nos sujets musulmans : la faiblesse de plus en plus évidente de nos effectifs nationaux et l'exemple de la Tunisie où le recrutement a été établi par le bey, avant l'occupation française, ont fait poser, en Algérie, ce très grave problème. Nous avons, quant à nous, dès la première heure, nettement combattu ce projet. Il nous semble qu'il recèle, pour l'avenir, les plus redoutables dangers. Que la France augmente, au moyen des sacrifices pécuniaires nécessaires, ses bataillons de tirailleurs algériens, composés de volontaires, attirés par des primes, et liés solidement à la France par des pensions de retraite, c'est la méthode suivie, dans les temps modernes et dans l'antiquité, par tous les peuples habilement colonisateurs. Mais que, à une population dépourvue de droits politiques, traitée en mineure au point de vue administratif et subordonnée socialement à une quantité sept ou huit fois moins considérable d'habitans d'une autre race, la France aille imposer le lourd fardeau du service militaire obligatoire, cela nous paraît une imprudence qu'aucun peuple colonisateur n'a encore commise. Supposons que, dans une douzaine ou une quinzaine d'années, l'Algérie compte, sous le drapeau français, 30 ou 40 000 soldats indigènes recrutés par le service obligatoire, qu'en outre, dans la population indigène. il y ait 120 000 à 150 000 anciens soldats, ayant appris sous le drapeau le maniement des armes, ayant éventuellement certains cadres indigènes aussi, qui pourrait répondre que, au cas où la France se trouverait engagée dans une guerre avec une puissance européenne, toute cette masse militaire musulmane resterait indéfectiblement fidèle à la France? Si un mouvement d'opinion quelconque la soulevait et l'entraînait contre nous, ne serait-ce pas risquer la perte de la colonie? Un peuple prudent ne s'expose pas à de semblables aléas.

A tout le moins, la population indigène, une fois armée par nous, prendra conscience de sa force et revendiquera des droits. Les 4 700 000 musulmans, sujets français, voudront être traités en citoyens français, au même titre que les 450 000 colons

français ou israélites naturalisés. Ils prétendront être, en tout, les égaux de ceux-ci. Nulle puissance ne pourra résister longtemps aux revendications d'abord modérées, puis, en cas de refus et de retards, aux sommations qu'ils élèveront. Déjà, et l'on ne peut aucunement les en blâmer, un récent décret ayant institué en Algérie la conscription parmi les musulmans, ceux-ci commencent à formuler leurs griefs et leurs désirs; citons ici des passages typiques d'une de ces manifestations datée de Saïda, le 20 avril dernier et adressée au président de la Commission des pétitions de la Chambre (1) :

Tandis que les israélites et étrangers qui ont satisfait aux obligations militaires jouissent de tous les droits de citoyens français, nous n'en demeurerons pas moins placés dans une situation spéciale et inférieure qui comporte notamment la lourde charge d'impôts particuliers, les mesures vexatoires et nombreuses amendes dont sont victimes les indigènes de la part du service forestier, très rigoureux à leur encontre.

Ajoutez à cela la juridiction des tribunaux répressifs, le régime de l'indigénat et la cour criminelle.

Depuis quatre-vingts ans que s'est faite la conquête de l'Algérie, le sang versé par les nôtres partout où l'honneur de la France s'est trouvé engagé atteste de notre fidélité à son drapeau.

Aussi, confians en sa haute justice et en ses principes d'égalité et de générosité, nous venons, à l'heure où un suprême et nouveau devoir est exigé de nous, vous prier, monsieur le président, de vouloir bien jeter un regard bienveillant sur une situation que rien ne pourra plus justifier et à laquelle il sera impossible à l'avenir de trouver, sans sortir du domaine de l'équité et de la raison, une excuse.

Nous ne saurions trop insister pour demander au gouvernement de la République française, dont nous connaissons parfaitement l'équité, la justice et la bienveillance, de bien vouloir nous accorder les droits de citoyen français, sous réserve de notre statut personnel en compensation de l'impôt du sang qu'il nous impose.

On chercherait vainement ce qu'on pourra répondre à ces revendications de droits ; peut-être pourra-t-on un peu atermoyer, mais finalement et sans doute assez rapidement, il faudra tout accorder : le danger de soulèvement, en cas de guerre européenne, aura, par des compensations et des concessions légitimes, été atténué, mais non peut-être complètement écarté.

Tout annonce donc et impose une évolution dans la politique française à l'endroit des indigènes d'Algérie : il est dési-

(1) Nous empruntons ce texte au journal *le Temps* du 3 mai 1912.

rable que l'on ménage les transitions, qu'après s'être montré assez indifférent pour les droits des musulmans, on ne sacrifie pas les intérêts des colons. La conciliation est délicate. L'indifférence des pouvoirs publics pour le sort de nos sujets musulmans n'a jamais été complète. M. Raymond Aynard ici même, dans un récent article, donnait d'instructifs renseignemens sur le crédit agricole parmi les musulmans d'Algérie et les mesures y relatives (1) : on pourrait y joindre d'autres exemples d'une certaine sollicitude de l'administration française pour les Arabes, au point de vue de l'hygiène notamment. Mais devenus obligatoirement soldats de la France, ce ne sont plus des actes de bienveillance et des témoignages de sympathie que nos sujets musulmans, protestant contre cette dernière appellation, vont réclamer, ce sont des droits.

En terminant ce rapide exposé sur l'aînée de nos possessions nord-africaines, nous n'hésitons pas à dire que, malgré bien des fautes, pour la plupart excusables, la France a fait en Algérie une fort belle œuvre. Aucune puissance européenne, sans doute, n'y eût mieux réussi. L'Angleterre vraisemblablement eût ouvert beaucoup plus rapidement et plus profondément le pays; sous le régime anglais il y eût eu deux fois plus de chemins de fer, deux fois plus de mines en exploitation; on n'eût pas vu un scandale comme le retard indéfini apporté à la solution de l'affaire des mines de l'Ouenza; l'Algérie eût été depuis longtemps reliée au Soudan par une voie ferrée. Mais l'Angleterre n'eût pas implanté près de 700 000 Européens dans ce pays : y être parvenu, alors que l'Algérie n'a pas bénéficié de l'attrait de mines d'or ou de richesses exceptionnelles, c'est un succès, un très grand succès, dont la France a le droit d'être heureuse et fière.

III

S'il est un pays au monde que l'on s'attendrait à trouver, non seulement prospère, mais content, uni et confiant en l'avenir, c'est bien la Tunisie : pendant une vingtaine d'années elle a joui de cette réputation et était considérée comme le chef-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1912.

d'œuvre de la colonisation française, sinon même de toute la colonisation contemporaine.

Que de bonnes fées la Tunisie française avait eues à son berceau ! Elle avait été occupée sans conquête, ni combat, sauf la petite échauffourée de Sfax, due à notre mollesse. Il n'y avait en Tunisie ni vainqueurs ni vaincus, ni conquérans ni conquis ; le bey avait conclu, presque sans résistance, et à coup sûr sans protestations publiques, un traité de collaboration, plutôt que de subordination, qui lui laissait tout l'extérieur du pouvoir : une liste civile convenable (900 000 francs, plus 128 000 francs pour le personnel et le service des palais et 810 000 francs pour la dotation des princes et princesses, ensemble 1 838 000 francs) ; tous les honneurs de la souveraineté ; ses successeurs avaient très loyalement montré les mêmes sentimens d'accord avec la France que le bey Sadock. La haute classe arabe a conservé toutes ses situations ; le gouvernement tunisien, à côté du gouvernement général, comprend le premier ministre indigène et le ministre de la plume (dénomination traditionnelle et pittoresque). Dans les provinces, les caïds, les khalifats restent, à côté des contrôleurs français, les représentans du bey ; les tribunaux indigènes sont maintenus. Dans les communes, par un acte de sympathie et de déférence qui ne pourra peut-être pas être indéfiniment et partout maintenu, le président de la municipalité, même à Tunis qui comprend presque autant d'Européens que de musulmans, est un indigène ; c'est le vice-président seulement qui est français. La population indigène conserve ses mosquées, inaccessibles aux Européens, sauf celles de Kaïrouan, ses fondations diverses, écoles, comme le collège Sadiki, et hôpitaux ; les biens habous (mainmorte religieuse) n'ont pas été atteints. De même qu'il n'y a pas eu de conquête à proprement parler, il n'y a pas eu, d'autre part, d'éviction des Arabes de leurs terres. Les Européens possèdent 834 000 hectares de terres, l'étendue d'un département français et demi, dont 706 160 hectares à des Français, 85 465 à des Italiens et 43 453 à d'autres Européens ; l'ensemble représente environ la quinzième partie du territoire, mais sans doute la sixième ou septième des étendues cultivables ; aucune parcelle de ces propriétés européennes, au nombre de 4 000, n'a été arrachée aux Arabes par confiscation ou expropriation ; on ne peut citer comme ayant une origine vraiment suspecte, que les 35 000 hectares de terres acquises,

moyennant quelques dizaines de mille francs, par un ancien Grec naturalisé à l'aide de manœuvres dont connaissent actuellement les tribunaux : c'est là le seul réel scandale tunisien; toutes les autres propriétés européennes ont été acquises de gré à gré, un certain nombre à de riches propriétaires indigènes et à d'anciens favoris des beys, les autres moyennant en général des rentes foncières, dites *enzels*, de l'administration indigène des *habous* ou biens de mainmorte : ainsi, nulle spoliation, sauf dans un cas unique. La Tunisie possède un régime foncier, l'immatriculation foncière, imité d'une loi australienne célèbre et que l'on a porté aux nues.

Ainsi, aucune tare à l'origine de la colonisation tunisienne; aucune autre colonie au monde ne supporterait sans doute avec succès une semblable enquête.

Si l'on étend celle-ci aux signes indicateurs du développement et de l'essor d'un pays, ils apparaissent tous comme favorables.

Le commerce extérieur qui, dans les cinq années (1875 à 1880) ayant précédé l'occupation française, variait entre 18 millions et 27 millions et demi, a atteint 225 millions en 1910, ayant ainsi presque décuplé. Si l'on jette les yeux sur la carte, on voit la Tunisie presque toute couverte de chemins de fer : il y en a, à l'heure présente, 2000 kilomètres en nombre rond, égalant à peu près les deux tiers de l'étendue ferrée que possédait l'Algérie il y a une dizaine d'années : quatre lignes parallèles, à des latitudes différentes, traversent de l'Est à l'Ouest le territoire tunisien, et bientôt, dans le sens du Nord au Sud, une ligne ininterrompue ira de Bizerte à Gabès. Les chemins de fer n'ont rien coûté à la métropole, sauf la ligne de la Medjerda, d'Algérie à Tunis, longue d'un peu moins de 200 kilomètres; encore celle-ci, faisant un trafic d'une quinzaine de mille francs par kilomètre, n'impose-t-elle plus à la France qu'un sacrifice de 1 400 000 fr. par an, diminuant graduellement. Quant au reste du réseau, le protectorat a eu la sagesse de le construire ou de le concéder au type colonial par excellence, le seul connu dans toute l'Afrique en dehors de la zone méditerranéenne, à savoir la voie étroite de 1^{m},05 ou, suivant la mesure anglaise, 3 pieds 6 pouces à l'intérieur des rails. Dans ces conditions économiques pour la construction et pour l'exploitation, ce réseau a peu coûté et il procure au gouvernement tunisien des recettes nettes de 3 mil-

lions de francs, couvrant la plus grande partie de l'intérêt du capital d'établissement.

Si l'on ajoute que le budget tunisien présente des excédens constans, on aura le droit de trouver que la Tunisie doit être classée parmi les contrées heureuses.

Et, cependant, elle se plaint, vivement même ; un vent de discorde s'est récemment abattu sur elle; des mouvemens inquiétans se sont produits au mois de novembre dernier et des mesures exceptionnelles ont été prises à l'endroit d'indigènes notables.

Les colons ne sont pas satisfaits. On doit reconnaître qu'ils n'ont pas trouvé, en général, en Tunisie les satisfactions qu'ils attendaient. Cette contrée, au lendemain de la prise de possession par la France, de 1881 à 1890, a été l'objet du plus grand engouement dans la métropole, comme l'est aujourd'hui le Maroc. Jeunes gens de bonne famille et capitaux s'y sont précipités, y ont créé avec entrain de vastes exploitations agricoles. La Tunisie, avec son front sur deux mers, apparaissait comme une contrée d'élection pour la culture; on la croyait très supérieure à l'Algérie. Les déceptions sont vite venues; sauf quelques districts privilégiés, comme la Khroumirie et ses environs, Béja, Mateur, où les pluies sont abondantes, allant de 600 à 700 millimètres jusqu'à 1500 millimètres et au delà pour le pays des Khroumir, la Tunisie s'est bientôt révélée comme un pays sec, où les pluies, même dans le Nord, ne dépassent guère en moyenne 450 millimètres, où les étés sont souvent brûlans, où aucune chaîne de montagnes continue et élevée ne défend le pays contre les vents du Sud. Bref, il a fallu reconnaître que, sauf dans les districts susnommés, la Tunisie est, au point de vue agricole, inférieure au Tell Algérien. Ç'a été là un grave mécompte. Il y a bien, sans doute, la méthode, imitée des Américains, que l'on appelle le *dry farming*, la culture sèche, qui prétend obtenir de bons résultats dans les régions où les pluies oscillent entre 300 et 400 millimètres; mais il faut bien avouer que, pour les Américains eux-mêmes, le *dry farming* n'est qu'un pis aller et que les résultats qu'il donne ne peuvent être comparés à ceux de bonnes terres convenablement arrosées. On en a la preuve dans les efforts et les sacrifices que font les Américains de l'extrême-Ouest et les Canadiens pour pratiquer l'irrigation partout où cela est possible : la célèbre Compagnie du *Canadian Pacific Rail-*

way a dépensé ces temps derniers plus d'une demi-douzaine de millions de francs à des travaux pour l'irrigation d'une partie de ses immenses domaines et une autre Compagnie, également célèbre, celle de l'*Hudson Bay*, fait de même. Or, en Tunisie, sans qu'il faille désespérer d'obtenir quelques résultats sous ce rapport, il faut bien avouer que les ressources en irrigation, malgré tout le parti qu'en ont tiré les anciens, sont assez maigres.

Comment donc se fait-il que la Tunisie se soit si rapidement couverte de voies ferrées, que celles-ci jouissent d'un trafic abondant, et que les ports tunisiens aussi aient un si ample mouvement de navigation? C'est qu'il est intervenu un magicien inattendu, le phosphate. C'est le phosphate qui a suscité trois grandes voies ferrées allant de la frontière algérienne à l'ancienne Syrte, de Kalaa ès Senam et de Kalaa Djerda à Tunis, avec embranchement sur le Khef, d'Aïn Moularès à Sousse, avec embranchement sur Kaïrouan, du Metlaouie ou plutôt de l'oasis de Tozeur à Sfax, en passant par Gafsa. D'après un relevé tout récent, fait par un journal spécial, la production du phosphate en 1911 a été dans le monde entier de 5 606 000 tonnes : l'Amérique en fournit près de la moitié, soit 2 546 000 tonnes, les îles du Pacifique moins du dixième (456 000 tonnes), diverses contrées, France, Belgique, Russie, etc., environ 14 p. 100 (705 000 tonnes), enfin l'Afrique française (Algérie et Tunisie) environ 35 p. 100, soit 1 899 000 tonnes, dont 1 566 000 pour la Tunisie seule (1). Ainsi, l'ancienne Régence de Tunis fournit à elle seule environ 30 p. 100 de tout le phosphate produit actuellement sur le globe et elle paraît en état, pour peu que le débouché mondial s'élargisse, ce qui est conforme à toutes les vraisemblances, de doubler sa production actuelle. Outre le phosphate, la Tunisie a d'immenses gisemens de fer et d'importantes mines de zinc et de plomb. Contrée agricole un peu secondaire, quoique offrant, néanmoins, à ce point de vue, des ressources encore inexploitées, elle s'est affirmée une contrée minérale de premier ordre.

La population est plus dense en Tunisie que dans tout le reste de l'Afrique française du Nord, sans en excepter le Maroc. En 1909, on y estimait le nombre des musulmans à 1 706 000,

(1) Voyez le journal *l'Engrais* du 3 mai 1912.

celui des israélites indigènes à un peu plus de 49000 et enfin les Européens à 163000, ce qui n'est nullement un nombre négligeable, étant donné que cette colonie est tout à fait dans la première enfance, n'ayant qu'une trentaine d'années. Il est vrai que, sur ces 163000 Européens, les Français ne figurent que pour 40850 contre 105684 Italiens, 12208 Maltais et 4883 de nationalités diverses. Il est, certes, regrettable que nous n'ayons pu implanter en Tunisie que 41000 Français en nombre rond, dont près d'un tiers de fonctionnaires. Malgré l'absolue stagnation de la population française depuis le début du siècle, on eût pu faire un peu plus. Un ancien professeur au lycée de Tunis, qui s'est voué depuis une vingtaine d'années avec succès à l'œuvre de la colonisation française en Tunisie, M. Jules Saurin, a énuméré tout ce que l'on eût pu faire et que l'on pourrait faire encore pour accroître dans ce pays la population française (1) : on eût pu d'abord réserver aux Français les petites fonctions inférieures, celles de cantonnier, d'employé européen des chemins de fer (au moins dans une certaine proportion) et d'autres analogues. On eût pu avoir plus de terres à leur offrir, sans d'ailleurs dépouiller ni exproprier les Arabes; l'administration n'installe plus que trois ou quatre douzaines de colons français chaque année, au lieu d'une ou deux centaines naguère. Il faudrait revenir à ce dernier chiffre; ce serait une dépense très justifiée. Si l'on eût suivi un plan méthodique pour l'implantation de Français dans l'ancienne Régence, au lieu de 41000, on en eût eu, sans doute, une soixantaine de mille, et l'écart ne serait pas négligeable; aujourd'hui, le nombre des Français s'accroît de 1500 à 2000 par année. D'après les perspectives actuelles, on ne peut pas prévoir que la Tunisie, vers la fin du siècle, arrive à posséder plus de 4 à 500000 âmes d'origine européenne, dont 100000 à 120000 Français peut-être. Cette faible proportion est et restera regrettable, mais non alarmante suivant nous. Il est probable que les Romains qui ont fait une si grande œuvre en Tunisie, en sept siècles il est vrai de domination, n'avaient pas implanté, dans le pays, un nombre beaucoup plus élevé de leurs concitoyens.

Les catégories d'habitans de souches diverses, indigènes musulmans, israélites indigènes, français, italiens, maltais et

(1) Jules Saurin, *l'Œuvre Française en Tunisie*. Paris, Challamel, 1911.

autres, vivaient, jusqu'à ces derniers temps, en approximative concorde. Ils sont maintenant en mésintelligence et plusieurs même en antagonisme aigu. Deux causes y ont contribué : la première, c'est la représentation des deux catégories principales : l'une par l'intelligence et les capitaux, l'autre par le nombre, dans des assemblées consultatives; la seconde, c'est la guerre italo-turque. On avait, en 1890, constitué une conférence consultative, sorte de conseil de la résidence, composée de Français élus par les Chambres de commerce, les sociétés d'agriculture et quelques autres corps : c'était une très heureuse représentation des intérêts qui eût pu suffire à la Tunisie pendant un demi-siècle. L'esprit d'idéologie qui domine nos gouvernemens fit modifier profondément, en 1896 et en 1905, l'origine de cette Assemblée en lui donnant pour source le suffrage universel, fractionné, il est vrai, en divers compartimens. Que, dans un pays ayant une population d'environ 1 800 000 âmes, on instituât le suffrage universel pour 25 000 Français qui s'y trouvaient alors, ou plutôt pour 7 000 ou 8 000 électeurs (membres des familles déduits), dont un bon tiers de fonctionnaires, ayant un intérêt spécial à attirer à eux la plus forte partie possible du budget, c'était, certes, sous prétexte des droits de l'homme, un singulier oubli des conditions nécessaires d'un bon gouvernement dans une population aussi peu homogène. On introduisait ainsi en Tunisie le *virus* politicien; on fut naturellement conduit bientôt après à donner aux indigènes une représentation dont les membres sont désignés par le gouvernement. Les deux élémens en face l'un de l'autre dans cette Assemblée montrèrent un antagonisme tellement aigu qu'on jugea utile, au moins provisoirement, de les séparer en deux Chambres ou sections distinctes.

Les Tunisiens ont toujours eu une bourgeoisie raffinée, à l'esprit cultivé; depuis notre domination, les enfans de cette bourgeoisie indigène fréquentent nos écoles, apprennent notre langue, vont parfois à nos universités de France, prennent des grades et commencent à remplir les professions libérales d'avocats, de médecins ou celles qui y avoisinent. La révolution turque, qui substituait au despotisme vieilli d'Abd ul Hamid le despotisme d'un groupement d'intellectuels, accueilli avec la plus grande faveur par les radicaux d'Europe, eut du retentissement dans les classes lettrées de Tunisie. Les « Jeunes-Tunisiens »

rédigèrent des journaux en arabe et en français, prirent modèle sur les « Jeunes-Turcs; » ils affectent, on doit le dire, un grand loyalisme envers la France, dont ils se proclament les reconnaissans sujets; ils envoient des adresses patriotiques quand l'occasion s'en présente; ils s'inscrivent pour nos aéroplanes militaires. On leur prête, néanmoins, souvent des sentimens panislamistes, et divers incidens indiquent que certains n'en sont pas exempts.

L'expédition des Italiens en Tripolitaine est venue ajouter un nouveau ferment de discorde dans la jadis si calme Tunisie. Les Italiens, qui sont déjà peu en faveur dans la partie basse de la population arabe, parce qu'ils sont avec elle en concurrence pour la main-d'œuvre, furent accusés d'avoir une attitude arrogante à la suite de ce qu'ils proclamaient les victoires de leurs compatriotes. Nous ne narrons pas les pénibles incidens récens, l'échauffourée indigène du mois de novembre à propos d'un cimetière musulman, le boycottage des tramways de Tunis par la population arabe, les mesures prises par le bey, en vertu de ses pouvoirs traditionnels, à l'instigation du résident général, internant plusieurs « Jeunes-Tunisiens » connus soit dans des provinces écartées de la Tunisie, soit même en France.

Ces mesures étaient conformes au droit beylical ; à ce point de vue, on ne peut aucunement les critiquer ; peut-être aussi les circonstances les exigeaient-elles ou, tout au moins, les excusaient. Il n'en est pas moins vrai que, en France, elles ont provoqué des critiques dont il faut tenir compte. Si nous poussons les indigènes à s'instruire, si nous les nourrissons des célèbres principes de 1789, si nous les portons à prendre des grades dans nos écoles et nos universités, il devient difficile de les soumettre, sans atténuation et sans garantie, au vieux code beylical et d'admettre qu'on puisse, sans les avoir entendus, les interner ou les déporter. Une réforme à effectuer serait de constituer une juridiction rapide, mi-partie indigène, mi-partie française, qui, en pareil cas, après avoir entendu les inculpés, prendrait à leur égard des mesures de répression en les motivant.

Nous ne sommes pas, néanmoins, très inquiet de l'antagonisme, en Tunisie, entre les Arabes ou plutôt les « Jeunes-Tunisiens » et les colons. Les griefs des uns et des autres ne sont pas très profonds et n'ont rien d'irrémédiable. La situation de la Tunisie est, à ce point de vue, très supérieure à celle de

l'Algérie. Ni la législation, ni l'administration beylicale n'ont été aggravées, depuis notre occupation, en ce qui concerne les indigènes.

On critique parfois l'inégalité des charges entre les indigènes et les colons ; mais celles des premiers n'ont nullement été accrues. Au contraire, l'impôt de capitation ou *medjba*, impôt que nous avons toujours déclaré, quant à nous, écrasant et inadmissible, et dont nous avons constamment demandé la réforme (1), a été légèrement atténué, de 25 fr. 85 par tête d'indigène adulte à 18 francs. C'est encore une taxe exorbitante; nous n'avons cessé de demander, quant à nous, que cette capitation fût abaissée graduellement à 5 francs; mais il ne faut pas oublier que le dégrèvement déjà effectué a fait perdre au Trésor deux millions de francs et que celui en vue lui en ferait perdre encore trois environ, sur un budget d'une cinquantaine de millions; il faudra donc un certain nombre d'années pour compléter cette réforme.

Celle-ci totalement opérée, la masse populaire arabe ne pourra vraiment avoir aucun grief positif contre la France et les Français ; elle pourra, il est vrai, conserver des griefs sentimentaux, qui sont les plus agissans et les plus tenaces.

On exagère les immunités dont jouiraient les colons tunisiens en matière de taxation. On pourra très bien, un jour ou l'autre, soumettre à l'achour les cultures d'avoine, que les musulmans ne connaissaient pas, de même transformer l'impôt phylloxérique sur les vignes en une taxe foncière, tout en assurant l'immunité pendant une douzaine d'années pour les terres défrichées et cultivées en céréales ou en fourrages. Ces modifications, qui pourront s'introduire avec le temps, seront plus ou moins senties par les colons, mais ne transformeront pas probablement les situations respectives des colons et des indigènes. Il ne faut pas oublier que les colons subissent dès maintenant des taxes assez lourdes : droits d'enregistrement et de timbre, droits de mutation, droits de transport sur les céréales, et qu'à Tunis, les impôts sur les immeubles atteignent facilement 15 pour 100 du revenu, sinon davantage.

(1) Se reporter à ce sujet non seulement à nos ouvrages : *l'Algérie et la Tunisie* et *la Colonisation chez les Peuples modernes*, mais encore à notre *Traité de la Science des Finances* (8e édition, t. Ier, p. 387) où nous signalons la *Medjba* comme le type d'un impôt écrasant dans un pays primitif.

Il est aussi certains faits que l'on néglige et qui ont leur importance quand on parle des immunités des colons. Les premiers colons venus dans le pays ont dû faire une foule de dépenses qui concernent les pouvoirs publics dans les métropoles : construction d'églises, d'écoles, de maisons de poste, de chemins, foncement de puits où toute la population environnante s'abreuve et abreuve ses bêtes; ils continuent encore à fournir gratuitement des matériaux pour les routes, à faire gratuitement les transports de la poste, etc. Si l'on établit en Tunisie les impôts d'Europe, il ne sera que juste que les pouvoirs publics se chargent de toutes ces installations, les rachètent aux colons et les dispensent de toutes ces corvées librement assumées; or, cela représentera dans bien des cas cinq ou six années, sinon huit ou dix, de taxation.

Malgré les incidens récens et la tension actuelle des rapports entre colons français, indigènes musulmans et Italiens, la situation de la Tunisie ne nous apparaît pas comme définitivement inquiétante. Il n'y a entre les différentes races aucun grief profond, aucun fait irrémédiable. Il ne faut pas, cependant, que les Français tombent dans le défaut si bizarre des Allemands de vouloir être aimés par tous et pour eux-mêmes. L'échauffourée soudaine de Kasserine, il y a quelque temps, où plusieurs colons furent massacrés, celle plus récente du mois de novembre à Tunis même, témoignent que la France, tout en étant confiante, doit prendre certaines précautions; il ne faut pas trop dégarnir la Tunisie de troupes françaises; il est toujours nécessaire qu'il y en ait un effectif de quelque importance : des surprises fâcheuses autrement pourraient toujours se produire.

IV

Nous arrivons au Maroc et nous serons bref à ce sujet. Nous avons, depuis une douzaine d'années, certains de nos lecteurs s'en souviennent peut-être, élevé bien des objections contre la politique de la France au Maroc. Cette politique nous apparaissait comme aventureuse et en partie décevante. Nous eussions désiré que la pénétration française au Maroc s'effectuât graduellement en partant de la base solide que nous avions en

Algérie et sans convier toute l'Europe à une sorte d'aréopage pour fixer les conditions de notre action marocaine (1).

On a procédé autrement : les choses ne sont plus entières; nous ne récriminerons pas, ce serait œuvre inutilement rétrospective. Les puissances, ou plutôt la principale d'entre elles, ont consenti à ce que nous établissions notre protectorat au Maroc, à la condition de n'y jouir d'aucun avantage économique. On a donné une extension tout à fait inusitée à la formule bien connue de « la porte ouverte ; » celle-ci s'entendait simplement de l'égalité douanière pour tous les pays. Accorder cette pleine égalité, c'était déjà une grande concession de la part d'une nation qui va avoir à sacrifier un grand nombre de vies de ses enfans et des centaines de millions de francs, sinon plusieurs milliards, pour occuper, pacifier et développer un pays primitif. Mais l'égalité douanière n'a pas suffi à l'Allemagne : elle a stipulé que, pour tout travail public, quel qu'il soit, pour toute fourniture publique, le régime de l'adjudication, sous la surveillance des représentans des différentes nations, doit être appliqué. Résumons tout ce système : on a refusé opiniâtrément à la France toute compensation spéciale pour ses sacrifices d'hommes et d'argent et, pour employer un mot technique, toute espèce de prime de gestion. C'est, croyons-nous, une situation sans aucun précédent dans le monde entier.

Le Maroc qu'on nous autorise à pacifier et à administrer, sans nous permettre d'en tirer un avantage économique spécial quelconque, il nous reste à l'occuper. Ce n'est pas chose aisée.

D'abord, qu'est le Maroc ? Il flotte autour de cette contrée tout un nuage de légendes qu'il est nécessaire de dissiper, si l'on veut avoir une vue nette et exacte du pays. Le Maroc, considéré comme s'arrêtant au Sud à l'Oued Draa, s'étend sur 500 000 kilomètres carrés environ : c'est à peu près la superficie de l'Algérie et 8 p. 100 de moins que celle de la France. On a vu que l'Algérie comprend trois régions, trois bandes juxtaposées, ce que l'on appelle le Tell, région fertile qui borde la mer, les hauts plateaux encore cultivables qui dominent le Tell, enfin l'étendue désertique offrant de maigres ressources à la culture et au pâturage. Le Maroc, vu de l'Atlantique et non plus de la Méditer-

(1) Outre nos ouvrages : *l'Algérie et la Tunisie* et *la Colonisation chez les Peuples modernes*, on peut consulter à ce sujet notre article paru dans la *Revue* du 1er janvier 1908 sous ce titre : *la France dans l'Afrique du Nord : le Maroc.*

ranée, présente absolument la même disposition : une région fertile longeant l'Atlantique, équivalant au Tell algérien, puis, non plus de hauts plateaux d'altitude modérée, 1 000 à 1 500 mètres, mais de très hautes montagnes allant jusqu'à 4 000 mètres et au delà, enfin, par derrière ces hautes montagnes, sorte d'Alpes africaines, une vaste étendue désertique.

C'est donc une grave erreur de considérer le Maroc comme offrant 500 000 kilomètres carrés de sol cultivable. La façade du Maroc sur l'Atlantique a une longueur, jusqu'à l'oued Draa, d'environ 800 kilomètres et une largeur jusqu'à l'Atlas qui vari d'une cinquantaine de kilomètres à 200 au maximum : c'est environ 120 000 à 140 000 kilomètres carrés de bon sol, quoique parfois entrecoupé de pointes montagneuses, prolongemens de l'Atlas, et de marais comme en longèrent nos troupes dans leur marche de Rabat sur Fez. En y joignant une quarantaine de mille kilomètres carrés des deux rives de la basse et de la moyenne Moulouïa, le territoire marocain offre à peu près 160 000 à 180 000 kilomètres de bon sol : c'est un tiers ou moitié plus que le Tell algérien et cela équivaut à 30 ou 33 p. 100 du territoire de la France. Tout le reste du Maroc, les trois cinquièmes ou les deux tiers, offre, soit très peu de ressources, soit même aucune, à la culture. Le Tell marocain, il faut le dire, apparaît, en certains districts, comme supérieur au Tell algérien; il reçoit les pluies de l'Atlantique, qui s'y condensent et s'y déversent, arrêtées par le massif de l'Atlas. Il s'y trouve de véritables fleuves au sens européen du mot, roulant en toute saison d'importantes quantités d'eau qui, avec des dépenses sans doute considérables, pourront servir à l'irrigation ou à la force motrice.

La légende attribue au Maroc 10 à 12 millions d'habitans; cette évaluation prodigieusement exagérée est contraire à toute donnée positive. Félicitons-nous de ce qu'il n'y a pas 10 à 12 millions de Marocains; il est très probable qu'un recensement exact n'arriverait pas à 5 millions. Comment en serait-il autrement puisque le Maroc ne comprend pas 200 000 kilomètres carrés de bon sol? Le joyau cultural du Maroc, c'est, on le sait, la Chaouïa que nous occupons depuis presque une demi-douzaine d'années. Or, l'on a sur cette région des renseignemens très positifs. L'*Office national du commerce extérieur* a publié au début de cette année toute une série d'attachantes notices sur

diverses régions du Maroc (1). Nous avons sous les yeux celles sur les régions de Tanger, de Larache, de Casablanca, de Fez, de Marakkeh, de Safi, de Mogador et d'Agadyr, de Tétouan, de Mazagan et d'Oudjda. Parmi ces dix monographies, celle relative à Casablanca, émanant du Consulat de France de cette ville, est naturellement la plus étendue. On y lit que la superficie totale de la province (la Chaouïa), d'après les statistiques du recensement opéré par le *Service des renseignemens du corps d'occupation*, est de 1 031 000 hectares, dont 367 410 en culture, et que la population indigène comprend 197 838 habitans. Étant donné que la surface de cette riche province est de 103 000 kilomètres carrés, la densité de la population n'est que de 19 habitans en nombre rond au kilomètre carré. Admettons qu'il en fût ainsi, et cela est excessif, pour les 180 000 kilomètres carrés de bon sol que possède le Maroc, cela représenterait 3 420 000 habitans; en y joignant pour les 320 000 kilomètres carrés de hautes montagnes et de terrains désertiques 1 million d'habitans, ou tout au plus 1 200 000 on ne dépasserait guère 4 millions et demi d'âmes; voilà la vérité, bien différente de la légende. Félicitons-nous grandement que cette population soit aussi réduite.

Il faut occuper, en effet, le Maroc, et même avec 4 millions et demi ou 5 millions d'habitans en face de nous, même encore en en déduisant le dixième pour la zone espagnole, la tâche ne sera pas médiocre. D'après un calcul fait par un des hommes qui connaissent le mieux le pays, le docteur F. Weisgerber, au mois de février 1912, la France occupait tant dans le Maroc atlantique que sur les confins algériens 60 000 kilomètres carrés environ (28 000 kilomètres carrés dans le Maroc atlantique et 32 000 sur les confins algériens), soit ensemble un peu moins du huitième du Maroc ; cette surface occupée ne s'est pas accrue depuis lors. L'étendue de la zone espagnole du Nord, suivant les limites qui lui seront fixées, est de 25 000 à 30 000 kilomètres carrés; il reste environ 40 000 kilomètres carrés de régions *makhzen* non occupées par nos troupes, mais obéissant au Sultan et qui paraissaient, en février dernier, ne pas devoir opposer trop d'obstacles à notre prise de possession. Tout le reste, soit plus de 360 000 kilomètres carrés, représente les régions *siba*

(1) A l'*Office du Commerce extérieur*, 3, rue Feydeau, Paris.

non soumises à l'autorité effective du Sultan et comprenant bien près des trois quarts du territoire marocain.

Si la France parvenait, d'ici à quelques années, à prendre fermement possession de la totalité du territoire makhzen, zone espagnole déduite, soit de 100000 kilomètres carrés, dont elle occupe déjà 60000, ce serait un succès notable, mais très insuffisant; car il faut au moins que, dans un délai assez bref, nous exécutions la jonction du Maroc avec l'Algérie, en occupant la route de Fez à la Moulouïa qui passe par Taza : or, cette route se trouve en plein pays *siba*, qui n'a jamais été soumis au Sultan. Il serait toutefois extraordinaire qu'ayant invoqué la contiguïté du Maroc et de l'Algérie pour motiver notre action dans le premier de ces pays, nous laissions durant une série d'années ces deux contrées séparées effectivement l'une de l'autre par des peuplades insoumises et hostiles.

Nous ne nous permettrons pas de dresser un plan de campagne pour la France au Maroc. Le gouvernement a nommé résident général, avec pleins pouvoirs civils et militaires, l'homme le plus expérimenté et le plus qualifié pour cette rude et délicate tâche, le général Lyautey. On doit s'en remettre à son tact, à son énergie, à sa compétence dans les choses nord-africaines.

La conquête de l'Algérie a duré dix-sept ans jusqu'à la prise d'Abd-el-Kader ou même vingt-sept, si on lui assigne comme terme la conquête de la Kabylie : elle a infligé à la France un sacrifice d'au moins 2 milliards et demi. Nous devrons nous féliciter si la prise de possession du Maroc peut s'effectuer en une douzaine d'années et si le coût n'en dépasse pas 1200 millions. Il faut bien se dire que désormais la France est prisonnière du Maroc et que toute notre politique va être, durant une douzaine d'années au moins, subordonnée au Maroc.

Quelle est la méthode à suivre pour réduire autant que possible nos sacrifices d'hommes et d'argent et obtenir les résultats les plus rapides et les plus durables? Quoique le Maroc diffère singulièrement de la Tunisie, il convient d'agir, avec le Sultan, comme on a agi avec le Bey. On a vu que, tout en tête du budget tunisien de 1911, avant le chapitre de la Dette tunisienne et les dépenses de la résidence générale et de l'administration française, figure, comme « Section première, liste civile, » une somme de 1838000 francs, dont 900000 pour le bey, 128000

pour le personnel et le service des palais et 810000 pour la « dotation des princes et princesses de la famille husséinite. » Il faut faire de même pour le sultan du Maroc : on ne peut lui allouer moins de 1200000, sinon de 1500000 francs par an : cela doit être la première dépense marocaine ; une bonne liste civile, bien assurée, est le meilleur remède contre la neurasthénie des souverains protégés ; il faudrait également se montrer large pour les grands caïds, afin de les empêcher de « manger » leurs administrés, ce qui est infiniment plus coûteux par les conséquences indirectes. Les Anglais savent à merveille faire ces sortes de choses, ce qui rend leur colonisation plus efficace et peu onéreuse. Il conviendrait ensuite d'empêcher le makhzen, ainsi convenablement pourvu, de dilapider ses biens, comme il paraît le faire, faute de moyens, depuis plusieurs années.

Il serait utile qu'on pût commencer et conduire rapidement à bonne fin quelques travaux publics : il faut s'inspirer des méthodes britanniques, américaines, même russes. Il est tout à fait superflu et prématuré de faire des routes : les pistes suffiraient longtemps en construisant seulement des ponts sur les fleuves difficilement guéables. Il faudrait, au contraire, des chemins de fer. Dans la monographie sur la Chaouïa que nous citions il y a un instant, on énumère comme s'imposant en première ligne les voies ferrées suivantes : Tanger-Fez (235 kilomètres environ) ; Casablanca-Rabat-Dar-Zrari-Fez (290 kilomètres) avec raccordement éventuel sur Mekhnez ; Oudjda-Taza-Fez (300 kilomètres) ; Casablanca-Marakkeh (240 kilomètres) : c'est en tout 1065 kilomètres, disons 1100. En les construisant suivant la méthode tunisienne, qui est aussi la méthode sud-africaine et celle de toutes les colonies britanniques, à la voie étroite de 1 m. 05, il est probable que le prix de revient moyen ne dépasserait pas 120000 francs au kilomètre, ce qui représenterait une dépense totale de 130 millions dont l'intérêt et l'amortissement coûteraient environ 6 millions ; il est probable que, au bout de quelques années, un bon tiers, sinon la moitié de cette somme serait couverte par les recettes nettes.

Les travaux de chemins de fer sont beaucoup plus essentiels que ceux de ports ; en faisant baisser de 25 centimes à 12 en moyenne le prix de transport de la tonne kilométrique, le chemin de fer, pour un transport moyen, de 120 kilomètres, fait une économie de 15 francs par tonne ; les meilleurs travaux de

port ne produiront pas une économie de plus de 3 à 4 francs par tonne. La productivité des sommes employées en chemins de fer est donc au moins triple de celles employées en travaux de ports, tant du moins qu'un réseau étendu de voies ferrées n'est pas constitué.

Il n'en résulte certes pas que l'on ne doive améliorer les très insuffisans ports marocains; mais, outre qu'il ne faut pas disperser les crédits sur toute la côte, on ne doit pas se proposer, d'ici à longtemps, d'y faire des ports sur le modèle de ceux même secondaires d'Europe. D'après la notice officieuse que nous avons déjà citée sur Casablanca, une dépense de 1 million a été faite en 1911, une autre de même somme est en train de se faire en 1912 et une troisième de 1 million également est prévue pour 1913 au port de Casablanca. Qu'on aille pour ce port jusqu'à la demi-douzaine de millions et, pour tout le Maroc, jusqu'à 20 ou 25 millions, cela doit suffire pour une dizaine d'années. Le moyen de développer ces travaux davantage, ce serait de les gager sur des droits de tonnage qui en payassent l'intérêt et l'amortissement; alors la dotation pourrait être plus élevée.

Que sera la colonisation au Maroc? A l'heure actuelle, ce pays séduit les imaginations; on s'y précipite; on a parlé d'une ruée sur le Maroc ou d'un *run* marocain. Financiers, capitalistes amateurs, contremaîtres, ouvriers y affluent : beaucoup sont obligés de se rembarquer après avoir épuisé vainement de maigres ressources. Au point de vue agricole, le Maroc est très séduisant sur la façade de l'Atlantique et sur une largeur d'une centaine de kilomètres, également du côté d'Oudjda. Mais les terres vacantes n'abondent pas. D'après la notice consulaire de Casablanca, datée de février 1912, le prix moyen de l'hectare de terre qui, six mois auparavant, oscillait de 30 à 80 francs, est monté entre 70 et 200 francs; aux environs mêmes de Casablanca, dans un rayon de 50 kilomètres, il atteindrait 300 francs. D'après la notice sur Tanger, « le prix d'achat du terrain dans la banlieue de cette ville est très élevé (au moins 1000 francs l'hectare), les indigènes ne faisant aucune différence entre les terrains à bâtir et la terre de culture. »

Le Maroc n'offrant aucune faveur douanière aux produits français, il en résulte, par réciprocité, que les produits marocains ne pourront prétendre à aucune faveur en France et qu'ils y

seront soumis, sans doute, au tarif général. Cette considération devra diriger les cultures européennes au Maroc vers les produits ayant pour débouché le marché universel : les céréales, le bétail, les olives, les primeurs, le coton, s'il y réussit.

La population européenne au Maroc doit s'élever maintenant à une quarantaine de mille âmes, dont, sans doute, 8 à 10000 Français, près de 30000 Espagnols et à peine 2 ou 3000 Européens d'autres nationalités. A Tanger, sur 45000 habitans, on compte 8 à 9000 Européens dont 7 à 8000 Espagnols, les autres presque tous Français; à Casablanca, sur 47000 habitans en 1911, on comptait 30000 indigènes, 8000 israélites et 9000 Européens. Quant aux colons établis dans l'intérieur, le recensement approximatif fait dans la région de Casablanca en 1911 en recensait 201, dont 127 Français; on ajoutait que, depuis lors, ces chiffres avaient dû s'accroître.

Si les contrées occupées par nos troupes ne sont pas troublées, il est probable que le nombre des Européens augmentera graduellement, du chef des ouvriers d'art notamment et des commerçans de toute nature, plutôt, sans doute, que de celui des cultivateurs proprement dits. Mais on ne peut espérer que, à bref délai, des centaines de mille Européens se fixent dans cette contrée. Certains coloniaux en émettent cependant l'espoir, notamment M. Joseph Chailley, député, directeur de l'*Union Coloniale*, dans une fort instructive étude (1).

Le sous-sol pourrait contribuer tout autant que le sol à l'essor du Maroc. Le pays contient-il des mines de premier ordre? Les bonnes mines sont d'une utilité incomparable à une contrée neuve. Elles lui font d'abord la plus productive des réclames; puis, en fournissant un ample et rémunérateur trafic aux chemins de fer et aux ports, elles ouvrent rapidement le pays de part en part. Les services que de bonnes mines rendent à une contrée neuve dépassent de beaucoup la valeur de leur production, non seulement nette, mais brute. C'est ce qu'ont démontré avec éclat les phosphates en Tunisie. On cherche partout des gisemens miniers au Maroc; jusqu'ici, sauf quelques mines de fer aux environs de Mélilla, on n'a rien trouvé d'important. Mais les mines se révèlent parfois très tardivement et par hasard. En Algérie et en Tunisie les principales richesses minières sont

(1) *Comment organiser notre protectorat au Maroc* par M. Joseph Chailley, 1912.

concentrées sur une étroite zone de 80 à 100 kilomètres carrés de largeur perpendiculaire à la Méditerranée et longue de 300 kilomètres environ. Le relief tourmenté du Maroc fait croire à beaucoup de gens qu'il doit s'y trouver d'excellentes mines. On associe souvent, en effet, l'idée de mines à l'idée de montagnes; cependant, le plat pays du nord de la France et de la Belgique contient de merveilleuses mines de charbon et toute la chaîne des Alpes ne semble avoir aucune richesse minière. En tout cas, des syndicats internationaux puissans sont en quête de mines marocaines et se tiennent tout prêts à les exploiter s'ils en découvrent.

L'organisation du protectorat au Maroc, dans la période prochaine, doit être aussi simple que possible. Assurer la sécurité, faire régner la justice, autant que les circonstances le permettent, ne pas violenter ni froisser les habitans et leurs préjugés, effectuer à bon compte et avec méthode les travaux publics que nous avons énumérés : attendre le reste du temps et de l'initiative des Européens, particuliers ou sociétés.

Nous entretenons actuellement 48 000 hommes environ au Maroc, dont une dizaine de mille sur la rive droite de la Moulouïa. La modestie de cet effectif que l'on peut augmenter légèrement, mais non doubler, ni même accroître de moitié, nous impose une grande prudence. De même, d'après M. Poincaré, nos sacrifices d'argent étaient évalués au début de l'année en cours à 70 à 80 millions par an. Heureux serons-nous s'ils se trouvent limités à cette somme durant une douzaine d'années!

V

Une œuvre de la plus grande urgence qui s'impose à la France dans l'Afrique du Nord, c'est la jonction de nos possessions méditerranéennes avec nos possessions de l'Afrique Intérieure. On ne peut trop condamner l'indifférence et la pusillanimité qui nous ont fait ajourner si longtemps une entreprise aussi aisée et relativement aussi peu coûteuse que celle d'un chemin de fer transsaharien. Ces retards inexplicables que n'auraient eus ni les Américains, ni les Anglais, ni les Russes ont fait que nous détenons dans l'Afrique, en face de la France, les tronçons dispersés d'un Empire et non pas un Empire; les morceaux,

sans lien d'aucune sorte, peuvent s'en disperser et nous être arrachés.

Économiquement et politiquement, notre Afrique méditerranéenne, outre sa valeur propre, a une valeur de position : elle est, elle a toujours été, le seuil, la porte nécessaire et habituelle d'entrée et de sortie de toute l'Afrique Intérieure. Nous avons consacré trente années de propagande à cet important sujet et nous en avons fait l'objet d'un ouvrage étendu où nous démontrons l'extrême facilité, le très bas prix et les immenses résultats de la construction de chemins de fer transsahariens (1). Nous ne pouvons que rappeler ici en quelques lignes cette œuvre impériale qui doit être mise au premier rang parmi nos projets coloniaux.

Elle est d'autant plus urgente que nous avons un pressant besoin de troupes noires pour l'occupation de nos colonies nord-africaines, afin de ne pas recourir, d'une façon qui compromettrait notre sécurité en Europe, au contingent métropolitain. Les troupes noires ne peuvent être transportées économiquement et sûrement que par un chemin de fer. Le prolongement de la ligne ferrée de Colomb Béchar au Niger n'atteindrait que 1 900 kilomètres environ ; à voie étroite, la voie africaine par excellence, la seule que connaissent et que pratiquent les Anglo-Saxons, la dépense, en ce pays presque plat et sans obstacles naturels, ne peut être évaluée à plus de 80 000 francs le kilomètre ; il n'en coûterait donc que 150 millions environ, représentant une annuité de 4 millions et demi pour l'intérêt et l'amortissement. L'État, une fois cette ligne établie, économiserait facilement 1 million sur le transport des troupes noires ; les 700 kilomètres de la ligne actuellement en exploitation d'Arzew à Colomb Béchar profiteraient, du chef de ce prolongement, d'un trafic nouveau qui laisserait au moins 1 million de recettes nettes. On voit que cette ligne impériale de 1 900 kilomètres imposerait à l'État français, dans les circonstances les plus fâcheuses, tout au plus une charge de 4 millions à 4 millions et demi par an. Il faut ajouter que la vallée du Niger, fleuve presque comparable au Nil, offre les plus splendides « possibilités » à la colonisation prochaine.

L'idée d'un chemin de fer à travers le Sahara a trouvé, il y a quelques mois, un propagandiste important en la personne de

(1) Voyez notre ouvrage *le Sahara, le Soudan et les Chemins de fer transsahariens*. Paris, Alcan, 1904.

M. André Berthelot, qui a constitué un comité pour un « Transafricain, ligne d'un chemin de fer d'Alger au Cap. » Il est incontestable que les chemins de fer transsahariens sont appelés à avoir des prolongemens, d'un côté, jusqu'au golfe de Guinée, de l'autre, à travers les deux Congos jusqu'à l'Afrique australe. Ils bénéficieront des transports postaux, des messageries à destination de quasi toute l'Afrique et aussi d'un certain trafic de voyageurs à destination ou en provenance des diverses colonies européennes. Ce ne peut être là, toutefois, qu'un appoint. Nous-même avions baptisé du nom de *Grand Central Africain* le Transsaharien dans la direction du lac Tchad.

On doit applaudir à l'appel de M. Berthelot : il y a, cependant, des corrections nécessaires à faire à son plan. Il ne peut être pratique de desservir le lac Tchad et les contrées situées au-dessous par un chemin de fer partant de l'extrémité occidentale du Sud-Oranais. On ne peut traverser en biais tout le Sahara en faisant une déviation de 16 à 17 degrés de longitude. Si l'on veut avoir un transsaharien à un seul tronc et deux branches, l'une vers le Niger et l'autre vers le Tchad, c'est à Alger même, presque sur le méridien de Paris et droit en face de Marseille, qu'il faudrait l'attacher. Mais l'œuvre absolument urgente, aujourd'hui, pour la sécurité même de nos possessions méditerranéennes, c'est de construire sans délai et par la ligne la plus droite possible le transsaharien dans la direction du Niger, vers le pays noir qui nous fournit d'excellentes troupes, devenues indispensables.

VI

Nous terminons ici cette revue rapide de notre établissement dans l'Afrique du Nord. Il a été long et laborieux ; il est, d'ailleurs, inachevé ; la tâche, politiquement et économiquement déjà avancée en Algérie et en Tunisie, n'est même pas ébauchée au Maroc. Dans nos deux relativement anciennes possessions, quoique bien jeunes, de nouveaux problèmes se sont posés ; nous les signalions, quant à nous, à l'attention il y a déjà un quart de siècle. Notre politique et notre administration, sans rien sacrifier des droits et des intérêts légitimes des colons, doivent incliner davantage du côté des indigènes. Il ne s'agit pas

d'accomplir une brusque révolution que la sociologie et l'expérience condamneraient, mais d'effectuer avec art et tout en ménageant toutes les transitions, un redressement graduel. Il ne s'agit pas d'établir une identité de situation entre les indigènes et les colons, mais des équivalences, tenant compte des traditions, des milieux et des mentalités.

Quant au Maroc, notre tâche y est singulièrement ardue, au triple point de vue militaire, financier et diplomatique. Nous avons acquis, dans nos autres colonies nord-africaines, une expérience qui doit nous y servir. La France, cela est triste à dire, n'a obtenu aucune prime de gestion au Maroc. On peut espérer, néanmoins, que, avec le temps, l'Allemagne prendra un intérêt un peu moins vif et un peu moins circonstancié aux choses marocaines ; ses interventions récentes sont dues plutôt à une rivalité politique qu'à de réels besoins économiques. Quant à la France, elle ne retirera de son action au Maroc, pendant longtemps, aucun bénéfice compensant l'importance de ses charges; mais, tout en maintenant les critiques très nettes que nous avons faites de notre politique récente en ce pays, nous reconnaissons qu'on peut alléguer qu'un grand peuple historique comme la France a des besoins d'imagination qui demandent à être satisfaits; si nous nous montrons plus avisés et plus heureux dans l'occupation et la direction du Maroc que nous ne l'avons été dans les laborieux préliminaires de notre prise de possession, il est possible qu'un jour, qui n'est pas prochain, on puisse joindre à ces satisfactions d'imagination des avantages, politiques et économiques, plus substantiels.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LE
CONSEILLER DE FRANÇOISE

Il y a quelques années, quand parurent les *Demi-Vierges*, plusieurs personnes ne devinèrent pas que M. Marcel Prévost serait un moraliste. Et il était un moraliste déjà. Mais, avant de corriger son époque, il la faut peindre ; avant d'indiquer les remèdes, il faut diagnostiquer la maladie. Les moralistes ont ainsi deux périodes ; et l'on s'aperçoit de leur qualité dogmatique plus ou moins tôt, selon qu'ils s'attardent plus ou moins à leur étude préalable, qui d'ailleurs a de l'agrément.

L'auteur des *Demi-Vierges* signalait, si l'on peut ainsi parler, une crise de la jeune fille française. Nous en eûmes beaucoup de chagrin, parce qu'il nous semblait que notre jeune fille était l'une des plus jolies et précieuses réussites de notre civilisation, notre chef-d'œuvre, un peu artificiel sans doute et bien délicat, bien fragile : nous l'en aimions davantage et avec une sorte de précaution émerveillée. Or, le chef-d'œuvre n'était plus qu'un demi-chef-d'œuvre et notre jeune fille qu'une demi-jeune fille.

M. Marcel Prévost résolut de la reconstituer. C'est à ce digne projet qu'il a consacré les trois séries de ses *Lettres à Françoise*, qui composent un bel ensemble de persuasive et saine pédagogie.

Notre époque a, désormais, son Fénelon, pour ce qui est de l'éducation des filles.

Un Fénelon moderne ; et un Fénelon qui n'est pas chimérique. A divers égards, Bossuet l'eût préféré à l'autre : il eût aimé en lui l'un de ces « prêcheurs de communes, » très atten-

tifs à ne point dépasser leur auditoire, soucieux de ne pas demander plus qu'on ne saurait obtenir, habiles à obtenir ce qui est bien, ce qui, en tout cas, est mieux.

Notre Fénelon veut être efficace; et il l'est : cela lui fait, parmi les moralistes, une place à peu près singulière.

Ce n'est pas un rêveur. Il ne lance point au hasard les formules d'un idéal extraordinaire; il donne des préceptes qui aient leur usage assez facile et bienfaisant. Il a choisi, pour être écouté, sa clientèle : c'est, en somme, la bourgeoisie parisienne, assez riche; et c'est, en province ou ailleurs, la bourgeoisie qui ressemble à notre bourgeoisie parisienne. Il sait qu'il s'adresse à des gens qui entendront telles et telles choses; il sait ce qu'il leur peut demander, ce qu'ils sont capables de faire, ce qu'ils n'ont pas le droit de refuser. Il s'adresse à eux avec assurance.

Cette clientèle est nombreuse; elle est influente. Et qu'on ne dise pas qu'elle est plus commode qu'une autre. J'ai connu, dans une paroisse opulente, un excellent prêtre qui d'abord avait été missionnaire; et il disait :

— Les nègres, les Chinois, les Peaux-Rouges, ce n'est rien, auprès de mes blancs de la messe d'une heure!...

***

Françoise est aujourd'hui célèbre : elle a reçu tant et de si charmantes lettres d'un oncle vigilant! Et nous la regardons un peu comme une sœur d'Henriette, celle qu'a inventée Molière. Toutes deux ont des qualités et des vertus françaises. Elles sont réfléchies, intelligentes, posées, très différentes d'une Ophélie ou d'une Charlotte, moins poétiques certainement que ces deux héroïnes, pas du tout folles. Mais Françoise est de son temps : l'aurore du xxe siècle; un terrible temps, pour une petite âme qui va s'installer dans la vie.

Un temps bousculé, un temps où l'on voit s'obscurcir les indispensables évidences. A coup sûr, Françoise n'a pas lu les philosophes; et elle ne connaît pas exactement les idéologies qu'ont improvisées nos penseurs, gaillards imprudens. Mais l'atmosphère où elle a grandi était une atmosphère d'orage. L'oncle a eu peur pour elle. Et elle a été, par les soins de l'oncle, très bien élevée. Il a veillé à son adolescence, puis à son mariage, à son ménage.

Les nouvelles lettres de l'oncle sont adressées à Françoise maman. Françoise atteint à sa trentième année. La dernière page du livre se termine par ces mots : « Françoise n'a plus besoin de conseils. Adieu, Françoise... »

En écrivant ces mots, je crois que l'oncle dut avoir un peu de tristesse. Mais Françoise le rappellera. Elle n'a plus besoin de conseils?... Si!... L'oncle refusera-t-il de lui enseigner l'art des années qui suivent la trentième, l'art d'être un peu moins jeune de jour en jour, et puis l'art de ne plus être une jeune femme, et puis l'art de vieillir, qui réclame tant de prudence. L'oncle l'abandonnera-t-il?

En attendant, cette Françoise est une maman; et elle doit préparer, pour l'existence de demain, ses deux bambins, fille et garçon.

Sous la forme de lettres familières, c'est un traité complet d'éducation que lui donne M. Marcel Prévost.

L'auteur des *Lettres à Françoise maman* ne se dissimule pas qu'il a eu des précurseurs et que les livres de pédagogie abondent. Précisément, ils abondent!... C'est un mauvais signe. Françoise ne va point assumer une si abondante lecture, pauvre petite. Parmi ses précurseurs, l'oncle de Françoise distingue l'archevêque de Cambrai et le philosophe de Genève. Il a pour eux beaucoup d'estime et de l'admiration. Cependant il ne lui semble pas que Françoise ait là ses guides suffisans. D'abord, l'archevêque et le philosophe ont écrit pour des temps qui ne sont pas le nôtre.

Le nôtre est-il donc si particulier? Il l'est. Et ne posons pas la question de savoir si nous l'en féliciterons.

Ce temps, M. Marcel Prévost le prend tel qu'il le trouve, et sans le juger. Il n'en est pas enchanté, probablement; et, non plus, il ne le déteste pas. Françoise, avant d'élever ses enfans, ne va pas réformer cette époque-ci ; il faut que Françoise élève ses enfans pour leur époque.

Aux approches de 1789, il y avait en France une jeune génération formée selon les meilleurs principes de l'ancienne pensée française. Mais tout l'état de choses fut soudain bouleversé. Il arriva que notre pays eut, à son service, une jeunesse éperdue. On ne pouvait prévoir la débâcle révolutionnaire et sa déconcertante brusquerie.

Tout en réservant ces surprises et ces hasards, sur lesquels

il ne peut rien, l'éducateur doit tenir compte des signes qu'il observe, aujourd'hui surtout, en un siècle de révolution lente et constante. M. Prévost n'y manque pas. Et il le fait avec un sens très judicieux de la réalité contemporaine.

Il a travaillé pour « la nouvelle couvée ; » on s'en aperçoit bientôt, et aux toutes premières pages du livre.

Qu'est-ce que l'éducation, Françoise ? Voici la réponse très nette, de votre oncle : « élever un enfant, c'est le mettre en état d'être le plus heureux possible. » L'objet de l'éducation, c'est « le bonheur futur de l'enfant. » Et il y a divers systèmes d'éducation « selon l'idée qu'on se forme du bonheur humain. »

Un peu plus loin, M. Marcel Prévost complète sa formule première ; et il écrit : « élever un enfant, c'est développer et discipliner ses forces innées pour le plus grand bien de son individu et de la société. » Bref, il ne s'agit pas d'un système individualiste, égoïste comme, un instant, on l'aurait cru. Mais enfin, l'objet de l'éducation, c'est le bonheur humain, le bonheur des individus, — à commencer, Françoise, par votre enfant, — le bonheur.

Françoise ne sourcille pas. Je l'imagine qui répond : « Évidemment ! » et voire avec une gaie impertinence, comme si l'oncle n'avait rien dit qu'elle ne sût de tout son cœur. Si je fais mine de tenter une objection, elle me regarde avec de grands yeux étonnés ; elle s'écrie :

— Il ne faut pas que je prépare le bonheur de mon enfant ?...

Si, Françoise !... Seulement, la formule de l'oncle et le zèle avec lequel vous l'avez adoptée caractérisent notre temps, et le vôtre plus que le mien.

Jamais peut-être l'idée du bonheur n'avait été, comme aujourd'hui, l'âme de l'activité universelle. Toutes les classes de la société en sont pareillement éprises. Toutes sont animées d'elle, gouvernées par elle, au détriment du reste.

Le reste ?... Je me garderai de le dire, afin de m'épargner le sourire moqueur de Françoise.

L'idée du bonheur est mélancolique ; aussi, en dépit de son ardeur, ce temps ne paraît-il pas gai.

Il y a autre chose, pourtant ! Et, certes, je ne prétends pas qu'on ait offert, jadis ou naguère, aux mamans un système d'éducation qui omît le bonheur de ce qu'elles aiment le plus

au monde. Mais enfin, le bonheur n'était pas le seul objet, ou l'objet principal et avoué, de tout l'effort pédagogique. Il accompagnait autre chose ; il n'était pas le tout. On ne parlait pas de lui ; on y pensait : on ne pensait pas qu'à lui, on n'osait pas.

Et voici l'éducation fondée sur l'idée du bonheur.

Au surplus, ce n'est pas un reproche que j'adresse à M. Marcel Prévost : je note son discernement.

***

Platon voulait que l'éducation « rythmât » les âmes. En d'autres termes, il voulait que les âmes d'un siècle et d'un pays fussent, par l'éducation, accordées, de telle sorte qu'il résultât, de leur accord, une harmonie.

Ce fut assurément l'intention de l'auteur des *Lettres à Françoise ;* et il se sépare ici de Jean-Jacques, dont il goûte infiniment l'*Émile.* Car le jeune Émile est un isolé dès l'enfance ; il sera, dans la vie, un isolé. Le fils de Françoise, non. Il aura été mis, par son maître, en mesure de lutter parmi ses contemporains ; il aura été, par lui, pourvu de qualités analogues aux leurs, plus fortes peut-être, et de même espèce ; il aura été muni des mêmes armes, plus solides sans doute et qu'il maniera mieux. La pédagogie de M. Marcel Prévost ne tend pas à l'exception, mais à la règle.

Rythmer les âmes ; et les accorder. Seulement, l'idée en vertu de laquelle on les accordera, où la trouver ?

Il y a deux systèmes ; — il y en a mille, — et c'est-à-dire qu'il y en a, notamment, deux. Cette idée, on peut l'emprunter à la philosophie ou bien à la réalité.

La philosophie la donnera plus belle et pure. Mais alors, il faut que le pédagogue s'établisse, premièrement, apôtre et, avant d'appliquer sa méthode, répande sa doctrine. Il sera vieux, et mort, quand il n'aura encore rien fait.

Qu'il s'adresse donc à la réalité tout de go ; et qu'il y cherche l'idée régnante, l'idée universelle en vertu de laquelle il pourra accorder les âmes, les rythmer.

C'est ainsi, ou je me trompe, qu'a procédé M. Marcel Prévost ; et il devait procéder ainsi, pour être efficace.

Or, quelle est aujourd'hui l'idée universellement régnante ? Aucune époque ne fut moins unanime ; aucune, plus éparpillée.

Les principes et voire les mots qui autrefois ont exalté les multitudes et soulevé la nation n'échauffent plus qu'un petit nombre d'esprits, et distans les uns des autres. On ne sait plus au nom de quoi parler aux foules et les rassembler, si l'on a le scrupule de ne pas tenir le langage du démagogue, si l'on s'est promis de ne pas s'adresser à leurs passions les moins recommandables.

Eh bien ! dans ce désarroi, où M. Marcel Prévost quêta son thème d'unanimité urgente, ce qu'il a trouvé de mieux, — et je crois qu'il n'y avait pas mieux à trouver, — c'est l'idée du bonheur.

Elle a quelque beauté ; elle est pathétique, ne fût-ce que par sa difficulté même. L'irréalisable bonheur est comme une espèce d'idéal blessé.

Puis, le désir du bonheur a encore, sur d'autres désirs, cet avantage : il peut être épuré.

C'est à l'épurer que l'auteur des *Lettres à Françoise* a consacré sa dialectique ingénieuse. Il a suivi l'exemple des philosophes anglais qui, fondant la morale sur l'eudémonisme, aboutissaient au catéchisme du dévouement.

Le bonheur de l'enfant, disait d'abord M. Marcel Prévost ; quelques pages l'amènent à compléter sa formule et à la modifier : le bonheur de l'enfant et de la société dans laquelle il vivra. Et, surtout, le bonheur de l'enfant, c'est l'altruisme de Françoise. L'eudémonisme tourne ainsi vers la bonté. Si l'on observe que tel n'est pas son mouvement naturel, nous répliquerons que la morale, précisément, n'est pas la simple nature : elle la corrige. Le moraliste conduit à un subtil perfectionnement les spontanéités efficientes des âmes ; il les dérive à sa manière et il leur donne une finalité.

Il fallait parler de bonheur à Françoise, notre petite contemporaine, pour qu'elle voulût être attentive. En lui parlant du bonheur de son enfant, on l'avait conquise ; on l'avait aussi détachée d'elle-même et de son égoïsme, par le moyen de son égoïsme le plus cher.

***

Telle est, en résumé, la philosophie que je dégage des *Lettres à Françoise maman ;* une philosophie implicite, et que l'auteur

s'est gardé d'avouer davantage : le stratagème de la dialectique, Françoise n'avait pas à le connaître.

Le livre est délicieux par le souci qu'a eu M. Marcel Prévost de convaincre sa lectrice. Il a veillé sans cesse à ne la point effaroucher par de trop vives remontrances. Il a prodigué les grâces de son esprit pour la retenir : et il lui a écrit comme on parle à une jeune femme, avec la peur qu'elle s'en aille ou, vite, pense à autre chose. Il a multiplié les anecdotes autour des préceptes, comme on divertit un enfant qui doit manger une soupe substantielle. Il a organisé des histoires qui, de cette pédagogie, font un roman : le roman se terminera par un mariage. A la faveur de tout cela, Françoise aura entendu maintes vérités très utiles.

M. Marcel Prévost s'adresse à elle sur un ton d'amitié ravissante. Il aime Françoise, qu'il a inventée. Il s'est déclaré l'oncle de Françoise ; il peut ainsi la traiter quasi paternellement et puis, en outre, avec un sentiment de tendresse à peu près indéfinissable, respectueuse et telle cependant que la jeunesse et la fraîche élégance de Françoise y comptent. Il est familier avec elle ; et il a des secrets avec elle : mais il ménage sa gracieuse susceptibilité. Il serait désolé de lui déplaire. Il accepte ses confidences ; mais il ne les sollicite pas. Il les recueille, sans avoir l'air bien curieux ; il les étudie et, de toutes façons, il tâche d'être, jour après jour, au courant de Françoise afin de lui dire ce dont elle a besoin, de le lui dire comme elle a besoin de l'écouter. Fin manège du cœur et de l'intelligence !

Il importait de s'être ainsi concilié Françoise, pour la diriger avec une juste minutie. M. Marcel Prévost ne lui épargne aucune leçon et il ne craint de lui donner aucun des conseils qui dès l'abord la séduiront le moins. Il entre dans tout le détail de la maison qui abrite la nouvelle couvée. Françoise va-t-elle le trouver indiscret ? Pas du tout : il sait si bien la prendre. Va-t-elle se révolter ? Non : il adoucit trop gentiment la rigueur des lois qu'il impose.

Mais il y a, dans son règlement, des articles sur lesquels il ne barguigne pas. Françoise devra les accepter.

Françoise a consenti à être mère. Il faut donc la féliciter. Maintenant, allaitez, Françoise, votre enfant.

— Si j'avais su ! songe Françoise.

Pour éluder un tel ennui, elle a des argumens : le monde,

le mari, etc. Une année de vie claustrale ajoutée aux mois qui ont précédé la venue de l'enfant, c'est dur. Impossible de sortir !... Et mon mari? Sortira-t-il sans moi? Il ne sortira que trop!... Or, on a, de nos jours, des biberons scientifiques et du lait scientifiquement stérilisé.

L'oncle a écouté Françoise. Il a peut-être murmuré :

— Quelle époque!...

Mais, lorsque Françoise a parlé de son mari, l'oncle fut un peu rêveur...

— Votre conclusion? demande alors Françoise.

La conclusion! Modeste et tempérée. Énergique pourtant, et puis conciliante. Commencez, Françoise, d'allaiter votre nouveau-né ; en lui refusant votre lait, dans les premiers jours et dans les premières semaines, quand sa petite existence est pareille encore à la flamme débile d'une bougie qu'on vient d'allumer, vous diminueriez ses chances, vous commettriez un acte criminel... Françoise, déjà, se récrie... Ensuite, Françoise, au bout de quelque temps, reprenez votre liberté, si elle vous tente : votre enfant sera de force à vivre de lait scientifique.

L'oncle ajoute, à part lui : — Si votre liberté ne vous tente pas, cédez à l'instinct vénérable des mères et à la joie quotidienne de voir, qui se développe, le petit être qui est de vous quotidiennement.

L'enfant de Françoise grandit et arrive à l'âge amusant. Envoyez-le à la campagne!...

— Me séparer de mon enfant? Jamais!...

C'est indispensable, pourtant. N'appelons pas « campagne » ces plages ou bien ces villes d'eaux, succursales de Paris, où l'on passe le temps des vacances. M. Marcel Prévost réclame, pour les bambins, la véritable vie rurale, la vie du jeune paysan. Pourquoi? Parce que l'air de la campagne est sain; parce que la campagne est toute pleine de liberté; enfin, parce que « le soleil, les plantes et les bêtes sont les accessoires de la vie d'un petit enfant. » Mais oui : les choses de la ville sont les prouesses d'une savante industrie, avec laquelle un enfant n'a rien à faire. Et voyez seulement les jouets qu'on lui donne : il ne les comprend pas. On les a faits pour lui; on se figure qu'on les a faits pour lui : avant de les adopter, il les désorganise, il les simplifie, il les réduit à leurs élémens. Tous les élémens de tous les jouets sont à la campagne, et tous les élémens de toutes

les pensées que les hommes des villes sont occupés à pervertir.

Ainsi Françoise, obligée d'habiter Paris, sera longtemps privée du petit être qui serait sa poupée d'orgueil. Elle ne l'habillera point de costumes riches. Elle n'aura point à l'éduquer en jeune prodige.

M. Marcel Prévost signale avec entrain les inconvéniens de la précocité puérile. Son Émile n'apprendra pas à lire de bonne heure ; il ne possédera pas de livres avant la septième ou la huitième année de son âge. Et il ne saura pas de langues étrangères.

Il en saura plus tard, deux ou trois, s'il le désire. On lui enseignera d'abord le français.

C'est assez logique, n'est-ce pas?... Mais Françoise a, parmi ses amies, d'exquises femmes qui ne sont fières que si leurs enfans parlent d'abord les langues d'à côté. Les infortunés embrouillent à ravir l'anglais, l'allemand et le peu de français qu'il faut tout de même qu'on attrape dans un pays où le français reste, au bout du compte, le langage le plus fréquent. Et quel galimatias! Chaque bébé, — ou « baby, » — est, à lui seul, une tour de Babel.

A ce galimatias de ses paroles, ajoutons le galimatias de son esprit. Les mots sont des « instrumens de pensée. » Si l'on a deux ou trois instrumens de pensée, et si l'on a plus d'instrumens que de pensée, eh bien! c'est trop d'instrumens : et qu'en faire?

Les enfans ont, très souvent, l'air de méditer, et vaguement. Ils prennent contact avec une surprenante mêlée d'idées et de choses. Quelle immense besogne est la leur! Et quelle sera leur besogne, plus immense, quand vous aurez posé, sur les idées et les choses, plusieurs étiquettes, et dissemblables! Vous leur multipliez la difficulté qui les trouble et qui les fatigue.

M. Marcel Prévost le note à merveille, les mots étrangers sont comme un écran fâcheux entre une âme d'enfant et la réalité. Puis, le langage d'un pays tient à l'esprit de ce pays. Si l'on enseigne le français à l'un de nos compatriotes, on lui perfectionne son âme française : on la lui gâte, on risque de la lui gâter, par l'intrusion de la pensée étrangère.

C'est l'un des caractères de la pédagogie de notre auteur : il l'a voulue nationale, en vérité.

Vous renoncerez, Françoise, à l'imprudente fatuité d'avoir des enfans polyglottes.

⁂

Françoise aura ainsi plus d'un sacrifice à faire. Tous les sacrifices de Françoise, les voici : on la prie d'élever ses enfans pour eux, et non pour elle. A chaque page des *Lettres*, elle trouvera de bons avertissemens, là-dessus ; tout le livre lui sera une remontrance d'abnégation. Elle verra comme le moraliste qui s'adresse à elle est un pénétrant psychologue : elle découvrira son égoïsme où elle croyait bien qu'il ne fût pas. Elle en sera confuse et elle s'amendera joyeusement.

Il faut que l'enfant soit le centre de toute la pensée qui l'environne ; il faut que tende vers lui, non seulement la tendresse, mais le souci de tous les instans. Ce n'est pas assez dire : il faut que l'enfant soit le centre de l'espace et du temps ; les routes de la terre partent de lui, comme sont derrière lui et devant lui les siècles. Pour lui enseigner l'univers, on lui montrera sa chambre, et puis la maison, et puis le village ou la ville, et puis on lui indiquera que tout cela, vers les horizons, s'agrandit ; et l'histoire lui sera pas à pas révélée en remontant les étapes du passé qui, de lui, vont aux origines.

Ce principe, M. Marcel Prévost lui a donné toutes ses conséquences ; et il en a tiré des méthodes qu'on substituerait avantageusement à l'ancienne routine. Sur beaucoup de points, il est un novateur ; et la plupart de ses innovations seraient excellentes, si l'on voulait bien les adopter.

Il est un novateur ; mais comme il est aussi conservateur ! Il n'a désiré d'être ni l'un ni l'autre. Il est l'un ou l'autre selon le cas, ayant toujours posé, loyalement, des questions d'espèce, ayant examiné chacun des problèmes sans autre préoccupation.

Or, il conserve le latin. Le latin est la première et, longtemps, la seule langue étrangère qu'apprendra l'enfant, — garçon ou fille, mais oui, car cette petite fille sera peut-être avocat, médecin, professeur.

Il conserve les règles de l'orthographe, qui ne sont pas si fantaisistes qu'on le dit, et dont les bizarreries sont amusantes.

Il attache une grande importance à la fameuse « culture physique ; » mais il condamne le snobisme des sports.

On a plaisir à constater qu'un novateur ne s'est pas juré d'innover absolument et qu'il garde quelque chose de ce qu'il y

avait avant lui. Nous n'avons que trop de ces inventeurs qui font semblant d'improviser la vie. M. Marcel Prévost n'a point commis cette erreur. Il est hardi, mais il est prudent : il ne craint pas les nouveautés, mais il respecte les antiquités.

Ainsi son livre a le mérite d'une véritable sagesse. C'est un bon livre et un livre aimable ; c'est un livre où l'on sent que l'auteur a conscience de ses responsabilités. Nulle décision n'y paraît prise à la légère ; chaque page contient le résultat d'une méditation qui a tenu compte des faits et ne s'est point lancée aux idées avec désinvolture, mais y monta très attentivement. C'est un livre charmant, digne d'être le conseiller, le compagnon de Françoise, la jeune femme qui a dans ses mains la destinée de ce pays.

***

Ce livre a encore une autre séduction : sa mélancolie. J'ose à peine le dire ; à peine l'ai-je dit, je le regrette. La mélancolie n'est point ici ou là, dans une lettre ou dans une autre. Non ; et même, il y a, dans tout le livre, une confiance, une vaillance, une allégresse de santé, de tâche bien faite, enfin d'espoir. La mélancolie, je ne sais pas exactement où elle est ; on l'éprouve aux derniers feuillets tournés ou, mieux, l'on s'aperçoit qu'elle est venue avec lenteur et qu'elle vous pénètre.

D'où est-elle venue? De la gravité du sujet, peut-être, et du sentiment si juste avec lequel l'auteur l'a pris. Et puis de tout le souvenir lointain qu'évoque la peinture d'une nouvelle enfance. Et puis de la différence que nous apercevons entre les enfans d'aujourd'hui et les enfans que nous étions. Il nous semble que les années s'accumulent comme des nuages qui empêchent le ciel de briller. Même si un tel retour sur soi est un peu ridicule et inutile, comment l'éviter?...

L'éducation, je me la figure avec mes souvenirs, sous l'emblème d'une grande et vieille maison de province, où il y a beaucoup d'espace et des recoins privilégiés, où il y a des alcôves, des greniers, des armoires, où il y a de larges embrasures de fenêtres : et l'on s'y tient, à broder et à causer doucement, tout l'après-midi, jusqu'à l'heure où tombe le soir ; alors, on lève les rideaux, pour attraper le reste de jour, et ensuite arrive la lampe, qu'une servante lumineuse apporte. C'est une vieille et

grande maison pareille à beaucoup d'autres et où sont pareilles entre elles toutes les journées, pareilles, monotones et tranquilles.

Le long des glaces, sur les cheminées, il y a des rangées hautes de portraits : photographies qu'a rendues le temps plus ou moins jaunes, plus ou moins pâles, et daguerréotypes qui miroitent. Les visages y apparaissent par instans ; on les perd et on les retrouve. Ils sont analogues ; et leur série entr'aperçue laisse dans la mémoire le visage de la famille. La ressemblance continue sur le visage des personnes vivantes qui, dans cette maison, vont et viennent avec peu de bruit.

Ce sont des personnes âgées et jeunes ; et, les plus jeunes, on devine, en regardant les autres, comment elles vieilliront, au long des journées pareilles.

L'éducation, je me la figure encore sous les espèces d'une image d'Épinal, dont les divers tableaux, — mais coloriés avec le moins d'éclat possible, — noteraient les divers épisodes de l'existence quotidienne, dans cette maison de province, très surannée, et autour de cette maison, principalement à l'église. Les épisodes de prière seraient nombreux ; la messe matinale, fréquente.

Il y a un bonhomme de professeur, à la physionomie indulgente : sur une planche noire, il inscrit des chiffres, des modèles d'écriture et des déclinaisons latines ; car il n'enseigne que cela, puis des nomenclatures de géographie.

Il y a ensuite un collège, qui est un ancien couvent de Génovéfains ; il y a des heures d'étude, qui sont un loisir de rêve extrêmement vague. Par des fenêtres munies de barreaux, il entre des rayons de soleil, dans lesquels dansent vos fantômes ensorcelans, Nausicaa, jeune fille décente, et vous, Didon, plus avertie, et vous, Cymodocée, que menait à la religion l'amour d'un jeune homme. Il y a des rangs d'écoliers qui se forment au roulement du tambour ; il y a une discipline assez militaire, et du désordre ; il y a l'enseignement du paganisme donné à des petits chrétiens fervens et qui ne voient pas dans Virgile un prophète.

Il y a des rentrées à la maison, des vacances, des dimanches mornes. Et il y a les deuils de la maison. Et il y a des récits de la guerre, qui est une récente aventure, à propos de laquelle se crispent les petits poings, s'exaltent les imaginations chétives.

Il y a enfin des hasards, en nombre indéterminé, des hasards qui ont été, à leur guise, des pédagogues.

Mon image d'Épinal, je crois que les enfans de Françoise la regarderaient avec surprise, sans la comprendre et sans l'aimer. Elle n'aurait, pour eux, nulle signification, nul usage. Devenus grands, ils en riraient ; et je songe à elle avec un émoi contre lequel il faut que je résiste.

C'est pour cela, Françoise, probablement, que le livre de vos enfans me laisse tant de mélancolie : ils seront tout autres que nous. Ils seront mieux armés que nous de la force, de l'adresse et de l'activité que leur temps réclamera, que réclame déjà le nôtre, n'est-ce pas? Notre temps a tourné si terriblement vite; et il a transformé, autour de nous, si rudement les conditions de la vie, tandis que nous restions les mêmes !

Veuillent, Françoise, vos enfans ne pas nous mépriser : nous avions une grâce, aujourd'hui démodée, une grâce qui n'a servi à rien et qui était une élégance d'autrefois, spirituellement rajeunie. Nous continuions des siècles d'habitude. Vos enfans auront des méthodes.

Bonne chance à vos enfans, petite Françoise d'aujourd'hui ! Apprenez-leur à nous méconnaître; et qu'ils vaillent mieux que nous. Somme toute, nous avons été des enfans de vaincus, et ce sentiment continue de peser sur nous. Puissent-ils être plus heureux !

ANDRÉ BEAUNIER.

COMMENT CONNAITRE JEAN-JACQUES?

A L'OCCASION DU

DEUXIÈME CENTENAIRE DE SA NAISSANCE

« Oui, je ne crains point de le dire, écrivait Rousseau à l'archevêque de Paris ; s'il existait en Europe un seul gouvernement éclairé, un gouvernement dont les vues fussent vraiment utiles et saines, il eût rendu des honneurs publics à l'auteur d'*Émile*, il lui eût élevé des statues. » Les mânes de Rousseau doivent sentir une grande paix : les statues ne lui sont plus refusées aujourd'hui ; elles lui manqueront moins que jamais en cette année du bi-centenaire. Ce n'est pas seulement le Panthéon qui va le présenter dans sa gloire officielle à l'admiration de la foule : il n'est si petit bourg où il ait passé quelques heures de son incertaine existence, qui ne se sente travaillé du désir honorable de le camper en bronze ou en marbre sur la place publique. Cependant que, devant ces statues neuves, les représentans d'un « gouvernement éclairé, » et aussi les représentans du peuple, des ministres, des députés, des présidens de comité, des conseillers municipaux, — qui s'attardent peut-être plus volontiers sur les premières pages des *Confessions* que sur le *Gouvernement de Pologne*, — célèbrent abondamment Jean-Jacques, en formules générales, d'une inexactitude souvent éloquente (1), d'autres

(1) Ce n'est point que je veuille médire de ces fêtes publiques, et presque civiques. Elles sont bien dans l'esprit de Rousseau, et conformes, en dépit de leur faste, à l'idéal de la *Lettre à d'Alembert*. Il convient d'ajouter, d'ailleurs, que le deuxième centenaire nous aura valu d'autres manifestations, plus discrètes et plus savantes, où se retrouve pourtant le même désir d'honorer Jean-Jacques et d'affirmer la vitalité de son influence. *L'École des Hautes Études sociales* a organisé cet hiver

admirateurs, plus obscurs, travaillent sans bruit à lui élever le seul monument qui soit digne de lui : le monument de sa véridique histoire. C'est de ceux-là que je voudrais parler ici, dire ce qu'ils ont fait, et ce qui leur reste à faire.

I

Personne, — et j'espère, ce disant, ne surprendre aucun lecteur, — n'a jamais mieux parlé d'un grand écrivain que cet écrivain lui-même, si réservé, si maladroit ou si méfiant qu'il ait été. Aucune étude faite du dehors, pour perspicace qu'elle soit, ne saurait valoir le témoignage intégral qu'il s'est rendu à lui-même, plus ou moins consciemment, volontairement et diffusément, je veux dire le texte complet, exact et scrupuleux de son œuvre. Ce témoignage manque encore à Jean-Jacques. Depuis près de cent ans, la *Collection complète* de ses œuvres ne s'est ni grossie ni améliorée. Brunetière avait accepté, voilà quelque trente ans, de diriger une édition nouvelle : il semble bien avoir reculé devant les difficultés de la tâche. Elles sont nombreuses, comme on va voir; mais il est grand dommage qu'elles aient rebuté cet admirable travailleur, et qu'elles aient découragé jusqu'ici tous ceux qui auraient été tentés de prendre sa place. Ouvrez aujourd'hui encore le recueil le plus récent des *Œuvres* dites *complètes de J. J. Rousseau;* vous n'y trouverez qu'un texte très incomplet et très insuffisant ; on y chercherait vainement, par exemple, des pages aussi curieuses que *Le Nouveau Dédale*, aussi essentielles que le *Morceau allégorique sur la Révélation;* et il serait impossible d'y démêler ce qui appartient, dans chaque œuvre, à l'édition originale et à l'édition posthume de 1782. Les *Confessions* sont, sans aucun doute, un document privilégié pour connaître Jean-Jacques, sa vie et son caractère; mais il en existe plusieurs rédactions (1); le texte définitif com-

une série de dix conférences sur Rousseau par quelques-uns des plus éminens rousseauistes de France et de l'étranger; et la *Revue de Métaphysique et de Morale* vient de lui consacrer un numéro spécial, où des historiens de la philosophie ont fait voir, sous ses divers aspects, les tenans et aboutissans de sa pensée philosophique. A ces hommages collectifs il faut joindre les contributions individuelles : *les Portraits de Rousseau*, par M. Buffenoir, les cinq volumes de M. Faguet, dont trois ont déjà paru, le *Rousseau raconté par les Gazettes de son temps* de M. P.-P. Plan, et *La Parenté de Rousseau en 1912*, par M. E. Ritter.

(1) Cf., dans le tome IV des *Annales J.-J. Rousseau*, la première rédaction des *Confessions* (Livres I-IV), publiée par M. Th. Dufour.

prend des élémens de diverses époques; des notes extravagantes ou tragiques ont été ajoutées par Rousseau aux heures de pire détresse morale. Il serait bon, pour la pleine intelligence du texte, que ces différentes parties fussent distinguées et datées. Si sincères que soient les *Confessions*, en dépit du maladif orgueil qui semble en fausser même les plus cyniques aveux, il y a une « confession, » sinon toujours plus sincère, du moins plus sûre, c'est la « confession » des Lettres. Celles de Rousseau ne valent certes pas celles de Voltaire pour la richesse ou l'agrément. La plupart pourtant, même les plus travaillées ou les plus guindées, sont d'une ingénuité, d'un élan, d'une émotion, où l'homme se révèle tout entier. Je me demande si les recueils les moins incomplets de cette *Correspondance* nous en livrent plus de la moitié, j'entends des lettres aujourd'hui connues. L'histoire des œuvres de Rousseau est écrite presque tout entière dans ses lettres à son éditeur Marc-Michel Rey ; le volume qui les contient est épuisé. — Pour pénétrer dans la vie intime de Montmorency, de Motiers, et de Wootton, pour connaître surtout les premières impressions de Rousseau et toutes sincères, ses lettres à Mme de Verdelin sont précieuses par la confiance abandonnée de « leurs longs verbiages, » par leur enjouement, par « leur style tendre jusqu'à la familiarité : » il faut les aller chercher dans un recueil déjà ancien, et introuvable aujourd'hui, *L'Artiste* de 1840. — Les dix dernières années de Jean-Jacques, — non pas l'angoissante tragédie, qui se déroule dans le profond et l'obscur de son âme, et qui n'affleure au jour que par intervalles, — mais la vie extérieure et si paisible en apparence, le train-train quotidien de ce petit ménage ouvrier, si propre et si rangé, dont les plus gros soucis sont des soucis de linge ou de cuisine, et qui n'a pas d'événemens plus considérables à enregistrer qu'un bon repas avec des amis, une chanson fredonnée sur l'épinette, les comptes avec la « coquetière, » le déménagement des poules qu'on ne veut pas abandonner, la promenade dans les champs, d'où l'on revient les mains pleines de fleurs pour l'herbier, — toute cette idylle d'une sénilité attendrie, est contée avec un grand charme d'innocence dans ses lettres à Mme Boy de la Tour et à Mme Delessert, sa fille; mais ces lettres (1) forment deux recueils séparés, et l'un d'eux a eu un tirage très

(1) On les retrouvera, en partie, dans la *Revue* des 1er septembre et 1er octobre 1908, où elles ont été publiées par M. Philippe Godet.

restreint. — Nulle part, je crois, Rousseau n'a su trouver des mots plus heureux pour exprimer son dédain de la métaphysique, son besoin d'une « vérité morale, » et ce que nous appellerions aujourd'hui son « pragmatisme, » que dans ses lettres à Dom Deschamps; mais elles sont, en quelque sorte, perdues dans un livre d'Émile Beaussire sur *Les antécédens de l'Hégélianisme*. — Les pages les plus ardentes peut-être qu'il ait jamais écrites, celles aussi qui lui font le plus d'honneur, et qu'il est difficile de lire sans être remué, celles où le besoin d'aimer, et surtout d'être aimé, s'exhale et s'exalte en appels émouvans, d'une incontestable noblesse, sont réservées aux seuls lecteurs de la *Comtesse d'Houdetot* par M. Hippolyte Buffenoir : et j'ai grand'peur qu'ils ne soient moins nombreux que je le voudrais. — Depuis bien des années, un éminent érudit genevois, dont tous ceux qui savent les travaux, savent aussi l'exactitude et la sûreté, recueille toutes les lettres éparses de Jean-Jacques, inédites ou déjà publiées. Il les date, les classe, et prépare ainsi une édition générale de la *Correspondance*. Sont-ce les scrupules d'un travailleur trop exigeant pour lui-même et décidé à ne livrer au public qu'un ouvrage impeccable, ou les hésitations d'éditeurs trop prudens, qui retiennent jusqu'ici l'œuvre à peu près achevée dans les cartons de M. Théophile Dufour? Je ne sais. Il faut désirer que toutes les difficultés soient enfin surmontées, et que M. Dufour nous fasse bientôt largesse de ses trésors. Mais si, comme je l'espère, l'entreprise doit aboutir, le reste de l'œuvre n'en paraitra que plus misérablement édité, — indigence qui, je le crains, doit durer longtemps encore.

Et cependant les « rousseauistes » ne sont plus isolés aujourd'hui; ils peuvent mettre en commun leurs recherches et leurs découvertes. Depuis 1905, la *Société Jean-Jacques Rousseau* existe. Sous la direction de lettrés excellens, très genevois par l'amour de la cité, très européens par la culture, elle a su réunir de partout les bonnes volontés et les compétences. Elle a constitué des Archives, où elle offre au travailleur, à portée de la main, la richesse de ses livres, de ses manuscrits et de ses fiches. Elle publie chaque année un recueil élégant et solide, où les textes inédits abondent, où les études de détail jettent la lumière sur telle et telle partie de la vie et de l'œuvre, où les plus avertis et les plus dévoués des bibliographes signalent inlassablement tout ce qui s'est publié, de par le monde, sur Jean-Jacques, documens

nouveaux et vieilles erreurs, propos intelligens et radotages. Il semblerait, qu'avec un effort si soutenu et si bien discipliné, tous les espoirs fussent permis. Mais, tandis que la *Société des études rabelaisiennes* publie le premier volume des *Œuvres de Rabelais*, la *Société Jean-Jacques Rousseau*, sa contemporaine, n'a encore que des chances lointaines de pouvoir faire un jour pareil cadeau à ses membres. Voici pourquoi ; et ce « pourquoi, » peut-être mélancolique, aura du moins cet avantage de nous faire pénétrer plus profondément dans l'intimité de Rousseau.

Lui, qui a si fort maltraité la littérature et les gens de lettres, il appartient pourtant à la corporation ; il y appartient par son respect quasi dévotieux pour les moindres exercices ou fantaisies de sa plume. Peu d'auteurs ont plus écrit que Rousseau, — au moins pendant les dix années de sa grande production, — je veux dire : ont mis plus d'encre sur plus de papier ; et bien peu, pas un même peut-être, n'a conservé aussi scrupuleusement tous les témoins de sa vie littéraire, les plus humbles brouillons comme les belles copies à main reposée. De tous ces manuscrits, il a pu, en un jour d'affolement, à la veille d'être arrêté, en laisser brûler quelques-uns par le maréchal de Luxembourg ; mais, plus tard, à toutes les étapes de sa vie errante, s'il s'est séparé sans regret d'un petit mobilier qui gênait sa liberté d'ambulant, si, à Wooton, las désormais d'intellectualisme, il s'est résigné sans crève-cœur à vendre sa bibliothèque, il s'est toujours bien gardé de détruire ses manuscrits ou de les semer sur les grands chemins. Lorsqu'il fut expulsé de l'île Saint-Pierre, et que Leurs Excellences de Berne lui accordèrent vingt-quatre heures pour plier bagage, il confia précipitamment ses papiers à son ami Du Peyrou. Une partie vint le rejoindre en Angleterre, une partie resta chez Du Peyrou, à Neuchâtel. Deux mois avant sa mort, étant encore à Paris, il remit à Moultou, son disciple, quelques pièces particulièrement précieuses ; mais les manuscrits qui restèrent, à sa mort, entre les mains de Thérèse, constituaient encore, semble-t-il, un lot considérable. On croit deviner ce qu'en fit Thérèse : elle en fit des cadeaux imprudens ou intéressés. Bien des cahiers de notes furent alors dispersés, et ont aujourd'hui disparu. Il ne semble pas non plus que les héritiers de Moultou aient conservé intégralement ce que Rousseau avait confié à son ami. Ainsi réduits et dépareillés, les manuscrits de Jean-Jacques forment encore une masse

imposante. A Paris, la Bibliothèque de la Chambre des députés, qui a pu recueillir partiellement les papiers provenant de Thérèse; à Neuchâtel, la Bibliothèque municipale, héritière de Du Peyrou; à Genève, la Bibliothèque publique, à laquelle des donations successives ont apporté pièce à pièce presque toutes les richesses de Moultou, sont aujourd'hui les principaux centres des documens rousseauistes; et le travailleur, qui les voit s'étaler devant lui pour la première fois, éprouve en leur présence autant de découragement que de plaisir.

C'est en effet un taillis bien embroussaillé que les manuscrits de Jean-Jacques. Si plusieurs de ses cahiers de brouillons ont disparu ou ont été détruits, il en reste encore près d'une douzaine, et très touffus, où le chercheur a tout loisir de faire des découvertes et de s'égarer. — Sauf, je crois, le second *Discours*, toutes ses grandes œuvres sont encore là, écrites de sa main. Pour telle page de *La Nouvelle Héloïse,* nous pouvons lire aujourd'hui encore quatre rédactions autographes, parfois très différentes; telle page de l'*Émile* s'offre à nous en cinq états. Que faire devant ces trésors peut-être surabondans ? Ni la *Julie*, ni même l'*Émile* ne sont, il me semble, un de ces livres uniques et inépuisables comme les *Pensées*, dont on publiait naguère le fac-similé intégral; mais, pour la richesse du fond ou l'importance historique, on peut, sans injustice, les comparer aux *Essais*. Irons-nous en réclamer toutes les variantes, parfois inextricables en leur pullulement, comme on nous donne aujourd'hui celles de Montaigne ? Et, quand bien même le public serait tenté de les réclamer, qui serait assez courageux ou assez naïf pour s'atteler à pareille besogne ? Et quel éditeur accepterait, le cas échéant, de coopérer avec le bon travailleur idéaliste qui l'entreprendrait ? Il existe à la Bibliothèque de Genève un gros manuscrit de Rousseau en trois volumes sur les *Institutions chimiques* (1) : c'est un texte inachevé, mais très soigné, et tout prêt pour l'impression; et il s'en faut de beaucoup qu'il soit sans intérêt; mais ici encore les bonnes volontés des éditeurs se sentiront-elles pas défaillantes ? J'ai rappelé l'inestimable valeur documentaire des lettres de Rousseau ; mais, pour bien des lettres qui sont déjà publiées, voici que je retrouve les minutes, toutes raturées, dans un cahier de brouillons, parmi

(1) M. Théophile Dufour en a publié des extraits, précédés d'une notice, dans la *Semaine littéraire* de décembre 1904 (tirage à part, avec additions).

des comptes de ménage et des notes de lectures. Si un travailleur aussi patient que M. Théophile Dufour a pu identifier toutes ces minutes, lui demanderons-nous pourtant de publier une correspondance intégrale de Rousseau, esquisses et textes définitifs?

Mais, d'autre part, qui voudrait se priver de tous les renseignemens et de toutes les confidences que gardent ces manuscrits pour qui sait les interroger? Car, où trouverait-on de plus précieux témoins, et dont le témoignage sur Rousseau fût plus sincère, plus direct ou plus intime? Les manuscrits des grandes œuvres sont, en quelque sorte, des manuscrits vivans. Sans même en faire un examen minutieux, l'amateur du passé, qui les feuillette, croit assister au travail de Jean-Jacques et participer à ses réflexions. Telle demi-page est restée blanche pendant quelque temps; Rousseau l'a emportée en promenade dans les bois de Montmorency: la formule qu'il cherchait lui est venue en marchant. Il s'est assis sous un arbre, a écrit au crayon les phrases qu'il avait tournées et retournées dans sa tête, puis, rentré au logis, a repassé à l'encre ces mots qui lui avaient été soufflés par la forêt. Le manuscrit en témoigne encore. — Dans les cahiers de brouillons et les recueils de notes, nous tenons Jean-Jacques tout vif, le Jean-Jacques qui se divertit humblement aux soins du ménage, et le Jean-Jacques idéaliste qui s'évade vers sa chimère. Voici, dans un même cahier, des listes de blanchissage et des extraits de Strabon, les comptes de M. J. J. Rousseau « avec Mme Le Febvre, sa boulangère » et les premières ébauches des *Lettres de la Montagne*. Les listes de blanchissage reviennent fréquemment dans ces cahiers; l'auteur de la *Julie* les a calligraphiées d'une plume aussi élégante que les lettres amoureuses de Saint-Preux. De place en place, dans ces relevés de chemises et de bonnets, apparaît l'écriture informe et l'orthographe déconcertante de Thérèse. On fait souvent la lessive dans le petit ménage de Jean-Jacques. « L'homme de la Nature » n'est pas un raffiné, mais il est méticuleusement propre; il a pu renoncer au luxe des dentelles, mais non à la blancheur du linge. Voici encore, fraternisant dans un même recueil, des « Passages de l'Écriture » qui ont touché Rousseau, des versets d'Isaïe qu'il a sentis « très beaux, » et un petit lexique de cuisine anglaise, pour aider Thérèse dans ses achats à Wootton : « *Currants and raisins of the sun, A bushel of apples for baking, Liver of veal-foye de veau, Leaks-pourreaux*, etc. »

Puis, tout d'un coup, parmi ces archives quotidiennes, où alternent le ménage et la philosophie, au bas d'une page, quelques mots, des chiffres, une statistique, en apparence tout impersonnelle, mais qui trahit l'angoisse inapaisée de la conscience :

Paris 1758 :	Morts.	19 202
	Baptêmes.	19 148
	Mariages	4 342
	Enfans trouvés.	5 082

Pas un mot de commentaire ; mais ces chiffres ne sont-ils pas à eux seuls tout un plaidoyer ? Ce que Jean-Jacques a fait, tout le monde le faisait autour de lui : plus d'un quart des enfans baptisés entrent à l'hospice où il a déposé les siens. Dans ces quelques lignes incolores, nous le surprenons en quête d'apologie toujours renouvelée pour la faute qui ne s'oublie pas. Mais quoi ! « l'homme de la Nature » se résignera-t-il à n'avoir pour excuse que d'être « comme tout le monde ? » L'argument a été abandonné, mais le remords subsiste. Un autre manuscrit, le premier brouillon d'*Émile*, nous le laisse deviner, et nous permet, en quelque sorte, d'en suivre le travail intérieur. Il avait d'abord écrit, oubliant un instant le vide tragique qu'il s'était fait à son foyer :

Ceux qui n'ont point réfléchi sur le cœur de l'homme ne sont frappés que de l'importunité, des tracas, des pleurs des enfans : je le crois bien, ils ne savent plus ce que c'est qu'être pères : la douce illusion de la nature n'a jamais fasciné leurs yeux ; au sourire d'un enfant, leurs entrailles ne se sont jamais émues ; sa petite main n'a jamais caressé leur visage ; ils n'ont jamais vu l'œil d'une mère se baisser sur celui qui tient à son sein, et son bras en tenir un autre à côté d'elle. O gens durs, entrez dans la chambre d'une véritable mère au milieu de sa famille ; et, si vous en ressortez sans être émus, je n'ai plus rien à vous dire (1).

En recopiant son brouillon, il a compris, sans doute, que, plus tard, pour ceux qui sauraient le grand secret de sa vie, cette page deviendrait un réquisitoire contre lui, et le plus dur de tous ; il l'a donc sacrifiée ; mais, ne voulant pas laisser à d'autres le soin de l'accuser, il a soulagé sa conscience dans le manuscrit suivant par cet aveu, qui ne supprime certes pas sa

(1) J'emprunte ce texte au premier brouillon de l'*Émile*, qui appartient à la famille Favre, de Genève, et qui était resté jusqu'ici inédit. Dans une récente communication à l'Académie des Sciences morales et politiques, j'ai signalé l'intérêt considérable de ce manuscrit, qui m'a été très aimablement communiqué par son possesseur ; et je suis heureux d'annoncer que M. Léopold Favre vient de lui consacrer une notice très détaillée dans les *Annales J.-J. Rousseau* de 1912.

faute, comme il avait l'ingénuité de le prétendre, mais qui, en quelque façon, l'allège : « Lecteur, vous pouvez m'en croire. Je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères et n'en sera jamais consolé. »

Il est rare que la confidence des manuscrits soit aussi intime. Le plus souvent Rousseau s'y montre l'esprit plus libre ; et c'est aux seuls jeux de l'esprit que nous assistons. Je n'entends point par là que le cœur en soit absent ; au contraire, la plupart de ses théories ne sont d'abord que des poussées de sentiment; il va aux idées en homme d'instinct, à qui la réflexion est odieuse et qui a vécu au dedans de lui la fameuse maxime : « La réflexion est un état contre nature et l'homme qui médite est un animal dépravé. » Ses premières formules sont presque toujours des formules excessives, et qui dépassent la pensée confuse impliquée dans son sentiment ; il est obligé d'arriver par des retouches répétées à des formules, non pas modérées, mais moins outrancières. Par exemple, il fera dire d'abord à son Vicaire : « Que m'importe ce que deviendront les méchans? je ne prends aucun intérêt à leur sort ; » plus tard, il se contentera d'y « prendre peu d'intérêt. » La douce Julie prêche contre le célibat ecclésiastique ; la première esquisse de son sermon est d'une violence indécente : « Voyez ces prêtres téméraires qui font vœu de n'être pas hommes. Pour les punir d'avoir tenté Dieu, Dieu les abandonne à leurs mœurs corrompues; leur feinte continence les mène aux plus infâmes débauches ; ils se disent saints et sont déshonnêtes; je comprends qu'ils s'abaissent au-dessous des brutes pour avoir dédaigné l'humanité. » Dans l'édition originale tout ce réquisitoire est adouci.

Nous pouvons ainsi, grâce à ces manuscrits, suivre, comme à la trace, les fluctuations sentimentales de Jean-Jacques durant son travail, et assister à des évolutions décisives. L'exemple le plus significatif nous est fourni par la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. Le texte du premier brouillon est beaucoup plus conforme au tempérament profond de Jean-Jacques. Le spectacle de la nature, la voix de la conscience, tels étaient les deux seuls maîtres auxquels le Vicaire faisait d'abord appel. Point de discussions subtiles, et d'une philosophie technique. Les dissertations qu'il a insérées plus tard sur la sensation, la matière et le mouvement sont encore absentes. Ainsi allégée, la

Profession du Vicaire avait une allure plus émouvante, plus populaire, et, en un certain sens, plus « rousseauiste, » quoique toute cette métaphysique laborieuse et candide témoigne à sa façon de l'effort courageux, tenté par Rousseau, pour se mettre en règle, une bonne fois, avec les difficultés proprement intellectuelles du problème de Dieu. Sous sa forme première, la *Profession* était aussi moins agressive, et nous montrait peut-être moins nettement jusqu'où pouvait conduire le rousseauisme religieux. Certes, ce n'était point l'œuvre d'un « philosophe ; » et les « philosophes » en titre y étaient déjà malmenés ; mais ces déclamations contre la philosophie et les philosophes, traditionnelles chez les moralistes, restaient chez Rousseau d'une généralité imprécise. Aucune allusion à l'Encyclopédie, à Diderot, à Helvétius, à d'Holbach. Rousseau sent déjà autrement qu'eux, mais l'amitié qu'il leur garde rend encore discrète l'opposition qu'il leur fait. Sa critique de la Révélation trahissait un théiste respectueux, qui pourtant ne semblait pas vouloir se laisser attendrir par la « sainteté de l'Évangile. » Mais le texte définitif est d'un tout autre ton : les « philosophes » sont devenus des « philosophistes, » qu'il attaque âprement. Il ne les nomme pas ; mais les citations qu'il en fait les rendent reconnaissables ; plus ils sont injustes pour le christianisme, plus il multipliera envers Jésus les témoignages d'admiration et de tendresse. Il écrit en marge de son brouillon : « Parler de la beauté de l'Évangile, » amorce du grand développement, où il lancera la formule célèbre : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. » Ainsi les deux rédactions, sans se contredire, disent pourtant des choses un peu différentes, avec un accent surtout très différent. C'est qu'entre elles deux un déchirement s'est produit dans la vie de Jean-Jacques. « Trahi » par ses amis, il a rompu publiquement avec eux. C'est en 1758 qu'il insère dans la *Lettre à d'Alembert* la cruelle citation de l'*Ecclésiastique*, qui dénonce à tous la forfaiture de Diderot. Mais cette « trahison » est, en un certain sens, une libération, et lui permet d'être pleinement lui. La *Profession de foi*, commencée par un ami des Encyclopédistes, est devenue finalement un réquisitoire contre eux. La comparaison du premier brouillon avec les rédactions ultérieures nous rend sensible, dans la pensée de Rousseau, ce mouvement d'affranchissement.

Il faut pourtant reconnaître que, chez ce « penseur, » les

hésitations de « pensée » sont rares. Tout entier au sentiment qui l'emporte, il ne connaît, pour aller au but, d'autres incertitudes que celles de l'expression. Il nous apparaît, dans ses manuscrits, comme un des artisans de style les plus consciens et les plus tenaces que notre littérature ait produits. On le voit se relire sans cesse, faire chanter la musique de ses phrases, se donner à lui-même des conseils et des approbations. Par exemple, sur une page déjà imprimée de *La Nouvelle Héloïse*, il écrit, à une nouvelle lecture : « Trop de participes en *ant;* » sur un brouillon d'une lettre de Saint-Preux : « Plus simplement, sans exclamation, et finir par les idées de la mort; » ou encore, dans le plus ancien manuscrit d'*Émile :* « Retranscrire tout ce discours, et le mettre mieux en ordre, mieux raisonné ; » et il ajoute avec un sourire de complaisance : « Ce discours peut être rendu fort beau. » Il écrira même au bas d'une lettre de Julie cet aveu d'un artiste amoureux de son œuvre : « Je ne la relis jamais sans plaisir. » Je ne voudrais pas transformer Rousseau en un Flaubert ; et les premiers brouillons de Rousseau, si raturés qu'ils soient, si horrifiques même qu'ils apparaissent de place en place, n'offrent pourtant pas l'inextricable fouillis des premiers manuscrits de *Bouvard et Pécuchet* ou de *Madame Bovary*. Néanmoins, ils témoignent d'un art très volontaire, et qui est rarement satisfait du premier jet. L'éloquence de Rousseau, pour tumultueuse qu'elle soit, est une éloquence savante et disciplinée. Ses émotions s'expriment d'abord lourdement, avec une gaucherie embarrassée. C'est par des concentrations et des allégemens successifs qu'il arrive à trouver, pour ses ironies, ses ardeurs ou ses amertumes, cette brièveté nerveuse, cette flamme aiguë qui les rend conquérantes. On s'aperçoit aussi que, dans ses élans les plus instinctifs en apparence, il garde un souci très vif de l'harmonie. Que de fois les *point* se changent en *pas*, et les *pas* en *point*, pour faire une phrase plus ronde et mieux équilibrée ! Souvent, du reste, il y a dans ces hésitations autre chose qu'un scrupule d'art : c'est l'incertitude maladive d'une volonté impuissante à se fixer. On le voit effacer pour reprendre, effacer et reprendre encore, pour revenir, après dix tâtonnemens, à sa première formule. Les manuscrits de Rousseau, à une époque où il n'est pas encore le malade des dernières années, trahissent déjà son aboulie.

Mais cet admirable écrivain français n'est pas un écrivain pari-

sien; il reste genevois par quelques rusticités et quelques incorrections (1). Tantôt il s'en pare, et fait sonner très haut son parler étranger, tantôt il semble en avoir honte et ne demander qu'à polir sa phrase suivant les meilleures recettes de Paris. La prononciation, surtout, si changeante alors, et soumise au caprice de la mode, l'irrite et le met mal à l'aise. Quoi qu'il fasse, il n'a jamais le ton du jour ; il écrit dans un de ses carnets avec mauvaise humeur : « La langue française se sent des inclinations de ceux qui la parlent ; tout est mode et air jusque dans la prononciation ; » et il enregistre mélancoliquement quelques-unes de ces difficultés imprévues où l'étranger qu'il est a eu le déplaisir de chopper : « *Mots dont j'ai vu changer la prononciation* : Charolois, Charolès, — secret, segret, — persecuter, perzecuter, — registre, regître. » Ainsi, quand Rousseau, dans *La Nouvelle Héloïse*, s'amuse à souligner les helvétismes de ses deux amans, ce sont là, en apparence, badinages d'un pédant un peu lourd ; dans le vrai, ce sont des manifestations d'orthodoxie grammaticale, où il met à la fois un peu de coquetterie et beaucoup de sérieux. De Paris, il entend bien n'avoir ni la vie, ni les mœurs, ni les plaisirs ; mais, pour la langue de Paris, cet artiste scrupuleux hésite : il lui fera, sans doute, rendre un autre son, mais il commencera par la respecter et par la servir.

J'en ai dit peut-être assez pour faire soupçonner à ceux qui les ignoraient encore ce que les papiers de Jean-Jacques réservent à ses historiens. Mais ils gardent encore d'autres richesses. Rousseau, qui nous a conservé ses propres manuscrits, nous a conservé aussi ceux qu'il recevait, et les plus intéressans de tous, les lettres des autres. Depuis 1756 environ, depuis le jour où le projet d'écrire ses mémoires se précisa dans son esprit, toutes les lettres qui intéressaient par quelque côté sa personne ou son œuvre vinrent former des liasses méthodiquement classées, dossier immense, qui subsiste encore presque intégralement, un peu effrayant, lui aussi, par son énormité, mais où il reste tant à prendre ! De ces lettres, il en est de touchantes, malgré leur ridicule, comme celles de Daniel Müller, ce bon Suisse, qui fit exprès le voyage de Motiers pour voir le grand homme, et à qui Thérèse, grincheuse, ferma vilainement la porte ; il en est de divertissantes, comme celles de Mme Jaquéry,

(1) On en trouvera le dénombrement dans l'étude très documentée de M. Alexis François sur les *Provincialismes de J.-J. Rousseau* (*Annales J.-J. Rousseau*, t. III).

la vieille dame d'Yverdon, qui s'obstinait à exiger un autographe de l'homme célèbre, et qui mélangeait, dans ses suppliques, les tendresses admiratives et les sommations aigrelettes : « Pourquoi ne m'écrivez-vous pas? Vous avez bien écrit à M. le Baillif, qui a fait voir votre lettre à toute la ville, à qui vous avez moins d'obligation qu'à moi, puisque je m'intéresse plus véritablement pour vous que lui, sûrement; » il en est de délicieuses, en leur français malhabile et ingénu, comme celles de Mary Dewes, la gentille Anglaise, dont les jeunes grâces charmaient l'amertume de Jean-Jacques dans l'exil de Wootton.

Ce sont là de menues curiosités biographiques. Le véritable intérêt de cette correspondance est ailleurs. S'il y a quelque chose de plus étonnant peut-être que la vie et l'œuvre de Jean-Jacques, c'est l'action qu'il a exercée sur les âmes de son temps. Ces lettres en demeurent pour nous les irrécusables témoins. On en a publié quelques-unes, celles qui portaient les signatures les plus célèbres; et, de fait, elles sont les plus importantes pour l'histoire proprement littéraire. Mais, pour comprendre aujourd'hui l'espèce d'incendie moral qu'il a propagé dans les cœurs, des lettres plus humbles, anonymes, ou signées de noms inglorieux et même inconnus, sont, à mon gré, plus démonstratives :

Mon cher maître, écrit à Jean-Jacques le jeune pasteur Roustan, je tâcherai de suivre les pas de Jésus-Christ et les vôtres... C'est en lisant et relisant votre chère lettre, que j'appelle un commentaire des Béatitudes, que je m'efforcerai de donner à mon âme une trempe à l'épreuve de l'adversité. Non, grand Rousseau, vous n'êtes point inutile à la terre; il est encore des mortels dont les yeux vous suivent dans votre désert et dont le courage s'anime, en voyant la manière dont vous soutenez le combat. Veuille le Dieu des compassions adoucir enfin vos douleurs, verser son baume dans votre âme, vous donner dès ici-bas un avant-goût des plaisirs qu'il réserve à ses bien-aimés! Veuille-t-il augmenter le nombre de vos disciples et me mettre parmi eux!

Et ceci est écrit par un « disciple » qui a le cœur conquis, sans adhérer pourtant à la doctrine! On sait que Rousseau songea un instant à réunir en volume toutes les lettres qui lui avaient été envoyées sur *La Nouvelle Héloïse* (1). Comme il est dommage qu'il n'ait pas réalisé son projet! Et comme nous comprendrions mieux, si nous avions ce recueil, la fièvre d'enthousiasme et d'exaltation dont frissonna toute la France sentimentale au

(1) M. Daniel Mornet en a tiré parti dans son intéressant article sur *les Admirateurs inconnus de la Nouvelle Héloïse* (*Revue du Mois*, mai 1909).

contact de Julie et de Saint-Preux ! « O toi, par qui je commence de vivre, écrit à Jean-Jacques l'un de ces dévots obscurs, reçois les prémices de ma nouvelle existence ! » Jeunes hommes et jeunes femmes, ils sont légion ceux qui lui disent le même merci en des lettres inépuisables et délirantes. Comment toutes ces invocations de disciples et ces déclarations d'adoratrices n'auraient-elles pas encouragé Jean-Jacques à aller jusqu'au bout de sa pensée ? Et ne seraient-ce pas elles qui l'auraient enhardi jusqu'à oser les plus impudens aveux des *Confessions ?*

Mais il y a peut-être, dans ce dossier épistolaire, des paroles plus émouvantes que les paroles de reconnaissance, que les actions de grâces, si lyriques qu'elles soient ; ce sont les appels des âmes en détresse, qui se tournent vers Jean-Jacques comme vers le Sauveur du siècle. Nombreux sont les supplians, les inquiets, les tourmentés, qui étalent devant lui « leur âme déjà malade. » « Ayez pitié d'elle, monsieur, lui écrit la jeune Henriette, et montrez-moi la route qui peut conduire au bonheur, au moins à la paix du cœur... Apprenez-moi à vivre, monsieur, c'est-à-dire apprenez-moi les moyens qui peuvent me rapprocher le plus du bonheur. » N'est-elle pas symbolique cette plainte de jeune fille ? N'est-ce pas la plainte du siècle malade, en quête du remède qu'il ne sait où trouver ?

II

Au reste, il ne faudrait pas imaginer, — ai-je besoin de le dire ? — que ces manuscrits de Jean-Jacques nous livreront quelque grand secret insoupçonné. Si utiles ou révélateurs qu'ils soient, il ne faudrait pourtant pas que la séduction de leur nouveauté fît négliger les grandes œuvres maîtresses où Rousseau a mis le meilleur de lui-même : c'est là qu'est son secret, si toutefois il en a un. Mais ces grandes œuvres, comment les lire ? Comment les lire, quand on ne veut pas tant les admirer ou les combattre que les connaître telles qu'elles sont ? Les panégyriques de Jean-Jacques abondent, et aussi les réquisitoires contre lui. Pour ce genre de travaux, beaucoup d'ardeur servie par un peu d'éloquence ou d'esprit suffira. Essayer d'expliquer le système de Rousseau par ce qu'on croit être ses prolongemens, est une méthode tentante peut-être, mais périlleuse. Il me paraîtrait beaucoup plus sûr, quoique, sans doute,

plus ingrat, de demander cette explication aux devanciers de Rousseau, à ceux qui ont été, en quelque sorte, ses engendreurs spirituels.

Un esprit agile, instable et sociable comme Voltaire, lit des livres en foule et se les assimile ; il en profite, mais n'en est point touché ; et, d'ailleurs, ses vrais maîtres c'est la société qui le choie et qui se complaît en lui ; ce sont ces femmes du monde, élégantes, hardies, tout ensemble sérieuses et frivoles, ces aristocrates libertins, si intelligens jusque dans le plaisir, ces jouisseurs, pour qui le luxe est encore un art. Rousseau, Genevois, autodidacte et solitaire, est bien davantage l'homme de ses livres, j'entends des livres qu'il a lus. « Le Français, disait-il, lit beaucoup, mais il ne lit que les livres nouveaux, ou plutôt il les parcourt, moins pour les lire que pour dire qu'il les a lus. Le Genevois ne lit que de bons livres ; il les lit et les digère ; il ne les juge pas, mais il les sait. » Rousseau a lu ses livres en Genevois, lentement, sérieusement, cherchant, de bonne foi, à se laisser faire par eux. Souvent, il est vrai, les fréquentations philosophiques, les invitations de la littérature contemporaine lui ont mis entre les mains des livres troublans, qui révoltaient sa conscience ou les préjugés de son cœur. Alors, il se sentait mal à l'aise, sans trouver immédiatement l'argument intellectuel qui devait rétorquer le sophisme. Il copie, par exemple, un long passage d'Helvetius qui l'inquiète et le déconcerte, sans qu'il puisse voir encore comment il le réfutera, il se contente d'écrire au-dessous du texte : « N. B. — A bien examiner. » Et, de fait, il l'examinera plus tard ; mais soyons sûrs que l'effort lui aura coûté, car la réflexion lui est pénible, et son premier mouvement est toujours de se dérober devant une discussion logique. Cependant il est des cas, — quelques très rares cas, — où la fuite intellectuelle lui paraîtrait une intolérable lâcheté, qui compromettrait le repos de sa vie. Il faut alors faire tête à l'adversaire, se défendre pied à pied, et tâcher de le mettre à bas. Il avait ainsi, sur ses vieux jours, annoté un *Montaigne*, que nous avons malheureusement perdu ; il nous reste, du moins, son *Helvetius*, dont les notes marginales attestent encore aujourd'hui son honnêteté de lecteur. Parfois aussi, dans ses cahiers de brouillons, nous le voyons copier telle anecdote ou maxime, et les faire suivre d'un *m* (traduisez : *moi*), pour introduire une réflexion personnelle : voilà ce que les

autres disent, voici ce que *moi* je pense, et, surtout, je sens. Mais, le plus souvent, il se contente de copier sans commentaire ce qui lui paraît le plus remarquable dans le livre qu'il a entrepris. C'était, si nous l'en croyons, une vieille habitude, car, à Turin déjà, l'abbé Gaime « lui faisait faire des extraits de livres choisis. » Il continua plus tard; et l'auteur d'*Émile* copiait des « morceaux choisis » comme un collégien appliqué. Il copie du Montaigne, du Vauvenargues, du Marivaux, du Haller, soit; mais il copie tout aussi diligemment trois grandes pages d'un sermon du jeune Moultou sur le luxe. Rien ne prouve mieux, semble-t-il, la candeur et l'ingénuité foncière de cette intelligence. Malheureusement, de ces cahiers d'extraits, si précieux pour le commentaire de Jean-Jacques, aucun de ceux qui nous ont été conservés ne paraît remonter au delà de 1750; ils nous font connaître ses lectures à une époque où, sans être encore pleinement lui-même, il avait déjà la plupart de ses idées. Ce qu'il serait infiniment désirable de retrouver, ce serait ses cahiers de jeunesse, car c'est alors qu'il a fait les lectures décisives. S'il a beaucoup lu à Genève, étant adolescent, si même ces premières lectures ont pu laisser en lui des formules et des images durables, ce n'en étaient pas moins des lectures de fortune, où il épuisait au hasard la bibliothèque de sa mère et la boutique de la Tribu. Plus tard, à Paris, devenu, « pour son malheur, un homme de lettres, » il parcourra bien des livres que ses relations ou les caprices de la mode lui imposeront. Mais le jeune homme des Charmettes s'est fait une bibliothèque choisie; méthodiquement il a voulu demander aux livres, à quelques « bons livres, » la connaissance de l'univers et la règle de la vie. Ces livres qu'il a, pour ainsi dire, découverts, que souvent il s'est à grand'peine procurés, et qu'il lit dans la solitude, sans que rien s'interpose entre lui et eux, deviennent, en quelque sorte, ses amis, ses maîtres, et presque des accapareurs de sa conscience. Les conseils qu'il en reçoit tombent dans une âme ardente, perpétuellement vibrante, où toutes les impressions sont des émotions, et qui prend toute chose, la vie comme les idées, les idées plus encore peut-être que la vie, non pas seulement au sérieux, mais au tragique. Pour une âme comme celle-là, les lectures sont des événemens, et les plus importans de tous, ceux dont la répercussion se prolonge davantage. Le Jean-Jacques d'alors, c'est celui qui, à une méchante représentation d'*Alzire* par une

troupe de province, est ému jusqu'à perdre le souffle, jusqu'à suffoquer de palpitations; c'est celui qui avouait que « la lecture des malheurs imaginaires de Cleveland, faite avec fureur et souvent interrompue, lui avait fait faire plus de mauvais sang que les siens; » c'est celui dont les écrits de Port-Royal troublaient la sécurité, et qui, pour avoir lu trop souvent « qu'il y a peu de gens qui soient sauvés, » se persuadait qu'il serait damné. Qu'on relise le *Verger des Charmettes*, cette épître médiocre d'un poète malhabile, mais qui se raconte si complaisamment, j'allais dire : si innocemment! On verra que la petite maison des Charmettes, où l'imagination populaire se plaît bien gratuitement à reconstituer je ne sais quelle idylle plus ou moins faisandée, n'abrita au contraire qu'une studieuse retraite. Jean-Jacques s'y montre déjà tout amoureux des champs, des bois, des ruisseaux et du soleil levant, mais plus encore affamé de bon savoir. Il nous en offre un répertoire méthodique; et l'épître finit en catalogue. Rien, dans cette bibliothèque, qui soit de pur divertissement ou de badinage; c'est la bibliothèque d'un esprit grave, en quête surtout d'idées, et plus encore de sentimens. Il faut, d'ailleurs, reconnaître qu'elle est singulièrement éclectique; et elle l'est à dessein. A cette époque de sa vie, Rousseau cherche sa conception du monde à travers celle des autres, il l'avoue dans les *Confessions*. Et, sans doute, il n'a jamais été un « disciple servile; » et, quand, plus tard, Dom Joseph Cajot, bénédictin, écrira ses *Plagiats de J.-J. Rousseau*, ce pamphlet de pédant à courte vue prouvera peu. Il n'en est pas moins vrai que c'est dans son « magasin d'idées, » comme il disait lui-même, que Rousseau a puisé presque toutes celles dont il a fait la fortune. Précisément, parce qu'entre vingt et trente ans, il était sans système, sans philosophie, il n'en était que plus docile à tous les vents de l'esprit. Sa sensibilité impétueuse a accueilli avec transport telle idée que lui présentait un livre, peu connu parfois, et dont il expérimentait tout à coup au dedans de lui la vérité profonde. Il nous a raconté, en une page célèbre, comment, sur la route de Vincennes, dans une minute inoubliable, il eut brusquement la révélation, à la fois délicieuse et troublante, de tout son système. Je ne crois pas me tromper en affirmant que cette révélation suprême avait été précédée par d'autres révélations partielles, oubliées plus tard, mais qui gardaient leur action secrète, et qui, en se coordonnant,

l'ont acheminé peu à peu vers la doctrine de sa maturité.

Ouvrez, par exemple, ce Claville qu'il citait à Mme de Warens, et dont le livre, ignoré aujourd'hui, avait alors grand succès. Le livre s'intitule : *Traité du vrai mérite de l'homme, considéré dans tous les âges et dans toutes les conditions avec des principes d'éducation propres à former les jeunes gens à la vertu.* Est-ce qu'un titre comme celui-là n'est pas déjà le sommaire de tout ce que Rousseau veut faire de sa vie? Certes, l'ouvrage n'est pas génial, mais il contient les principes les plus vénérables de la morale traditionnelle, que Rousseau tiendra à honneur de défendre plus tard; et c'est déjà une maxime de Rousseau que cette affirmation de Claville : « Point d'honnête homme sans religion. » Claville prêche, lui aussi, « la fausseté de la plupart des vertus humaines, » la nécessité de la morale du cœur, la félicité de l'homme qui « resserre son existence en lui-même. » Représentons-nous Jean-Jacques méditant sur ce manuel de vertu, et rêvant à cette exhortation :

N'attendez pas que la vicissitude des temps et la révolution des choses ramènent le règne de la droiture et du bon cœur. Le siècle d'or et l'esprit bienfaisant ne reparaîtront plus chez les hommes. Il naît seulement de temps en temps quelque âme privilégiée pour perpétuer dans le monde l'idée de ce qu'était la Nature dans sa pureté. Ha! qu'il vous serait glorieux d'avoir une âme telle qu'on pût dire de vous que vous êtes comme chargé d'en haut du soin de justifier les intentions du Créateur quand il fit le monde, en montrant par votre vertu quelle était celle des premiers temps.

N'est-ce pas là tout le programme de Jean-Jacques, de celui qui prêchera le « retour à la Nature, » en étant lui-même « l'homme de la Nature? » D'autres, — et ils étaient alors nombreux, — auront lu cette page; ils l'auront lue comme une invitation théorique, qui conduit au pays des Chimères, et ils auront passé outre; mais un lecteur comme Jean-Jacques, qui suffoque en écoutant *Alzire*, et que les infortunes de Cleveland mettent en « fureur, » se sera arrêté sur ces lignes prophétiques, et y aura trouvé, dans l'émoi de son cœur, l'appel impérieux du devoir. C'est par ces illuminations fragmentaires et répétées, dont parfois d'humbles livres ont été les instrumens, que Jean-Jacques est arrivé à la pleine conscience de sa mission.

Car, dans cette bibliothèque de jeune homme, ce ne furent pas les livres aujourd'hui les plus célèbres qui ont été le plus souvent maniés, et dont l'action fut le plus efficace. Rousseau

ne nous a-t-il pas dit lui-même que son livre de chevet, à cinquante ans passés, comme à vingt-cinq ans, ce fut les *Entretiens sur les sciences* du Père Lami? Non seulement le Père Lami lui traça son plan d'études, lui apprit à lire avec méthode, et plume en main, mais il le fit regarder plus haut que l'acquisition immédiate du savoir : Il « lui apprit à regarder Dieu dans ses études, » à prolonger par la perspective de l'éternité le spectacle de cette vie; il lui fit voir que le monde, « infecté » et « pestiféré, » n'offrait qu'une « confusion de misérables qui tombent les uns sur les autres, » où l'homme épris « de vérité et de justice » ne peut être que malheureux; il lui fit enfin comprendre que la régénération de l'âme n'est possible que dans le silence de la retraite. — Le *Traité de l'opinion*, du marquis de Saint-Aubin, est aujourd'hui, à ce que je crois, un peu délaissé du public. Celui pourtant qui s'offrira le divertissement méritoire de lire ces six in-douze compacts, restera étonné de tout ce que Jean-Jacques lui doit. C'est dans cette encyclopédie historique et philosophique, beaucoup plus que dans celle de Diderot, qu'il puisera une bonne partie des faits dont il étaiera sa doctrine. — « *Le Spectateur* me plut beaucoup, écrit-il dans les *Confessions*, et me fit du bien. » Je le crois sans peine. Addison était sensible et pieux; il traitait avec éloquence et gravité les grands lieux communs où se complaît la méditation humaine; il montrait la Providence dans les prodiges de l'instinct et la nécessité de la vie future dans les injustices d'ici-bas; il vantait les bienfaits de la religion, source de tout vrai bonheur, dénonçait la fourberie des bigots, et négligeait les mystères du dogme pour exalter la morale, où résidait, selon lui, l'essentiel du christianisme. C'était un Vicaire savoyard, plus timide et moins conséquent. — Voici encore le *Spectacle de la Nature*, de l'abbé Pluche, un des livres les plus populaires du XVIIIe siècle, un de ceux que Rousseau, jeune précepteur, regardait comme indispensables dans toute éducation, précisément parce que ce livre avait été un des maîtres de la sienne. C'est le bon Pluche, qui a entretenu dans son âme cette admiration attendrie pour les merveilles de la nature et pour leur auteur, cette défiance à l'égard des philosophies systématiques, cette foi robuste en l'infaillibilité du sentiment.

Parfois, et jusque dans les plus petits détails de la vie et de l'œuvre de Jean-Jacques, on voit réapparaître une réminiscence

inattendue de la bibliothèque des Charmettes. Faut-il croire, avec Brunetière, que, si Rousseau a pris un jour l'habit d'Arménien, c'est qu'un personnage de Marivaux, dans les *Effets surprenans de la sympathie*, s'était travesti de la sorte ? La chose est douteuse, sans être impossible. Voici, du moins, qui me paraît moins douteux. Lorsqu'il a voulu, dans sa *Lettre à d'Alembert*, proclamer publiquement sa rupture avec Diderot, et les causes de cette rupture, s'il a eu recours à ce texte singulier de l'*Ecclésiastique*, c'est qu'il se rappelait l'avoir lu dans le *Spectateur*, précisément au sujet de l'amitié. Détails insignifians, qui pourtant manifestent la richesse profonde de cette mémoire et le réveil mystérieux de certains souvenirs. Mais il est chez Rousseau des souvenirs moins précis et pourtant plus significatifs : En lisant *Cleveland*, écrit-il à vingt-sept ans, « j'observais *la Nature*, »

Qui se montre à mes yeux touchante et *toujours pure*.

Voilà ce qu'affirme Jean-Jacques bien longtemps avant d'avoir un système conscient et d'avoir osé formuler explicitement le fameux principe : « L'homme est naturellement bon. » C'est que ce principe, l'abbé Prévost l'a déjà formulé, moins théâtralement peut-être que le fera Rousseau, mais avec une aussi ferme assurance : « J'étais persuadé, dit Cleveland, que les mouvemens simples de la Nature, quand elle n'a point été corrompue par l'habitude du vice, n'ont jamais rien de contraire à l'innocence; ils ne demandent point d'être réprimés, mais seulement d'être réglés par la raison. » N'est-il pas, d'ailleurs, ce Cleveland, comme une première esquisse de Jean-Jacques, un privilégié de la douleur, qui ne parvient jamais à s'insensibiliser contre elle, ni par l'acceptation, ni par la lutte ?

Les malheureux, dit-il, peuvent être communément distingués en deux classes : l'une, de ceux qui succombent en quelque sorte sous le poids de leurs misères, qui y deviennent quelquefois moins sensibles, par cette raison même qu'ils n'y résistent point... L'autre classe est de ceux qui se roidissent contre le malheur et qui parviennent aussi de cette manière à en diminuer le sentiment... Pour moi, je puis me placer dans une troisième classe, et je suis peut-être le seul individu de ma malheureuse espèce. J'ai combattu toute ma vie contre la douleur, sans que mes combats aient jamais pu servir à la diminuer, mon âme ayant toujours eu assez d'étendue pour être capable tout à la fois et de l'effort qu'il faut pour résister à l'infortune et de l'attention qui la fait sentir.

Cleveland ne sera plus « le seul de sa malheureuse espèce, »

lorsque Jean-Jacques aura vécu. Jean-Jacques sera encore un héritier de Cleveland, lorsqu'il prêchera le Dieu de la Nature et du cœur, dont l'univers et la conscience sont les temples. Aurait-il songé à mettre sa théologie en discours et à lui choisir un cadre romanesque, si Prévost n'avait pas conduit Cleveland chez les Abaquis, pour les convertir à la religion naturelle? Mais ici Prévost n'était pas seul. Depuis la fin du XVIIe siècle les romans théologiques s'étaient multipliés. Les *Sévarambes*, *Jacques Massé*, la *Terre Australe*, *Séthos*, *Les Naufrages des îles flottantes*, d'autres encore, avaient été fort goûtés; et les romanciers, en quête de succès, étaient sûrs de l'obtenir, s'ils glissaient parmi les aventures de leur héros les discours d'un vieux sage qui, dans quelque île déserte, avait su retrouver la simplicité des lumières primitives, ou ceux d'un voyageur philosophe, exilé chez de « pauvres sauvages superstitieux, » qui se bornait discrètement à leur prêcher un déisme simplifié. Le bon Marivaux lui-même, dans ses *Effets surprenans de la sympathie*, avait cru nécessaire de convertir les sauvages de je ne sais quelle île à la Religion naturelle. La *Profession de foi du Vicaire savoyard*, un des romans théologiques du XVIIIe siècle, en différera peu pour le fond.

J'ai cité plusieurs fois Marivaux parmi ces éducateurs de Jean-Jacques. Il faudrait le citer encore. Si mondain, ou plutôt si sociable qu'ait été l'auteur de l'*Épreuve* et de *Marianne*, si raffinés que fussent son esprit et son style, il y avait pourtant chez cette âme religieuse, sensible, susceptible et irascible, chez cet ennemi des philosophes libertins, et de Voltaire en particulier, de quoi faire comme un devancier préraphaëlite de Jean-Jacques. Son *Spectateur français*, son *Indigent philosophe* donnent souvent l'impression d'un Rousseau adouci et estompé; ce serait même, par endroits, du Rousseau authentique, si, tout d'un coup, la phrase ne devenait trop spirituelle, ou si l'éloquence ne tournait court brusquement. Que de fois, en parlant des riches, des faux savans, des esprits forts, il trouve des paroles émues et vibrantes, auxquelles Jean-Jacques fera écho!

Malheur à qui rompt ce contrat de justice, dont votre raison et la mienne, et celle de tout le monde, se lient, pour ainsi dire, ensemble, ou plutôt sont déjà liées, dès que nous nous voyons, et sans qu'il soit besoin de nous parler. Contrat, qui m'oblige même avec l'homme qui ne l'observe pas à mon égard, parce que ce n'est pas une loi conditionnelle et particulière faite avec lui, loi qui serait inutile, impuissante, et malgré laquelle notre corruption reprendrait bientôt son empire féroce. Non, c'est une loi

de nécessité absolue, passée pour jamais avec l'humanité, avec tous les hommes ensemble, et par tous les hommes en général, qui l'ont tous ratifiée, et qui la ratifieront toujours.

Assurément il s'agit ici de la loi morale, et non du contrat social, au sens strict du mot; mais comment ne pas remarquer que nulle part la théorie du *Contrat*, telle que Rousseau la formulera, du contrat nécessaire, qui lie obligatoirement chacun à tous, ne se trouve pressentie avec autant de force et de précision que dans cette page du *Spectateur français?* Soyons sûrs que Rousseau, qui a lu le recueil, et qui en a fait des extraits, n'a plus oublié cette conception.

Il serait ici trop long et fastidieux de conduire le lecteur de Rousseau à toutes les sources où celui-ci a puisé, parfois sans le savoir, sources presque toujours proches de lui, et où la plupart de ses contemporains s'étaient abreuvés, eux aussi. Ce serait un voyage sans charme de remonter à Grotius et à Burlamaqui, pour y retrouver les théories politiques de Jean-Jacques, à Richardson et à sa *Clarisse Harlowe* pour y pressentir l'art de la *Nouvelle Héloïse*, à l'*Histoire des voyages* pour s'y familiariser avec la fainéantise délicieuse de l'homme primitif, à Turrettin, Marie Huber ou Abauzit pour apprendre d'eux comment on peut rester fidèle au christianisme en sacrifiant ses dogmes. La démonstration serait pourtant facile, et beaucoup de travailleurs s'y emploient aujourd'hui (1) : les idées les plus rousseauistes en apparence retrouvent ainsi leurs légitimes ancêtres. Pour me borner à un seul exemple, si, parmi les paradoxes de Rousseau, il en est un auquel son nom soit indissolublement lié, et dont tous ceux qui ont fait de l'ironie à ses dépens, de Voltaire à Palissot, l'ont regardé comme le théoricien responsable, c'est l'éloge de la vie sauvage et l'invitation à « retourner à la Nature. » Je pense n'étonner personne en rappelant qu'il n'est pas dans la littérature française de thème plus classique depuis Montaigne. En tout cas, l'idée avait fait fortune au XVIII[e] siècle, et les défenseurs ne lui manquaient pas. Le baron de La Hontan faisait discourir très savamment ses fantaisistes Hurons contre la civilisation européenne : dès 1703, ils prêchaient aux Fran-

(1) Je signale, à ceux qu'intéresseraient les origines de la pensée de Rousseau, les travaux de MM. Beaulavon, Dreyfus-Brisac et Rodet sur le *Contrat social*, Compayré et Villey sur les théories pédagogiques, Jean Morel sur l'*Inégalité*, D. Mornet sur le sentiment de la nature, Texte sur l'influence anglaise, etc.

çais le retour à la bonne nature, avec une énergie de conviction que Rousseau n'a pas dépassée. On dira que La Hontan était, comme Jean-Jacques, un esprit aigri, que le malheur avait rendu paradoxal. Mais le Père Buffier, jésuite lettré, n'a rien d'un révolutionnaire. Lisez pourtant, dans son *Examen des préjugés vulgaires*, le chapitre intitulé : « Que les peuples sauvages sont pour le moins aussi heureux que les peuples polis. » Il dit les mêmes choses, peut-être plus courtoisement, mais aussi fortement : tous les raffinemens de la civilisation ne sont que des habitudes. Si l'on objecte que ces habitudes sont une seconde nature, « mais c'est de cette seconde nature, riposte Buffier, dont je me plains ; elle est de contrebande dans le monde, s'il m'est permis de parler ainsi. Il n'y avait qu'à s'en tenir à la première. » Le Père Buffier se fait presque lyrique pour célébrer la liberté du sauvage, « à qui toute la terre appartient, » pour exalter cette vie innocente, dont le bonheur « est plus pur et plus véritable que tous les agrémens de Paris. » Mais voilà ! Cet éloquent plaidoyer se termine par un dîner fin à une table aristocratique ; et l'apologiste des sauvages reconnaît que « les préjugés l'entraînent, et qu'il est assez simple de les suivre dans la pratique, quitte à se dédommager plus tard dans la spéculation. » Après cela, l'excellent Père a peut-être tort d'être « un peu surpris que des personnes du monde, qui, d'ailleurs, ont fort applaudi à son article, ne l'aient pris que pour un jeu d'esprit, » car la conclusion en souligne trop joliment le caractère tout théorique. Et ici nous saisissons sur le vif la véritable originalité de Jean-Jacques. Oui, presque toutes ses idées, même les plus novatrices ou les plus paradoxales, appartiennent à autrui. Mais chez ses précurseurs et chez lui, si ce sont bien les mêmes idées, elles ne rendent pas le même son. La grande force de Jean-Jacques est d'avoir pris les choses au sérieux. Là où d'autres se divertissent rapidement, en lisant des réflexions piquantes et neuves, ce Genevois, qui lit lentement, s'arrête, médite, expérimente au dedans de lui, et, s'il est convaincu, se donne tout entier. Là où d'autres n'engagent que leur esprit en troussant agréablement un paradoxe, Jean-Jacques s'engage à fond, jusqu'à la pratique inclusivement, — pratique non intégrale, comme nous verrons, et qui est encore un compromis, mais qui est au moins un geste de sincérité. S'il prêche le « retour à la Nature, » il le prêche dans son ermitage, sans

laquais, sans carrosse, sans dentelles, sans rubans, sans épée et même sans montre. Et cet accord de l'homme et de la doctrine, cette adhésion de toutes les énergies d'une âme à une idée qu'il croit juste, confère à cette idée une singulière puissance d'expansion. Il n'y a pas que la thèse, il y a l'accent avec lequel on la soutient. Bien avant l'*Émile*, hygiénistes et moralistes avaient dénoncé les méfaits de l'emmaillotement, et conseillé aux mères d'allaiter leurs enfans; mais, comme Buffon le constatait lui-même, Rousseau seul a su se faire écouter. Il en est de même pour la plupart de ses idées: elles ne lui appartiennent pas; mais il les a vivifiées et, en quelque sorte, recréées par la foi qu'il leur a donnée et par les souffrances qu'elles lui ont values; et, pour en revenir à la si juste intuition de Mme de Staël, « il n'a rien découvert, mais il a tout enflammé. »

III

Ainsi toute étude sur l'œuvre de Jean-Jacques nous ramène finalement à Jean-Jacques lui-même, pour y chercher le vrai sens de l'œuvre. La grande trouvaille de Jean-Jacques, ce ne sont pas ses idées, c'est, si l'on peut dire, sa vie, sa personne, c'est tout ce qu'il y a d'unique dans cet être unique qui s'est appelé Jean-Jacques Rousseau. En ce sens, les *Confessions* ne sont pas seulement le couronnement de l'œuvre; elles en sont l'explication, parce qu'elles en unifient les divers aspects, et nous permettent d'y voir autre chose qu'un paradoxe tout cérébral. Mieux on connaîtra la vie de Jean-Jacques, — et non pas tant les événemens tout bruts que les émotions qu'ils ont suscitées, — plus on aura chance de comprendre son œuvre, et l'exacte portée de cette œuvre. Car cette œuvre n'est qu'une immense « confession, » dont il s'agit de retrouver tous les aveux, pour ne pas les interpréter à contresens. Ai-je besoin de rappeler que certaines pages de l'*Émile* et de la *Nouvelle Héloïse* sont de vrais fragmens autobiographiques, qu'il faut annexer en appendice aux *Confessions?* Mais ce n'est peut-être pas dans ces pages volontairement confidentielles que se trahit surtout ce besoin de confidence, ou plutôt cette impossibilité à sortir de soi. Devant telle formule, qui est, en apparence, un principe général, il n'y a parfois que le souvenir d'une émotion personnelle. Quand Rousseau rappelle dans l'*Émile* « combien la première épreuve de la

violence et de l'injustice irrite un jeune cœur sans expérience, » nul doute qu'il ne songe à Bossey, et à la terrible correction que lui infligea le pasteur Lambercier, pour s'être refusé à reconnaître qu'il avait cassé le peigne de Mlle Lambercier, qu'il n'avait pas cassé. Quand il écrit dans la *Julie :* « Point d'injustice même en plaisantant; c'est ainsi qu'on s'accoutume à devenir méchant tout de bon, et, qui pis est, à plaisanter encore, » — croirait-on qu'il satisfait une rancune vieille de six ans? Sa mémoire tenace n'a pas oublié ce comte de Lastic, qui s'est approprié un panier de beurre destiné à la mère Levasseur; et il y songe si précisément, qu'il ne peut se tenir d'écrire en note : « L'homme au beurre, il me semble que cet avis vous irait assez bien. » Nous, qui pouvons lire aujourd'hui les lettres de Jean-Jacques à M. de Lastic et à sa belle-mère, nous saisissons l'allusion à cette petite tragi-comédie, mais que devait dire le lecteur de 1761?

Lorsqu'on a bien compris que Jean-Jacques a vécu au dedans de lui toutes les affirmations de sa philosophie, on s'aperçoit que ses livres sont, en quelque sorte, doubles. Il y a le texte écrit, imprimé; et, derrière ce texte, il en est un autre, qui n'a jamais été écrit, qui peut-être n'a été murmuré que confusément, d'une parole tout intérieure, et qui en contient l'explication profonde. De temps à autre, ce texte intime affleure, et surprend le lecteur mal averti par sa vivacité et son émotion. Il faut alors imaginer tout un monologue informulé, qui prépare et explique cette brusque explosion. L'aveu de sa paternité coupable dans l'*Émile*, la violente apostrophe à Helvetius dans la *Profession de foi* en sont des exemples célèbres. Mais le plus décisif, parce que Rousseau va nous y servir de garant, c'est celui de la *Lettre à d'Alembert :* « *Sans m'en apercevoir*, nous dit-il, j'y décrivis ma situation actuelle; j'y peignis Grimm, Mme d'Épinay, Mme d'Houdetot, Saint-Lambert, moi-même. » Saint-Marc Girardin relit ce texte des *Confessions*, relit la *Lettre à d'Alembert*, et, ne trouvant nulle trace de ces tableaux biographiques, se demande si la mémoire de Rousseau ne l'a pas trompé. Certes non; mais Saint-Marc n'a su lire que le texte en clair, si j'ose ainsi parler : le texte sous-jacent, écrit à l'encre sympathique, et que seuls les confidens peuvent déchiffrer, lui a échappé. Il n'a pas vu que tout le plaidoyer pour Alceste était un plaidoyer pour Jean-Jacques contre ses faux amis de Paris, que toutes les analyses du sentiment de la pudeur, toutes ses théories sur les entraînemens de l'amour,

sur les pièges de la tendresse, sur les déceptions que réservent les femmes, n'étaient que des formules générales où il faisait passer ses émotions récentes, ardeurs et tristesses.

Chacune des œuvres de Rousseau garde ainsi ce que l'on pourrait appeler son secret général, qui se révèle facilement à qui connaît Jean-Jacques, et ses menus secrets, ses secrets de détail, qui sont loin d'être tous devinés. Par exemple, M. Faguet se demande si, dans ses premières invectives contre les sciences et les arts, il n'entre pas quelque remords et plus encore de rancune contre une civilisation déformatrice, qui l'a invité et, en quelque sorte, obligé à se débarrasser de ses enfans. La conjecture est ingénieuse; elle expliquerait cette amertume et cette âpreté d'accent que toute la rhétorique des prosopopées et des tableaux à la Plutarque ne parvient pas à dissimuler. Du moins, sommes-nous avertis par toutes ces constatations de ne chercher dans son œuvre autre chose que lui-même. Le rustre du Premier *Discours*, qui maudit le luxe et la littérature, c'est lui; c'est le plébéien timide et malhabile, qui en veut à une société raffinée, dont les convenances l'ont gêné et où sa gaucherie l'a fait souffrir. « L'homme primitif » du *Discours sur l'inégalité*, c'est lui, tel qu'il se sent être au plus profond de lui-même, lorsqu'il se promène dans les bois de Montmorency : « Enfoncé dans la forêt, nous dit-il, j'y cherchais, j'y trouvais l'image des premiers temps. » Et cet aveu, par parenthèse, nous fait bien voir ce qu'il entend par le « retour à la nature : » il veut dire le retour à la vie de Jean-Jacques, à la petite maisonnette de banlieue, cachée dans la verdure, où l'on prend tous les matins un « bon café au lait » avec une Thérèse. Le Saint-Preux de la *Nouvelle Héloïse*, c'est lui, qui réalise enfin son rêve de jeunesse : être aimé de la demoiselle du château. Le républicain du *Contrat*, c'est lui, qui se souvient avec fierté qu'il est citoyen de Genève, et « membre du souverain. » Émile, c'est encore lui, ou du moins, ce qu'il aurait voulu, ce qu'il aurait dû être : un artisan vigoureux, vivant loin des cités, dans une indépendance un peu farouche, qui n'exclut pas d'innocentes amours et les agrémens d'une table rustique. Mais, au fond de tous ces aveux, il y a une admiration et une jouissance de soi qui ont été la plus réelle de ses félicités. Dans quelques-uns de ces ouvrages, dans l'*Émile*, où il est à la fois le précepteur et l'élève, le

Vicaire savoyard et le jeune prosélyte, dans *Pygmalion*, où il se pâme devant sa statue, dans les *Dialogues*, où Rousseau fait le panégyrique de Jean-Jacques, il ne semble se dédoubler que pour mieux se voir et se chérir. Il est lui-même la Nature qui le console, il est le Dieu qu'il invoque et qu'il bénit : « Forêts sans bois, marais sans eaux, genêts, roseaux, tristes bruyères, êtres insensibles et morts, ce charme n'est point en vous, il n'y saurait être, *il est dans mon propre cœur qui veut tout rapporter à lui.* » La maladie, l'isolement, la persécution, la folie qui le guette, n'ont fait qu'exaspérer cet « egocentrisme » instinctif.

C'est donc lui-même qui nous le dit : tout, dans son œuvre, « se rapporte à lui. » Qui veut avoir de cette œuvre une juste intelligence, doit commencer par le connaître lui-même, dans son humanité douloureuse et tourmentée. Toute exégèse de Jean-Jacques doit reposer sur une biographie, et sur une biographie minutieuse. C'est ce qu'ont, d'ailleurs, bien compris ses derniers interprètes, qui n'ont pas séparé dans leurs études la doctrine et la vie; c'est ce qu'ont, par exemple, compris M. Jules Lemaître, dans ses très parisiennes conférences, où l'injustice est tempérée par l'admiration et par la pitié, — M. Gaspard Vallette dans son *Rousseau Genevois*, dont j'aurai bientôt à parler, — M. Louis Ducros, ce champion des Encyclopédistes, dans le grand ouvrage qu'il a commencé, et dont l'enquête très vivante, riche de faits et d'idées, est malheureusement faussée, selon moi, par une partialité agressive, — M. Émile Faguet, qui vient d'inaugurer une série de quatre volumes sur l'art et la pensée de Rousseau par la plus spirituelle et la plus impartiale des biographies.

Mais ici encore, il reste beaucoup à faire. Si certains épisodes de la vie de Jean-Jacques sont aujourd'hui bien connus, et dans le détail; si, pour ne parler que des travaux les plus récens, Édouard Rod, dans son *Affaire J.-J. Rousseau*, a définitivement raconté, semble-t-il, les démêlés du citoyen de Genève avec sa patrie, si M. Louis-J. Courtois a consacré au *Séjour de Rousseau en Angleterre* une monographie précise et très fouillée, d'autres épisodes, et les plus célèbres et les plus décisifs, ne sont pas encore élucidés. Il semblerait même que l'abondance des études qui se sont déjà accumulées autour d'eux, détournât les travailleurs de ces sujets, en apparence rebattus. Ainsi, de tous les drames dont Jean-Jacques a été à la fois l'au-

teur et la victime, il n'en est pas qui ait été plus souvent raconté et commenté que celui de l'Ermitage. Nous sommes las de voir toujours reparaître les mêmes figures, Mme d'Épinay, Mme d'Houdetot, Grimm, Saint-Lambert, Diderot, et les Levasseur. Cependant nous ne parvenons pas à nous entendre sur « ce complot » ou sur ce lamentable quiproquo. Les uns continuent à exalter Diderot, les autres à justifier Rousseau, tous, ou presque tous, à batailler avec passion. Mme Macdonald nous a fait voir les vilains tripatouillages dont les soi-disant *Mémoires* de Mme d'Épinay gardent encore la trace, et les a pour toujours discrédités; mais de cette découverte elle a tiré des conclusions imprudentes. Le récit de M. Ritter me paraît, en toute cette affaire, le plus équitable et le plus exact, mais il y reste encore des points obscurs. Il faudrait arriver à la pleine lumière : c'est ici le tournant décisif de sa destinée. Le jugement d'ensemble que l'on doit porter sur Jean-Jacques dépend beaucoup du résultat de cette enquête.

Car l'essentiel, en toutes ces recherches, n'est pas tant de fixer un fait, que d'arriver à mieux comprendre, grâce à ces précisions nouvelles, une des âmes les plus déconcertantes et les plus troublantes de l'histoire humaine, et, au travers de cette âme, quelques-uns des livres qui ont le plus fortement ému la conscience moderne. Mais, en dépit des lacunes qui subsistent dans cette histoire, nous en savons assez déjà pour comprendre que la vie et l'œuvre de Rousseau sont indissolublement liées, ou plutôt que l'œuvre est encore la vie, la vie toute tumultueuse et toute bouillonnante. A ne regarder le système de Rousseau que d'un point de vue intellectuel, on risquerait de se heurter aux contradictions apparentes des conséquences et même des principes. Il faut le replacer dans la vie intégrale ; et, pour reprendre le dédoublement des *Dialogues*, il faut rapprocher Rousseau de Jean-Jacques. Tout Rousseau est expliqué par Jean-Jacques, tout le système est expliqué par l'homme, par les qualités de la race, les habitudes du milieu social, la tyrannie d'un tempérament que rien n'a discipliné et dont l'infortune a exaspéré les ardeurs maladives; tout est expliqué, sauf la violence de cette poussée intellectuelle et sentimentale qui est la secousse même du génie. Mais, du moins, les manifestations diverses en deviennent ainsi plus cohérentes; et l'on comprend mieux l'action d'une doctrine, quand elle est l'épanouissement douloureux de toute une vie.

Jean-Jacques Rousseau est un Genevois, c'est-à-dire qu'on peut retrouver Genève, son passé, ses habitudes, ses mœurs, sa foi, dans le plus illustre de ses citoyens. Ce n'est point là, je pense, une thèse paradoxale ; elle serait même une vérité évidente, si deux ou trois générations de Français, en annexant Rousseau à leur littérature avec un sans-façon trop affectueux, n'avaient peu à peu, dans l'opinion européenne, détaché cette gloire genevoise de sa souche indigène. Un autre Genevois, qui avait comme Rousseau « l'amour de la cité et la fierté de lui appartenir, » M. Gaspard Vallette, vient de consacrer tout un livre, — livre très remarquable et qui fut malheureusement son dernier ouvrage, — à mettre en valeur cette vérité, avec une richesse et une précision d'argumens qui la rend plus saisissante. Jean-Jacques n'a vécu à Genève qu'une quinzaine d'années, et quinze ans d'enfance ou d'adolescence ; mais exilé volontaire, citoyen proscrit, ou citoyen démissionnaire, il est toujours resté Genevois par le cœur et par la piété du souvenir. Le titre de *Citoyen de Genève*, qui pendant neuf ans s'étalera avec orgueil, sur ses livres de doctrine, ne sera pas seulement une coquetterie d'écrivain, mais un témoignage conscient de gratitude filiale. Plus tard même quand il y aura renoncé, il ne pourra pas cependant renoncer à toute l'hérédité genevoise qui pesait sur son esprit, sur ses goûts, sur ses sentimens, sur sa conception pratique de la vie. Mais ici un Français est obligé de se récuser à demi : « Rousseau, affirme M. Vallette, est un *avenaire* de chez nous. » Je dois avouer que j'ignorais et le mot et la chose. Un *avenaire*, paraît-il, est un bourru grondeur, un peu rogue et très irritable, au demeurant ami sûr, esprit indépendant et loyal. J'ai l'honneur de connaître quelques Genevois ; mais la très aimable courtoisie que j'ai rencontrée chez tous ne m'a pas encore permis d'apprécier ces qualités un peu acides de la race. On comprendra, du reste, que je tourne court avant d'arriver à un compliment, car on sentirait trop, si je m'y risquais, que je ne suis point de Genève ; et, en ce moment du moins, j'en ai presque honte. Admettons donc qu'il y a, ou qu'il y a eu, des *avenaires* genevois, et que Rousseau fut le plus représentatif de tous. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il eut, comme tous les Genevois, un âpre besoin d'indépendance, l'amour de son lac et des montagnes qui l'entourent ; comme beaucoup, la fierté ombrageuse du républicain et la gaucherie de l'homme simple

que la vie mondaine irrite; comme presque tous, l'orgueil, plus ou moins discret, d'appartenir à un peuple privilégié, de présenter au monde le type humain dans sa perfection : « Le Genevois, a-t-il dit lui-même, se sent naturellement bon ; » et cette conscience indestructible a été le fond de sa philosophie.

Cependant, si c'est dans les limites de la pensée genevoise que la pensée de Rousseau s'est développée, elle a son fond ailleurs : c'est d'ailleurs que lui sont venus sa force, sa couleur et son accent. Rousseau est citoyen de Genève ; mais, dans cette Genève républicaine, où l'orgueil de la naissance n'est pas inconnu, n'oublions pas qu'il n'est qu'un plébéien. Derrière lui, dans son ascendance paternelle, il ne peut montrer que des horlogers, un tanneur, un petit libraire, qui est aussi un marchand de vin. Après avoir failli s'élever d'un degré avec le grand-père David, la famille Rousseau, malgré quelques alliances honorables, est redevenue peuple. Jean-Jacques est un ouvrier : « La nature, dit-il lui-même, n'en a fait qu'un bon artisan... Une des choses dont il se félicite est de se retrouver dans sa vieillesse à peu près au même rang où il est né. Le sort l'a remis où l'avait placé la nature. « Ce fils d'un horloger a débuté comme apprenti graveur, et fini comme copiste « à tant la page. » Bernardin de Saint-Pierre l'admirait sur ses vieux jours apportant à son métier « toute l'honnêteté d'un ouvrier de bonne foi. » — « Je suis fils d'un ouvrier et ouvrier moi-même, lui répondait Rousseau; je fais ce que je fais dès l'âge de quatorze ans. » Sa vie tout entière a été celle d'un artisan ambulant. « L'artisan ne dépend que de son travail, a-t-il écrit dans une page où il a mis un accent de fierté personnelle, il est libre, aussi libre que le laboureur est esclave... Partout où l'on veut vexer l'artisan, son bagage est bientôt fait; il emporte ses bras et s'en va. » Ainsi s'en est allé Jean-Jacques, « partout où l'on a voulu le vexer, » partout où « la ligue » a essayé de l'enserrer et de le faire prisonnier, emportant avec lui ses bras..., et son génie en guise d'outil.

Mais, pour que l'ouvrier soit heureux, il faut qu'il reste parmi ses compagnons. Sa sociabilité naïve devient vite gaucherie et timidité douloureuse, dès qu'elle ne s'épanouit plus dans son milieu naturel. L'ouvrier est embarrassé, quand il se trouve dans un salon. Sa fierté alors s'effarouche, prend des pudeurs excessives, et se fait grossière, de peur de paraître asservie. Il y a quelque chose de ce sentiment dans le dédain si réel, mais

un peu trop emphatique, de Jean-Jacques à l'égard de l'argent. Il a écrit quelque part, et très justement : « L'argent qu'on possède est l'instrument de la liberté, celui qu'on pourchasse l'est de la servitude; » mais, parmi les riches, sa susceptibilité populaire lui fait exagérer les formules, et parler de l'argent comme d'une « souillure. » Les fréquentations mondaines ne font qu'irriter chez lui cette antipathie instinctive du prolétaire contre « tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple. » Comme il ne peut s'assimiler les usages et la courtoisie habile des salons, il érige en vertu sa maladroite rusticité; il se pare de « cette hardiesse généreuse, qui, pour bien faire, secoue quelquefois le puéril joug de la bienséance, » et il aime proclamer que, « dans beaucoup d'occasions, les insultes et la brutalité du peuple sont plus honnêtes que la bienséance des gens polis. » C'est alors qu'il maudit à pleine bouche le luxe, les arts et la civilisation corruptrice; c'est alors qu'il sent bouillonner au dedans de lui la plus vertueuse indignation contre l'inégalité des richesses et « la dureté des grands, » qu'il rêve de fuir le tumulte artificiel des villes, de retrouver la bonté et la simplicité naturelles dans une existence patriarcale, et de se refaire une âme primitive dans l'apaisement et l'innocence des champs. C'est alors qu'il laisse échapper dans ses livres ces appels révolutionnaires, où l'on sent passer un tel accent de révolte, un tel désir d'affranchissement, de solitude et de nature. Mais ce qu'il ose écrire, il n'ose pas le dire; ce qu'il ose rêver, il n'ose pas le conseiller, et lui-même n'a pas le courage d'aller jusqu'au bout de son idéal. C'est que cet insurgé est un timide, un paresseux, qui fuit la lutte et l'effort, l'effort de l'acte, comme celui de la réflexion. Nul, d'ailleurs, ne s'est mieux connu et n'a su trouver des formules plus précises et plus subtiles pour caractériser cette impuissance d'agir : « Jamais, écrit-il, il n'exista d'être moins formé pour l'action... Cet indomptable esprit de liberté que rien n'a pu vaincre me vient moins d'orgueil que de paresse, mais cette paresse est incroyable : tout l'effarouche. » Il a retourné cet aveu sous mille formes, et il a reconnu de fort bonne grâce qu'il était tout le contraire d'un héros ou d'un saint. Quand donc il a dit et répété, avec une audace solennelle et ingénue, qui a si fort scandalisé : « Aucun ne fut meilleur que moi, » — il voulait dire seulement que, dans aucune âme, la Nature n'avait fait entendre des appels plus purs ni plus vrais,

dans aucune âme la vertu n'avait été « sentie » plus belle ni plus enivrante. Mais cette « vertu » si passionnément chérie, il ne l'a jamais pratiquée : « Ce mot de *vertu*, disait-il lui-même, signifie force; il n'y a pas de vertu sans combat. » Or Rousseau a presque toujours déserté la bataille, et n'a guère connu d'autres vertus que les vertus « négatives, » d'abstinence et d'acceptation. Cet éternel révolté est, au fond, un résigné, qui a subi par nonchalance, sinon sans déplaisir, « le pesant joug de la nécessité, sous lequel il faut que tout être fini ploie. »

Ce sentiment de la nécessité, cette timidité paresseuse devant l'obstacle, ont amené le révolutionnaire Jean-Jacques à se rallier, dans la pratique, aux solutions les plus conservatrices. Son premier *Discours* est un réquisitoire contre les sciences et les arts, mais il voit le remède dans les Académies ; le *Discours sur l'inégalité* semble prêcher d'une façon diffuse un égalitarisme anarchique et fainéant; sa conclusion, c'est que, tout pouvoir venant de Dieu, il faut remercier le ciel, qui a mis hors de contestation l'autorité du souverain; la *Nouvelle Héloïse* proclame les droits de la passion, et recommande la fidélité conjugale; le Vicaire savoyard détruit toute révélation, et invite son catéchumène à garder la religion de ses pères. Le *Contrat social* est âprement républicain, mais confirme tous les gouvernemens; les *Lettres de la Montagne* sont un appel à la guerre civile, et se terminent par des conseils de temporisation. A cet égard, sa correspondance est bien significative : ses consultations particulières sont encore plus prudentes et plus timorées que ses consultations générales, comme si les solutions énergiques effrayaient davantage son indolence, à mesure que les problèmes se faisaient plus voisins et plus précis. C'est Voltaire qui parlera pour Calas, et Rousseau, le protestant, l'affamé de justice, qui se dérobera. Pour les autres, comme pour lui, son remède favori est le remède paresseux : la résignation.

Là est la source profonde de ses soi-disant contradictions (1), que tous ses adversaires, et dès son premier *Discours*, ont eu tant de plaisir à souligner. Mais, pour y relever de véritables contradictions, il faudrait se borner à lire ses œuvres toutes brutes, en se désintéressant de l'âme ardente, où elles ont été formées, et, en quelque sorte, vécues. Ne parlons plus de ses

(1) C'est une idée que M. Lanson a bien mise en valeur dans sa remarquable conférence des Hautes Études sociales sur l'*Unité de la pensée de Rousseau*.

contradictions. Disons plutôt ses hésitations, entre un cœur ardent, affirmatif, sûr de lui, et une pensée plus lente, plus timide, plus réservée. A travers ces inévitables illogismes, il reste ce que l'on pourrait appeler l'unité d'élan, et qui a emporté tous les lecteurs de Jean-Jacques. Ils sentaient que ce n'était pas un auteur qui parlait, mais un homme qui disait, et qui vivait en même temps, sa souffrance, ses haines, son espoir. S'il prêche la Nature, on sent « qu'il est lui-même l'homme de la Nature, » et, en quelque sorte, la Nature même. « L'Homme de la Nature » n'est plus une chimère, puisque Jean-Jacques existe. Les systèmes les plus logiques et les plus cohérens n'exercent pas toujours la plus forte influence : il y a la voix qui passe au travers. A travers toute l'œuvre de Jean-Jacques, les générations qui vont le suivre sentiront un même besoin, celui de se dégager des tyrannies sociales et intellectuelles, pour se renouveler par le cœur. Elles sentiront surtout que de ce besoin, malgré ses tares, Jean-Jacques a vécu, mais que de ce besoin aussi il est mort. Il y a là de quoi fonder plus qu'un système, presque une religion.

Tel est ce Jean-Jacques douloureux et puissant, que nous révèlent sa vie, et son œuvre expliquée par sa vie. Mais peut-être, après en avoir atteint les profondeurs, nous apparaîtrait-il plus énigmatique encore, si nous voulions l'isoler, comme on isole dans une clinique un sujet curieux. Ce prophète, cet apôtre, disons avec lui : ce « martyr, » si solitaire qu'il ait été ou qu'il se soit cru, doit être replacé dans la foule, dans la foule où il a d'abord vécu, dont il n'est point parvenu à se séparer définitivement, et sur laquelle il a voulu agir. Qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, il n'est plus possible de juger Rousseau isolément; il faut le juger dans son siècle, par rapport à ceux qu'il a combattus et qui ont tenté de l'étouffer. N'essayons pas, comme firent les candides orateurs de 1789, de réconcilier dans la mort Voltaire et Rousseau : « Je vous hais, monsieur, » écrivait Jean-Jacques à l'homme des Délices, en un jour d'entière sincérité. Il aurait pu ajouter : Je ne vous hais pas de cette haine mesquine et plutôt rageuse, dont vous allez bientôt me poursuivre inlassablement; je vous hais de cette haine franche, supérieure et totale, d'un esprit pour un autre esprit qu'il ne peut s'assimiler. Rousseau n'a été pleinement Rousseau que parce qu'il trouvait en face de lui Voltaire, je veux dire tout ce

que Voltaire symbolisait : l'argent, le luxe, les fines jouissances de la vie, l'appauvrissement du cœur par l'ironie, les grâces aiguës de la conversation, les plaisirs d'une intelligence agile, qui sait voir clair et n'être point dupe. A cet art de vivre délicieusement, mais sèchement, Rousseau s'est refusé. Dans ce Paris si fier de ses élégances et de ses lumières, il a été

La voix qui dit *Malheur*, la bouche qui dit *Non;*

ou, pour reprendre l'épigraphe de son premier *Discours*, et de ses *Dialogues*, il a été le Barbare importun qui agace les savans et déconcerte les raffinés : *Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis*. Regardez-moi, semble-t-il leur dire, moi, l'homme primitif, l'homme de la Nature, inintelligible pour vous, qui êtes inintelligibles pour moi. Jean-Jacques restera le « citoyen de Genève ; » et c'est justice. Mais, s'il n'avait pas quitté Genève, il n'aurait été qu'un *avenaire* de plus dans le quartier Saint-Gervais. Il est venu à Paris, dans le Paris de D'Alembert et de Mme d'Épinay; il y est venu, il y est revenu, à la fois attiré et révolté, instrument de scandale et de séduction. C'est là, dans les rues, les salons et les théâtres de Paris, à la table de Mlle Quinault, parmi les femmes qui l'ont cajolé et les « philosophes » qui l'ont meurtri, que nous le devons chercher. Tant que nous le regarderons dans la solitude de son ermitage ou de sa mansarde, il risquera de demeurer indéchiffrable pour nous. Remettons sous ses yeux le spectacle qui l'a troublé. Rendons-lui ses premiers amis et ses premiers patrons, ses compagnons de soupers et d'opéra, — Diderot, « bavard impérieux, » faux bonhomme qui masque à peine le despote, — Saint-Lambert, athée correct et distant, — d'Holbach, le baron bienfaisant, bon garçon bourru, mais lourdement sectaire, — Grimm, l'homme aux ongles polis, au visage plâtré, critique acerbe et satisfait, — tous ses chaperons encyclopédistes, si naïvement grisés de leur jeune science, et qui l'ont affolé, après l'avoir ébloui. Il faut que, de nouveau, ses historiens resserrent autour de lui cette ronde de « philosophes, » devenue bientôt la « ligue » anonyme, où il s'est cru encerclé, et qu'il a essayé de briser. Alors, non seulement nous connaîtrons Jean-Jacques, mais peut-être commencerons-nous à le comprendre.

PIERRE-MAURICE MASSON.

ROMANS PSYCHOLOGIQUES

Davidée Birot, de M. René Bazin, est un de ces romans mi-populaires, mi-petits bourgeois où M. René Bazin excelle ; c'est une histoire d'humbles. Le « milieu » est une laide et triste bourgade d'ouvriers dans les ardoisières de l'Anjou, entourée d'un paysage plat et mélancolique où il n'y a d'intéressant que le ciel. Là, n'attendez pas le mot « végète, » là vit ardemment une jeune institutrice adjointe, Davidée Birot, fille d'un ouvrier parvenu qui est violemment anti-religieux. Elle-même est incertaine au sujet de la foi ; mais elle a, comme naturellement, une âme d'apôtre.

Ce que l'auteur a voulu montrer, je ne dis pas démontrer, mais faire voir et sentir, en écrivant son histoire, c'est, d'une part, comment une âme généreuse, en présence de la misère physique et de la misère morale, devient comme malgré elle, ou plutôt sans qu'elle y prenne garde, religieuse et chrétienne; d'autre part, comment une pure, une juste et une généreuse recueille, non pas seulement l'indifférence et l'ingratitude, mais l'animosité générale et presque unanime. Davidée Birot est absolument dévouée à ses élèves dans l'école et hors de l'école. Sa directrice la prévient des inconvéniens de l'excès du zèle. Soyez institutrice comme on est bureaucrate ; ne vous occupez que de l'école; ignorez tout du dehors; à vous occuper de ces gens-là vous verrez dans quels guêpiers vous mettez la tête. Mlle Davidée ne peut pas s'empêcher de faire tout le contraire de ce que lui commande sa directrice.

Par exemple, voyant qu'une petite fille, dont la mère, abandonnée de son mari, vit avec un ouvrier du pays, meurt de ce spectacle qu'elle a sous les yeux et de ce qu'elle en entend dire, elle détache l'ouvrier, Jacquet, de sa compagne, Phrosine. Il en résulte que Phrosine devient son ennemie mortelle, accusant son amant d'être épris de l'institutrice (ce qui est vrai, du reste) et l'institutrice d'être une voleuse d'amour, ce qui est tout à fait faux. La petite fille étant morte, Mlle Davidée *ne détourne pas* ses petites camarades de prier pour elle, et les conduit à l'église, son paroissien sous le bras, et a un entretien de cinquante secondes avec le desservant. Donc elle est dénoncée comme cléricale par sa directrice, qui n'est pas une mauvaise personne, mais qui n'aime pas ceux qui se compromettent et n'aime pas à être compromise. Et de là visite d'un inspecteur primaire, lequel est admirable de vérité et est une des figures les plus vivantes et les plus divertissantes, — en vérité il est épique, il est digne de Balzac, — que j'aie jamais rencontrées dans un roman.

Et Davidée Birot réussit encore à aider son ennemie Phrosine, délaissée par son amant, à retrouver son mari, à retrouver son fils, ce qui ne fait point que Phrosine lui pardonne; mais ce qui fait plutôt, — telles sont, vous le savez, certaines natures, — que Phrosine lui en veut plus que jamais. Enfin, l'orage administratif se dissipe de par l'influence du père de Davidée qui est personnage important et même redoutable du « bloc; » et Jacquet, qui, pour délaisser Phrosine, s'était éloigné du pays, y revient, rencontre Phrosine, lui signifie qu'il ne reprendra pas la vie commune et demande à Davidée la permission de demeurer dans le pays. Elle l'aime; elle lui accorde cette permission. C'est fini.

— Mais non; que fera Phrosine?

— Il est évident que ce roman aura une suite que je prévois singulièrement pathétique et peut-être affreuse; mais pour le moment, l'auteur s'est arrêté là.

Cet *épisode*, car je ne considère cette histoire que comme un épisode, est très beau. On est légèrement désobligé de l'amour de Davidée pour Jacquet: il aurait fallu, pour le faire accepter, rendre Jacquet plus beau qu'il ne l'est; mais il faut remarquer, ce que je n'ai pas eu le temps de vous dire, que Jacquet, dans une grève, a été injustement molesté, frappé, blessé par ses camarades, que Jacquet est, par conséquent, *victime de l'injustice*, comme Davidée; et que c'est ce qui donne raison de l'amour qu'elle a

pour lui. C'est bien là la façon dont elle *doit* aimer. Il faut comprendre cela. Il reste encore pourtant chez le lecteur, même après qu'il a fait cette réflexion, un peu de résistance.

Mais tout le reste, l'école, la directrice, la bourgade, le père et la mère de Davidée, le desservant, sans compter l'admirable inspecteur ; enfin Davidée elle-même, héroïque et absolument simple dans toute sa conduite et tous ses discours, littéraire et un peu romantique seulement dans son *journal* qu'elle écrit, ce qui est un détail très juste ; tout cela est d'une vérité minutieuse et d'un relief extraordinaire ; tout cela *vit lentement*, patiemment et fortement, comme la vie même. C'est une de ces œuvres enveloppantes où l'on se sent enveloppé soi-même et dont on croit être un des acteurs. A la fois je désire qu'elle soit continuée et j'appréhende un peu qu'elle ne le soit, craignant que la suite ne se tienne pas à ce haut degré. Mais pourquoi cette crainte ? Le talent de M. Bazin est bien sûr de lui, et ses ressources sont très nombreuses et très diverses. Et puis, revoir Davidée me serait toujours agréable.

***

L'Amphisbène, de M. de Régnier... Vous n'ignorez point, et, si vous l'ignoriez par hasard, vos connaissances en langue grecque vous mettraient immédiatement sur la voie, que l'amphisbène est un animal héraldique, une manière de serpent ou dragon, qui a deux têtes, une à chaque extrémité de son corps, et qui jouit de la faculté de marcher également en avant ou en arrière, si tant est qu'il y ait pour lui un arrière et un avant ; enfin il suit à son gré l'une ou l'autre de ses deux têtes.

Le roman de M. de Régnier n'est pourtant pas un roman de mœurs politiques. C'est une étude de femme capricieuse. Mlle de Lérins, orpheline et pauvre, a épousé à dix-neuf ans un Français devenu Américain qui a reçu, en la voyant, le coup de foudre, sans qu'elle ait reçu, elle, rien de semblable. Ils ont vécu ensemble pendant cinq ans, à San Francisco, suffisamment heureux ; après quoi Mlle de Lérins, et je veux dire Mme Cartier, s'est aperçue qu'elle n'aimait toujours M. Cartier que d'amitié, qu'elle n'aimait pas du tout San Francisco ; et que miss Alice Hardington aimait M. Cartier et que M. Cartier voyait dans les millions de miss Hardington un levier merveilleux qui lui aurait bien servi,

s'il l'avait épousée, pour porter infiniment haut toutes ses entreprises ; et la très accommodante Mme Cartier a divorcé très sympathiquement d'avec M. Cartier et, richement indemnisée du reste, est redevenue, sinon Mlle de Lérins, du moins Mme de Lérins.

A Paris, où naturellement elle est revenue, elle fait connaissance avec l'aimable, gracieux et timide Julien Delbray. Celui-ci l'aide, avec son érudition et son goût d'amateur d'ameublemens, dans son installation à Paris. Ils deviennent camarades, très bons et très sympathisans camarades.

Sur quoi Mme de Lérins se pose deux questions : « M'aime-t-il, d'amour? Est-ce que je l'aime d'amour? » Et elle se livre à des analyses très délicates dans lesquelles je me félicite de n'avoir pas le temps d'entrer, parce que j'aime mieux que vous en preniez connaissance dans le volume. Ces analyses ne la mènent du reste à aucune conclusion. Il est très difficile de savoir si un oisif qui vous consacre toutes ses après-midi vous aime d'amour, ou simplement vous préfère à son cercle. Ah! s'il avait des occupations qui lui prissent huit heures par jour et que cependant il en consacrât six à Mme de Lérins... Mais, au moins, que ne parle-t-il? La très intelligente Mme de Lérins comprend très bien que, s'il parlait, elle n'en saurait pas davantage, ce que l'on dit n'ayant, en pareille matière, aucune valeur documentaire.

Et, donc, elle se répète : « M'aime-t-il? »

Un fait lui donne à cet égard une demi-conviction. Elle apprend avec une absolue certitude, puisque c'est Mme de Jusainville qui le lui dit elle-même, que Mme de Jusainville a fait du côté de Julien une tentative qui est demeurée infiniment vaine et qu'il lui a été répondu : « J'en aime une autre passionnément. » A la vérité, cette autre, tout en étant assurément une autre que Mme de Jusainville, pourrait aussi être une autre que Mme de Lérins. Cependant il est à peu près certain que c'est Mme de Lérins qu'aime M. Julien Delbray.

Reste la seconde question : « Est-ce que j'aime M. Delbray? » Mme de Lérins se la posait encore en s'embarquant sur l'*Amphisbène*. L'*Amphisbène* est un yacht de plaisance, où le pauvre Hurtin, neurasthénique, fait une croisière avec sa bonne et vénérable tante, en compagnie de Delbray, de Mme de Lérins et de quelques autres visages plus pâles. Sur le bateau et dans les villes que

l'on visite, — jolies descriptions de Naples, Pompéi, Pestum, Palerme, Tunis, Kairouan, Alger, etc., — Delbray, devenu moins timide, d'une part se déclare enfin, d'autre part donne à Mme de Lérins ces menues preuves, et décisives, d'amour, qui sont les attentions multipliées et constantes; d'autre part encore, sur quoi l'auteur n'a peut-être pas assez insisté, *décrit* Mme de Lérins à elle-même physiquement et moralement telle qu'il la voit, telle qu'il l'imagine, telle qu'il la « cristallise; » et cela encore est une preuve d'amour.

Mais : « décidément il m'aime et je l'aime, se dit Mme de Lérins, et même il m'aime passionnément et je l'aime à la passion. *Mais* il y a quelque chose de terrible. C'est un imaginatif, c'est un cristalliseur; il me voit mille fois plus belle et, ce qui est plus grave, il me voit mille fois meilleure, mille fois plus parfaite, si l'on peut ainsi parler, que je ne suis. Quand c'est comme cela, il y a dans l'avenir de telles déceptions, de telles décristallisations, de tels écroulemens, que c'est à un épouvantable désastre que l'on court. Ce n'est pas à dire qu'il m'aime trop pour que je l'épouse; non; mais il me voit trop en beau pour qu'il n'y ait pas risque de complet malheur à l'épouser. »

Ainsi raisonne Mme de Lérins. Remarquez qu'elle n'est pas une jeune fille, qu'elle a vingt-cinq ans, qu'elle a été mariée cinq ans, qu'elle peut se connaître et qu'elle est de celles, très rares, qui se connaissent.

En conséquence, non pas de ses raisonnemens, car on ne fait rien par suite de raisonnement, mais de la terreur que l'avenir lui inspire, elle fuit à l'anglaise, et, qui pis est, à l'américaine, écrit à Julien qu'elle s'est trompée, qu'elle ne l'aime pas, quitte brusquement l'*Amphisbène*, à qui elle ressemble, je veux dire qu'elle ressemble à l'animal du même nom, et rentre précipitamment en France. Delbray tombe dans un profond désespoir.

La moralité est très juste. « Connais-toi toi-même, » disait Socrate. Il ne parlait pas aux amoureux. Si vous voulez vous laisser aller à l'amour, *ne vous connaissez pas vous-même;* ignorez-vous avec le plus grand soin. Il n'est pas inutile, non plus, d'ignorer le partenaire. Mais cela avait été dit. Ignorez-vous vous-même est plus nouveau et il est très juste, profondément juste. Un des ennemis de l'amour, c'est la modestie. Un de plus! En a-t-il! Beaucoup, oui.

L'originalité de cet aimable ouvrage est très piquante et l'art

de composition, dont mon analyse n'a pu vous donner qu'un aperçu, est merveilleux. Depuis très longtemps, depuis peut-être les *Vacances d'un jeune homme sage*, M. de Régnier n'avait mis autant d'art savant, ingénieux, adroit, infaillible, dans un roman. La seule critique que je ferais peut-être est celle-ci que toutes les analyses que fait d'elle-même et de ses sentimens Mme de Lérins, elle les fait dans des lettres adressées à son ancien mari. Il y a là quelque chose que d'aucuns trouveront piquant, mais qui me désoblige, comme étant un certain manque de pudeur ou au moins de délicatesse. Sans doute Mme de Lérins n'est pas une jeune fille; mais vraiment elle ne l'est pas assez, je veux dire elle l'est *trop pas du tout;* c'est à l'excès qu'il ne lui en reste rien.

Jolie diversité : les deux tiers du roman sont faits du *journal* de Julien, un tiers de ces lettres-mémoires de Mme de Lérins à son ancien mari ; le *journal* de Julien est écrit en style de notre temps : les lettres de Mme de Lérins sont écrites en style qui, sans pastiche, mais par le tour de phrase, rappelle le XVIIIe siècle; et je répète que cette diversité est d'un ébattement agréable. Cet ouvrage en somme est délicieux...

J'allais oublier de vous dire que le dénouement que je vous ai rapporté plus haut n'est pas le dénouement; n'est pas le *dernier dénouement.* Il pourrait l'être, et qui sait si je ne désirerais pas qu'il le fût? mais enfin il ne l'est pas. Il y a un « épilogue » où Mme de Lérins se ravise, où elle vient se jeter dans les bras du bon Julien et lui pardonner tout le mal qu'elle lui a fait. Pourquoi? Par pitié, sans doute; car la femme est pitoyable. Par bonté, sans doute ; car la femme est si bonne ! Oui, par pitié, par bonté ; — et aussi parce qu'elle a appris que Mme de Jusainville faisait de nouvelles avances à M. Julien Delbray, et que celui-ci, par désespérance, était aussi près que possible de les accepter. Une femme peut se refuser, encore qu'elle aime, par terreur de déchoir aux yeux de l'aimé, et c'est une grande délicatesse ; par terreur de ne faire qu'un temps le bonheur de celui qu'elle aime et de faire son malheur ensuite, et c'est une haute générosité; mais s'il s'agit, non d'abandonner l'homme qu'on aime, mais de le céder, si la jalousie se mêle de l'affaire, il n'y a délicatesse ni générosité qui tienne; tout cela est balayé par un grand vent. « Si quelqu'un doit faire son malheur, j'aime autant que ce soit moi. » Est-ce un sentiment bien féminin? Beaucoup

l'affirment. M. de Régnier semble le croire. De là son second dénouement, qui ne laisse pas d'être vraisemblable.

⁂

Le Tournant, de Mme Jacques Morian, est un roman écrit avec soin et une étude assez forte de psychologie religieuse.

En bref, c'est l'histoire d'une jeune femme ramenée à Dieu par le malheur et à son mari par Dieu. Il n'y a rien de plus édifiant et il n'y a rien de plus exactement vrai. Mme Jacques Morian a le sens très juste des évolutions d'âme.

Madeleine, fille d'un libre penseur, ou plutôt d'un homme qui craignait pour les jeunes filles les mauvais effets possibles de l'exaltation religieuse, n'avait plus, quand elle s'est mariée avec le docteur Lozet, qu'une foi très tiède et comme lointaine. Le docteur Lozet était, lui, franchement matérialiste et, ayant sur sa femme, qui l'aimait profondément, une très grande influence, il l'avait presque absolument détachée de tout souvenir religieux. Mme Lozet est restée charitable, directrice ou adhérente de dix sociétés de bienfaisance; mais elle ne pratique plus et ne croit plus.

Sept ans se sont écoulés depuis son mariage. Son mari commence à se déranger de plusieurs manières. D'une part, il est saisi par l'ambition politique et, d'autre part, il est très sensible aux attraits de Mme Levrat, femme qui a un salon politique et une influence assez grande dans le monde des politiciens. Mme Lozet s'aperçoit, ce dont elle ne s'était jamais avisée jusqu'alors, et ce qui, du reste, en somme, n'était pas, qu'elle est violente. Elle entreprend son mari, sur ses infidélités, de toutes les façons les plus susceptibles de compliquer toutes les affaires au lieu de les aplanir ; elle use de tous les procédés qui peuvent lui aliéner son mari au lieu de le ramener à elle.

Il n'est pas précisément violent, lui, mais il est irritable et orgueilleux. Je crois que jamais le mot bien connu, un peu bête, « je suis le maître, » ne lui échappe ; mais il est, pour ainsi dire, sous toutes les paroles qu'il prononce et derrière tous les gestes et même dans tous les gestes qu'il fait. En dernier lieu, il prétend imposer à sa femme de recevoir, en un dîner qui a un caractère quasi officiel, la femme que Madeleine croit obstinément être sa maîtresse. C'en est trop pour Mme Lozet

qui dit nettement : « Je pars ; » et qui part effectivement.

Elle n'a à ce moment qu'un regret, c'est de se séparer, par sa faute, de son mélancolique et charmant et douloureux consolateur, son beau-frère, Maxime Lozet, jeune idéaliste délicieux, qui n'aime qu'elle, de l'amour le plus pur du monde et est miné par on ne sait quelle maladie, bien probablement mortelle.

Madeleine erre de pays en pays, traînant sa vie lourde et d'autant plus lourde qu'elle est vide. Elle revient à Paris, qui est la ville où il est encore le plus facile de se cacher et de se terrer. Elle habite la triste île Saint-Louis, qui s'accommode merveilleusement à la situation de son âme. Elle se reprend, forcément, au goût de la lecture. Tous les livres frivoles la rebutent. Peut-on lire des romans quand on en vit un et le plus douloureux qui puisse être? Les livres d'inspiration religieuse l'attirent, d'abord seulement par le désenchantement dont ils sont pleins à l'égard du « monde » et de la vie telle que les hommes l'ont faite. Son aigreur y trouve aliment, ou voix basse et sourde qui lui répond.

Puis, la recherche de la consolation et la consolation elle-même et un commencement de l'amour de Dieu s'insinuent. Les livres religieux sont très machiavéliques. Ils nous prennent d'abord par certains de nos défauts : misanthropie, pessimisme, désabusement, horreur de la vie. Ils ont cela à leur base. Puis, peu à peu, ils invitent à les gravir et l'on trouve à leur faîte l'amour de toutes les choses qui détruisent ou plutôt qui renversent, qui *retournent* ces défauts-là. Il ne faut pas haïr les hommes, *quoique* haïssables, *parce qu'ils* sont toujours malheureux; il ne faut pas détester la vie, *quoique* mauvaise, *parce qu'à* la détester on la fait plus mauvaise encore; il ne faut pas trouver tout mal fait, parce que l'imperfection des choses postule, et en la postulant démontre une réparation nécessaire et pour ainsi dire inévitable dans un autre plan de l'univers.

Voilà les idées, en tout cas très salutaires, que Madeleine puise dans l'*Imitation*, dans Pascal et dans saint François de Sales.

Tout cela l'amène peu à peu à fréquenter certain couvent, à converser avec certain aumônier qui est un grand manieur d'âmes et qui, prudemment, savamment, par degrés, et ne faisant assaut que quand il est sûr que le terrain gagné est bien acquis, achève la conversion de Madeleine.

Or, dans ce couvent, — ce qui m'étonne un peu, puisque c'est un couvent de femmes et qu'il ne nous est pas donné comme étant un hôpital, et il y a ici quelque obscurité, mais il n'importe, — on soigne un cancéreux qui en est aux dernières heures. Ce malade, c'est précisément Maxime Lozet, ce frère du mari de Madeleine, de qui je vous ai parlé. A son chevet, Madeleine retrouve son mari. Elle est prête pour le pardon. Les regards du mourant le lui demandent et le lui imposent... Vous connaissez déjà le dénouement.

Le roman est touchant et pathétique. Il ne contient à vrai dire qu'une biographie morale, celle de Madeleine ; mais elle est très bien vue et très bien conduite. Nul moment de cette biographie où l'on ne se sente en pleine vérité. Des points qui restent obscurs agacent un peu la curiosité légitime du lecteur : jusqu'où les choses ont-elles été entre le docteur Lozet et Mme Levrat ? Il serait utile de le savoir, même au point de vue de l'étude du caractère de Madeleine, surtout à ce point de vue, pour que l'on sût sur quoi porte son pardon et la grandeur du sacrifice qu'elle fait en l'accordant. Mais, tout compte fait, nous sommes ici en présence d'une œuvre de sincérité, d'attention scrupuleuse, de perspicacité et qui s'élève avec simplicité à une singulière hauteur morale.

Il ne me sera pas défendu de rappeler, à propos de cet ouvrage, que le meilleur roman de Mme Jacques Morian est *Une passion*, livre où l'égoïsme sincère, ingénu, candide, cordial, stupéfait d'être appelé par son nom et proprement effroyable, que l'homme apporte *quelquefois* dans les relations amoureuses, est peint avec une puissance tranquille que je n'ai peut-être jamais vue nulle part à ce degré.

ÉMILE FAGUET.

POÉSIES

POUR LES CLOCHERS

Un seul chant a jamais calmé l'angoisse humaine :
Nous partons du matin pour aller à la nuit
Et nous ne savons pas où le chemin nous mène;
Un seul espoir nous illumine et nous conduit.

Dans l'ombre où la raison s'effare,
N'éteignez pas l'unique phare !...
La tombe est ouverte là-bas.
La voix qui rassure et console,
A l'heure où le sage s'affole,
Par pitié, ne l'étouffez pas !

Dans les cœurs ignorans et sous les toits rustiques,
Le désespoir, la haine ont répandu leur fiel;
Laissez l'écho des champs répéter nos cantiques;
Faites grâce aux clochers qui nous montrent le ciel !

Comme un colombier ses colombes,
Ils groupent autour d'eux les tombes
Et les âmes de nos défunts;
Malgré la nuit muette et noire,
Là, nous évoquons leur mémoire
Dans la prière et les parfums.

Laissez dormir en paix ces morts pleins d'espérance,
Et ne permettez pas que s'écroule sur eux
L'édifice d'amour et de persévérance
Que leur foi construisit en des jours plus heureux.

Ne fermez pas le sûr asile
Où ceux que le malheur exile
Retrouvent le pays rêvé;
Où les larmes qu'on dissimule
Tombent de l'aube au crépuscule,
En silence, sur le pavé.

La plus chétive église est une bonne mère,
Et quand on la détruit, on fait des orphelins :
Que deviendraient les cœurs déçus par leur chimère,
Tous les cœurs de dégoût et d'amertume pleins ?

Tous ceux pour qui la solitude
Est la seule béatitude,
Ceux qu'a ballottés chaque vent
Et qui, sans maison paternelle,
Cherchent la demeure éternelle,
Où fuiraient-ils dorénavant ?

Gardez l'ancien trésor ! Que triomphant du doute,
Symbole glorieux d'un espoir immortel,
La cathédrale vers le ciel s'élance toute !
Que la lampe toujours brûle devant l'autel !

Que les cloches vibrent, parole
Qui, sans dire de mots, console
Et berce avec un tendre accent ;
Chant aérien qui délivre
L'âme, et plus haut la fait revivre,
Qui l'emporte d'un vol puissant.

Que les clochers, bâtis par les pères, étendent
Sur les enfans leur ombre, afin que, tour à tour,
Les générations successives répandent
Les mêmes pleurs, en implorant le même amour ;

Afin que descendent ensemble
Sur celui qui prie ou qui tremble,
Sur les faibles et sur les forts,
Sur tous ceux dont le front s'incline,
La miséricorde divine,
La bénédiction des morts !

L'OASIS DE DAMAS

Après l'ardent désert, les monts rudes et beaux
Dont les roses sommets semblent de grands flambeaux,
Et les âpres ravins, nus comme des tombeaux,

Voici les frais vergers pleins d'ombre et de ramures
Où dans l'eau jaillissante, aux enivrans murmures,
Se mirent le ciel clair et les grenades mûres.

Voici Damas avec sa foule de passans,
Sa cohue et son bruit sans cesse renaissans,
L'odeur des abricots, du musc et de l'encens.

Dans les souks où l'air vibre, où le sol blanc poudroie,
Sur les cuirs bigarrés, les étoffes de soie,
Le vif soleil répand sa lumière et sa joie.

Il fait luire le verre et l'ambre des colliers,
Le cuivre martelé des pesans chandeliers,
L'amulette qui pend au sac des chameliers.

Majestueux, parmi pastèques et tomates,
Les chameaux, balançant leur long cou sur leurs pattes,
Reviennent du désert tout chargés d'aromates.

En respirant l'étrange et suave senteur,
J'entends si tristement chanter leur conducteur,
Et ta plainte me touche, ô sauvage chanteur !

Comme toi je connais la région terrible
Où d'implacables traits la lumière nous crible,
Le mirage menteur, la soif inextinguible ;

J'ai dû le traverser, le pays âpre et beau
Où de ma chair saignante est resté maint lambeau,
Les ravins sans verdure et les rochers sans eau.

Dans le silence trop profond qui nous oppresse
Et la splendeur écrasante à notre faiblesse,
J'ai suivi le chemin dont chaque pierre blesse.

Et j'en ai rapporté des aromes exquis,
Des baumes, des trésors avec douleur conquis
Sur les sables, les rocs, les épineux maquis,

Et des chants qui charmaient pour une heure ma peine...
Toi, dans la cour sacrée, au bord de la fontaine,
Tu vas goûter enfin une paix souveraine.

Au seuil de la mosquée où vient mourir le bruit,
Tu pourras sommeiller de l'aurore à la nuit,
Et laver ta poussière au flot qui danse et luit.

Farouche pèlerin, faut-il que je t'envie
Pour cette halte après le labeur de la vie,
Pour ta route achevée et ton âme assouvie ?

Ne trouverai-je pas quelque part, sous les cieux,
Un repos plus profond et plus délicieux,
Une source qui lave et désaltère mieux ?

PARFUMS DISPERSÉS

Le vaisseau lève l'ancre : adieu, monts où j'errais
Ivre de vent et de lumière,
Ravins divinement mystérieux et frais
Où chante dans un lit de pierre
L'eau printanière.

Une dernière fois, je regarde pâlir
La pourpre du soir sur l'Hymette ;
Je vois la nuit et la distance ensevelir,
Sous une brume violette,
Le Lycabette.

Salamine n'est plus qu'un nuage léger,
Qui dans le lointain s'évapore ;
Demain, nous saluerons un rivage étranger :
Pour nous, là-bas, vers le Bosphore,
Naîtra l'aurore.

Je m'assieds à la poupe afin de goûter mieux
L'heure suave et taciturne,
Et sur mon front s'épanche en flots silencieux,
Comme un baume coule d'une urne,
La paix nocturne.

Voici que tout à coup glisse dans l'air marin
Un souffle qui vient de la rive ;
L'odeur du thym, du myrte en fleurs, du romarin,
Furtive caresse, m'arrive
Si chaude et vive !

Qu'il est délicieux, cet arome puissant,
Adieu suprême de la Grèce !
C'est elle ; je frémis en la reconnaissant,
Je la respire avec ivresse,
L'enchanteresse !

Je foule les sentiers pleins de parfums exquis
Où l'essaim doré des abeilles
Bourdonne, où chaque soir planent sur les maquis
Des nuages, formes vermeilles
Aux dieux pareilles.

Rapides jours, enfuis déjà, vous renaissez ;
O splendeur disparue et morte,
Je te possède encore un peu ! Bonheurs passés,
Cette brise légère et forte
Vers vous m'emporte.

Ainsi l'amour perdu, le jeune et bel espoir,
Lorsque pour jamais on les quitte,
Semblent parfois revivre ; à notre horizon noir,
Leur flamme un moment ressuscite
Et s'éteint vite.

Au crépuscule, ainsi, nos songes sont bercés
Par tous les enivrans aromes
Des paradis trompeurs dont nous fûmes chassés ;
Ces soupirs, ces reflets, ces baumes,
Sont des fantômes.

O souvenirs, parfums dispersés sur la mer
Immense où nous voguons sans trêve,
Spectres des jours heureux, le vent du gouffre amer
A nos cœurs déçus vous enlève,
Ainsi qu'un rêve !

L'ANÉMONE

Anémone au sein noir, à la robe éclatante,
Fille du grand soleil et du vent printanier,
Tout fleurit ; le jardin est comme un prisonnier
Que l'on délivre enfin, après la longue attente.

Tout resplendit, mais ta beauté d'abord me tente ;
Parmi l'herbe, de loin, j'aime à te voir ployer
Et dans la brise et la lumière chatoyer,
Flamme multicolore, étoile palpitante.

Toi que j'allais cueillir au bord d'un golfe bleu,
Au pays qui m'est cher, je suis ta sœur un peu,
Enfant du sol latin, fleur de Grèce et d'Asie.

Sous le voile changeant, le masque aérien
Que de mille couleurs tisse ma fantaisie,
S'abrite un cœur plus sombre encore que le tien.

LE MIRACLE DU LYS

Au pied du Mont Carmel, souvenir émouvant,
On voit, ensevelis dans l'ardente poussière,
Les cyprès et les croix d'un ancien cimetière;
Là dorment les Latins sous le ciel du Levant.

Après le rude été, rien n'y semblait vivant
Qu'une gerbe de lys, blancs comme la lumière,
Qui, beaux et délicats, jaillissaient d'une pierre;
Leur fraîcheur se riait du soleil et du vent.

De quelle pâle chair avait germé leur tige?
Quel printemps et quelle aube annonçait ce prodige?...
Et toi, cœur consumé par l'implacable feu,

De ta cendre, une fleur peut-elle naître encore?
Vas-tu t'épanouir, à la gloire de Dieu,
Dans un amour céleste et pur comme l'aurore?

LE LAURIER

Alentour, le soleil flambe, le vent halète;
Ici, des arbres verts bravent l'été de feu;
Voici de l'herbe, un chant de source, un miroir bleu,
Embaumé par la menthe et par la violette.

Ce n'est pas pour l'eau vive où le ciel se reflète,
La couche de gazon qui semble attendre un dieu,
Les platanes géans que j'aime tant ce lieu,
Fraîche oasis parmi les pierres de l'Hymette.

Mais si tu veux savoir quel charme en ce ravin
Rend l'air délicieux, le silence divin,
Viens près de ce laurier, luth vivant qui soupire;

Entre ses noirs rameaux dont le suc est amer,
Tes yeux verront, dans la clarté d'un beau soir, luire
Le roc de Salamine au-dessus de la mer.

LE VOYAGE

Sur le tillac, dressez, marins, une humble tente
Pour m'abriter du froid nocturne et de l'embrun ;
J'entendrai l'eau tambouriner sur son cuir brun
Quand le vent gonflera la voile palpitante.

Je m'enfuis : l'horizon illimité me tente ;
Adieu, l'amour perfide et le bonheur défunt !
La mer est belle ; en m'enivrant de son parfum,
J'oublierai que la vie a déçu mon attente.

A mon espoir, je vois s'ouvrir un nouveau champ ;
J'ai hâte de sentir, sous l'éperon tranchant,
Les vagues se cabrer comme un coursier superbe.

Emporte-moi, léger vaisseau, puissant dauphin,
Vers la rive où bientôt je trouverai sous l'herbe
Le but d'un long voyage et d'un désir sans fin.

VÉGA.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Iphigénie*, tragédie en cinq actes en vers par Jean Moréas. — *Poil de Carotte*, un acte par Jules Renard. — Odéon : *Esther princesse d'Israël*, drame en quatre actes en vers par MM. André Dumas et Sébastien-Charles Leconte. — *La Foi*, pièce en cinq actes par M. Eugène Brieux.

Nous nous plaignons parfois et avec raison de ne pas voir assez souvent reparaître sur l'affiche de nos théâtres subventionnés les titres d'œuvres fameuses qui font partie de notre patrimoine littéraire et de notre tradition classique. On vient de nous donner *Iphigénie* à la Comédie-Française et *Esther* à l'Odéon. Seulement, cette *Iphigénie* n'est pas l'*Iphigénie* de Racine, cette *Esther* n'est pas l'*Esther* de Racine. Des écrivains ont été d'avis que Racine n'avait pas tout dit sur Iphigénie et qu'on pouvait, après Racine, présenter Esther au public français. Ils n'ont certes pas prétendu se comparer eux-mêmes à Racine, qui avait tant de talent! Ce serait une injustice de leur reprocher ce manque de modestie ou cette imprudence. Mais, pour ce qui est de leurs pièces, il faut bien les comparer à celles de Racine, et même la comparaison s'impose, puisque le sujet est le même, et que, malgré tout, le spectateur français sait encore son Racine par cœur. Voici donc des auteurs d'aujourd'hui qui conçoivent une autre manière de traiter les sujets de Racine, une manière qui peut-être eût été celle de Racine, si Racine n'eût été retenu par les habitudes et le goût de son temps. N'est-ce pas leur droit? « Les sujets, se disent-ils, appartiennent à tout le monde. Et Racine n'avait pas même inventé les siens! Il les empruntait au théâtre grec, aux livres saints. En les empruntant, il les altérait. Il laissait tomber des traits devant lesquels reculait la timidité de la raison classique. Ce n'était pas sa faute, et, vivant dans son

temps, nous n'aurions pas fait mieux que lui. Mais il est permis d'imaginer ce qu'il eût fait s'il eût vécu de notre temps... » Il n'est pas impossible que ce système se généralise. Étudions donc, d'après les premiers spécimens qui nous en arrivent, cet art qui est : l'art de refaire les pièces de Racine et de les améliorer.

Je n'ai pas connu Jean Moréas. Ceux qui l'ont fréquenté, dans les dernières années de sa vie, m'assurent qu'il fondait sur la représentation de son *Iphigénie* les plus grandes espérances. Enfin on verrait ce que c'est qu'une tragédie vraiment digne de ce nom et classique au point d'en être grecque! Il ne doutait pas qu'il n'eût fait un chef-d'œuvre et qu'on ne dût s'en apercevoir un jour ou l'autre dans Paris, qui est l'autre Athènes. Il garda jusqu'au bout cette conviction, respectable comme tout ce qui est sincère. Il y était encouragé par de très chauds partisans, dont le zèle ne s'est ni démenti ni ralenti et qui n'ont eu de cesse qu'ils n'aient obtenu de la Comédie-Française la représentation du chef-d'œuvre ignoré. Aussi vaut-il mieux qu'il n'ait pas assisté à cette représentation. Le premier soir, c'était affligeant de voir le public s'éclaircir d'acte en acte, de scène en scène, s'esquiver par petits paquets, en sorte qu'à la fin on comptait ceux qui avaient prolongé jusqu'au bout la résistance. Le second soir, ce fut plus chagrinant encore. Il restait à jouer les dernières scènes, où le Vieillard vient raconter le prodige que vous savez :

> Comment et dans quel lieu *s'en fut-il retiré*,
> Le beau corps virginal que nous avions pleuré?
> Une biche était là sur l'autel étendue,
> Énorme *de sa taille*, agréable à la vue...

Quand la toile se releva, la salle fut tout étonnée d'avoir sous les yeux une cour de ferme avec maison d'habitation moderne et Mlle Leconte en blouse et pantalon de toile grise. C'est que, pour arrêter cette tendance à s'en aller, manifestée par le public de la veille, on avait placé *Poil de Carotte* en fin de représentation. C'était à prendre ou à laisser : on resterait à *Iphigénie*, ou on ne verrait pas Mlle Leconte dans *Poil de Carotte*. Toutefois pour n'imposer au public qu'un minimum d'*Iphigénie*, on en avait coupé un bon bout. Cette mutilation aurait désolé Moréas, et à juste titre. Il n'aurait pas perdu la foi dans son œuvre, évidemment. Mais il aurait désespéré des Athéniens de Paris.

Ce qu'on demande d'abord à une pièce en vers, c'est d'être bien écrite en vers. Jean Moréas faisait de beaux vers quand c'était pour son propre compte, c'est entendu ; mais pour le compte d'Euripide, il fai-

sait des vers cruellement médiocres. Je ne choisis pas mes exemples, mais il faut pourtant citer des exemples. Agamemnon s'adresse à Ménélas :

Je t'accuse à mon tour, mais je te parlerai
Sans trop enfler la voix, sans lever les *paupières*
Insolemment. Écoute, et je me souviendrai
Et quel est notre rang et que nous sommes frères.
Je m'étonne vraiment voyant ce que ton cœur
Communique à tes yeux contre moi de fureur.
En quoi t'ai-je offensé? Depuis quand? Ton Hélène
Abandonna ta couche, oubliant la pudeur.
Tu la gardais bien mal. Dois-je *en* porter la peine ?...
Et tu pâlis de rage *et tu n'es pas content!*
Je ne suis qu'à blâmer, dis-tu? Toi qui ne cesses
De soupirer après de honteuses *mollesses.*

Il est trop évident que le mot *paupières* est mis ici pour le mot *yeux,* qui avait le tort de ne pas rimer avec frères. Et comment en effet ne pas s'étonner de cette *communication* faite à des yeux par un cœur? *En* signifie : de ce que tu la gardais bien mal. *Et tu n'es pas content,* dit à un homme dont nous savons déjà qu'il a pâli de rage, fait songer à cet assassin auquel on reprochait de « manquer de délicatesse. » Quant aux « honteuses *mollesses,* » un écrivain français les eût sans doute appelées de « honteuses voluptés. » Moréas était un étranger écrivant en français ; nous devons savoir beaucoup de gré aux étrangers qui choisissent notre langue de préférence à toute autre, et même à l'esperanto ; seulement ils sont sujets, quand ils l'écrivent, à certaines incertitudes et impropriétés de langage, où nous sommes bien forcés de voir des provincialismes et des exotismes plutôt que des beautés.

Le chœur répond :

On ne distingue point le faux du *véritable,*

car le mot *vrai,* appelé par le sens, ne rime pas avec *aimable,* qui est un peu plus bas. Il est fort heureux que ce soit Moréas qui ait écrit des vers tels que ceux-ci :

Trop épris de moi-même et rempli du venin
De la présomption que ma faiblesse abuse...

De la corruption naît le dissentiment...

car s'ils eussent été de Ponsard ou d'Augier, on les eût trouvés d'une

platitude extrême. Et en voici pour lesquels il faut bien avouer que le seul mot qui serve est celui de coq-à-l'âne :

Dans un baiser *amer*
A ton père, ma fille...

ou bien :

Une brutale main
Avec le fer aigu fera de ta poitrine
Jaillir ton sang *humain*.

Car le moyen de frapper avec le fer la poitrine d'une jeune fille, et d'en faire jaillir un sang qui ne serait pas du sang humain ?

Je n'insiste pas; ce serait fastidieux. Ce que j'ai voulu dire, c'est que la tragédie de Moréas est pleine de chevilles, d'inversions, de prosaïsmes et de fautes de français. C'est à peine si, dans les passages lyriques ou oratoires, le style est meilleur, et encore d'une élégance surannée et falote. A ce point de vue, le besoin ne se faisait pas sentir de mettre cette *Iphigénie* à la Comédie-Française, où il y en a une autre qui, elle, est très bien écrite et même correctement.

Une pièce a beau être en vers, il faut malgré cela faire quelque attention au caractère des personnages, à leurs actes et à leurs sentimens. Dans *Iphigénie*, il y a Iphigénie. Depuis le moment où, ayant fait le sacrifice de sa vie, elle est soulevée par l'exaltation grandissante, auréolée par les feux prochains de la gloire, son rôle est magnifique et fait passer en nous un peu de son enthousiasme. Mais nous avons eu un instant de surprise. Nous ne nous attendions pas que la jeune fille, tout à l'heure si désolée de mourir et qui suppliait si désespérément son père, dût se transformer si vite en une héroïne. Le revirement a été brusque. Dumas fils eût trouvé que cela manque de préparations, et Sarcey qu'il y a un trou dans la composition. Ménélas paraît au début de la pièce : cela nous désoblige infiniment. Si Agamemnon est le roi des rois, son frère est le roi des cocus. Depuis que le ridicule de Molière a passé par là et que Ménélas s'appelle chez nous Sganarelle, le rôle n'est plus possible dans une tragédie. Celui d'Achille est piteux. Ce héros est prêt à toutes les violences, mais préférerait la douceur. Il accompagnera Iphigénie auprès des autels, pour le cas où, le sacrifice ayant cessé de lui plaire, elle se raviserait au dernier moment. On nous a changé notre Achille. Ce bouillant jeune homme en remontrerait pour la prudence à Ulysse lui-même. Son sabre est celui de M. Prudhomme qui sert à défendre les institutions ou, au besoin, à les combattre.

Tout cela est dans Euripide... je le sais bien. Et puisque, dans Euripide, tout cela était à sa place, le plus sage était de l'y laisser. La nouvelle *Iphigénie* n'est qu'une traduction de la pièce antique, et Moréas s'est efforcé de se tenir aussi près que possible de l'original : cela est à l'éloge du traducteur, mais n'a aucune espèce d'importance au théâtre. Car nous n'avons pas le texte grec sous les yeux, et d'ailleurs nous ne comprenons pas le grec. Ces exercices, où il s'agit d'unir dans de savantes proportions la fidélité et la liberté, l'exactitude et l'aisance, ne sont nullement à dédaigner; mais ils risquent de n'être tout à fait appréciés que par les gens de métier. Ils font merveille dans les milieux scolaires. Nos premières tragédies, œuvres de bons poètes du XVIe siècle, se jouaient dans les collèges. C'est le sort qui eût convenu à l'élégante version de Moréas.

J'ai à peine besoin de dire que Mme Bartet a été parfaite dans le rôle d'Iphigénie. Elle est toute l'interprétation. Et, en somme, il faut beaucoup pardonner à une pièce qui nous a permis de l'applaudir une fois de plus.

Esther princesse d'Israël est un drame historique et lyrique à grand spectacle et à grand orchestre. L'Odéon l'a encadré de somptueux décors, empruntés, je crois, au théâtre de Monte-Carlo. La figuration y est nombreuse et les musiciens y exécutent une véritable partition. Les auteurs sont MM. Sébastien-Charles Leconte et André Dumas; le premier, poète de belle allure, qu'un mérite, incontesté de ses pairs, a fait nommer président de la Société des poètes français; le second, plus nouvellement entré dans la carrière, et qui s'est fait une place des plus distinguées parmi les jeunes poètes. Ils ont, comme c'est aujourd'hui l'habitude, expliqué eux-mêmes au public ce qu'ils ont voulu faire. L'idée de leur pièce leur est venue en lisant un chapitre de Paul de Saint-Victor. L'auteur des *Deux Masques* y faisait remarquer qu'il y a deux Esther et que celle de Racine diffère beaucoup de celle de la Bible, ce qui est une remarque tout à fait judicieuse. A ces deux Esther ils résolurent d'en ajouter une troisième, qui ressemblerait, trait pour trait, à celle de la Bible.

Leur pièce commence par un tableau d'orgie, brossé, à ce qu'il me semble, dans le genre d'une toile de M. Rochegrosse qui, il y a une vingtaine d'années, fit sensation au Salon par sa fougue et ses dimensions. C'est à Suze, dans une grande salle du palais d'Assuérus reconstitué d'après les plus récentes découvertes de l'archéologie. Architecture, sculpture, mobilier, costumes, armes, vaisselle, mets et boissons,

fleurs et fruits, tout y est d'une exactitude scrupuleuse et garantie. Le Roi est vêtu de la kandys, sorte de robe médique qu'il ne faut pas confondre avec les autres robes, qui sont des robes et ne sont pas des kandys. Il est coiffé de la kitaris qui est une mitre en feutre et non pas un diadème, et il tient en main un sceptre d'or, ce qui est l'usage commun aux rois de tous les temps et de tous les pays, à table et ailleurs. Il y a sept jours et sept nuits que dure le festin. Cela excuse un peu de lassitude qui commence à s'emparer des convives et du Roi. Celui-ci, pour en renouveler l'intérêt, fait paraître dans une loggia son épouse préférée, Vasthi. Il exige qu'elle se mette nue devant l'assistance. J'ai oublié de vous dire qu'il est complètement ivre. Comme elle refuse, il lui lance une flèche. Elle tombe morte... Nous sommes loin du dialogue entre les deux amies qui se retrouvent :

Est-ce toi, chère Élise?...

Il faut remplacer Vasthi. L'ordre a été donné de chercher parmi les jeunes filles les plus belles des cent vingt-sept royaumes sur lesquels règne Assuérus... Mais il n'est pas nécessaire de suivre la pièce dans tous ses développemens; et nous pouvons arriver tout de suite au dernier acte qui en est la partie la plus originale. Esther a obtenu de l'amoureux Assuérus la grâce de Mardochée, le supplice d'Aman et des dix fils d'Aman. Elle reste pensive. Que lui faut-il encore et qu'attend-elle pour contenter les ardeurs du Roi, qui devient de plus en plus pressant et qui même s'impatiente? Il faut, à cette charmante femme, la mort de tous ses ennemis — ils sont des milliers — tout simplement. Assuérus s'étonne qu'elle pense à de telles choses en de tels momens :

ASSUÉRUS

Quoi? Même en ce moment, ma pâle bien-aimée,
Peux-tu de tels soucis avoir l'âme alarmée?
Non, non. Ne pensons plus aux hommes jusqu'au jour.
Je suis la force unique et toi l'unique amour,
Rien, dans cette minute ineffable et profonde,
Ne compte plus pour nous qui sommes seuls au monde,
Et je baise ton front, tes lèvres et tes yeux.

ESTHER

Mais combien notre amour sera plus furieux,
Quels seront mes transports de folie et de joie,
Et combien cette nuit, où je serai ta proie,
Aura plus de fatale et tragique splendeur,
Si l'heure où je succombe en tes bras a l'odeur
Des matins de carnage et des soirs de victoire!

ASSUÉRUS

Tu veux donc que pour nous la nuit d'amour soit noire?

ESTHER

Je veux qu'elle soit rouge et que sous son manteau
D'étoiles le sang pur ruisselle comme l'eau,
Qu'autour de notre couche, en son ombre agrandie,
Éclate le tumulte et ronfle l'incendie,
Et jusqu'aux premiers feux du matin renaissant,
Que les noces d'Esther soient des noces de sang !...

Bientôt on entend une clameur gronder dans le lointain. C'est le massacre qui commence. Ça n'a pas traîné. Alors Esther commence à éprouver du plaisir dans les bras d'Assuérus. Elle se donne, dans le double enivrement des sens satisfaits et de la vengeance assouvie. Du sang, de la volupté et de la mort !

Jamais je n'ai rêvé d'une pareille extase...
Aimons-nous dans la mort et dans la volupté.

Telle est cette nuit de noces, bien orientale. Il est à peine besoin de remarquer que cette scène très montée de ton ne figure pas et ne pouvait pas figurer dans une pièce destinée à être représentée par les demoiselles de Saint-Cyr;... mais puisque c'est conforme au Livre d'Esther !

Seulement est-ce conforme au Livre d'Esther? Il est dit dans la Bible que la Reine obtint de l'amour du Roi des lettres ordonnant de massacrer les ennemis de sa race. Et c'est tout. Là-dessus l'imagination des deux auteurs, qui venaient de lire le chapitre de Paul de Saint-Victor, est entrée en travail. Elle leur a aussitôt suggéré la vision d'une femme atteinte de cette espèce de délire qui mêle à la folie de la chair la folie du sang, avive l'une par l'autre et fait naître de l'horreur même et de la souffrance une volupté inouïe : c'est un mélange des plus savoureux et qui exclut toute idée de fadeur. L'Esther biblique devient ainsi un cas de manie érotique et sanguinaire. C'est proprement « un monstre. » Les romantiques posaient ce principe : « Fabriquons des monstres ! » Ils auraient eu pour cette Esther les yeux d'Assuérus. Ils aimaient les tableaux d'orgie et aussi à jeter au milieu des fêtes de l'amour la note macabre. Leur théâtre est rempli de dames galantes et rancunières qui joignent à une férocité extraordinaire d'incroyables ardeurs amoureuses. Lucrèce Borgia en est une et Marguerite de Bourgogne en est une autre. A la psychologie de la femme, qu'il estimait conventionnelle, le romantisme avait substitué celle de la

goule, qu'il jugeait plus vraie. L'*Esther* nouvelle est quelque chose comme le *Livre d'Esther* accommodé avec la *Tour de Nesle*.

Je ne suis guère partisan de ces embellissemens qu'on fait subir aux pièces de Racine; je doute que Racine les eût approuvés. Il savait ce qu'il faisait. Quand il transportait une pièce antique sur notre scène, il ne se piquait pas d'en donner une traduction littérale, et il eût été d'avis, lui qui connaissait si parfaitement les anciens, que c'est le plus sûr moyen de les trahir. Il supprimait tout ce qui pour le spectateur moderne ne serait qu'une étrangeté; il modifiait ce qui eût détourné son attention et nui à son émotion. Quand il empruntait un sujet de pièce à un livre d'histoire, fût-ce à un texte sacré, il n'estimait pas que ce texte fût tellement sacré qu'on ne pût y toucher. Il écartait soigneusement tout ce qui n'était que spectacle, figuration, vain plaisir des yeux, propre à amuser les petits enfans, mais non du tout à satisfaire le spectateur curieux des ressorts de notre nature. Surtout il s'attachait à rendre aussi vraisemblables que possible les mobiles auxquels obéissent les personnages. Il n'était pas dupe d'une prétendue exactitude historique, sachant de reste que cette exactitude est un leurre et que l'histoire, telle que nous la faisons, défaisons et refaisons, n'est que la série des interprétations où s'amuse notre fantaisie. La vérité historique d'aujourd'hui a beaucoup de chances pour n'être pas celle de demain; mais la vérité humaine ne change pas. Et c'est la seule dont se soucie le spectateur, parce que c'est la seule qu'il atteigne directement. Aussi ne faut-il mettre au théâtre que des sentimens conservant quelque chose d'humain et des passions qui ne ressemblent pas à des visions de cauchemar... Nous avons changé tout cela. Nous nous sommes épris de l'énorme et du monstrueux. Nous avons rêvé des Barbares et de l'Orient, et nous nous sommes noyés dans ce rêve. Voyez *Salammbô*, qui est le chef-d'œuvre du genre. Il nous a fallu des orgies de couleur et de passion. On nous a brossé des tableaux si chargés et surchargés de couleur que nous n'y avons plus rien vu du tout. On nous a étalé des passions si étrangères à la forme de l'humaine condition, que devant elles nous sommes demeurés stupides. Cette attitude était celle que le théâtre classique mettait tout son soin à nous épargner. C'était un merveilleux instrument d'intelligence et de clarté.

Aussi, et en fin de compte, je me demande si on a tout à fait le droit de fausser, pour le plaisir, les chefs-d'œuvre que ce théâtre nous a laissés. A-t-on tout à fait le droit de nous montrer, précisément sur les scènes destinées à garder et à protéger ces chefs-d'œuvre,

leurs étranges répliques? Peut-être nous prépare-t-on quelque part une *Andromaque*, une *Bérénice*, une *Athalie* nouveau style. Je supplie alors les directeurs de théâtres subventionnés de répondre aux auteurs qui les leur apporteront : « Nous avons déjà des pièces de ce nom-là. Elles valent ce qu'elles valent. Mais nous sommes obligés de nous y tenir... »

J'ai dit que la Comédie-Française s'est annexé l'acte tiré par Jules Renard de son roman *Poil de Carotte*. La pièce est connue : ce n'est d'ailleurs pas une pièce de théâtre. L'œuvre est classée : ce n'est d'ailleurs pas le chef-d'œuvre et le puissant effort de l'esprit humain que célèbrent quelques admirateurs de Jules Renard, avec cette manie de l'outrance, cette prodigalité dans l'hyperbole, et cette totale absence du sentiment de la mesure qui caractérisent notre époque. C'est une scène de mœurs à la Henry Monnier, d'une notation aiguë, pénible, déplaisante et parfaitement rendue. Elle était tout à fait à sa place au Théâtre-Antoine ; elle y est moins bien à la Comédie-Française. Je m'empresse d'ajouter qu'elle a eu la bonne fortune d'y rencontrer une interprète de premier ordre. Mlle Leconte est, dans le rôle de Poil de Carotte, merveilleuse de sensibilité contenue, d'ironie émue, de malice et de mélancolie. On lui a fait un succès enthousiaste, et c'était justice. Les autres rôles sont très bien tenus par M. Alexandre et Mlle Dussanne.

Alexandre Dumas fils a noté naguère cette évolution qui se produit presque nécessairement dans l'œuvre de l'écrivain de théâtre, quand celui-ci, non content d'être un amuseur et de secouer les grelots du rire, a prétendu agiter des questions et mettre des idées à la scène. Peu à peu la partie de philosophie déborde sur l'autre ; l'équilibre est rompu entre les deux élémens, pensée et action. La nouvelle pièce de M. Brieux en est un exemple. De tout temps M. Brieux a été très préoccupé de questions morales et sociales, et très soucieux de mettre des idées dans ses pièces. C'est sa marque et son honneur. Il aborde maintenant le problème le plus ardu qui soit, et aussi le plus vaste et le plus profond, et encore le plus troublant, le plus angoissant, celui où l'on ne cherche qu'en gémissant : le problème religieux. C'est le sujet de *la Foi*, qui nous revient, elle aussi, de Monte-Carlo, où elle fut jouée en 1909 avant de passer à l'Odéon. L'Odéon fait beaucoup d'emprunts au théâtre de Monte-Carlo. Question de décors sans doute. Car la pièce de M. Brieux nous est présentée avec une figu-

ration importante et accompagnée de musique. Mais cela n'en change pas le caractère essentiel. Plutôt qu'une pièce de théâtre, au sens habituel du mot, c'est une série de scènes dialoguées, où M. Brieux s'est essayé à écrire un drame philosophique, dans la manière de Renan.

La philosophie qui s'y exprime est bien connue : c'est celle des « philosophes » du XVIII[e] siècle et plus spécialement de Voltaire. Elle consiste à penser que la religion est une invention de quelques ambitieux qui se sont avisés de ce moyen pour imposer leur domination aux hommes ignorans et crédules. Par d'ingénieuses supercheries ils ont répandu cette illusion qu'ils commandaient à toutes les forces de destruction, élémens, fléaux, maladies, devant lesquelles tremble notre faiblesse. Et ils ont donné à croire qu'ils étaient en communication directe avec des dieux qui, soit dit entre nous, n'existent pas. Ainsi les thaumaturges s'imposèrent aux hommes et aux maîtres des hommes : une alliance fut conclue entre les prêtres et les rois. D'ailleurs ce mensonge est si ancien et l'hérédité l'a implanté en nous à de telles profondeurs, que nous ne pouvons plus l'en arracher. Nous sommes pareils à ces prisonniers faits à leur captivité et qui réclament leur cachot. Au surplus, il faut être juste : la peur a quelques bons effets : elle met un frein aux instincts de violence et de brutalité : c'est la meilleure discipline. L'illusion, elle aussi, a son utilité : la vaine espérance nous fait prendre en patience la réalité de nos maux. Tout bien compté, mieux vaut se servir de la religion que la détruire : il faut une religion pour le peuple...

M. Brieux a placé son drame, comme il convenait, dans la vieille Égypte, terre privilégiée des religions, fertile en dieux de toutes les tailles, de toutes les formes et à tous les usages. Chaque année, une jeune fille doit être sacrifiée au Nil, qui ne déborde qu'à cette condition. Heureuse, la victime désignée! se disent entre elles les jeunes filles sur qui pèse la menace du choix divin. « Trois jours avant la date fixée, dans toute la ville et dans la terre entière, on commencera les préparatifs de la fête... Et elle, elle, l'Élue, la Salvatrice, sortira entourée de tous les grands prêtres d'Ammon vêtus de pourpre et d'or; et du haut d'un char élevé où brûleront des parfums, elle verra le peuple tendre ses bras innombrables vers elle. Elle sera étourdie par les bruits éclatans des fanfares et par les cris d'allégresse. Et elle sera conduite au Nil. Elle montera dans la barque d'Ammon, dans la barque sortie des profondeurs du sanctuaire. Et la barque s'éloignera du rivage où toute une foule sera prosternée. Et la barque reviendra sans elle. » Pour un sort digne d'envie, c'est un sort digne d'envie; cepen-

dant il effraie plutôt qu'il ne tente la jeune Yaouma. Car elle est fiancée à Satni, le fils du potier. C'est pourquoi les fiançailles avec le Nil, quoique plus glorieuses, ne lui disent rien qui vaille.

Satni, qui revient de voyage, s'y est formé à des vérités nouvelles; et, ayant connu que les dieux n'existent pas et que les prêtres sont des imposteurs, il a résolu de proclamer cet évangile. L'Égypte ne refuse pas de l'entendre, mais aussitôt elle altère la parole de ce sage et fausse ses enseignemens. Elle tient Satni pour l'envoyé d'autres dieux, plus puissans que les dieux connus jusqu'à ce jour, et en conséquence elle lui demande d'opérer des prodiges plus prodigieux que ceux accomplis par ses prédécesseurs. Les malades exigent qu'il les guérisse, les aveugles et les sourds qu'il les fasse voir et entendre. Et ceux qui convoitent le bien de leur prochain ou qui ont intérêt à sa mort comptent pareillement sur lui pour les aider dans leurs exécrables projets. Un être, plus que tous les autres au monde, croit à son caractère surnaturel : c'est Yaouma. Elle est curieuse et elle a l'esprit borné, car elle est femme : elle voudrait que Satni lui dise son secret. Lui ne sait qu'une chose, c'est qu'il faut renverser les idoles. Il les renverse. C'est fait : il n'y a plus de dieux.

L'acte suivant nous offre le tableau de ce que serait un monde sans religion. La brute humaine s'est déchaînée. On vole, on assassine, et tels qui, en d'autres temps, eussent été de bons bourgeois, se changent subitement en apaches. Pourquoi pas? Le tout est d'échapper à la police ; il n'y a pas de sanction surhumaine ; il n'existe pas de gendarme divin. Cependant ceux qui souffraient, souffrent davantage : « La mort d'un enfant, gémit l'inconsolable Miéris, une mère n'y croira jamais tout à fait : c'est trop injuste et trop cruel pour être possible. On se dit : Ce n'est qu'une séparation. Tes doctrines, Satni, peuvent exprimer la vérité, mais puisqu'elles affirment l'éternité de cette désunion, puisqu'elles affirment cette chose irréparable, révoltante, que la mort de l'être aimé est définitive, je puis te dire que les femmes ne l'accepteront jamais. » Et les misérables sentent peser plus lourdement sur eux leur misère. Ainsi pense le propre père de Satni, et il ne le lui envoie pas dire : « Alors, c'est ça, la vie d'un homme pauvre? Le travail dès l'enfance, les coups. Puis le travail, toujours le travail sans profit, seulement pour la nourriture. Et encore le travail... pour les autres. Pas une joie. On meurt... Et c'est fini ! Tu es revenu pour m'apprendre cela... Du travail, des coups, la misère... la fin. Naître, souffrir, mourir. Toute existence tient dans ces trois mots. Qu'est-ce que tu es venu faire ici? C'est ça ton œuvre?

Satni, Satni, rends-moi ma foi, je le veux. Ah! pourquoi es-tu né, destructeur? » Voilà ce que c'est que d'ouvrir la main quand on l'a pleine de vérités!

Aux deux derniers actes, le Pharaon et le Grand Prêtre se disputent comme bandits qui se disputent une proie, et finalement s'entendent comme larrons en foire. Ce grand prêtre est un homme captieux. Il circonvient Satni avec tant d'adresse qu'il fait de Satni le complice de la fourberie que Satni est venu dénoncer. Laissé seul dans le temple devant lequel se presse une foule implorant le miracle, et peu à peu gagné par la contagion de la folie mystique, Satni exécute lui-même la manœuvre destinée à abuser le peuple : une pression légère sur un levier. La déesse Isis baisse la tête : voilà ce que c'est qu'un miracle. Après quoi, Satni ayant eu honte et confessé sa propre supercherie, il est lapidé par le peuple. Les dieux d'Égypte sont plus en faveur que jamais. Et Yaouma vole au sacrifice avec un redoublement d'exaltation...

Nous parlons ici de théâtre, nous ne faisons pas de théologie; aussi n'y a-t-il pas lieu de discuter la doctrine dont M. Brieux s'est fait le metteur en scène, et qu'au surplus les esprits les moins aveuglés par les préjugés trouvent aujourd'hui un peu étroite et simplette. Mais le rôle de l'écrivain de théâtre n'est que de donner aux idées, justes ou fausses, la forme dramatique, le mouvement, l'expression pittoresque et concrète. M. Brieux apporte dans tout sujet qu'il traite une sorte d'ardeur ingénue qui est l'âme même de son œuvre. Il l'a mise ici au service de la rhétorique libre-penseuse avec un talent incontestable, et il a réussi tout au moins à ne pas choquer le public, puisque la pièce a passé sans protestations à l'Odéon comme à Monte-Carlo. On peut regretter cependant qu'il l'ait intitulée : *la Foi*. Tout au plus, ce titre pourrait-il convenir par antiphrase, comme on donne aux Furies le nom d'Euménides, qui veut dire : les douces et les bienveillantes. Car on peut retourner en tous les sens et presser jusqu'à épuisement ces cinq actes, on n'y trouvera pas un atome de foi, et on ne pouvait l'y trouver, la foi étant, de tous les sentimens qui élèvent l'âme et la purifient, le plus élevé, le plus pur, et celui qui commande le plus impérieusement le respect.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE LA REINE CAROLINE DE BRUNSWICK.

An injured Queen, Caroline of Brunswick, par Lewis Melville, 2 vol. in-8, illustrés ; Londres, librairie Hutchinson, 1912.

J'avais l'occasion de rappeler ici tout récemment encore, à propos de la publication d'un très précieux album de peintures d'Holbein, l'aventure tragi-comique de cette princesse Anne de Clèves, dont le portrait est aujourd'hui l'une des gloires de notre Louvre. Désirant se choisir une quatrième femme, en remplacement de Jane Seymour qui venait de mourir, et fort ennuyé du refus de la délicieuse Christine de Danemark qui, disait-elle, aurait consenti volontiers à devenir reine d'Angleterre si elle avait eu deux têtes sur ses épaules au lieu d'une seule, le roi Henri VIII avait envoyé à la cour de Clèves son peintre favori, afin de connaître par lui la figure de la plus « épousable » des autres princesses protestantes qu'on lui avait signalées. Mais il était arrivé qu'Holbein, avec son habitude de ne traduire que très discrètement l'expression intime des visages qu'il avait à peindre, avait rapporté de Clèves une image où son royal patron n'avait pas su découvrir maintes traces, — qui s'y lisaient pourtant, mais à peine indiquées, — du caractère véritable de la froide et maussade Anne de Clèves : si bien qu'Henri VIII, après l'avoir épousée par procuration sur la foi du portrait, avait reconnu aussitôt, en la voyant, l'impossibilité pour lui de la garder près de soi. Impossibilité qui, d'ailleurs, avait eu pour la princesse ainsi répudiée les conséquences les plus heureuses : car non seulement elle lui avait permis

de conserver son unique tête sur ses épaules, au contraire de la belle et infortunée Catherine Howard qui lui avait succédé : mais tous les contemporains s'accordent à nous dire que, désormais tranquillisée et pouvant s'abandonner librement à l'influence « éducative » du luxe et des plaisirs de la vie anglaise, la triste provinciale du portrait d'Holbein avait fini par devenir l'une des dames les plus agréables de la cour de son ex-mari, à tel point qu'on avait soupçonné ce galant prince lui-même d'avoir, plus d'une fois, daigné « flirter » avec elle.

Combien plus prosaïque et plus navrante nous apparaît, en comparaison de cette aventure d'Anne de Clèves, celle d'une autre jeune princesse allemande qui, deux siècles et demi plus tard, est venue pareillement de son pays en Angleterre avec la vaine espérance de s'y asseoir sur le trône de Catherine d'Aragon et de Jane Seymour ! C'était en l'année 1794. Le roi George III avait signifié à son fils aîné, le prince de Galles, qu'il ne consentirait à faire payer ses dettes par le Parlement que si le prince, de son côté, acceptait enfin d'épouser une princesse protestante, de manière à assurer la succession au trône. Il est vrai que le prince de Galles, à ce moment, était déjà marié, — ayant épousé devant un prêtre catholique, le 15 décembre 1785, une jeune Irlandaise, Mme Fitzherbert ; mais il avait caché à ses parens l'incontestable validité de ce premier mariage, telle que nous l'a révélée définitivement, il y a une dizaine d'années, la publication autorisée d'un ensemble de documens tenus secrets jusque-là. Le prince avait même, en 1794, notoirement rompu tous rapports avec Mme Fitzherbert ; et ainsi son père n'avait pas été trop étonné d'apprendre de lui qu'il ne refuserait plus de se laisser marier officiellement, moyennant la promesse formelle du règlement de ses dettes.

On lui avait alors proposé, comme jadis à son aïeul Henri VIII, deux ou trois jeunes princesses allemandes : et notamment il y avait parmi elles cette Louise de Mecklembourg-Strelitz qui allait ensuite devenir la célèbre reine Louise de Prusse. Mais toutes les relations des voyageurs étaient unanimes à proclamer la grâce, la beauté, comme aussi la remarquable intelligence de la princesse Louise de Mecklembourg ; et le prince de Galles se trouvait, à cette date, sous l'entière domination d'une maîtresse, l'ambitieuse lady Jersey, qui n'admettait pas qu'une rivale trop aimable risquât de lui disputer son pouvoir sur l'esprit et le cœur de son princier amant. De telle sorte qu'elle avait exigé que le choix de ce dernier, pour un mariage de

pure « convenance » politique comme l'était celui-là, ne portât point sur la plus belle des princesses proposées, mais au contraire sur la plus insignifiante et médiocre en toute façon.

C'est dans ces conditions que le jeune prince, malgré tous les conseils et toutes les remontrances de ses parens, avait déclaré son dessein d'épouser la fille cadette du duc Charles de Brunswick et de la duchesse Augusta, sœur aînée du roi George III. Caroline de Brunswick avait alors vingt-six ans ; et sa famille tout de même que son entourage avaient presque perdu l'espérance de la voir se marier. Elle avait cependant consenti à épouser le prince de Galles, avec la ferme résolution d'être pour lui une compagne dévouée, et de tâcher de son mieux à le rendre heureux. Après de longs délais, causés par l'insécurité des routes de terre et de mer, elle s'était embarquée à Stade, le 24 mars 1795, sur une frégate anglaise. A Greenwich, lorsqu'elle y était arrivée, le 5 avril suivant, elle avait eu l'ennui d'apprendre que personne n'était encore là pour la recevoir : première humiliation que lui infligeait lady Jersey, nommée sa dame d'honneur sur la demande formelle du prince de Galles, à l'extrême étonnement de toute la cour. Puis lady Jersey était venue, et l'on s'était mis en route vers Londres, dans un carrosse où la maîtresse du fiancé avait eu l'audace de vouloir prendre place à côté de la fiancée, sous prétexte de ne pouvoir jamais tourner le dos à l'attelage sans avoir la migraine.

Enfin la future princesse de Galles avait pris possession de l'appartement qui lui était réservé au palais de Saint-James. Elle s'y trouvait seule avec le diplomate qui l'avait amenée, lord Malmesbury, quand le prince de Galles était entré. Il s'était avancé vers elle, l'avait dévisagée d'un rapide coup d'œil, et, sans lui dire un mot, s'en était allé à l'autre extrémité du salon. « Harris, — avait-il demandé à son valet de pied, — apportez-moi tout de suite un verre d'eau-de-vie ! » Et comme lord Malmesbury s'était permis d'insinuer que, peut-être, « Son Altesse Royale ferait mieux de se contenter d'un verre d'eau, » le prince avait lâché un juron, s'était écrié : « Il faut que j'aille voir la Reine ! » et était reparti. Le surlendemain, 8 avril, l'archevêque de Cantorbéry avait célébré le mariage. Tout le monde avait été frappé de la mine contrainte, défaite, du marié. « Le pauvre prince avait l'air d'être la mort en personne, » lisons-nous dans une lettre de lady Maria Stuart, écrite au sortir de la chapelle royale. Mais la cause véritable de cet abattement n'avait pas tardé à être connue. « Mon frère, — racontait le duc de Bedford, — était l'un des deux ducs qui soutenaient le marié

pendant la cérémonie; et certes, le prince de Galles avait grand besoin d'être soutenu, car mon frère m'a assuré qu'on avait beaucoup de peine à l'empêcher de tomber. Lui-même, d'ailleurs, a confié à mon frère qu'il avait bu plusieurs grands verres d'eau-de-vie afin d'avoir le courage d'aller jusqu'au bout de la cérémonie. »

Un mariage ainsi commencé n'avait guère de chances de devenir l'union intime et cordiale naïvement rêvée par Caroline de Brunswick. Dès les premières semaines, les efforts tentés par la jeune princesse pour se délivrer de l'odieuse tutelle de lady Jersey, maîtresse avérée de son mari, avaient transformé en une véritable haine l'antipathie instinctive du prince de Galles à son égard. Jamais plus, désormais, il n'allait consentir même à la revoir; et elle, de son côté, on comprendra aisément qu'elle n'ait pas cru devoir se résigner longtemps à une vie aussi différente de celle qu'on lui avait promise à la cour d'Angleterre. Tout de suite après la naissance d'une fille, elle avait obtenu du Roi, son fidèle protecteur, la permission de s'éloigner de cette cour détestée, et s'en était allée demeurer avec la petite princesse Charlotte au village de Blackheath, dans une maison de campagne dont elle n'était sortie que dix ans plus tard, lorsque l'obligation de défendre son honneur outragé l'avait, pour quelque temps, ramenée à Londres. Un couple d'aventuriers qu'elle avait eu l'imprudence de traiter en amis l'avaient accusée auprès de son mari d'être la véritable mère d'un orphelin dont elle s'était, charitablement, constituée la tutrice. Aussitôt le prince de Galles avait fait nommer une commission secrète, avec l'espoir que les conclusions de celle-ci, établissant l'infidélité de sa femme, lui permettraient d'achever de se séparer d'elle au moyen d'un divorce. Mais la commission avait dû reconnaître, au contraire, la parfaite innocence de l'accusée; et celle-ci avait été rappelée à la cour, où de nouveau le vieux Roi lui avait prodigué, aussi longtemps qu'il l'avait pu, les marques les plus touchantes de son affection.

Malheureusement, la folie de George III s'était aggravée au point de rendre indispensable la proclamation d'une régence. Devenu maître incontesté du pouvoir royal, le mari de Caroline de Brunswick s'était efforcé par tous les moyens de chasser de la cour une princesse dont l'obstination à réclamer ses droits risquait de provoquer les troubles les plus graves, aussi bien à la Chambre des Communes que parmi le peuple. Enfin Caroline, que les pires humiliations n'avaient pu abattre, s'était résignée à quitter l'Angleterre pour assurer la tranquillité et le bonheur de sa fille : car la belle, intrépide, et admirable

princesse Charlotte ne se lassait pas de protester en faveur de sa mère, ni non plus de braver toutes les défenses qu'on lui faisait de la voir. Ainsi la princesse de Galles était partie, en août 1814; et alors avait commencé pour elle une série d'aventures plus ou moins excentriques, qui s'étaient prolongées jusqu'au lendemain de la mort du vieux George III. Mais voici que, durant l'été de 1820, elle avait appris que son mari, devenu maintenant le roi George IV, se refusait à laisser introduire le nom de sa femme dans les prières publiques ordonnées à l'occasion de son avènement : sur quoi la nouvelle reine s'était hâtée de revenir en Angleterre, malgré la menace d'un procès qui, disait-on, ne manquerait pas d'aboutir à la démonstration formelle de son indignité.

Et, vraiment, le procès s'était ouvert devant la Chambre des Lords. Avec l'aide de deux avocats non moins remarquables par leur caractère que par leur talent, Thomas Denman et le futur lord Brougham, Caroline avait à se justifier d'une accusation d'adultère infiniment plus sérieuse, à coup sûr, que ne l'avait été celle de 1807. Une vingtaine d'anciens serviteurs italiens de la princesse, mandés à Londres sur l'ordre et aux frais du gouvernement royal, affirmaient que leur maîtresse avait entretenu des relations illicites avec un personnage de condition inférieure, le « courrier » Bartolomeo Pergami, dont tout le monde savait en effet qu'elle avait obtenu pour lui le titre de baron, et l'avait longtemps accueilli dans son intimité.

Le Roi lui-même et ses ministres, à la lecture des révélations que s'offraient à faire ces divers serviteurs congédiés de Caroline, avaient eu la certitude que celle-ci n'oserait pas remettre le pied en Angleterre. Puis, lorsqu'elle était revenue, ils s'étaient sentis absolument sûrs de sa condamnation, avec ce terrible faisceau de preuves qu'ils possédaient contre elle. Mais devant la Chambre des Lords, sous les habiles questions et confrontations de Brougham, le faisceau s'était éparpillé de la façon la plus imprévue. Presque tous les témoins s'étaient contredits, ou bien avaient été surpris à mentir, ou encore avaient déclaré ne plus se souvenir de rien. Piteusement, le ministère avait dû retirer sa plainte; et lorsque Caroline était morte, quelques mois plus tard, le 7 août 1821, épuisée de l'effort passionné qu'elle avait poursuivi depuis son retour, l'indignation de plus en plus prononcée du peuple anglais était sur le point de contraindre le gouvernement à rétablir le nom de la Reine dans la liturgie.

C'était, pour Caroline de Brunswick, une grande victoire, complète et décisive. Mais depuis lors l'opinion des historiens n'a plus voulu

tenir compte de ce mouvement de sympathie populaire qui, plus encore que les contradictions des témoins du procès, avait déterminé lord Liverpool à retirer le *bill* proclamant la déchéance de l'ancienne princesse de Galles. Non pas, en vérité, que la plupart des historiens susdits aient positivement reconnu l'adultère de Caroline avec le courrier Pergami : ils se sont bornés simplement à soutenir qu'un doute planait sur l'innocence de l'accusée, et qu'en tout cas celle-ci, durant son séjour à l'étranger, n'avait pas conservé l'attitude qui seyait à son rang. Après quoi les uns l'ont crue un peu folle, victime des dures épreuves qu'elle avait eu à subir depuis son mariage; tandis que d'autres nous l'ont représentée comme une créature foncièrement vicieuse et déséquilibrée.

Aussi peut-on dire que la vie et le caractère de Caroline de Brunswick ont constitué pour nous, jusqu'ici, un de ces problèmes historiques qui finissent par piquer, tôt ou tard, la curiosité des chercheurs : sans compter que la récente publication de l'acte de mariage du prince de Galles avec Mme Fitzherbert nous prouve assez que nulle raison de convenance ne s'oppose plus, désormais, à l'examen le plus impartial de problèmes de cet ordre. Tout le monde, d'ailleurs, et depuis longtemps, est d'accord sur la médiocre qualité morale du mari de Caroline ; et je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui un seul historien anglais qui refuse d'approuver le sévère jugement prononcé naguère par Thackeray sur le « premier *gentleman* de l'Europe. » Incontestablement, le prince de Galles a eu des torts très graves vis-à-vis de sa femme. Il a eu tort de la choisir dans les conditions que j'ai dites, et de lui donner sa maîtresse pour dame d'honneur, et de l'accueillir avec une froideur mêlée de mépris. Mais sa femme a-t-elle eu également des torts envers lui ? En a-t-elle eu dès les premiers temps du mariage, au moment où le prince de Galles a signifié à ses parens qu'il entendait ne plus jamais la rencontrer sur son chemin ? Et plus tard, lorsqu'elle s'est mise à courir le monde en compagnie du « baron » Pergami, dans quelle mesure a-t-elle manqué à ses devoirs de princesse et d'épouse ? Tandis que sa propre fille et le mari de celle-ci, le futur Léopold Ier de Belgique, et plusieurs membres de la famille royale d'Angleterre, et avec eux des hommes d'une bonne foi évidente tels que Denman et Brougham, lord Holland et Thackeray, l'ont toujours proclamée absolument innocente, jusqu'à quel point devons-nous admettre la condamnation portée contre elle par d'autres juges non moins autorisés ? Autant de questions auxquelles vient enfin de

répondre l'un des biographes et critiques anglais les plus consciencieux, M. Lewis Melville, dans les deux gros volumes qu'il a consacrés à l'histoire de *Caroline de Brunswick;* et rarement un livre de l'espèce de celui-là est arrivé plus à propos, avec un magnifique appareil de documens inédits ou peu connus qui, dès le premier jour, ont été abondamment reproduits et commentés dans toute la presse anglaise, assurant d'emblée à l'ouvrage de M. Melville une place d'honneur parmi les publications historiques de ce temps.

Désormais, grâce à ce remarquable ouvrage, je serais tenté de dire que la vie et le caractère de Caroline de Brunswick n'ont plus pour nous rien de caché. Des innombrables témoignages contemporains que nous a offerts le nouveau biographe, mais surtout des citations qu'il nous fait du témoignage constant de la princesse elle-même, nous voyons se dégager une figure à la fois si simple et si nette que nulle hésitation ne nous est plus possible sur le plus ou moins de justesse des différens griefs élevés contre elle. D'un seul coup, grâce au patient et lumineux travail de M. Melville, la destinée de Caroline de Brunswick se dépouille de ce qu'elle avait, hier encore, de trouble et d'obscur : au lieu d'une héroïne de roman, singulière et perverse, nous découvrons une pauvre femme qui, cruellement accablée sous le double poids de la solitude et de la souffrance, se transforme de plus en plus en un type curieux de vieille demoiselle excentrique, — du genre de ces institutrices allemandes qu'on rencontre parfois vêtues de costumes invraisemblables, et traînant à leur suite une demi-douzaine de chiens ou de chats familiers.

An injured Queen: ces mots, qui servent de titre au livre de M. Melville, sont l'épitaphe que Caroline elle-même a désiré faire graver sur son tombeau. Ils ne signifient pas seulement : « une reine injuriée, outragée, » mais bien quelque chose comme : « une reine qui a été privée de ses droits. » C'est assez dire que l'intention du biographe a été de réhabiliter la princesse de Galles, en prouvant la fausseté absolue des accusations au moyen desquelles ses ennemis ont tâché à la « priver de ses droits. » Mais il ne résulte aucunement de là que M. Melville ait voulu nous faire admirer la figure de cette princesse, injustement accusée. Son livre nous la montre telle qu'elle était, avec d'éminentes qualités de cœur unies à l'énergie la plus indomptable, mais aussi avec toute sorte de défauts dans l'intelligence et le caractère qui ont de quoi nous expliquer, au moins en partie, ce qu'on pourrait prendre d'abord pour un acharnement exceptionnel

du sort à son endroit. Et si personne, assurément, ne s'avisera plus maintenant de juger criminelle la conduite de lafemme de George IV, bien des lecteurs s'étonneront de l'étrange hasard qui a soudain transporté au milieu de l'une des cours les plus raffinées de l'Europe une princesse beaucoup plus « provinciale » encore, et moins « royale, » que la pauvre Anne de Clèves, cette autre « reine privée de ses droits. »

Presque tout le second volume de l'ouvrage de M. Lewis Melville est consacré au récit du séjour de Caroline hors d'Angleterre, de sa rentrée à Londres et de son procès devant la Chambre des Lords. Avec sa précision et sa clarté habituelles, le biographe s'attache à nous démontrer que les témoignages apportés d'Italie contre la princesse ne sauraient avoir aucune valeur, étant manifestement les résultats d'un véritable complot ourdi par des agens dénués de scrupule, et qui exploitaient à leur profit l'aveugle crédulité du mari de l'accusée. Il est sûr que ces témoignages d'anciens serviteurs, même quand leur fausseté n'est pas formellement établie, ont une odeur et un son des plus déplaisans. Une reprise du procès devant la Chambre des Communes aurait sûrement achevé de mettre en lumière l'origine suspecte de ces dénonciations; et c'est sans doute ce qu'ont voulu éviter les ministres, en retirant leur *bill*. Mais la preuve parfaite, irréfutable, de l'innocence de Caroline, sur ce chapitre de ses relations avec Pergami, nous la trouvons surtout dans l'attitude incessante de l'accusée à l'égard des griefs allégués contre elle. Il y a là, dans ses lettres comme dans ses confidences verbales, un ton de surprise, puis d'indignation, et puis de dénégation tranquille et obstinée qui serait impossible à feindre, même pour la comédienne la plus habile; et au contraire il se trouve que nous avons devant nous une femme dont le trait le plus frappant, — comme aussi le plus fâcheux, — est une impuissance singulière à garder jamais pour soi l'ombre d'un secret!

D'un bout à l'autre de sa carrière, en effet, Caroline est invitée par ses parens, puis par lord Malmesbury et par tous ses conseillers anglais à ne pas s'en aller répétant les secrets qu'on lui a confiés, ou encore à ne pas confier ses propres secrets au premier venu; mais rien de tout cela n'agit sur ce tempérament de vieille *Fraulein* expansive et bavarde. Comment ne se serait-elle pas trahie d'un mot ou d'un geste, si vraiment elle avait poussé la folie jusqu'à compromettre ses chères revendications politiques, — sans parler de son honneur et de sa dignité personnelle, — en devenant la maîtresse de l'ancien courrier aux larges bottes et aux boucles d'oreilles? Comment supposer qu'une femme de cette espèce, si vraiment elle s'était oubliée jusqu'à

recevoir dans ses bras le superbe gaillard qu'était Pergami, n'aurait pas éprouvé aussitôt le besoin de s'en vanter à l'un ou à l'autre de ces nombreux amis qu'elle ne cessait pas d'inviter à venir la rejoindre?

Mais, au reste, l'innocence de Caroline ne nous est pas seulement attestée par l'éloquence indignée de ses dénégations. Tout ce que nous découvrons de son tour d'esprit et de son caractère, dans les pages précédentes de sa biographie, nous explique fort bien qu'elle ait pu donner lieu aux soupçons de son entourage, et en particulier des quelques Anglais qui ont assisté à ses entretiens avec Pergami. Car il faut savoir que déjà dans sa jeunesse, un soir, au palais de Brunswick, Caroline, vexée de n'avoir pas eu la permission d'aller à un bal, a imaginé de se mettre au lit, et de déclarer à ses parens effrayés qu'elle était enceinte et allait accoucher. Plus tard, dans sa maison de campagne aux environs de Londres, M. Melville est certain qu'elle a dû, à mainte reprise, ébahir des visiteurs trop pudibonds en leur donnant à entendre qu'elle était la mère du petit orphelin élevé près d'elle. Incapable de s'accoutumer à la réserve anglaise, elle ne résistait pas au désir de mystifier ainsi les compatriotes de son mari : et il y a telle de ses dames d'honneur qui, malgré toutes les marques d'affection qu'elle a reçues d'elle, lui a toujours gardé rancune de ses « taquineries. » Or, voici maintenant que Caroline se trouvait délivrée de la longue contrainte que lui avait imposée le séjour de la cour anglaise! Nul obstacle, désormais, ne l'empêchait plus de s'abandonner pleinement à son goût naturel d'indépendance et de « sans-façon. » Tout de même que jadis dans la petite ville allemande où elle avait passé son enfance, elle se faisait une joie d'accueillir familièrement à sa table des amis d'un rang social fort au-dessous du sien; et j'imagine que plus d'une fois, lorsque la rencontre d'un *lord* solennel ou d'une irréprochable *lady* lui a trop vivement rappelé sa servitude du palais de Saint-James, elle s'est sentie irrésistiblement tentée de scandaliser ces représentans de l'odieux *cant* anglais, en exagérant encore l'affabilité de ses regards ou de sa parole à l'adresse du bel intendant qui l'accompagnait.

« Je n'ai vraiment commis qu'une seule faute dans ma vie, — répétait volontiers Caroline de Brunswick à ses confidens ; — et cette faute a été mon mariage avec le mari de Mme Fitzherbert. » Oui, cela encore nous paraît dorénavant hors de doute. Ou plutôt Caroline a sûrement commis d'autres « fautes, » après la faute très grave qu'avait été son mariage ; et il se peut fort bien qu'une attitude différente de

celle qu'a prise la jeune femme vis-à-vis de son mari eût eu pour effet de lui épargner une partie au moins de ses dures épreuves; mais il n'y avait pas une de ses nombreuses petites « fautes » ultérieures qui ne se rattachât immédiatement à la grande faute initiale commise par elle en consentant à quitter son pays pour venir épouser le « mari de Mme Fitzherbert. » Et il ne faut pas non plus que cette manière ironique de désigner le prince de Galles nous fasse supposer que c'était lui seul qui, de par son union précédente, se trouvait hors d'état d'apporter à l'union nouvelle les élémens nécessaires pour la paix et le bonheur du jeune couple. Certes, comme je l'ai dit, le prince de Galles nous apparaît inexcusable et pour avoir accepté de se remarier et pour avoir permis à sa maîtresse, lady Jersey, de lui dicter son choix, — ainsi que lui-même, plus tard, l'a formellement reconnu. Mais il est trop sûr aussi que Caroline, de son côté, sachant ce qu'elle savait de son futur mari, et avec cela connaissant mieux que personne sa propre nature, aurait dû se refuser obstinément, — fût-ce la veille du jour fixé pour la cérémonie, — à un mariage qui ne pouvait manquer d'aboutir aux conséquences les plus désastreuses. Dès le début et jusqu'à ce jour de sa première entrevue avec son fiancé, la princesse de Brunswick était libre de dire : non, — à la différence d'Anne de Clèves, que ses parens contraignaient à devenir reine d'Angleterre. Chez l'ambitieuse et romanesque Caroline, l'unique contrainte venait précisément de son désir passionné d'être, bientôt, souveraine de l'un des plus fameux royaumes de l'Europe. A la chapelle royale, pendant la cérémonie de son mariage, les mêmes témoins qui nous ont décrit la mine atterrée du prince de Galles nous affirment que la nouvelle princesse « trahissait, dans toute sa manière d'être, la plus grande joie possible. » On la devinait « remplie d'un sentiment de triomphe ; » elle avait passé devant les invités la tête très haute, « avec des sourires et des saluts familiers pour chacun. » Une mariée qui se comporte de cette façon après avoir été publiquement rebutée, la veille, par son fiancé, et qui sourit avec un air de triomphe, tandis que, près d'elle, son fiancé « a tout l'air de la mort en personne : » n'est-il pas naturel que cette femme-là se reproche ensuite, comme une lourde « faute, » son consentement à un tel mariage, et ne sied-il pas de faire plus ou moins retomber sur elle la responsabilité de la triste série de maux qui en sont résultés?

Le corps et l'âme, tout en elle était fait pour déplaire dans le milieu nouveau où elle venait vivre. Ce n'est pas pourtant qu'elle fût laide. Mirabeau, qui l'avait bien connue dans sa jeunesse, nous l'a décrite

« jolie, vive, spirituelle, tout à fait aimable ; » et en vérité tous ses portraits, dont un grand nombre ont été reproduits dans l'ouvrage de M. Melville, s'accordent à nous montrer un beau visage régulier et plein de fraîcheur, avec un mélange tout original de douce rêverie allemande et d'énergie pratique. Mais c'est un visage sans grâce, tout de même que l'était aussi la taille trop épaisse, sur des jambes trop courtes. Avec cela, nul goût naturel d'élégance, pour ne rien dire de l'absence d'autres qualités plus indispensables encore chez la femme du « premier *gentleman* de l'Europe. » Le 6 mars 1795, lord Malmesbury notait dans son journal intime : « J'ai eu aujourd'hui un entretien avec la princesse sur les thèmes de la toilette et de la propreté. Dans la mesure où cela m'était possible, j'ai essayé d'inculquer la nécessité d'une attention extrême accordée à tous les détails de la mise, aussi bien pour ce qui est caché que pour ce qui est vu. Car je savais que la princesse portait des jupes, des bas et du linge grossiers, toujours mal lavés ou changés trop rarement. J'ai assuré qu'une longue toilette était infiniment préférable à la promptitude et à la négligence dont elle se vantait en pareille matière. Il est singulier de voir à quel point son éducation, sous ce rapport, est insuffisante. » Que l'on imagine ce linge « grossier » et cette « promptitude » en fait de toilette découverts chez la nouvelle princesse de Galles par lady Jersey, et aussitôt dénoncés par elle à l'impeccable *dandy* que l'on sait, à l'illustre rival et conseiller de Brummel !

Et que l'on imagine aussi l'effet désastreux de l'arrivée, à la cour d'Angleterre, d'une princesse allemande dont tous ceux qui l'avaient approchée jusque-là s'accordaient à déplorer le « manque absolu de tact, » — d'une princesse que ni les prières ni les menaces de ses parens n'avaient pu empêcher d'adresser à tout venant les questions les plus indiscrètes, et qui toujours avait ouvertement préféré la société des bourgeois ou des gens du peuple à celle des hôtes aristocratiques du palais paternel ! Enfant, déjà, elle avait étonné et alarmé tout le monde par l'incroyable liberté de son langage ; et il n'y a pas une page du journal ni des lettres confidentielles de lord Malmesbury qui ne nous révèle l'inquiétude causée au diplomate anglais par ce même défaut, — le seul, d'ailleurs, qu'il ait observé chez elle, à moins d'y joindre l'antipathie susdite pour les « longues toilettes. » Car ni lord Malmesbury ni les autres témoins de la vie de Caroline de Brunswick ne se font faute de célébrer les précieuses qualités morales de la princesse, sa droiture et sa bonté, la tendre et charmante noblesse de son cœur. Mais comment espérer que ces vertus de la jeune femme

puissent réussir à fermer les yeux du prince de Galles sur l'impardonnable défaut qui les accompagne?

Enfin nous apprenons que Caroline, au moment où son père lui a transmis l'offre de son futur mari, s'était prise d'un amour passionné pour un jeune officier de l'armée hanovrienne, le major de Tobingen. Cet amour ne pouvait, naturellement, comporter aucune suite sérieuse; mais il n'en reste pas moins que Caroline l'a sacrifié à sa soudaine ambition de devenir la femme du prince héritier d'Angleterre. En vain nous l'entendons s'excuser, plus tard, « de s'être accrochée à cette couronne comme un malheureux qui se noie s'accroche à une paille. » Toutes les tristesses de sa vie à Brunswick, entre sa mère et la maîtresse attitrée de son père, ne suffisent pas à la justifier d'avoir « commis la seule faute » dont elle consentit à se repentir. Tout au plus pouvons-nous, en lisant les deux volumes du beau livre que lui a consacré M. Lewis Melville, nous rappeler le mot prophétique de sa mère: « Caroline est née pour l'adversité. » Peut-être, en effet, a-t-elle été poussée à son insu par une fatalité de luttes et de souffrances qui nous impose aujourd'hui le devoir de lui pardonner jusqu'à cette « faute? » C'est du moins ce que ne se lasse pas de nous affirmer son nouveau biographe. Il nous la montre victime de ses sentimens généreux autant et plus que de ses travers ou de ses ridicules. Le plaisir qu'a toujours eu Caroline de Brunswick à s'entourer d'enfans recueillis par elle dans les orphelinats, son ardeur à soulager toutes les misères qu'on lui signalait, sa naïve confiance et sa sincérité, c'est cela qui, d'après M. Lewis Melville, a le plus sûrement contribué à sa perte. Et combien, en tout cas, nous devons être reconnaissans à l'écrivain anglais d'avoir, ainsi qu'il l'a fait, définitivement affranchi la mémoire de son héroïne du terrible soupçon d'une autre « faute, » qui toujours jusque-là s'était acharné à peser sur elle, nous empêchant d'accorder librement notre respectueuse et légitime pitié à cette pathétique figure de « reine privée de ses droits! »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Paris est habitué, depuis quelques années, à recevoir des souverains étrangers, et c'est toujours avec satisfaction qu'il accueille et salue le plus haut représentant d'une nation amie; mais ce sentiment a été particulièrement vif chez lui à l'occasion de la visite que vient de lui faire la reine de Hollande. Et quand nous parlons de Paris, nous voulons parler de la France dont sa capitale est ici l'organe. La Hollande est un des pays de l'Europe dont l'histoire a été le plus profondément mêlée à la nôtre. Nous nous sommes heurtés souvent sur des champs de bataille avec la bravoure et l'indomptable ténacité de ses habitans et nous avons appris, quelquefois à nos dépens, à les apprécier. Mais depuis longtemps nous n'avons plus de démêlés avec elle et nous formons des vœux pour sa prospérité et son bonheur, comme nous ne doutons pas qu'elle en forme pour nous. Si nous avons encore un intérêt politique en Hollande, il se confond très étroitement avec le sien propre, car c'est celui de sa parfaite indépendance. Notre désir le plus sincère est qu'elle reste ce qu'elle est et contribue par là au maintien de la paix générale. Nous voulons croire que ce n'est pas le hasard seul qui a établi dans sa capitale, après l'y avoir lentement élaborée, une institution internationale dont le but est précisément de dissiper, par l'intervention du droit, les nuages chargés de foudres : c'est bien en effet au milieu de ce peuple, qui a donné tant de preuves de courage, mais sage, prudent, réfléchi, devenu riche par son commerce, que devaient naturellement se tenir les assises de la paix. Et c'est pourquoi tant de regards se tournent aujourd'hui du côté de La Haye. Cette nation si digne d'estime a un gouvernement digne d'elle. Il est représenté aujourd'hui par une reine qui, arrivée sur le trône encore enfant, y a grandi sous la tutelle d'une mère admi-

rable et y remplit tous ses devoirs avec une intelligence sérieuse et avec grâce. L'année dernière, M. le Président de la République a fait à la reine Wilhelmine et à la Hollande une première visite pour leur apporter le témoignage des sentimens de la France à leur égard : c'est cette visite que la Reine lui a rendue ces jours derniers. Comment Paris ne lui aurait-il pas souhaité la bienvenue avec ce surcroît de sympathie et de respect qu'il devait éprouver pour une jeune femme qui est un modèle de toutes les vertus publiques et privées ?

Au surplus, s'il avait pu hésiter un moment à exprimer ces sentimens, les premières paroles de la Reine n'auraient pas manqué de l'y encourager. Le toast qu'elle a prononcé au Palais de l'Élysée, en réponse à celui de M. le Président de la République, a tranché sur la banalité qu'ont parfois ces manifestations d'éloquence protocolaire. La Reine s'est souvenue, avec un à-propos qui venait de son cœur et qui est allé droit au nôtre, des lointaines origines de sa famille. « Je suis fière, a-t-elle dit, du sang français qui coule dans mes veines et que le nom de ma race se rattache à la France. » Les noms d'Orange et de Coligny, du fond des siècles révolus, revenaient à sa pensée et à la nôtre comme un souvenir de famille que le temps n'a pas altéré, qu'il a plutôt consacré et qu'il a adouci en le dépouillant des événemens tragiques au milieu desquels il s'est formé. La Reine est allée déposer des gerbes de fleurs au pied du monument qui a été élevé à la mémoire de l'amiral de Coligny près de l'endroit où il a été massacré. A ces violences d'autrefois a succédé une tolérance d'autant plus précieuse qu'elle a été plus chèrement achetée. Rien ne rapproche plus que des souvenirs communs, et la Reine a paru se sentir très près de nous. On nous affirme que les paroles qu'elle a dites sont bien d'elle : elle les a écrites de sa main comme étant l'expression de sa pensée personnelle, sincère et profonde, et nous en avons été doublement touchés. Son séjour en France s'est terminé par une revue militaire à laquelle elle a pris un intérêt qu'elle s'est plu à manifester par de nobles paroles. « Avant tout, a-t-elle dit en s'adressant à M. le Président de la République, je désire vous témoigner mon admiration pour le magnifique spectacle qui m'a été offert aujourd'hui. Je suis particulièrement charmée d'avoir pu en personne me rendre compte de la superbe tenue des troupes, de leur prestance, de l'ordre et de la discipline dont elles ont fait preuve dans leurs mouvemens. C'est là une armée dont la France doit être fière. Elle doit voir en elle le plus sûr gardien de sa gloire et de son honneur. » Ce langage de la Reine, son attitude accueillante et gracieuse pendant les

journées trop courtes qu'elle a passées au milieu de nous, les souvenirs qu'elle a évoqués, les espérances qu'elle a énoncées ont donné à la visite qu'elle nous a faite un caractère qui nous est précieux. M. Fallières l'en a remerciée dans des termes qui traduisaient bien les sentimens de la France. Nous sommes convaincus qu'il restera de ce voyage quelque chose de durable dans les rapports de deux pays qu'aucun intérêt n'oppose l'un à l'autre et qui peuvent en toute sécurité s'estimer et s'aimer.

La rentrée des Chambres et la reprise des travaux parlementaires devaient remettre sur le tapis la question du scrutin de liste avec représentation proportionnelle : elle a fait un pas décisif, grâce au langage très net et à l'attitude énergique du gouvernement. Un discours d'une demi-heure prononcé par M. le président du Conseil a rendu courage et confiance aux partisans de la réforme et jeté le désarroi parmi ses adversaires. Ces derniers se ressaisiront, il faut s'y attendre, ils s'y préparent. Décontenancés au premier moment, ils n'ont pas tardé à se grouper de nouveau sur un terrain de combat. Mais si le gouvernement tient la promesse qu'il a faite de mener les choses rondement de manière à obtenir une solution avant les vacances prochaines, la rapidité même du mouvement le sauvera des pièges qu'on s'apprête à lui tendre et lui permettra d'atteindre le but. Un discours comme celui de M. Poincaré est un engagement ferme qui, certainement, sera suivi d'effet.

On a reproché à M. le président du Conseil de n'avoir pas tenu dès le premier jour le langage qu'il tient aujourd'hui et d'avoir laissé la Chambre se fourvoyer avant de la tirer du gâchis. Mais le règlement de la Chambre ne permettait pas au gouvernement de retirer le projet de loi qui était en discussion lorsqu'il est arrivé aux affaires et, quelque incohérent qu'était ce projet ou qu'il était devenu en cours de discussion, il fallait attendre que celle-ci fût terminée pour en présenter un nouveau. Cette disposition du règlement n'a d'ailleurs jamais paru plus critiquable qu'en cette occasion où tous les inconvéniens en ont été sensibles ; mais peut-être, à force de l'avoir été, ont-ils produit quelque bien. Lorsque la discussion a été terminée, le projet de loi s'est trouvé tellement informe que le flot qui l'avait apporté a reculé épouvanté. Tout le monde a été d'avis que le projet ne pouvait pas rester tel quel : la seule question a été de savoir si la Chambre devait le corriger elle-même ou en confier le soin au Sénat. La Chambre ne savait trop quel parti prendre et le gouver-

nement a hésité sur le conseil à lui donner. Il a incliné d'abord à laisser la loi dans l'état où elle était et à évoquer la cause de la représentation proportionnelle devant le Sénat; puis il a pensé, et il a eu sans doute raison, qu'il valait mieux que la Chambre amendât elle-même son œuvre. Les assemblées sont ombrageuses, surtout lorsqu'il s'agit d'une loi relative à leur propre recrutement : il fallait éviter toute apparence de vouloir forcer la main à la Chambre au moyen du Sénat. M. Poincaré a donc demandé le retrait de l'urgence qu'on avait imprudemment votée au commencement de la discussion. Sur ce point, tout le monde, ou peu s'en faut, a été d'accord, les uns, le plus grand nombre sans doute, parce qu'ils sentaient bien que la loi ne pouvait pas rester sans retouches, les autres parce qu'ils voyaient là le moyen de perdre du temps. Mais M. Poincaré s'est appliqué tout de suite, avec une louable franchise, à dissiper l'illusion de ces derniers. Le retrait de l'urgence lui permettait enfin de déposer un autre projet : il a annoncé l'intention de le faire sans délai et, s'adressant aux adversaires du projet : « Nous attendons, a-t-il dit, qu'ils nous attaquent franchement et à visage découvert... Quelles que soient du reste leurs intentions, nous les prévenons dès maintenant, en toute honnêteté, que s'ils nourrissent le dessein d'étouffer la réforme électorale, ils devront commencer par renverser le ministère. » Nous n'avons pas besoin de dire que ce langage, qui a soulevé les protestations de quelques-uns, a fait sur tous une vive impression. La Chambre l'a d'ailleurs approuvé en donnant au Ministère une très forte majorité.

Le projet annoncé par M. Poincaré était prêt : il a été déposé le lendemain de ce vote, et pour la première fois on s'est trouvé en présence d'un texte net et limpide. Puisse-t-il rester tel jusqu'à la fin! En émettant ce vœu, nous n'entendons pas que le projet du gouvernement soit intangible et certainement il ne l'entend pas lui-même ainsi : il a annoncé l'intention de poser la question de confiance devant les deux Chambres, mais seulement sur les principes fondamentaux et sur les lignes générales de la loi. Ces principes sont les suivans : scrutin de liste, représentation des minorités, quotient électoral calculé sur le nombre des votans et non pas sur celui des électeurs inscrits, attribution des restes à la liste qui aura eu le plus de voix. Ces mots réveillent chez nos lecteurs des souvenirs dont quelques-uns sont devenus peut-être un peu confus : ce ne sont pas de très vieilles connaissances et, quand on n'entretient pas commerce avec elles, on risque de les oublier. Scrutin de liste, représentation des minorités, passe encore; ces expressions se rapportent à des idées claires; mais

le quotient électoral? Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que c'est le produit de la division du chiffre des votans par le nombre de sièges attribués à une circonscription électorale. Du chiffre des votans, disons-nous, parce que c'est ainsi que l'entend le gouvernement: d'autres que lui, recrutés surtout parmi les députés hostiles à la réforme, demandent que le chiffre à diviser, au lieu d'être celui des votans, soit celui des électeurs inscrits: le quotient est alors plus élevé, par conséquent plus difficile à atteindre et les sièges non attribués, ce qu'on appelle les restes, sont plus nombreux. De là une difficulté, une complication où se complaisent les adversaires du projet et aussi, plus discrètement, ses plus tièdes partisans. Il y a eu de grandes batailles pour savoir comment le quotient serait établi. Finalement, la Chambre a adopté comme dividende le chiffre des votans : M. Poincaré lui demande donc aujourd'hui de rester fidèle à sa propre opinion. Mais les arrondissementiers poussent les hauts cris. Ils déclarent que le gouvernement parlementaire repose sur une majorité. Or ils affirment qu'il n'y en aura pas dans le nouveau système, ou, ce qui est encore pire, que ce sera la minorité qui deviendra artificiellement la majorité, et ils se livrent pour le démontrer à toutes sortes de calculs qui prouvent une fois de plus qu'on fait dire aux chiffres tout ce qu'on veut.

Leurs critiques contiennent cependant une part de vérité : il est certain que le gouvernement ne peut fonctionner avec force que s'il y a une majorité forte et qu'en donnant trop d'avantages à la minorité on s'expose à avoir un gouvernement anarchique ou anémié. Mais le projet de loi crée-t-il ce danger? Non certes : on peut même se demander si, avec la loi qu'il présente, la minorité sera plus largement représentée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Peut-être y aura-t-il, à ce point de vue, quelques surprises, comme il y en a eu d'ailleurs presque toujours après le vote d'une loi électorale nouvelle : l'histoire parlementaire en est pleine. Quoi qu'il en soit, M. le président du Conseil, tenant compte de ce qu'il peut y avoir de sincère et de fondé dans les craintes des partisans du régime majoritaire, leur fait une concession très large, nous serions tentés de dire trop large : il attribue tous les restes à la liste qui a eu le plus de voix. L'eau va à la rivière, comme dit le proverbe, mais aussi de là viennent les inondations. A ceux qui lui reprochent, à ceux qui l'accusent avec aigreur ou avec violence d'établir la représentation proportionnelle pure et simple, sans atténuations ni précautions, M. Poincaré est en droit de répondre qu'il fait à la majorité une concession énorme ; il

ne lui donne pas seulement les restes auxquels la proportion des votes en sa faveur lui crée des droits, il les lui donne tous. Ce geste généreux tranche à la vérité une question embarrassante : nos lecteurs savent déjà combien ce problème de l'attribution des restes est difficile à résoudre équitablement. Mais est-ce une raison pour le supprimer? Les partisans de la représentation vraiment proportionnelle protesteront ici. Ceux mêmes qui acceptent, à titre transactionnel, qu'on fasse bénéficier la majorité de ce qu'on a appelé une prime trouveront sans doute que la prime est exorbitante et ils n'auront pas tort. Toutefois, si le gouvernement insiste avec force, s'il présente cette prime comme la rançon de la réforme, s'il pose à ce sujet la question de confiance, ce sera le moment de se souvenir de ce qu'il a fait, contre vents et marées, pour faire aboutir la loi et de l'accepter comme l'arbitre d'une transaction difficile, où chacun doit abandonner quelque chose de son opinion et même de ce qu'il considère comme son droit, pour obtenir du voisin des sacrifices équivalens. M. Poincaré, dans son discours, a donné pour modèle aux fractions si divisées et subdivisées du parti républicain le ministère lui-même où il a réuni des hommes qui avaient et qui conservent au fond de l'âme, sur la réforme électorale, les opinions les plus opposées. Nous avons mis quelquefois ces oppositions en relief; nous avons rappelé qu'avant d'entrer dans la même combinaison gouvernementale, M. Millerand, par exemple, s'était montré partisan presque violent de la représentation proportionnelle et que M. Bourgeois en avait été adversaire presque farouche. Cependant M. Poincaré a affirmé que le gouvernement « tout entier, » — et il a appuyé sur ce mot qui est entre guillemets à l'*Officiel* comme ici, — tenait à proclamer sa solidarité dans cette question qu'il considère comme intéressant au plus haut degré les destinées mêmes de la République. Voilà l'exemple à suivre, a-t-il dit. Sentant la nécessité de se mettre d'accord, les ministres se sont fait entre eux les concessions indispensables : que le parti républicain en fasse autant.

Le fera-t-il? Il faudrait d'abord définir le parti républicain et préciser les limites étroites, artificielles, dans lesquelles on a l'habitude de l'enserrer. M. le président du Conseil aura avec lui d'excellens républicains qui ne portent pas l'estampille officielle, et contre lui d'autres républicains qui la portent. Un discours que vient de prononcer M. Combes montre ce qu'il faut penser sur ce point. M. Combes avait réuni ses amis dans un banquet dont la chaleur n'a pas été aussi communicative que d'habitude. C'était le banquet du parti radical et radical-socialiste, et le parti radical et radical-socialiste, depuis quel-

que temps, n'est pas heureux. Sa mélancolie est apparue sans voiles. On s'est adressé mutuellement des reproches. Les chefs, a-t-on dit, ne commandent pas; les soldats, a-t-on assuré, n'obéissent pas; tout s'en va à vau-l'eau. Peu à peu une lourde atmosphère de tristesse a pesé sur le banquet, et quand M. Combes y a pris la parole, il a donné l'impression d'être l'aumônier des dernières prières. Son discours a d'ailleurs été purement négatif: il est impossible d'y apercevoir l'ombre d'un programme. M. Combes a accusé M. Poincaré de n'avoir que des idées d'« académicien : » cela vaut encore mieux que de ne pas en avoir du tout, ce qui est le cas de M. Combes et de son parti radical et radical-socialiste qui n'a plus que des adjectifs pour faire ronfler enfin son nom. M. Combes est hostile au projet du gouvernement : soit, mais quel est le sien ? Il dit en avoir un : on voudrait le connaître. Pourquoi ne l'a-t-il pas exposé au banquet radical ? On y aurait retrouvé sans doute toutes les obscurités, les confusions, les contradictions, les impossibilités d'application, les chinoiseries enfin qui ornent le projet que la Chambre vient de voter. C'est tout cela que le parti radical va proposer de reprendre ; c'est avec cela qu'il va essayer de faire avorter la seconde discussion de la loi, comme il a fait avorter la première. Mais cette fois la Chambre est avertie et nous espérons qu'elle ne se prêtera pas à un jeu aussi dangereux.

Il faut s'attendre pourtant à ce que certaines dispositions du projet rencontrent, même auprès des partisans de la réforme, sinon des résistances irréductibles, au moins des hésitations. Jugeant, avec raison d'ailleurs, que beaucoup de départemens sont trop petits et ont un nombre d'électeurs trop restreint pour donner une base d'opération suffisante au scrutin de liste avec représentation proportionnelle, le projet groupe plusieurs de ces départemens pour en faire une seule circonscription électorale. Cette disposition ne passera pas sans difficulté. Le particularisme des départemens n'est peut-être pas une bonne chose, mais il existe et se défendra. Les circonscriptions départementales, telles que la Révolution les a faites, ont été à l'origine une création artificielle, mais ces corps ont pris une âme, qui s'est développée avec une grande puissance de vie et qui répugne à certaines fusions ou confusions. Dans notre organisation administrative, il n'y a de vraiment vivans que les départemens et les communes, mais ils le sont à un haut degré : le projet porte une atteinte directe, — une première atteinte, car on annonce que d'autres viendront ensuite, — à des êtres réels qui ont pris conscience de leur personnalité dans les limites qui leur ont été données et par le fait même de

ces limites. Allons-nous changer tout cela? C'est une très grande œuvre. Nous n'ignorons rien de ce qu'on peut dire pour ou contre elle, et assurément on peut dire beaucoup de choses en sa faveur. La Révolution a eu de bonnes raisons pour supprimer les provinces et créer les départemens; on peut avoir de bonnes raisons aujourd'hui pour ranimer la vie provinciale qui s'est éteinte dans des compartimens trop étroits. Mais cette première esquisse d'une réforme à immense envergure sera l'objet d'un jugement qui ne sera pas toujours bienveillant. Le projet du gouvernement comporte des tableaux qui viennent à peine d'être publiés et qui soulèveront inévitablement des critiques. Qu'on y songe en effet : les départemens voisins se connaissent aujourd'hui fort peu, aussi peu quelquefois que des départemens très éloignés les uns des autres : si on en groupe deux ou trois qui ne se ressemblent pas par l'esprit et ne se rassemblent pas naturellement par les intérêts, on aura jeté dans le pays un grand trouble. Qu'arrivera-t-il aux élections prochaines si un département perd le nombre de députés auquel il est habitué et estime avoir droit, parce que ses votes auront servi à l'élection d'autres députés qu'il ne connaît pas, dont il aura vu pour la première fois le nom sur les listes qu'on lui aura confectionnées et qui seront élus hors de ses frontières? Si les nouvelles circonscriptions sont bien faites, ces inconvéniens seront atténués. Si elles sont mal faites, on aura aggravé la réforme d'un coefficient d'impopularité sous laquelle elle sombrera. Soyons tout à fait franc : le danger serait que, sans se préoccuper de ce qui les rapproche ou de ce qui les éloigne les uns des autres, on groupât les départemens suivant leurs affinités électorales de manière à assurer, par des combinaisons et des dosages savans, la majorité à l'opinion aujourd'hui régnante, ou à celle qui régnait encore hier, mais qui est menacée d'être détrônée demain. S'il en était ainsi, on se serait peut-être assuré une majorité dite républicaine à la Chambre, mais quel serait le jugement du pays?

Le Ministère Poincaré, nous dira-t-on, mérite plus de confiance. Soit : nous ne la lui marchandons pas. Il faut lui savoir gré, en tout cas, d'avoir posé des questions nouvelles qui nous arrachent aux préoccupations mesquines, aux intérêts subalternes, aux petitesses de tous genres auxquelles le gouvernement radical nous a condamnés depuis quelques années. Cette politique de « mares stagnantes, » bien qu'elle nous ait fait beaucoup de mal, n'a pas encore épuisé tout celui qu'elle peut nous faire. Les hommes d'hier sont à l'affût des circonstances qui peuvent, en le ramenant très bas, faire tomber le pouvoir

entre leurs mains. Le gouvernement actuel peut se tromper, mais il a des vues plus hautes et il a élargi autour de nous l'horizon politique que ses devanciers s'étaient appliqués à rétrécir de manière à le garder toujours à leur portée. En cela, il a bien mérité de ceux qui rêvent d'une France toujours plus grande, enveloppée d'une atmosphère toujours plus saine. Dans son discours au banquet du parti radical, M. Combes, après avoir reconnu que les récentes élections municipales s'étaient faites au milieu d'une certaine inattention qu'il a déplorée, en a rejeté la faute d'abord sur le gouvernement, puis sur la Chambre, « qui a consommé, a-t-il dit, la plus grande partie de sa session ordinaire en une série de discussions aussi oiseuses, aussi confuses en elles-mêmes qu'indifférentes à la généralité des Français, » de sorte qu' « il n'existait aucun mouvement d'opinion susceptible de remuer les partis et de les faire se dresser les uns contre les autres. » M. Combes, on le sait, a un autre idéal : il aime qu'on se batte. Mais la lutte religieuse, qui est proprement son affaire, a produit tout ce qu'elle pouvait produire ; on en est lassé, écœuré, la nouvelle génération veut autre chose. Que lui propose M. Combes dans son discours tout négatif ? Rien, nous l'avons dit. M. Poincaré, dans le sien, fait entrevoir de grandes réformes et il oriente les esprits vers elles. C'est de cela que nous lui savons gré.

Les nouvelles du Maroc sont meilleures : nous nous contenterons pour aujourd'hui de les noter sans essayer d'en tirer des conséquences qui seraient encore prématurées. On ne saurait trop répéter, pour épargner à l'opinion des surprises pénibles, que nous ne sommes qu'au début d'une affaire de longue haleine, qui exigera de notre part un effort prolongé ; mais, depuis l'arrivée du général Lyautey, l'action militaire a pris une allure plus vive et plus résolue. Il est vrai que les tribus insoumises n'ont pas laissé au général le choix des opérations à entreprendre ; elles ont livré assaut à Fez avec une véritable furie, au point que, profitant de la nuit, quelques-uns des assaillans sont parvenus à entrer dans la ville : ils se sont réfugiés dans une mosquée où on les a canonnés. L'assaut a été victorieusement repoussé et l'ennemi a éprouvé de grandes pertes. Elles ne l'ont pourtant pas découragé. On a appris qu'une harka nouvelle était en voie de formation à quelques kilomètres, et c'est alors que le général Lyautey, sortant de la situation d'assiégé pour prendre à son tour l'offensive, a envoyé le colonel Gouraud, avec douze ou quinze cents hommes, disperser une horde beaucoup plus nombreuse. L'affaire a été con-

duite avec rapidité et vigueur. La supériorité de notre armement, de notre discipline, de notre tactique n'a pas tardé à mettre l'ennemi en déroute et la sûreté de ses manœuvres a valu très légitimement au colonel Gouraud le grade de général. Nous nous étions, comme on dit, donné de l'air en repoussant les bandes marocaines dont le flot venait battre les murailles de Fez. Le résultat a été de nous assurer quelques jours de répit et de dégager les abords de la ville, ce dont le général Lyautey a profité pour permettre au Sultan et à M. Regnault d'en sortir. La route de Fez à Rabat a paru assez déblayée maintenant pour que Moulaï Hafid pût la parcourir sous la protection d'une escorte. Arrivé à Rabat, que fera-t-il? Abdiquera-t-il, comme il en a annoncé la ferme intention? Retrouvera-t-il assez de sang-froid pour attendre les événemens avant de prendre un parti définitif? Sa neurasthénie se dissipera-t-elle dans une atmosphère plus calme? Nous n'avons assurément aucun intérêt à ce qu'il abdique, car sa succession engendrerait des difficultés nouvelles; mais on affirme que, dans l'état de décomposition morale où il est tombé, il ne peut plus, au moins pour le moment, nous donner aucun concours utile. La souveraineté effective du Sultan était, au Maroc, assez peu de chose; ce peu de chose valait pourtant mieux que rien, et un des premiers soins du résident général est de reconstituer, au moyen du Maghzen, une apparence, ou plutôt, si cela est possible, une réalité de pouvoir. On voit combien la situation, soit politiquement, soit même militairement, est encore précaire et incertaine au Maroc : on commence toutefois à y sentir l'intervention d'une intelligence et d'une volonté nouvelles, et cette constatation augmente nos regrets du temps qu'on a perdu avant d'y envoyer le général Lyautey.

Les élections belges ont été une surprise pour tout le monde, en Belgique et à l'étranger. Le parti catholique est au pouvoir depuis plus d'un quart de siècle et, depuis quelque temps, à chaque élection nouvelle, il perdait deux ou trois membres d'une majorité qui finalement était réduite à six voix. Il semblait mis au régime de la peau de chagrin qui diminuait sans cesse et à la durée de laquelle la sienne propre était attachée : encore une élection, et c'en était fait. Ces probabilités semblaient encore accrues à cause des divisions qui s'étaient produites dans le parti et avaient amené la chute de M. Schollaert sous les coups de M. Woeste. Enfin la question scolaire agitait les esprits, et les libéraux croyaient fermement que la majorité du pays se détachait d'un gouvernement qui mettait l'enseignement libre sur le

même pied que celui de l'État, en lui attribuant une part égale, ou du moins semblable, dans les deniers du contribuable. Nous ne discuterons pas aujourd'hui les programmes des deux partis, nous ne les exposerons même pas, car la place nous manquerait pour le faire : chacun apportait à la défense du sien une ardeur qui était encore augmentée chez les libéraux par l'espoir d'une victoire prochaine, qu'ils jugeaient même certaine, et qui n'était pas diminuée, tant s'en faut, chez les catholiques par le sentiment du danger. Le jour du vote est venu enfin le 2 juin. A ce moment, la situation des deux partis était la suivante : la droite avait 86 sièges à la Chambre et 64 au Sénat ; l'opposition avait 80 sièges à la Chambre et 46 au Sénat. La majorité gouvernementale était donc de 6 voix dans une Chambre et de 18 dans l'autre. Après les élections, les catholiques étaient 101 à la Chambre et les opposans 85 ; la majorité y passait de 6 à 16 voix ; il est à croire que la même proportion se retrouvera bientôt dans le vote qui doit compléter le Sénat ; mais, dès maintenant, la victoire des catholiques est acquise et elle a dépassé ce qu'ils avaient eux-mêmes espéré.

D'où vient ce résultat ? On lui a attribué des causes diverses. Les libéraux ont accusé le scrutin de liste avec représentation proportionnelle, et naturellement ils ont trouvé de l'écho en France. Ils ont accusé aussi le vote plural, accordé à certains électeurs qui présentent des conditions particulières de fortune ou de capacité. Mais on leur a répondu, avec grande raison, que la représentation proportionnelle et le vote plural existaient aux élections dernières, ce qui n'avait pas empêché le parti catholique de perdre du terrain et le parti libéral d'en gagner. S'il y a eu aujourd'hui un phénomène inverse, il faut donc bien en chercher la cause en dehors de la loi électorale, puisque, bonne ou mauvaise, elle est restée la même. On convient en général que cette cause a été surtout dans l'alliance électorale qui s'est produite entre les libéraux et les socialistes et dans le cartel qu'ils ont arrêté entre eux. La décomposition des scrutins montre avec évidence que des électeurs qui avaient, à l'élection précédente, voté pour des libéraux, l'ont fait cette fois pour des catholiques. Pourquoi, sinon parce qu'ils craignent plus en ce moment le danger des entreprises socialistes que celui de l'intolérance religieuse ? Les socialistes, comme les libéraux, se croyaient sûrs du succès, au point qu'ils émettaient publiquement leurs exigences au point de vue de la composition du futur gouvernement. Cela prouve une fois de plus qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours, ni non plus se la disputer, avant de l'avoir mis par terre. Le

pays a reculé quand il a pu craindre sérieusement l'accession des socialistes au pouvoir. Nous disons le pays, et il ne peut y avoir cette fois aucun doute à ce sujet. C'était une prétention des libéraux d'y avoir la majorité réelle : ils l'évaluaient à 1 229 000 électeurs contre 1 222 000 aux catholiques. S'ils étaient en minorité à la Chambre, c'était à cause du découpage du territoire en circonscriptions électorales artificielles. Ils ne peuvent plus en dire autant depuis le scrutin du 2 juin, où les catholiques ont eu 1 375 000 voix contre 1 240 000. La Belgique n'est pas encore prête, comme la France, à avoir des socialistes dans le gouvernement, et peut-être notre exemple n'est-il pas fait pour l'y prédisposer.

On discute beaucoup sur les conséquences probables qu'aura le scrutin du 2 juin. Les catholiques déclarent très haut qu'ils n'abuseront pas de leur victoire et qu'ils seront non seulement plus tolérans, mais plus libéraux que jamais. Nous le souhaitons, sans être sûrs que ces bonnes dispositions, quelque sincères qu'elles soient, puissent pleinement se réaliser, car, dans un parti, la fraction la plus ardente prend quelquefois la tête et entraîne le reste. Quant aux libéraux, il est possible que les plus modérés d'entre eux, les plus éloignés des socialistes, se rapprochent des catholiques les plus modérés aussi, pour former ce qu'on a appelé autrefois chez nous un tiers parti, ou un centre droit, ou un centre gauche ; mais, pour le moment, on est encore à la première surprise causée par le scrutin et aucun mouvement parlementaire ne s'est encore esquissé dans un sens ou dans l'autre. Il y a eu, dans quelques villes, des échauffourées sans grande importance, bien que le sang y ait coulé : le calme a été vite rétabli. La leçon des élections belges est qu'il est dangereux pour un parti, qui est en somme un parti bourgeois, de conclure une alliance et de faire un pacte public avec un parti révolutionnaire. Il faut au moins, pour en arriver là sans provoquer une réaction, ménager les transitions et donner peu à peu aux esprits de nouvelles habitudes : sinon, le pays regarde, s'étonne, s'effraie et ne suit pas.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

NEUVIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1er Mai.

Livraison du 15 Mai.

Livraison du 1er Juin.

Livraison du 15 Juin.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 51196.